Le Monde

TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA



■ Les coulisses du CSA
■ « Microcosmos » sur Canal Plus

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16520 – 7,50 F

DIMANCHE 8 - LUNDI 9 MARS 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Pression sur l'Irak

Le chef du groupe spécial de l'ONU chargé de l'inspection des « sites présidentiels » se rend lundi à Bagdad. p. 3

■ Tuée pour un Zippo

Les trois adolescents meurtriers de la commerçante de Pavilly voulaient s'offrir un briquet Zippo. p. 28

■ Crise en Roumanie

Le gouvernement de Victor Ciorbea ne parvient pas à sortir le pays du marasme économique. p. 2

■ Soutien à la contraception

A la veille de la Journée internationale *des femmes, Martine Aubry a annoncé* des mesures en faveur de la maîtrise de la fécondité. p. 9

■ L'esquisse de la future Peugeot



Le prototype « 20-Coeur », présenté au Salon de Genève, préfigure le prochain petit cabriolet de la marque. p. 22

■ Le rap comme business

Les membres du groupe Ministère AMER sont aussi les habiles gestionnaires de Secteur A, l'entreprise la plus prospère du rap français. p. 11

■ Régions : Poitou-Charentes



Le Monde continue sa *série* de portraits des 22 régions métropolitaines. Poitou-Charentes, faute de capitale, a choisi de jouer la complémentarité de ses quatre chefs-lieux. p. 10

■ S'habiller au supermarché

Auchan tente de maintenir ses parts de marché dans le textile en devenant producteur. p. 14

■ Tout Webern

L'Orchestre national de Lyon commence, dimanche 8 mars, une intégrale du compositeur autrichien *Anton Webern*. p. 24

■ Au « Grand Jury »

François Bayrou, président de Force démocrate, est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 8 mars à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 308 - 7,50 F

Roland Dumas va être mis en examen

● L'ancien ministre est convoqué, le 18 mars, par les juges Joly et Vichnievsky ● Elles veulent lui « notifier les faits qui lui sont reprochés » ● M. Chirac a reçu M. Dumas vendredi ● L'Elysée se refuse à tout commentaire sur une éventuelle démission du président du Conseil constitutionnel

LE PRÉSIDENT du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, a reçu, au cours de la semaine, une convocation des juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Cette convocation ne mentionne pas le mot de mise en examen, mais elle précise que M. Dumas devra se rendre en leur cabinet, au palais de justice de Paris, mercredi 18 mars, afin que lui soient *« notifiés les faits qui* [lui] *sont reprochés »*.

Le président du Conseil constitutionnel nous a lui-même confirmé, samedi matin 7 mars, cette information. Même si le courrier ne mentionne pas explicitement une mise en examen, c'est bien de cela qu'il s'agit. La date de cette convocation a fait l'objet d'une négociation amiable entre les juges et les avocats de M. Dumas. D'abord envisagée pour la semaine prochaine, elle a été reportée, M. Dumas devant subir entre-temps une légère intervention chirurgicale.



Selon nos informations, M. Dumas serait mis en examen pour recel ou complicité d'abus de biens sociaux, dans le cadre de l'instruction visant le train de vie fastueux de Christine Deviers-Joncour, ancienne salariée d'Elf-Aquitaine, puis collaboratrice de M. Dumas, dont elle fut une proche amie. Au cœur de ce dossier se trouve l'acquisition par Mme Joncour d'un luxueux appartement parisien, en 1992, pour 17,5 millions de francs. Outre des émoluments divers, Mme Joncour a reçu, sur des comptes bancaires suisses, 59 millions provenant des caisses d'Elf-Aquitaine.

Cette nouvelle étape pose la question du maintien de M. Dumas à la présidence du Conseil constitutionnel. M. Dumas a été reçu à sa demande, vendredi soir, par Jacques Chirac à l'Elysée. Confirmant au *Monde* cette entrevue, M. Dumas s'est refusé à en donner la teneur : *« Je ne commente jamais mes entretiens avec le président de la République »*, nous a-t-il déclaré. Comme nous lui demandions s'il pensait compatible une mise en examen et sa fonction de président du Conseil constitutionnel, il nous a simplement répondu qu'il s'agissait d'un *« problème qu* [il] *ne se posait pas »*.

Lire page 8 et la chronique de Pierre Georges page 28

Régionales : l'embarras de la droite vis-à-vis du Front national

LE RPR est embarrassé par les déclarations de son ancien secrétaire général, Jean-François Mancel, président du conseil général de l'Oise, qui s'est dit prêt à accepter les voix du Front national. Certains dirigeants du parti espèrent que M. Mancel sera sanctionné, dans son canton, par les électeurs. Philippe Séguin, dont une déclaration sur l'« *affaire Mancel* » avait été annoncée dans l'après-midi du vendredi 6 mars, y a renoncé, préférant d'abord retourner contre la gauche l'accusation de complaisance envers l'extrême droite. Jean-Pierre Soisson (UDF), tête de liste de l'opposition dans l'Yonne, a expliqué de son côté, vendredi, que *« les droites ne reviendront au pouvoir que si elles sont capables de régler* [le] *problème de leurs rapports avec l'extrême droite »*.

Lire page 6 et notre éditorial page 13

La France heureuse des enfants de Clo-Clo

LE WEEK-END sera Clo-Clo. Quelques jours avant le vingtième anniversaire de sa mort, le 11 mars 1978, livres et hommages se multiplient. Artiste façonné par l'âge d'or de la télévision publique, propulsé par le raz-de-marée yéyé, Claude François suscite toujours la nostalgie populaire. Selon *Paris-Match*, les cinq sosies « officiels » de Clo-Clo auraient donné cette année près de 350 spectacles dans l'Hexagone. Le chanteur reste une légende du music-hall, même s'il n'eut ni la mort théâtrale de Dalida (le suicide) ni la chance d'avoir, comme elle, un frère, Orlando, capable de gérer sa carrière posthume.

Que reste-t-il aujourd'hui de Claude François, fils d'un directeur du trafic du canal de Suez, né en 1939 à Ismaïlia (Egypte) ? En 1998, les héritiers de Clo-Clo sont les boys-bands, jeunes gens sains aimant à danser en chœur. *Créés pour la circonstance*, les C 4 (lire « Ci Four » ou, mieux, « c'est fort ») ont intitulé leur album *Donna Donna* (Baxter/PolyGram), et les 2 Be 3 offrent aux adolescents une image sentimentalo-sportive, détenteurs de la vérité clean de la banlieue, en opposition aux méchants rappers. Avant eux, Clo-Clo avait inventé le travail de groupe avec les Clodettes, sorte de réduction des groupes féminins de la Motown, les Supremes, Ronettes ou autres Ikettes.

En bon yéyé, Claude François avait d'abord adapté des airs américains (*Si j'avais un marteau*, de Pete Seeger, *Belles, belles, belles*, des Everly Brothers, *Marche tout droit*, des Roof Top Singers). C'était à la mode. Chemises à jabot, vestes cintrées, taille de guêpe et sauts de cabri : il joua les top-models avant l'heure. Claude François danseur est alors une machine à rêve. Là où Michel Polnareff, à peine trois ans plus tard, injecte la provocation soixante-huitarde, Clo-Clo milite pour le tout-paillettes. A une France qui jouit de sa prospérité, il jette de la poudre aux yeux. La génération née après la guerre fredonne *Il fait beau, il fait bon* et *Les Lundis au soleil*, chansons du petit peuple nanti car il a du travail et peut sécher sans risquer le licenciement.

La carrière de Claude François, d'abord batteur en boîte de nuit, avait commencé du côté de Saint-Tropez. En 1962, en descendant sur la côte – il s'appelle alors Kôkô –, Clo-Clo colle tout au long de la nationale 7 les affiches de son premier album. Un bide. Claude François est ambitieux. Il prendra le virage disco, s'attellera même aux problèmes de société (le divorce, en 1975, avec *Le téléphone pleure*).

Travailleur infatigable, Claude François était redouté par ses collaborateurs pour ses sautes d'humeur. Il s'était essayé aux affaires, avait lancé un magazine de charme, *Absolu*, concurrent de *Lui*, et *Podium*, rival de *Salut les copains*. Une eau de toilette maison, Eau noire, et une agence de mannequins, Girl's models, achèveront de le mener à la faillite. Claude François avait pourtant beaucoup d'atouts dans son jeu. Avec Jacques Revaux et Gilles Thibaut, il avait composé en 1967 un tube planétaire, *Comme d'habitude*, dont Paul Anka, puis Frank Sinatra, ont établi la version anglaise, *My Way*. Depuis, cette chanson rapporte environ 5 millions de francs de droits d'auteur par an. Mais, à sa mort, Claude François était couvert de dettes.

Véronique Mortaigne

La décrue des sicav monétaires

LES SICAV MONÉTAIRES ne sont plus un havre fiscal. En moyenne, leur rémunération nette n'a été que de 2,19 % en 1997, contre 3,5 % pour le Livret A, il est vrai plafonné à 100 000 francs. Les épargnants ont mis du temps à le comprendre, et le stock reste considérable : 740 milliards de francs sont encore placés dans ce type de produits. Mais la décrue est amorcée. Les gérants tentent de les retenir avec les sicav de trésorerie, mais ce produit n'est intéressant que pour un placement court, ou des sicav de devises, relativement rémunératrices en 1997, mais qui sont réservées aux investisseurs avertis.

Lire notre rubrique Placements pages 16 à 18

Guerre des nerfs israélo-libanaise

TANTÔT *sous l'appellation « Liban d'abord »* et tantôt sous celle de *« retrait du Liban sans normalisation »* ou encore d'*« acceptation sous condition »* de la résolution 425 du Conseil de sécurité des Nations unies, Israël propose au pays du Cèdre, depuis le début de 1988, une seule et même chose : le *retrait de son armée d'une bande* de territoire de près de 900 km² qu'elle occupe dans la partie méridionale de ce pays, mais selon des modalités jugées inacceptables par Beyrouth. Misant sur l'amitié franco-libanaise, le gouvernement de Benyamin Nétanyahou cherche à impliquer Paris d'une manière ou d'une autre dans cette affaire, mais n'y a pas réussi jusqu'à présent.

Le ministre israélien de la défense, Itzhak Mordehaï, a discuté vendredi 6 mars à Paris avec le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine de ce projet que M. Nétanyahou avait publiquement relancé le 1er mars. Ce calendrier n'était pas le fruit du hasard : trois jours plus tôt, deux soldats et un officier avaient été tués au Liban sud, dans une attaque du Hezbollah chiite, noyau des actes de résistance à l'occupant israélien. Depuis le début de l'année, quatre militaires israéliens ont été tués au Liban, et trente-neuf au cours de l'année 1997. Le maintien par l'Etat juif de ce qu'il appelle *« la zone de sécurité »* au Liban sud lui coûte trop cher. L'opinion publique israélienne en a assez de cette situation.

En échange de son retrait, Israël demande des négociations directes avec le Liban pour des *« arrangements de sécurité »* qui garantiraient sa frontière nord, l'assurance de l'arrêt des opérations du Hezbollah et le déploiement de l'armée libanaise à la frontière, selon un calendrier établi d'un commun accord.

Pour le Liban, cette offre, qui ne lui a jamais été faite officiellement – mais dont il a pris connaissance par les déclarations de responsables israéliens, et qui s'apparente pour lui à un *« ballon d'essai »* –, est irrecevable pour plusieurs raisons. La première est d'ordre juridique : le gouvernement de Beyrouth est fort de la résolution 425 du Conseil de sécurité, adoptée en mars 1978, après une incursion israélienne au Liban sud.

Mouna Naïm

Lire la suite page 13

Un demi sous pression



PHILIPPE CARBONNEAU

FACE À L'IRLANDE, samedi 7 mars, l'équipe de France de rugby devait jouer son troisième match du Tournoi des cinq nations, dont elle est favorite après ses victoires sur l'Angleterre et l'Ecosse. Les destinées tactiques du XV tricolore ont été confiées au demi de mêlée briviste Philippe Carbonneau, âgé de vingt-six ans, dont le tempérament bouillant a longtemps handicapé la carrière.

Lire page 20

La pierre voyageuse

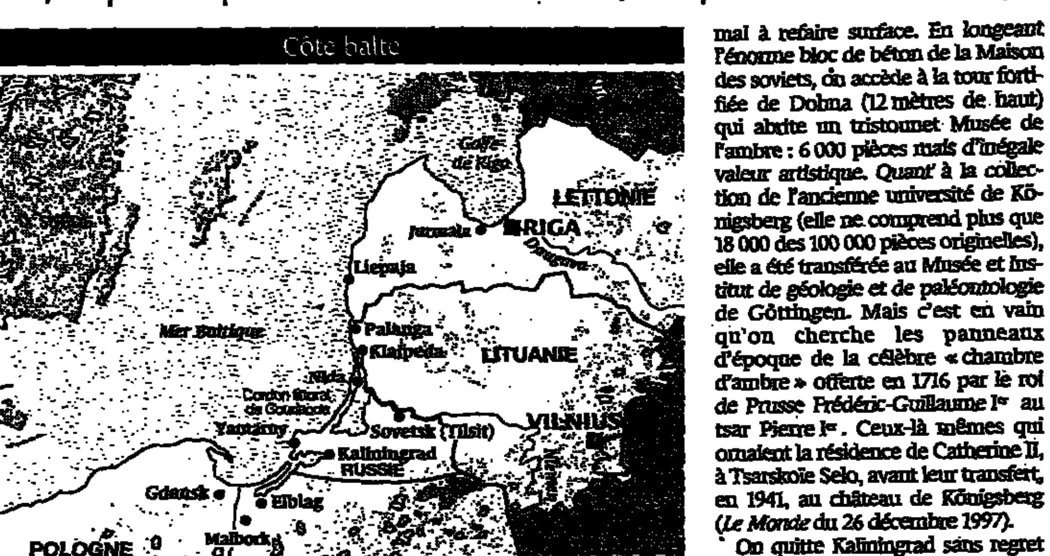
De Gdansk la polonaise à Riga la lettone, en passant par la Mazurie et la Lituanie, une promenade sous le signe de l'ambre

JURMALA
de notre envoyée spéciale

Une pierre qui remonte à la nuit des temps. A plus de cinquante millions d'années, celle, du moins, que l'on trouve à l'est de l'actuelle mer Baltique, en particulier dans la péninsule de Sambie. L'ambre, *c'est de lui qu'il s'agit*, résulte de la solidification, sur une période géologique très longue, de la résine des conifères locaux, à la suite d'une brusque augmentation *de l'humidité du sol* (immersion marine) et de violentes variations climatiques (glaciations et déglaciations). Dur comme le roc mais aussi léger que l'eau, il brûle facilement, *sans laisser de résidu* et en dégageant une odeur agréable. Poli, il luit aux rayons de lumière, c'est pourquoi on l'appelle la « pierre du soleil ». En durcissant, cette résine a emprisonné la lumière, voire, parfois, un insecte. Troublant et fascinant. En fait, l'ambre, à sa façon, raconte l'histoire de l'homme. Et invite au voyage.

Partir en quête de l'ambre de la mer Baltique, c'est se retrouver en Pologne, plus précisément en Poméranie orientale. A Gdansk, sa capitale, Stanislaw Krzysztow Jacobson (sa famille y réside depuis le XVIIe siècle) *décrit* l'étrange *transparence* de l'ambre balte et en détaille les quelque 400 nuances recensées. Ce gemmologue passionné explique la différence subtile existant entre le naturel (vendu au poids) et le véritable (chauffé à haute température et pressé) *ainsi que l'origine des inclusions* végétales ou animales. Dans Mariacka, charmante rue ombragée, on trouve de belles galeries-boutiques où l'on présente d'énormes blocs *d'ambre brut, des objets anciens* ou modernes sculptés, mais aussi des copies de lampes Tiffany, dont les abat-jour constellés de cabochons d'ambre diffusent une *douce lumière*.

A une cinquantaine de kilomètres au sud-est de la ville, sur la Nogat, un bras de la Vistule, se dresse le majestueux château de Malbork, le *Marienburg des chevaliers Teutoniques*, édifié entre 1270 et 1500. La partie la plus ancienne, dite château supérieur, a conservé sa forme initiale de monastère avec, au centre, *une cour carrée. Dans une autre aile*, tout aussi remarquablement restaurée après les outrages de la dernière guerre, un riche musée déploie sculptures gothiques, armes, peintures, *bijoux et, surtout, une importante* collection d'ambre de la Baltique. Mme Erzbieta Mierzwinska est le principal auteur du catalogue qui regroupe ces magnifiques pièces : un tiers d'entre elles montre, *dans ses différentes teintes*, l'ambre à l'état naturel, tandis qu'une centaine d'autres permettent de l'admirer tel qu'il a été travaillé au cours des siècles. Après avoir parcouru la partie occidentale de la Poméranie mazurienne, on atteint le canal d'Elblag, *itinéraire fluvial souriant, au milieu* des bois de hêtres et de pins. En remontant vers la Baltique, on entre dans la ville d'Elblag par la porte gothique, dite du Marché. Puis on gagne le musée situé dans des fortifications également édifiées par les chevaliers Teutoniques et où sont exposées les collections archéologiques et historiques de la région et du district de Zulawy, secteur où ont été mis au jour des objets d'ambre datant de l'âge du Bronze.



Quittant la *riante Pologne et une* fois franchie, laborieusement, à Mamonovo, la frontière, on pénètre dans l'enclave russe de la province de Kaliningrad. Battue par les vents *de la Baltique, la région de Königsberg*, ancienne capitale de la Prusse-Orientale, offre un paysage de désolation où l'imaginaire, nourri par les magnifiques descriptions de Michel Tournier dans *Le Roi des Aulnes*, a du mal à refaire surface. En longeant l'énorme bloc de béton de la Maison des soviets, on accède à la tour fortifiée de Dohna (12 mètres de haut) qui abrite un tristounet Musée de l'ambre : 6 000 pièces mais d'inégale valeur artistique. *Quant* à la collection de l'ancienne université de Königsberg (elle ne comprend plus que 18 000 des 100 000 pièces originelles), elle a été transférée au Musée et Institut *de géologie et de paléontologie* de Göttingen. Mais c'est en vain qu'on cherche les panneaux d'époque de la célèbre « chambre d'ambre » offerte en 1716 par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume Ier au tsar Pierre Ier. Ceux-là mêmes qui ornaient la résidence de Catherine II, à Tsarskoïe Selo, avant leur transfert, en 1941, au château de Königsberg (*Le Monde* du 26 décembre 1997).

On quitte Kaliningrad sans regret pour atteindre, à l'ouest, sur la Baltique, près de Svetlogorsk (ex-Rauschen), le site si particulier de Yantarny (*Palmnicken* en allemand). Cette petite bourgade de 8 000 habitants ne vit que par et pour cette résine (*Yantar* signifie ambre, en russe). Ici se trouve en effet la plus grande mine à ciel ouvert au monde. Erigé *au lendemain* de la *guerre*, cet ancien combinat extrait la « glaise bleue » de strates géologiques situées à vingt mètres de profondeur. De puissantes pompes à eau débarrassent de sa *gangue* la *précieuse* matière avant de la propulser dans d'énormes tuyaux rouillés qui l'acheminent, à quelques kilomètres de là, dans des ateliers où elle sera triée et calibrée. *Les plus grosses et les plus* belles pièces seront exportées afin d'être transformées en objets d'art. Le reste de la production servira à la fabrication industrielle de vernis et d'isolants électriques.

A l'origine, on obligeait les *différentes républiques de l'Union soviétique* à absorber la totalité de la production du combinat. Aujourd'hui privatisé, celui-ci a vu sa production baisser de même que les salaires des employés. *La recherche de débouchés* est difficile et on murmure qu'en dépit des contrôles sévères mis en place près de la moitié du million de tonnes d'ambre traité par an disparaît. Au moment des équinoxes, *la mer, déchaînée*, fait le bonheur des pêcheurs qui, malgré le risque des fortes amendes encourues et pour arrondir leurs fins de mois, recueillent l'ambre sur la côte afin de le vendre *sur le marché parallèle*.

On peut entrer en Lituanie par le poste frontière de Sovetsk (ex-Tilsit), à l'est du delta du Niemen (Nemunas). *Mais il est beaucoup plus plaisant d'emprunter l'unique route centrale* qui file sur le cordon littoral de Courlande. Un corridor de 98 kilomètres (sur quatre dans sa partie la plus large) dont la section lituanienne occupe environ 60 kilomètres. Cette *longue ligne droite*, bordée de forêts, surplombe, de part et d'autre, de magnifiques plages de sable blanc très fin. La partie orientale descend doucement vers la lagune et *la station* balnéaire de Nida. A la *mode au début du siècle*, cette *dernière* a su préserver son cadre, et les promenades, le long du plan d'eau, sont fort agréables. Ici aussi l'ambre est présent. Dans la galerie-musée, derrière l'église, est exposé le trésor *de Juodkrante, un ensemble* de pièces (du néolithique au Moyen Age) provenant des fouilles effectuées dans la région.

Cap au nord, vers Klaipeda, troisième ville *de Lituanie* (206 000 habitants) et ses enjeux économiques. A l'embouchure de la Dane, son port est une large fenêtre ouverte sur la Baltique et, à l'ouest, sur la Scandinavie. *Si Vilnius, la capitale*, à 310 kilomètres au sud-est, est, culturellement, la principale destination touristique du pays, Klaipeda, en revanche, est la plus prisée des hommes d'affaires et... des amateurs de soleil. Cette charmante ville, érigée aux XVIIe et XVIIIe siècles, a été détruite par un incendie en 1854 et surtout au cours de la dernière guerre. Elle a été reconstruite dès les années 50. *On retrouve, sur les quais* de la Dane, les vestiges du passé napoléonien de l'ancienne Memel : d'élégants hôtels particuliers Empire y côtoient des édifices Art déco, témoignages de la richesse *architecturale* d'une ville au passé complexe.

Quarante kilomètres plus au nord, Palanga, une station thermale (depuis le XIXe siècle) appréciée pour un ensoleillement nettement plus généreux *que celui des autres cités lituaniennes*. De larges allées bordées de pins, où alternent maisons et hôtels, conduisent à une longue plage de sable blanc. Mais, son joyau, c'est *sans aucun doute son magnifique* Musée de l'ambre. Situé dans une vaste demeure construite en 1897 par les comtes Tyszkiewicz, il est entouré d'un parc de 200 hectares (dessiné par l'architecte français Edouard *André) qui se prolonge jusqu'*à la jetée. Ses 750 mètres carrés de salons sont divisés en quinze salles regroupant 4 500 objets d'ambre choisis parmi les 25 000 provenant de plus petites collections et de divers musées lituaniens. En vedette, des pièces provenant de fouilles romaines.

Quittant la Lituanie, on se dirige vers la partie la plus occidentale de *la Lettonie*. A 70 kilomètres, *Liepaja*, ancienne base navale soviétique. Sa vieille ville est vaste et ordonnée, avec de jolies maisons de bois à un étage peintes en tons pastel. Via le site archéologique de Grubina, *témoin d'une présence scandinave*, on rejoint Jurmala, capitale de la Riviera lettone et station balnéaire la plus réputée des pays Baltes. Etirée sur une longue et étroite bande de terre, la plage, à vingt minutes en train de *Riga, capitale de la Lettonie. Des forêts* de sombres pins élancés s'étendent derrière des dunes de sable blanc, typiques des pays Baltes. Les rues de l'élégante station sont bordées de maisons *édouardiennes* en bois avec de *grandes* vérandas censées les protéger du vent. Ici aussi la mer est fort agitée. Une fureur propice à la récolte de l'ambre, le long de plages sans fin.

Elisabeth Pineau

CARNET DE ROUTE

■ *REPORTAGE.* Ce voyage d'exploration à la découverte de l'ambre a été réalisé avec le concours de la Baltic Sea Tourism Commission (BTC), organisme *de promotion du tourisme dans les* neuf pays entourant la mer Baltique et dont le siège est à Norrköping (Suède). *A souligner* également l'intérêt actif et le patronage du Conseil de l'Europe pour cet itinéraire, invitation à la découverte d'une région méconnue. *Renseignements* : BTC, e-mail : info@btc.se. Conseil de l'Europe, itinéraires culturels, 67075 Strasbourg Cedex.

■ ACCÈS. *Paris-Gdansk*, via Varsovie, avec la LOT (tél. : 01-47-42-05-60), vols quotidiens à partir de 2 643 F A/R. *Paris-Vilnius*, via Copenhague, avec SAS (0-801-25-25-25), vols quotidiens, à partir de 2 350 F A/R sous certaines conditions. Ou Air France (tél. : 0-802-802-802), *trois fois/semaine, à partir de* 3 236 F A/R. Paris-Klaipeda, via Vilnius, avec Lituanian Airlines (tél. : 01-53-76-08-75), *3 vols hebdomadaires à partir* de 2 542 F A/R. Paris-Riga avec Riga Airlines (tél. : 01-47-42-26-97), 2 vols directs *par semaine*, à partir de 2 650 F A/R ou via Copenhague avec SAS, vol quotidien à partir de 2 350 F A/R. Ferries au départ de Kiel, Hambourg, du *Danemark et de la Suède.*

■ VISAS. Kaliningrad : passer par un voyagiste simplifie la tâche. *Pays baltes : le visa pour l'un des pays baltes permet aux Français de se rendre indif*féremment dans les deux autres. Consulats de Lituanie (tél. : 01-45-23-19-23), de Lettonie (tél. : 01-53-64-58-15).

■ VOYAGISTES. Les Voyages Excellence (tél. : 01-46-34-54-54) *organisent* des voyages culturels sur mesure, ce qui présente des avantages dans ces *pays où l'infrastructure hôtelière évo*lue constamment. Clio (tél. : 01-53-68-82-82) propose des voyages intéressants mais rapides en Pologne et dans les pays baltes.

■ LIRE. *Le Grand Guide de Pologne* et *Le Grand Guide des pays baltes* (Gallimard), *incluant Kaliningrad, ce qui* permet de conserver l'unité géographique de la Courlande. Matthias Lüfkens, auteur de la partie lituanienne, est, depuis 1992, l'initiateur de petits guides excellents, à 1 dollar, à se procurer sur place : *Vilnius in Your Pocket* et *Riga in Your Pocket* (5e *mises à jour* annuelles), *Klaipeda, Palanga, Nida in Your Pocket* et *Kaliningrad in Your Pocket* (annuels). *Egalement Castles around the Baltic Sea* (Association des châteaux et musées de la Baltique, Malbork 1994) ; *Les Etats baltes*, d'Yves Plasseraud (Montchrestien, Clefs/Politique) ; *Trésors des princes d'Europe*, de Géza von Habsburg (Imprimerie nationale Editions) *où l'on peut voir* de superbes objets d'ambre sculpté de la Baltique du XVIIe, dont l'importance est comparable à celle de la coupe d'ambre de la collection de Louis XIV exposée dans la galerie d'Apollon, au Louvre.

■ S'INFORMER. *Office national* polonais de tourisme (tél. : 01-53-43-88-10). Institut de Pologne (tél. : 01-53-93-90-13). *Librairie polonaise* (tél. : 01-43-26-04-42).



La France veut adopter envers l'Irak une « pédagogie répétitive »

Le chef du groupe spécial de l'ONU qui sera chargé de l'inspection des sites « présidentiels » se rend lundi à Bagdad. L'accord du 23 février n'a toujours pas été appliqué

LE DIPLOMATE sri-lankais Jayantha Dhanapala, chef du groupe spécial de l'ONU qui sera chargé de l'inspection des sites dits *« présidentiels »* en Irak, doit partir, lundi 9 mars, pour Bagdad, où l'accord signé le 23 février entre le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et l'Irak attend toujours d'être appliqué. Avant sa mise en oeuvre, M. Annan doit mettre sur pied le dispositif d'inspection desdits sites et les modalités de ces inspections.

Les équipes d'experts en désarmement de l'ONU continuent leur travail. L'une des « bêtes noires » des autorités irakiennes, l'inspecteur américain Scott Ritter, n'a rencontré aucune difficulté lors de missions menées vendredi, mais il ne s'agit pas encore de l'inspection des sites litigieux, qui a failli entraîner une intervention militaire américano-britannique contre l'Irak.

Les autorités irakiennes ont informé le secrétaire général du ministère français des affaires étrangères, Bertrand Dufourcq, qu'elles respecteraient leur part des engagements pris en vertu de l'accord – c'est-à-dire le libre accès des experts en désarmement de l'ONU à tous les sites, sans limitation, ni restriction –, à condition que l'ONU respecte ses propres engagements. S'agit-il d'une simple *rhétorique, qui permet à Bagdad* de sauver la face, ou de l'anticipation d'une *dérobade toujours* possible ?

ÉCHANGE D'ENGAGEMENTS

A Paris, où M. Dufourcq est rentré, jeudi, après avoir remis au président irakien Saddam Hussein un message de Jacques Chirac, on se dit *« convaincu »* que M. Hussein ne faillira pas aux promesses consignées dans l'accord du 23 février, parce qu'il s'agit à ses yeux, de décisions souverainement consenties, contrairement aux injonctions qui lui sont signifiées par le Conseil de sécurité en vertu des résolutions pertinentes.

Cette notion d'échange d'engagements avec M. Annan est très importante pour le chef de l'Etat irakien, parce qu'elle crée un équilibre des devoirs entre les deux parties, explique un diplomate. L'Irak, ajoute-t-il, *« semble »* avoir compris que la diplomatie a ses limites, que l'application de l'accord amorce une *« nouvelle phase »* et que *« la lumière au bout du tunnel »* ne relève plus de l'utopie.

Le président et le gouvernement français sont en tout cas persuadés *de la nécessité de continuer à « parler »* avec Bagdad, d'adopter avec l'Irak une *sorte de « pédagogie répétitive »*, qui permettra de *« surmonter l'autisme irakien »*. Les pays arabes, dont les ambassadeurs en France ont été informés des résultats de la mission de M. Dufourcq, approuvent cette démarche. Le chef de l'Etat irakien veut, lui aussi, maintenir le dialogue. Il envisage de dépêcher à Paris le vice-premier ministre Tarek Aziz, à une date qui reste à déterminer.

L'affaire irakienne devait être, entre autres sujets au menu du dîner de travail que M. Védrine devait avoir, dimanche soir à Paris, avec la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright. Les Etats-Unis, qui ont approuvé les démarches françaises auprès de l'Irak, demeurent extrêmement sceptiques quant à la volonté de Bagdad de respecter ses engagements.

Mouna Naïm

Les forces serbes poursuivent leur opération dans le Kosovo

Belgrade est accusé de « nettoyage ethnique »

Selon des sources albanaises, les opérations de la police serbe dans le Kosovo ont fait plus de soixante-quinze morts depuis une semaine. Belgrade affirme que *« le noyau des bandes terroristes albanaises a été anéanti »*. La communauté internationale multiplie les mises en garde à l'adresse du président Milosevic.

LES FORCES SERBES ont poursuivi, vendredi 6 mars, au Kosovo leur opération visant des *« terroristes »* albanais, qui a fait au moins soixante-quinze morts en une semaine selon des sources albanaises. Le ministère serbe de l'intérieur a annoncé à Belgrade que *« plus de vingt terroristes »* albanais, dont leur chef, Adem Jasbari, *avaient été « liquidés »*, jeudi et vendredi, et que *« le noyau des bandes terroristes et séparatistes albanaises a été anéanti »*. Adem Jashari avait été condamné par contumace, le 11 juillet 1997, par un tribunal serbe de Pristina (chef-lieu de la province) à vingt ans de réclusion pour appartenance à l'Armée de libération du Kosovo (UCK), organisation clandestine militant pour la sécession de la province.

Vendredi, les bombardements s'étaient poursuivis contre des villages de la région de Drenica (centre du Kosovo), où au moins cinquante Albanais ont été tués, jeudi, à Prekaz, selon des sources locales citées par le Centre d'information du Kosovo, à Pristina. Dans plusieurs villages attaqués, le Centre a signalé des maisons en flammes ou détruites à coups de canon. Une première série d'attaques, six jours plus tôt, avait fait seize morts côté albanais, selon Belgrade, et vingt-cinq morts, selon les responsables albanais.

Ibrahim Rugova, *« président de la République du Kosovo »*, non reconnue par la communauté internationale, et chef de la Ligue démocratique du Kosovo, a accusé les Serbes de *« nettoyage ethnique »* et demandé que *« le Kosovo soit mis de toute urgence sous protection internationale »*. Il a estimé que les Serbes appliquent dans la région de Drenica *« un scénario déjà vu en Bosnie »*. *« Les forces serbes tirent d'abord de loin et incendient les maisons, puis se rendent dans les villages où elles s'attaquent à la population »*, a-t-il affirmé, en soulignant que les Serbes cherchent *« à procéder à un nettoyage ethnique et à contraindre les Albanais à accepter les lois serbes et à abandonner leurs idéaux politiques »*.

Alors que les capitales occidentales accentuent leurs pressions sur le président Slobodan Milosevic, le ministère russe des affaires étrangères a mis en garde contre toute *« ingérence directe »* en Yougoslavie sur la question du Kosovo. *« Nous estimons inadmissibles les déclarations de certains représentants de pays occidentaux sur la possibilité d'une ingérence directe de l'extérieur, et leur insistance en faveur de toutes sortes de sanctions contre la République fédérale de Yougoslavie »*, a fait savoir Moscou.

RÉUNION DU GROUPE DE CONTACT

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, est arrivée, vendredi, à Rome pour une visite de deux jours qui sera notamment consacrée à l'examen de la situation au Kosovo. Le ministre britannique des affaires étrangères, Robin Cook, a pour sa part confirmé que la réunion des six pays du Groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France, Italie, Allemagne) se tiendrait bien, lundi, à Londres, soulignant qu'il attendait de cette réunion une *« action déterminée »* sur le Kosovo pour contraindre Belgrade à *« mettre immédiatement fin à la répression »*. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, s'est déclaré, quant à lui, *« très préoccupé »* par la situation, dont le président Slobodan Milosevic *« porte la responsabilité fondamentale »*.

A Paris, l'Elysée a fait savoir que Jacques Chirac et son homologue macédonien, Kiro Gligorov – qui se trouve en visite privée dans la capitale française –, partagent une *« très grave préoccupation »* à propos de la situation. A Skopje, environ vingt mille Albanais de Macédoine ont manifesté, vendredi, pour marquer leur solidarité avec les Albanais du Kosovo, demander à la communauté internationale d'*« intervenir d'urgence »* et réclamer *« une présence de l'OTAN »*.

A Belgrade, le chef de la diplomatie grecque, Théodore Pangalos, qui s'est entretenu avec M. Milosevic, a assuré que son pays, allié traditionnel des Serbes, n'avait *« offert aucune médiation »*. Néanmoins, a-t-il dit, Athènes est *« prêt à aider (...) à établir des contacts ou à engager quelque initiative que ce soit »*, car *« nous n'avons vraiment pas besoin de nouvelles aventures »* dans les Balkans.

A Ankara, le ministre turc de la défense, Ismet Sezgin, a annoncé que la Turquie participerait à une éventuelle force de l'OTAN qui serait chargée de restaurer la paix au Kosovo. *« Nous ne voulons pas d'une deuxième Bosnie dans la région »*, a-t-il déclaré à la presse. L'Albanie, de son côté, a réclamé *« d'urgence »*, vendredi, une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU pour discuter d'une éventuelle action internationale afin d'*« éviter une nouvelle tragédie »* au Kosovo. – *(AFP.)*

La crise politique n'interdit pas les grandes manœuvres commerciales

BAGDAD
de notre envoyé spécial

Pendant la crise, les affaires continuent. La dernière tension en date entre l'Irak et les Nations unies n'a pas interrompu les grandes manoeuvres commerciales en cours. Le marché est énorme et attirant. Un pays tout entier est à remettre sur pied, et il concentre les deuxièmes réserves mondiales estimées de pétrole. Deux stratégies sont simultanément engagées en Irak. La première concerne les accords qui peuvent être conclus dans le cadre de la résolution 986 dite « Pétrole contre nourriture ». Celle-ci autorise l'Irak à vendre des quantités limitées de sa principale matière première pour acheter, pour l'essentiel, des denrées alimentaires, des médicaments et des biens d'équipement. La seconde prépare, elle, la levée à terme des sanctions internationales et le retour de l'Irak sur le marché mondial.

Selon les tout derniers chiffres dont peut disposer le ministère de l'économie et des finances à Paris, la France apparaît comme le principal bénéficiaire des deux premières phases de la résolution 986 engagées depuis plus d'un an. Alors que la part de marché française dans le commerce mondial est de l'ordre de 6 %, en Irak elle atteint 17,37 %. La France devance l'Australie (11,43 % de part de marché) et la Jordanie (8,65 %), qui est talonnée par les Etats-Unis (7,96 %). Mis à part le voisin jordanien, lié à l'Irak par un protocole bilatéral (qui lui permet d'importer à bas prix du pétrole irakien pour couvrir la totalité de sa consommation), la résolution « Pétrole contre nourriture » profite surtout aux grandes puissances productrices de céréales.

« La France a cru, plus tôt que les autres, que cette résolution pouvait avoir un avenir, d'où ses bons résultats actuels », explique un observateur. Un poste d'expansion économique a, en effet, été installé à Bagdad dès octobre 1996. Bien sûr, l'attitude adoptée par Paris au cours des derniers accrochages entre Bagdad et les Nations unies a également aidé les dossiers français, suscitant souvent, en retour, les foudres de la presse anglo-saxonne, prompte à dénoncer le *« mercantilisme »* français. La variable politique explique d'ailleurs l'arrivée en force de la Chine et de la Russie au cours de ces derniers mois. Leurs parts de marché cumulées (10,52 %) dépassent à présent celle des Etats-Unis.

Un observateur attentif du pays relativise cependant cette « prime ». *« Les Irakiens se prononcent au moins autant sur un pavillon que sur un critère de qualité,* assure-t-il. *Les Russes ont eu beaucoup de difficultés à obtenir des contrats compte tenu de la médiocrité de leurs produits. On sait qu'ils achètent à l'extérieur pour revendre en Irak, afin d'être présents. » « L'Irak n'est pas un pays en voie de développement,* poursuit-il, *il a été riche et j'ai souvent été surpris par le degré d'exigence des standards du pays. »*

L'augmentation des volumes de pétrole autorisés à la vente par les Nations unies (4 milliards de dollars – près de 24 milliards de francs – par semestre au lieu de la moitié) va diversifier la nature des contrats négociés dans le cadre de la résolution 986. Des sommes nettement plus importantes que précédemment sont, en effet, prévues pour la remise en état des réseaux électrique et de la distribution de l'eau. En dépit de l'urgence de la situation, très dégradée, ces achats en équipements lourds ne se concrétiseront pas avant de longs mois. Le marché laisse pourtant songeur, puisque la somme de 16 à 18 milliards de dollars est avancée pour la réhabilitation intégrale de ces deux services essentiels pour la population.

> « Les sociétés américaines viennent voir ce qui se passe ici, assure un observateur. Bien sûr, elles ne viennent pas en leur nom propre, elles passent par leurs filiales à l'étranger »

« L'Irak attire davantage aujourd'hui. Dans ces conditions, les positions françaises vont certainement s'effriter, l'enjeu est à présent de les consolider », ajoute un expert. Les contrats en cours ne sont pourtant qu'un avant-goût de ce qui suivra après la levée de l'embargo, laquelle sera décrétée dès lors que la Commission spéciale des Nations unies (Unscom), chargée du désarmement irakien, aura donné son feu vert. Naturellement, ce sont les gisements pétroliers qui suscitent le plus de convoitises. Lors d'une conférence de presse fin février, le ministre irakien du pétrole, Amr Mohamad Rachid, a indiqué que les alliés de l'Irak dans les moments difficiles ne seraient pas oubliés lors du partage des réserves... La Chine, la France et la Russie ont été nommément citées.

Cette promesse est pourtant loin de convaincre les spécialistes du secteur. *« La Russie et la Chine ont déjà obtenu de bons contrats. Il en reste encore au moins deux autres très importants à conclure. Il serait bien étonnant que tout soit refusé aux sociétés américaines »*, estime-t-on. Si le blé américain est consommé quotidiennement en Irak et si tous les jours les automobiles roulent aux Etats-Unis avec du pétrole irakien acheté par les Russes qui le revendent aussitôt, c'est que la politique n'interdit pas les affaires.

« Les sociétés américaines viennent voir ce qui se passe ici, assure un observateur. *Bien sûr elles ne viennent pas en leur nom propre, elles passent par leurs filiales à l'étranger, mais elles sont là, c'est bien l'essentiel. »* En matière de pétrole, les groupes américains restent marqués par le précédent vietnamien. Les compagnies avaient, en effet, quitté le pays à la suite de la débâcle militaire de 1975, après avoir pourtant découvert des gisements offshore très intéressants. Elles n'ont jamais pu revenir sur ce marché. Déjà des voix s'élèveraient aux Etats-Unis pour souhaiter que l'histoire ne se répète pas.

Le pétrole se mariant décidément très bien avec les affaires étrangères, certains experts n'hésitent pas à voir dans la modestie des demandes irakiennes à propos de la résolution 986 (4 milliards alors que l'ONU en proposait 5,2 milliards) la volonté de ne pas déstabiliser un marché déjà très perturbé. *« Les Irakiens ont peut-être des problèmes d'exportation compte tenu de l'état de l'oléoduc vers la Turquie et du terminal qui débouche sur le Golfe, mais ils n'ont pas de problèmes de production. Tout ceci peut être une bonne manière faite aux Saoudiens »*, premiers producteurs régionaux.

Ce souci serait ainsi le prix à payer pour une réintégration politique, comme une réponse à l'opposition de l'Arabie saoudite à d'éventuelles frappes américaines. La dernière note envoyée au ministère français de l'économie et des finances enregistre d'ailleurs la percée de nombreux pays arabes dans le cadre de « Pétrole contre nourriture ». L'Egypte, la Syrie, la Tunisie et les Emirats arabes unis sont maintenant bien présents sur le marché irakien. Pendant les affaires, la diplomatie, elle aussi, continue.

Gilles Paris

EUROPE CENTRALE Le gouvernement chrétien-démocrate de Victor Ciorbea ne parvient pas à sortir la Roumanie de ses difficultés économiques. Le chômage frappe environ 10 % de la population active, et l'inflation sera vraisemblablement de 45 % en 1998. ● LES RÉFORMES réclamées par le Fonds monétaire international en échange d'un prêt de 430 millions de dollars, convenu en 1997, tardent à être appliquées. Pour limiter le déficit budgétaire, le premier ministre a annoncé une augmentation de 50 % du prix de l'essence, ce qui a provoqué la colère des syndicats et de l'opposition. ● LA CRISE SOCIALE se manifeste notamment dans l'état de vétusté du système de santé publique et des hôpitaux. Selon un rapport du Conseil de l'Europe, vingt-cinq patients sont morts de malnutrition, en 1995, dans un établissement psychiatrique du sud du pays.

Les difficultés économiques mettent en danger le gouvernement roumain

L'opposition dénonce l'incapacité du premier ministre chrétien-démocrate à mettre en œuvre les réformes indispensables. L'augmentation de 50 % du prix de l'essence entraînera inévitablement une flambée des prix des autres produits

BUCAREST
de notre correspondant

A défaut d'infliger à la population la vaste « *réforme au pain sec* » promise pour redresser une situation économique désastreuse, le gouvernement du chrétien-démocrate Victor Ciorbea, critiqué par le Fonds monétaire international (FMI) pour son incapacité à présenter le budget pour 1998, vient quand même de réserver une mauvaise surprise aux Roumains en augmentant, début mars, de 50 % le prix de l'essence.

Accompagnée d'aucune compensation salariale, cette mesure – qui a fait passer le prix du litre d'essence à environ 3 francs et entraînera inévitablement une flambée des prix d'autres produits – va être difficile à avaler pour la majorité de la population qui parvenait, péniblement déjà, à joindre les deux bouts avec des revenus mensuels de l'ordre de 600 francs. En 1997, le pouvoir d'achat des Roumains a baissé de 30 %, alors que le nombre de chômeurs approche aujourd'hui le million, soit près de 10 % de la population active. « *Crever de faim et porter des haillons, voici la logique du gouvernement Ciorbea !* », a martelé Matei Bratianu, l'un des dirigeants du Bloc national syndical, qui avec la confédération syndicale Cartel Alpha, menace à présent de faire sortir dans la rue leurs 2 millions d'adhérents.

Las d'interminables discussions sans résultats, le négociateur du FMI, l'« *intraitable* » Poul Thomsen, accusé par la presse locale de « *méconnaître la réalité sociale roumaine* », a quitté Bucarest, vendredi 27 février, emportant avec lui l'espoir du gouvernement de se voir octroyer dans l'immédiat une tranche d'un montant de 83 millions de dollars d'un prêt de 430 millions convenu en 1997. Ce qui fait dire à certains que les jours du gouvernement Ciorbea sont comptés.



Le prêt du FMI est donc reporté à une date incertaine, mais cela ne semble pas trop inquiéter les investisseurs étrangers. Ainsi, le puissant groupe français Lafarge, depuis plusieurs mois actionnaire majoritaire de Roumcim – la plus grande cimenterie roumaine – a choisi de ne pas attendre un feu vert du FMI. Présent à Bucarest au mois de février, en pleine crise politique, Jérôme Monod, le président du conseil de surveillance du groupe Suez-Lyonnaise des Eaux, déclarait au *Monde* ne pas être surpris par l'« *agitation inhérente dans toute démocratie nouvelle* » qui règne actuellement en Roumanie. Il avait alors indiqué que son groupe était « *prêt à investir plusieurs centaines de millions de dollars* » pour prendre en main la gestion de l'eau dans plusieurs villes du pays.

Aujourd'hui déçu, le FMI félicitait pourtant en 1997 ce premier gouvernement « *réformateur* », au pouvoir depuis novembre 1996, d'avoir réussi l'opération de stabilisation macroéconomique. La restructuration, sans le moindre heurt, du très déficitaire secteur minier, qui a entraîné le départ volontaire de 70 000 des 210 000 mineurs moyennant des indemnisations, était également considérée comme un des succès de la politique de l'actuel premier ministre. En juin 1997, le cabinet Ciorbea était parvenu, de surcroît, à ralentir la hausse des prix aux alentours de 30 % en refusant d'augmenter les salaires. Mais cette embellie ne fut que de courte durée. A la même époque, pour sauver deux banques d'Etat – la Bancorex (la plus grande du pays) et la Banque agricole – le gouvernement a été obligé de débourser plus de 1 milliard de dollars, ce qui explique en partie les difficultés budgétaires actuelles.

Les sociaux-démocrates de Petre Roman ont quitté, fin janvier, la coalition gouvernementale, accusée d'être « *incapable de promouvoir une réforme dure mais indispensable* », et ne cessent de réclamer la démission du premier ministre en échange de leur soutien au Parlement. Mais le cabinet Ciorbea semble avoir voulu, par les dernières mesures d'austérité, montrer à ses détracteurs, et au FMI, qu'il avait le courage de prendre des décisions impopulaires.

En relevant d'une façon spectaculaire le prix de l'essence, le gouvernement compte limiter le déficit budgétaire à 3,6 % du PIB, niveau réclamé par le Fonds monétaire international. Pour arrondir ses finances, le gouvernement avait déjà majoré, en février, la TVA, en la portant de 18 % à 22 %. Soucieux de respecter les conditions exigées par le FMI, M. Ciorbea a cependant refusé de s'engager à ramener le taux annuel d'inflation à 37 %. Il sera vraisemblablement de 45 % en 1998.

Les investisseurs étrangers restent sereins malgré le report du prêt du FMI

Le gouvernement s'était engagé à privatiser cette année au moins 1 600 entreprises, ce qui devrait rapporter 1,3 milliard de dollars à l'Etat. Mais si les négociations avec le FMI sont dans l'impasse, c'est notamment parce que l'organisme financier international ne pense pas que ces revenus seront aussi importants. A ses yeux, « *les entreprises les plus attrayantes ont déjà été privatisées en 1997 pour un montant de 1 milliard de dollars* ». Le gouvernement, qui doit se débarrasser d'une vingtaine de conglomérats industriels, dont la dette envers l'Etat est de l'ordre de 1 milliard de dollars, a été contraint de revoir finalement toutes ses estimations à la baisse. Exemple : un de ces colosses de l'industrie lourde (évalué à plus de 80 millions de dollars mais couvert de dettes) vient d'être vendu à un groupe norvégien pour seulement... 500 000 dollars.

Andrei Neacsu

On meurt de faim à l'hôpital psychiatrique de Poiana Mare

BUCAREST
de notre correspondant

Vingt-cinq personnes sont mortes de malnutrition dans un hôpital psychiatrique de Poiana Mare (Sud) en 1995, selon un rapport du Comité pour la prévention contre la torture du Conseil de l'Europe (CPT) rendu public, jeudi 19 février à Strasbourg, et qui qualifie d'« inhumaines et dégradantes » les conditions d'internement et de détention dans cette institution et dans plusieurs commissariats de police et pénitenciers de Roumanie. Le retard pris dans la publication de ce rapport, qui incrimine l'administration de l'ancien président, Ion Iliescu, s'explique par le fait que le texte devait recevoir l'aval des autorités roumaines avant sa diffusion. Par son accord, l'actuel pouvoir, installé en novembre 1996, entend assumer « *ce pénible héritage* ».

La délégation du CPT a constaté que « *sur les soixante et un patients morts enregistrés à Poiana Mare entre le 21 février et le 28 septembre 1995, le certificat de décès comportait, dans vingt-cinq cas, la mention « malnutrition protéo-calorique sévère » ». « Nous les avons bien nourris. S'ils sont morts, c'est simplement parce qu'ils ont refusé de manger* », a déclaré à la radio roumaine, peu après la publication du rapport, un responsable de l'établissement.

Le rapport est accablant. Il dénonce l'alimentation insuffisante des malades – soupe de pommes de terre et de chou, sans viande, distribuée deux fois par jour, à raison de vingt litres pour cent personnes – et décrit plusieurs cas de patients qui se plaignaient d'avoir faim et dont le poids « *était nettement inférieur à la moyenne* ».

DE VIEILLES HABITUDES

Même si la situation n'est pas aussi dramatique qu'à Poiana Mare, l'ensemble du système sanitaire roumain souffre d'un manque chronique de crédits, de personnel, de médicaments et parfois même d'instruments élémentaires (*Le Monde* du 14 février). Sans abandonner leur travail, les infirmiers et les médecins roumains ont lancé un mouvement de protestation ces dernières semaines, afin d'obtenir une augmentation de leurs salaires, les plus bas en Roumanie.

Connu comme un lieu d'emprisonnement des opposants politiques de Nicolae Ceausescu, « *inadaptables au régime socialiste* », l'hôpital psychiatrique de Poiana Mare est aujourd'hui encore dans un état de délabrement avancé. Un endroit sans chauffage, privé d'eau courante, insalubre. Le personnel semble avoir conservé les anciennes habitudes. Pendant leur séjour en Roumanie, les délégués ont ainsi « entendu » des allégations de mauvais traitements physiques, en particulier des patients fugueurs qui, à leur retour à l'hôpital, auraient été « *frappés à coups de bâton, giflés ou encore privés de repas à titre de punition* », avant d'être enfermés dans des chambres dites « *d'isolement* ».

Les délégués – juristes, psychologues, médecins et experts en questions pénitentiaires – ont constaté que le mauvais traitement est une constante dans le milieu carcéral. Selon le CPT, « *gifles, coups de poing et coups de pied* », sont régulièrement infligés aux détenus. Les « *coups sur la plante des pieds* », administrés lorsque le prisonnier est « *agenouillé ou suspendu à une barre* », font partie des méthodes de correction appliquées pour « *ne pas laisser de traces sur les victimes* », selon des témoins.

Le surpeuplement des prisons et leur état lamentable ont également été évoqués dans un récent rapport de la filiale roumaine du Comité Helsinki pour la défense des droits de l'homme. Les détenus – quelque 45 000 pour 36 000 places – dorment souvent à deux dans un seul lit et sont entassés jusqu'à une centaine dans des pièces de 50 m². Une quinzaine de détenus partagent souvent un seul WC et la durée de la douche hebdomadaire à l'eau chaude est limitée à vingt minutes par cellule, souligne le Comité Helsinki.

Les autorités roumaines, elles, invoquent les difficultés financières – unanimement reconnues – qui les empêchent de mettre en application un programme de modernisation de l'infrastructure pénitentiaire.

A. N.

L'Ukraine cède aux pressions américaines dans le domaine du nucléaire

MOSCOU
de notre correspondante

Une semaine à peine après avoir signé un traité, contesté, de « *coopération économique sur dix ans* » avec la Russie, l'Ukraine a fait volte-face : elle a conclu avec les Etats-Unis, vendredi 6 mars, un accord pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique après que Washington eut reçu des assurances formelles que Kiev allait cesser sa coopération nucléaire avec l'Iran. La signature de cet accord devrait briser le contrôle qu'exerçait Moscou sur son voisin dans ce domaine stratégique.



Le traité, prévu sur trente ans, ouvre en effet légalement le marché ukrainien du nucléaire aux entreprises américaines, mettant fin à une bataille feutrée de près d'un an. Son enjeu immédiat était le projet de livraison à l'Iran, par le canal de la Russie, de turbines nucléaires construites en Ukraine. Les dirigeants ukrainiens ont annoncé y avoir renoncé, lors d'une visite vendredi à Kiev de la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright. Un de ses assistants a précisé que l'Ukraine a donné « *des assurances écrites confidentielles* » en ce sens. Reconnaissant que cela fut, pour Kiev, une décision « *difficile à prendre* », Madeleine Albright a souligné que « *l'Ukraine cimentait ainsi sa place dans la coalition internationale contre la prolifération d'armes de destruction massive.* »

« PERTES SUBSTANTIELLES »

La Russie a réagi en affirmant qu'elle poursuivra sans problèmes l'achèvement de la centrale nucléaire iranienne de Bouchehr, à laquelle les turbines ukrainiennes étaient destinées. Elles devaient être construites dans l'usine d'Etat Turboatom, une des plus importantes de la ville de Kharkov, en Ukraine orientale. L'annulation de cette commande entraînera pour elle les « *pertes substantielles* », a remarqué le ministre ukrainien des affaires étrangères, Guennadi Oudovenko, lors d'une conférence de presse. Mais le président Leonid Koutchma, qui y assistait, a estimé cette remarque « *un peu exagérée* », affirmant que ces pertes ne s'élevaient qu'à 45 millions de dollars et pourraient être compensées par d'autres contrats.

L'entreprise américaine Westinghouse Electric était intéressée à un projet de 1,2 milliard de dollars pour achever la construction de deux centrales nucléaires urkainiennes. Projet crucial pour Kiev, qui estime ne pas pouvoir fermer définitivement Tchernobyl avant cela. Lors d'une visite à Kiev, fin février, le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, aurait promis un crédit de quelque 185 millions de dollars pour achever ces centrales soviétiques. Mais la « *carotte* » américaine l'a emporté : l'accord de coopération nucléaire avec Washington, signé en échange de l'abandon du projet de Bouchehr, ouvre la voie à celui de Westinghouse ou à d'autres, notamment dans le domaine cosmique. Reste à voir la forme que peut prendre le « bâton » russe.

Leonid Koutchma devait intervenir publiquement samedi dans la capitale ukrainienne pour défendre son accord de coopération économique signé à Moscou. Accusé d'avoir « *vendu* » le pays aux « *oligarches* » russes, il devait souligner que 60 % des entreprises du pays dépendent du marché ou des fournisseurs russes et que certains secteurs en dépendent à 100 %. Ce ne sera plus le cas du nucléaire, mais la sortie du marasme, pour l'économie ukrainienne, dépend encore largement de Moscou, où un nouveau protocole sur les livraisons de gaz russe et de paiement de la dette de Kiev, estimée à 1,2 milliard de dollars, a été signé vendredi.

Quant au point marqué par Washington en Ukraine sur son front anti-iranien, il a aussi reçu une riposte russe, sous la forme de déclarations faites à Téhéran par le premier vice-premier ministre en charge du nucléaire, Vladimir Boulgak. Ce dernier, qui y présidait une réunion de la commission bilatérale de coopération économique, a annoncé un accord de principe, à l'horizon de l'année 2003, pour construire un troisième et un quatrième réacteur à Bouchehr. Des problèmes, financiers et techniques, étaient apparus lors de la construction, toujours en cours, du premier réacteur. Mais un porte-parole du ministère russe de l'énergie atomique, confirmant le nouvel accord de principe, a affirmé vendredi qu'il sera facile de trouver un remplaçant russe à Turboatom, « *par exemple à Saint-Pétersbourg* ».

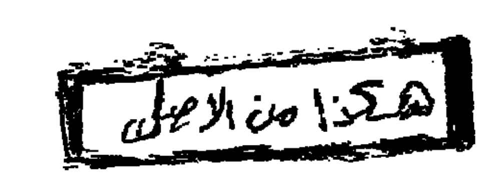
Les Etats-Unis et Israël accusent l'Iran de chercher à se doter d'armes nucléaires et demandent à la Russie de cesser de l'aider. Le ministre israélien du commerce et de l'industrie, Nathan Chtcharansky, était à Moscou cette semaine pour plaider cette cause. Moscou a réaffirmé dans un communiqué que les réacteurs fournis à Bouchehr, « *du même type que ceux que les Etats-Unis livrent à la Corée du Nord* », ne permettent pas de production à usage militaire. Cependant, selon une source diplomatique à Moscou, la Russie « *prend discrètement des mesures montrant qu'elle cède aux pressions occidentales, comme par exemple le renvoi récent d'étudiants iraniens qui travaillaient ici sur des sujets sensibles* ».

Sophie Shihab

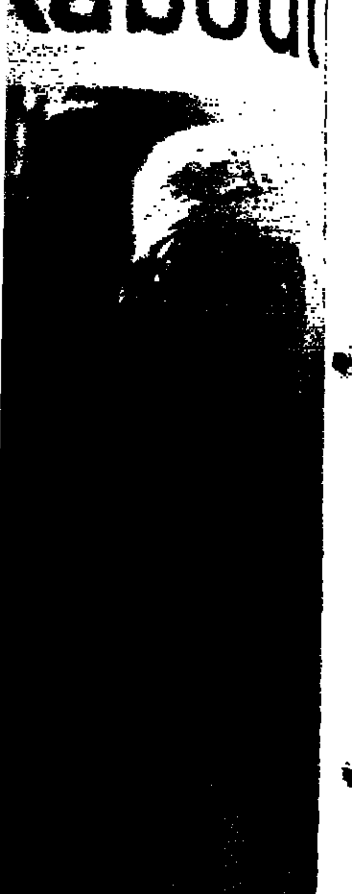
Evgueni Adamov remplace Viktor Mikhaïlov à la tête du ministère russe de l'énergie atomique

La continuité semble assurée à la tête du ministère russe, civil et militaire, de l'énergie atomique, dont le patron depuis six ans, Viktor Mikhaïlov, a été « *libéré* » de ses fonctions au début du mois de mars. Son successeur, Evgueni Adamov, cinquante-neuf ans, qui dirigeait jusqu'à présent l'Institut de recherche pour les réacteurs nucléaires industriels, était en effet le favori déclaré de Viktor Mikhaïlov. Ce dernier, parti officiellement « *à sa demande* », devient cependant, au ministère, chef du prestigieux Conseil scientifique et technique pour les armes nucléaires.

Le président russe, Boris Eltsine, a chargé son successeur de veiller à la sécurité, aux programmes d'exportation et à la « *parité internationale* » en matière nucléaire et d'armes nucléaires, tout en « *limitant les dépenses* »... La seule hypothèse évoquée par les médias russes expliquant le départ de Viktor Mikhaïlov est un désaccord avec le vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaïs, sur la restructuration du secteur dont il avait la charge. – *(Corresp.)*







Recrudescence de la violence à la veille des législatives en Colombie

Les affrontements se multiplient entre l'armée et la guérilla

Les Colombiens devaient élire, dimanche 8 mars, les 102 sénateurs et 161 députés qui composent le Congrès, à majorité libérale. 7 732 candidats pour 88 partis – chiffres records – se présentent à ces élections. La campagne a été marquée par le scepticisme de l'opinion et une recrudescence de la violence.

BOGOTA
de notre correspondante

Les images répétitives de combats, de soldats en action, de bombardements diffusées par les journaux télévisés colombiens ces derniers jours reflètent le climat de guerre civile dans lequel se trouve la Colombie à la veille des élections législatives, qui ont lieu dimanche 8 mars. Alors que la majorité des candidats ont fait campagne pour la paix et contre la corruption, la guérilla a réalisé plusieurs attentats en différents points du territoire pour dénoncer ce qu'elle appelle la *« farce démocratique »*.

Les affrontements ont commencé dimanche 1er mars en pleine forêt vierge, dans la région du Caguan, dans le département du Caqueta (sud du pays), entre l'armée et plusieurs fronts du bloc sud des FARC (les Forces armées révolutionnaires colombiennes, guérilla marxiste). L'armée a envoyé plus de 1 200 hommes en renfort. Le but des autorités militaires est de débusquer le secrétariat général des FARC, qui serait dans la région. Selon un premier bilan militaire, 70 soldats ont été tués, 28 autres blessés et 22 retenus prisonniers par la guérilla.

20 MILLIONS D'ÉLECTEURS

« Nous avons connu un grave revers », a affirmé le président Ernesto Samper, qui s'est rendu vendredi dans la zone des combats. Le chef de l'Etat, entouré des plus hauts commandants de l'armée et du ministre de la défense, a annoncé que l'offensive se poursuivait, tandis que la Croix-Rouge internationale attend le feu vert des autorités militaires pour commencer les opérations de secours. A environ 100 km à l'est de Bogota, les FARC ont aussi bloqué pendant presque six heures une des entrées de Villavicencio, la capitale du département du Meta. Environ cinq cents véhicules ont été arrêtés puis déviés lorsqu'a commencé l'intervention de l'armée et de la police.

La recrudescence de la violence en période électorale est commune en Colombie. Mais, depuis les élections municipales d'octobre 1997 (où plus de mille candidats durent démissionner, menacés par la guérilla), l'affrontement entre l'armée et la guérilla est de plus en plus frontal. Il a lieu dans des zones par essence conflictuelles, car abandonnées des autorités.

En général, la participation des Colombiens aux élections est très faible. Sur 20 millions d'électeurs, environ 30 % se rendent d'ordinaire aux urnes. La classe politique, et notamment les congressistes, est de plus en plus discréditée dans l'opinion publique. Les fraudes sont fréquentes, et l'achat de vote demeure un des sports favoris des politiciens. Le gouvernement a affirmé que les élections auront lieu en dépit de la situation. Le Parti libéral – au pouvoir – est majoritaire au sein du Congrès depuis de longues années et entend le rester. Le registrador nacional, directeur de l'organisation électorale, a cependant souligné que, dans certaines zones *« affectées par la situation d'ordre public »*, le scrutin pourrait ne pas avoir lieu.

Anne Proenza

Un des metteurs en scène les plus populaires de Bogota se présente aux élections

Une candidature qui souligne la difficulté des partis traditionnels, souvent accusés de corruption, à donner un nouveau souffle à la Chambre des députés

CUMARAL
de notre envoyée spéciale

Le siège de la campagne électorale est une maison de production de cinéma. Le rendez-vous a lieu, sous un soleil de plomb, au fin fond de la région des Llanos à l'est de Bogota, le lieu d'un tournage. Sergio Cabrera, quarante-sept ans, l'un des metteurs en scène les plus populaires de Colombie, est candidat à la Chambre des députés, dont les élections ont lieu dimanche 8 mars.

Le metteur en scène sera-t-il élu ? A l'image d'une dizaine de candidats atypiques, il incarne la difficulté des Colombiens à rénover un Congrès, réputé corrompu et à la dévotion de la classe politique traditionnelle. La portée du « vote d'opinion » que capteront ces nouvelles listes est difficile à estimer. Et, une fois élus, ces congressistes différents ne seront qu'une petite minorité. Pour Antanas Mockus, le philosophe et mathématicien original – élu maire de Bogota en 1993 –, *« il s'agit d'améliorer la qualité du Congrès, d'élever la qualité des débats »*. Qu'ils soient journalistes, metteurs en scène, pédagogues, chefs indiens ou simplement dissidents des deux grands partis, tous – malgré des campagnes très différentes – veulent redonner un nouveau souffle, aussi faible soit-il, au vieux Congrès.

INTELLECTUELS UNIS

Sergio Cabrera, plus connu en Colombie pour ses films que comme militant, n'est cependant pas un nouveau venu dans l'arène politique. Fils d'un communiste espagnol qui avait fui le franquisme et petit-fils d'un grand industriel colombien, il a passé ses années d'enfance – de dix à dix-huit ans – en Chine. Elevé à l'école maoïste, avec une formation militaire de six mois, il est envoyé par Pékin dans les rangs de la guérilla colombienne au sein de l'EPL (Armée populaire de libération). Il y restera cinq ans avant son expulsion pour divergence politique et retournera en Chine étudier la philosophie et le cinéma. *« Jusque-là je ne croyais pas en la démocratie mais seulement en la dictature du prolétariat »*, remarque entre deux scènes le metteur en scène aujourd'hui élégamment vêtu de blanc.

L'homme, qui parle couramment espagnol, chinois, anglais et français, étudiera ensuite en Europe. Il revient en Colombie décidé *« à réussir à faire du cinéma dans un pays où le cinéma n'existe pas »*. Quand son mouvement Colombia siempre (Colombie toujours), qui rassemble des intellectuels de différents horizons, lui a demandé d'être tête de liste aux élections législatives, Sergio Cabrera a longtemps hésité. *« Si je suis élu*, dit-il, *ce sera un sacrifice d'abandonner le cinéma. Mais, quand tu arrives à la conclusion que tu peux faire quelque chose pour ton pays, il faut le faire et tout de suite. »*

Selon lui, ce qui fait défaut à la Colombie, c'est *« une véritable démocratie »*, quelque chose qui ne soit pas *« une démocratie virtuelle comme celle que nous vivons »*, affirme Sergio Cabrera.

A. Pr.

Escalade verbale entre l'Allemagne et la Turquie

BONN. Le gouvernement allemand a réagi avec indignation, vendredi 6 mars, aux propos du premier ministre turc, Mesut Yilmaz, qui a accusé Bonn de rechercher la défense de son *« espace vital »* en favorisant l'entrée dans l'Union européenne des pays d'Europe centrale et orientale, mais pas de la Turquie. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a rejeté *« une diffamation inexcusable »* et *« une insulte »* à la politique allemande, jugeant *« sans précédent »* les critiques de M. Yilmaz, qui faisaient directement allusion à la politique européenne de Hitler et du IIIe Reich. Dans un entretien publié par le *Financial Times* le jour même, le premier ministre turc a déclaré que l'Allemagne était la principale responsable de la *« discrimination »* imposée à son pays par l'Europe, qui a refusé de l'inclure dans les négociations d'adhésion lors du sommet de Luxembourg en décembre 1997. – *(AFP.)*

La France est favorable à la levée de l'embargo imposé au Burundi

PIERRE BUYOYA, le chef de la junte burundaise, a reçu, vendredi 6 mars à Paris, l'assurance des plus hautes autorités françaises d'être soutenu, au sein des instances internationales, dans sa quête d'une levée de l'embargo imposé à son pays. Dans le cadre de sa mobilisation diplomatique, le major Buyoya avait rencontré, jeudi, dans la capitale française, le secrétaire général de la francophonie, Boutros Boutros-Ghali, ainsi que le directeur général de l'Unesco, Federico Mayor. L'embargo a été imposé au Burundi par huit pays voisins, après que le major Buyoya eut renversé le président Sylvestre Ntibantunganya, au cours d'un putsch militaire, le 25 juillet 1996. Les voisins du Burundi ont décidé, fin février, de reconduire cet embargo, lors d'une réunion organisée à Kampala, en Ouganda. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **ARABIE SAOUDITE :** Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, est attendu lundi 9 mars en Arabie saoudite, pour une première visite officielle qualifiée à Paris de *« très importante »* et visant à *« renforcer le partenariat stratégique »* entre les deux pays. M. Védrine sera de retour en France mercredi soir.

■ **LIBYE :** le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé, vendredi 6 mars, pour quatre mois, les sanctions internationales imposées à la Libye depuis 1992, pour son refus de livrer à la justice américaine ou britannique deux Libyens accusés d'avoir organisé l'attentat contre un Boeing 747 de la Pan Am au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, en décembre 1988. L'attentat avait fait 270 morts. Le Conseil n'a pas donné suite à une requête libyenne de *« suspendre »* l'embargo dans l'attente d'une décision sur le fond de la Cour internationale de justice de La Haye, qui s'est déclarée compétente pour examiner l'affaire Lockerbie. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS :** le taux de chômage s'est établi à 4,6 % en février, contre 4,7 % en janvier, a annoncé, vendredi 6 mars, le département du travail. L'économie américaine a créé 310 000 emplois pendant la même période, témoignant de la persistance d'une croissance ininterrompue depuis sept ans. Le président américain s'est réjoui de ces performances, mais a déploré que des centaines de milliers d'offres d'emploi restent non satisfaites dans le secteur de pointe des technologies de l'information. – *(AFP.)*

Report de la deuxième tranche d'aide du FMI à l'Indonésie

LE FONDS monétaire international a annoncé, vendredi 6 mars, qu'il retardait jusqu'en avril (au plus tôt) l'examen, prévu le 15 mars, de l'application du programme économique de l'Indonésie, qui constituait une condition-clé pour le déblocage de la deuxième tranche d'aide à ce pays, d'un montant de 3 milliards de dollars. Ce retard résulte du non-respect des conditions macroéconomiques requises par le Fonds et des demandes de modifications formulées par Djakarta, qui devront être négociées avec un nouveau gouvernement. Peu avant, le ministre indonésien des finances avait fait circuler une lettre mettant en garde la communauté internationale contre tout retard dans l'octroi de cette aide, jugée insuffisante par Djakarta. – *(AFP.)*

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME - LE 8 MARS

Une fleur pour les femmes de Kaboul

En Afghanistan, les femmes afghanes de tout âge, y compris les petites filles, subissent de plein fouet un régime de ségrégation établi par la loi. Les femmes n'ont pas le droit à la parole, elles n'ont pas le droit aux mêmes soins de santé que les hommes et elles n'ont pas non plus le droit au travail et l'accès à l'éducation. Obligées de porter en public des vêtements qui recouvrent tout le corps et privées de tous leurs droits fondamentaux, elles deviennent invisibles, des fantômes privés d'existence et du droit de choisir. De plus, l'accès sans discrimination à l'aide humanitaire, qui représente souvent le seul moyen de survie, leur est interdit. Il ne s'agit ni d'un problème religieux, ni d'un problème de traditions culturelles locales. Cette réplique de l'apartheid basée sur le sexe contre les femmes doit cesser immédiatement.

C'est pourquoi, nous soussignées, demandons aux Gouvernements membres des Nations unies et à toutes les Organisations internationales :

de ne reconnaître aucun régime en Afghanistan aussi longtemps que des discriminations fondées sur le sexe sont imposées dans le pays,

de tout mettre en oeuvre pour s'assurer que l'aide humanitaire internationale soit accessible sans discrimination à toutes les femmes afghanes,

d'exercer toute pression directe ou indirecte pour assurer le respect des droits de l'homme en Afghanistan et, en particulier, d'affirmer les droits des femmes.



© Santiago Lyon/A.P.

Bella Abzug, Mahnaz Afkhami, Diarra Afoussatou, Susanna Agnelli, Maria Cristina Alberdi Alonso

Laila Al-Marayati, Shulamit Aloni, Emna Aouij, Louise Arbour, Hanan Ashrawi, Martine Aubry, Coumba Ba, Maria Barroso Soares, Adam Ba Konaré

Michèle Barzach, Ritt Bjerregaard, Emma Bonino, Monserrat Caballé, Marie José Camara, Karima Chabane, Edmonde Charles-Roux, Nouzah Chekrouni, Margaret Cho

Glenn Close, Mairead Maguire, Silvia Costa, Edith Cresson, Maria De Lourdes Pintassilgo, Parwin Darabi, Loyola De Palacio, Anna Maria Finocchiaro, Calista Flockhart

Carla Fracci, Geneviève Fraisse, Elizabeth Furse, Whoopi Goldberg, Hazelle Goodman, Nadine Gordimer, Anita Gradin, Pauline Green, Elisabeth Guigou

Margherita Hack, Tarja Halonen, Barbara Hendricks, Eveline Herfkens, Lena Hjelm-Wallén, India d'Afghanistan, Marie-Josée Jacobs, Hanifa Kapidzic-Osmanagic, Sue Kelly

Shirley Knight, Hanif Lakdawala, Catherine Lalumière, Rita Levi Montalcini, Anne-Marie Lizin, Carolyn Maloney, Emma Marcegaglia, Fiona May, Audrey Mc Laughlin

Rigoberta Menchú, Marie-Claire Mendès-France, Khalida Messaoudi, Mary Mc Aleesi, Juanita Millender Mc Donald, Soraya Mire, Danielle Mitterand, Jeanne Moreau, Constance Morella

Ornella Muti, Diaklea Fatoumata N'diaye, Queen Noor of Jordan, Ghita Norby, Lisbet Palme, Vasso Papandreou, Rosie Perez, Barbara Prammer, Elisabeth Rehn

Winona Ryder, Claudia Roth, Danièle Sauter, Susan Sarandon, Cornelia Schmalz-Jacobsen, Alice Schwarzer, Farida Shaheed, Zieba Shorish-Shamley, Clare Short

Sara Simeoni, Eleanor Smeal, Miet Smet, Lois Smith, Gloria Steinem, Wislawa Szymborska, Isabel Tocino, Aminatou D.Traore

Livia Turco, Nel Van Dijk, Simone Veil, Jody Williams

Christa Wolf, Lynn C. Woolsey, Monika Wulf-Mathies ...ainsi que les milliers d'autres personnes qui ont répondu à cet appel.

ECHO

http://europa.eu.int/womensday/

8 mars 1998 - Une fleur pour les femmes de Kaboul

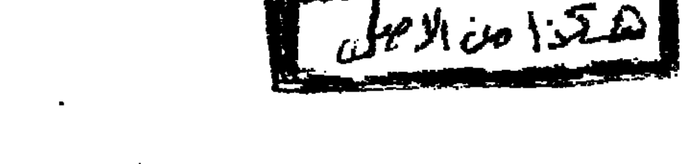
Nom, Prénom ____________________

Adresse ____________________

____

Signature

A renvoyer à : *Une fleur pour les femmes de Kaboul,* ECHO, rue de la Loi, 200 B-1049 Bruxelles Belgique, qui transmettra à Madame Mary Robinson, Haut commissaire des Nations-unies aux Droits de l'homme.



La gauche paraît en mesure de l'emporter aux élections régionales en Ile-de-France

Les sondages confirment les évolutions enregistrées aux législatives

D'après la série de sondages réalisés par CSA et publiés par *Le Parisien* entre le 3 et le 6 mars, les intentions de vote pour les régionales en Ile-de-France montrent une progression des listes de gauche par rapport aux législatives dans sept départements sur huit, alors que la droite, elle, régresse dans cinq départements. La gauche obtiendrait, le 15 mars, entre 86 et 102 sièges, contre 72 à 88 pour la droite et 31 à 37 pour le FN.

LES SOCIALISTES auront tout fait pour faciliter la campagne régionale d'Edouard Balladur en Ile-de-France. Non seulement ils auront donné, pendant des semaines, le spectacle de leurs chamailleries sur la désignation de leur tête de liste, mais ils ont fini par choisir, en Jean-Paul Huchon, un chef de file dont le déficit de notoriété par rapport à l'ancien premier ministre constituait, a priori, un sérieux handicap.

Rien, pourtant, n'y aura fait : à une semaine du scrutin du 15 mars, la gauche « plurielle » paraît en bonne position pour l'emporter dans la première région de France. La série de sondages réalisés par CSA dans les huit départements franciliens, auprès d'échantillons départementaux de l'ordre de 600 personnes à chaque fois et publiés par *Le Parisien* entre le 3 et le 6 mars, est de très mauvais augure pour la droite RPR-UDF, qui dirige l'Ile-de-France depuis douze ans.

Les législatives de mai-juin 1997 constituaient déjà un sérieux avertissement : le RPR et l'UDF avaient perdu, au profit de la gauche, 25 des 80 sièges de députés que ces deux formations détenaient. Dès ce moment-là, la gauche apparaissait en position de force relative. Les projections en sièges, réalisées sur la base des suffrages exprimés aux législatives, mais en tenant compte du mode de scrutin régional, accordaient une majorité relative à la gauche au conseil régional : selon nos calculs, elle se voyait créditée de 94 sièges contre 83 à la droite et 32 au Front national.

Loin de remettre en question cette progression, comme l'espéraient initialement les responsables de l'opposition, les premiers mois du gouvernement de Lionel Jospin, et plus encore les récents signes d'embellie économique, l'ont, au contraire, consolidée. Selon CSA, les intentions de vote pour les régionales marquent une progression des listes de gauche par rapport au score des législatives dans sept départements sur huit, alors que la droite continue à s'éroder dans cinq départements sur huit.

FORTE ABSTENTION

L'ensemble de la gauche apparaît désormais majoritaire, dans les intentions de vote, à Paris (avec 42 %, soit une progression de près de 5 points, contre 38 % à la droite), mais aussi dans l'Essonne (47 % pour la gauche, en progression de plus de 6 points, contre 26 % à une droite touchée de plein fouet par les « affaires »), dans le Val-d'Oise (45 % pour la gauche, en hausse de 6 points, contre 27 % à la droite) et dans le Val-de-Marne (45 % pour la gauche, en progression de 2 points, contre 29 % à la droite). La gauche est également majoritaire en Seine-Saint-Denis (44 % contre 25,5 %), même si elle perd un peu plus de 2 points par rapport à son score des législatives dans ce département. Enfin, dans les trois départements où elle est devancée par la droite – Seine-et-Marne, Hauts-de-Seine et Yvelines –, la gauche n'en progresse pas moins, de 1 à 2 points, par rapport à 1997.

Ces chiffres doivent évidemment être accueillis avec prudence. Les taux d'abstention et de votes blancs ou nuls mesurés par CSA frôlent les 50 % dans plusieurs départements franciliens, la fermeté du choix affiché reste fragile, et la dernière semaine de campagne peut permettre à la droite de remobiliser ses troupes. Pour le RPR et l'UDF, la perspective est sombre : selon les projections en sièges, réalisées par CSA sur la base des intentions de vote, la gauche obtiendrait, le 15 mars, entre 86 et 102 sièges, contre 72 à 88 pour la droite et 31 à 37 pour le Front national, les écologistes (hors Verts) disparaissant pratiquement (0 à 2 sièges) et l'extrême gauche étant créditée d'un à deux sièges. Une chose est sûre : même si la gauche l'emporte, elle sera dans une situation aussi délicate que la droite avant elle, puisque la majorité absolue du conseil régional (105 sièges) paraît hors de portée.

Gérard Courtois

Arlette Laguiller bien placée pour obtenir des sièges

AU SOIR du 15 mars, Arlette Laguiller, porte-parole inamovible de Lutte ouvrière, pourrait devenir conseillère régionale d'Ile-de-France. Tête de liste de l'organisation trotskiste en Seine-Saint-Denis, la conseillère municipale des Lilas est créditée de 8 % des voix, selon certains sondages, soit au-dessus de la barre fatidique des 5 % qui permet de décrocher un poste. En meeting vendredi 6 mars dans la salle de la Mutualité, à Paris, pour la présentation de tous les candidats de sa formation trotskiste aux régionales, Mme Laguiller a préféré anticiper sur son futur positionnement : ni droite ni gauche « plurielle ».

« Vous avez la possibilité d'envoyer certains d'entre nous siéger dans les conseils régionaux », a-t-elle précisé, mais *« nous ne vous promettons pas de modifier »* leur fonctionnement. Au mieux, *« nous ne pourrons constituer qu'une petite minorité d'opposition »*, a-t-elle ajouté. Elle estime en effet que les conseils régionaux sont *« une des nombreuses institutions du monde de la bourgeoisie »* et que, si elle est élue, elle se trouverait *« en terrain ennemi »*.

Cependant, Mme Laguiller sait déjà quel comportement adopter en cas de victoire : *« Nous défendrons systématiquement les intérêts de ceux qui vivent de leur travail ou qui voudraient en vivre contre les intérêts des privilégiés. Nous rendrons transparentes les affaires, nous pointerons le doigt sur l'argent qu'on dilapide (...), nous dénoncerons les licenciements collectifs, nous nous élèverons contre toute forme de cadeau au patronat, nous rendrons public tout ce que nous saurons »* sur l'utilisation des fonds publics.

Surtout, il ne faudra pas attendre de la part des élus LO qu'ils traitent mieux la gauche que la droite. Il y a certes une graduation dans le rejet : M. Balladur est, selon la candidate LO, à Paris un *« bourgeois caricatural, hautain et méprisant »*, mais Jean-Paul Huchon, le chef de file de la gauche plurielle, demeure *« un chef d'entreprise, collaborateur de Pinault »*. Pour Mme Laguiller, *« le gouvernement joue aux dames patronnesses, plus disposé aux bonnes paroles qu'aux aides véritables »*.

Dans ces conditions, la porte-parole trotskiste a pu rappeler que *« son courant ne s'est jamais compromis, qu'il n'avait aucun fil à la patte, aucun parti à ménager »*. Estimant qu'*« il ne faut pas se tromper d'ennemi »*, elle a fustigé le Front national, dont les solutions contre le chômage sont *« radicales »* et *« simplistes »*, mais, *« pour s'opposer à Le Pen, il ne faut pas craindre les solutions radicales »*. *« Voter LO, c'est la seule façon de voter communiste »*, a-t-elle ajouté à l'intention des électeurs du PCF mécontents du gouvernement.

Alain Beuve-Méry

Le « contentieux colonial » va continuer à être discuté entre l'Etat et le FLNKS

Suite des pourparlers à Nouméa

PRÈS DE TRENTE HEURES de discussions n'ont pas suffi au gouvernement et au Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) pour parvenir à un accord sur le règlement du « contentieux colonial ». Les négociations bilatérales, engagées le 2 mars, se sont terminées, vendredi 6 mars, par un communiqué en forme de rapport d'étape et par l'engagement de continuer la discussion à Nouméa. Celle-ci porte notamment sur les structures et le droit coutumier, le patrimoine culturel, la question foncière, les « signes identitaires », c'est-à-dire le drapeau, l'hymne, la devise, l'appellation du territoire.

Pour les indépendantistes, la reconnaissance de l'identité canaque s'inscrit *« dans une démarche de restitution de la souveraineté »*. Il a aussi été question de *« l'évolution institutionnelle du territoire »*, mais de façon prudente, afin de ne pas froisser le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste), qui avait été écarté de cette rencontre bilatérale.

Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a expliqué que la résolution de certaines questions soulevées par les Canaques appelle *« des vérifications juridiques et politiques »* et que certaines posent *« des problèmes d'ordre constitutionnel »*. *« Il n'est pas possible de conclure aujourd'hui »*, a-t-il dit. Une réforme éventuelle de la Constitution comme la dénonciation de *« la prise de possession du pays kanak »* par la France, en 1853, supposent, en effet, un accord entre le président de la République et le premier ministre.

Tout en étant conscient de cette difficulté, le président du FLNKS, Roch Wamytan, a demandé que *« l'Etat dise jusqu'où il peut nous accompagner dans la démarche de décolonisation et de reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple canaque »*. M. Wamytan a aussi fait observer que le degré d'écoute des différentes forces politiques qu'il a rencontrées a été *« peut-être plus grand qu'au niveau du gouvernement »*. C'est ainsi que Michel Rocard, principal artisan des accords de Matignon de 1988, a affirmé, jeudi, après avoir reçu une délégation indépendantiste : *« Le FLNKS est ferme sur ses positions, ce que je comprends très bien. Il a plutôt raison, mais il a aussi la volonté d'aboutir. C'est indispensable et possible. »* De son côté, le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, a assuré la délégation du FLNKS de son *« attachement au droit du peuple canaque à l'autodétermination »*.

La problématique est évidemment plus ardue pour le gouvernement, qui doit tenir compte de l'existence des autres communautés de Nouvelle-Calédonie, majoritairement hostiles à toute forme d'indépendance. Bien qu'accordant *« un crédit de confiance »* au gouvernement de gauche pour trouver des solutions originales, les indépendantistes ont quitté la métropole en regrettant que leur interlocuteur ne prenne pas mieux *« la mesure de la nécessité de décoloniser »*. Sur le chemin du retour, ils devaient s'arrêter en Polynésie française pour étudier, sur place, le statut de très large autonomie interne dont bénéficie cet autre territoire, tout en assurant que cette forme d'organisation ne représente pas, pour eux, un modèle.

Jean-Louis Saux

Les réformes institutionnelles au cœur de la cohabitation

JACQUES CHIRAC devrait présider, mercredi 11 mars, après le conseil des ministres, une réunion de travail sur la réforme de la justice avec le premier ministre, Lionel Jospin, et Elisabeth Guigou, ministre de la justice. Selon l'Elysée, qui l'a fait savoir vendredi 6 mars, M. Jospin a transmis à l'Elysée, en milieu de semaine, les premiers textes des avant-projets de loi préparés par la chancellerie. Ils comprennent notamment un avant-projet de loi constitutionnelle sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et deux avant-projets de lois organiques. L'un d'eux complète la réforme du CSM, l'autre prévoit une responsabilité accrue des magistrats du parquet.

Mme Guigou a présenté à l'automne, au conseil des ministres, un plan comprenant à la fois une réforme du parquet, de la carte judiciaire et de la procédure pénale. Le 25 février, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) et le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui obtiennent plus de 85 % des voix aux élections professionnelles, s'étaient inquiétés des retards de la réforme, affirmant que l'Elysée se montrait réticent. Le 4 mars, Mme Guigou avait déclaré à l'Assemblée nationale que les engagements du premier ministre seraient *« tenus »* et le calendrier *« respecté »*. *« Les textes seront prêts à la fin du mois de mars »*, avait-elle affirmé.

Si l'Elysée se montre prêt à avancer dans la voie de la réforme de la justice – avec la révision constitutionnelle qu'elle nécessite – s'agissant du CSM, il n'est pas sûr que les autres projets institutionnels de M. Jospin reçoivent le même accueil. Dans une « libre opinion » publiée vendredi par *Le Figaro*, Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac et député (RPR) de Paris, prend vigoureusement position contre la limitation du cumul des mandats proposée par le premier ministre. *« Comment ne pas voir*, écrit-il, *que la classe politique conforte ainsi, par cette posture honteuse, le sentiment "Tous cumulards, tous pourris" et lui donner crédit ? Comment ceux qui sont toujours prompts à dénoncer la droite, quand elle va sur le terrain du Front national, ne voient-ils pas que c'est exactement à quoi l'on aboutit par ce comportement ? »*

M. Pons, d'ailleurs, se montre également hostile à une rupture du lien entre le gouvernement et les parquets, puisqu'il écrit : *« Faut-il glorifier en permanence la justice et son indépendance ? Que le pouvoir n'étouffe pas les affaires est une chose. Qu'il fasse des juges, qui sont là pour appliquer la volonté du peuple, des dieux, c'est autre chose. »* Il résume : *« L'interdiction du cumul des mandats, la morale publique, l'indépendance de la justice, le quinquennat, le laisser-faire ont toujours fait partie du fonds de commerce d'une certaine école qui s'est voulue "moderne" et s'est, un temps, proclamée "génération morale". Ce n'est donc pas au moment où cette soi-disant génération morale est discréditée que les gaullistes doivent enfourcher ces thèmes suicidaires, teintés d'une démagogie frimeuse, et se laisser piéger par Lionel Jospin. »*

Les réformes de la fonction politique proposées par le premier ministre ne nécessitent l'accord du président de la République que sur un point : l'inscription dans la Constitution de l'incompatibilité entre une fonction gouvernementale et la direction d'un exécutif local.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : la SOFRES confirme l'envolée des cotes de confiance** de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, constatée par tous les instituts de sondage. Selon la dernière enquête Sofres, réalisée du 25 au 27 février auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publiée par *Le Figaro-Magazine* (daté 7 mars), la cote de confiance du président de la République est en hausse de 8 points (55 % de confiance, contre 43 % d'avis contraires). Jacques Chirac retrouve une cote positive pour la première fois depuis octobre 1995 dans les enquêtes de cet institut. Quant au premier ministre, il recueille 58 % de confiance (en hausse de 2 points), contre 41 % d'avis contraires.

■ **1er MAI : la CGT, la CFDT, la FSU et l'UNSA manifesteront ensemble** le 1er mai à Paris *« pour les 35 heures, l'emploi, la solidarité »*. Ces organisations syndicales ont pris cette décision, lors d'une rencontre, vendredi 6 mars. Elles doivent se réunir à nouveau à la mi-mars, pour préciser *« le contenu, la conception, et le déroulement »* de la manifestation.

■ **DÉFENSE : le ministère de la défense a annoncé**, jeudi 5 mars, que le système de mines antipersonnel installé sur la base de Solenzara (Corse-du-Sud) pour protéger des sites « sensibles » après une série d'attentats (*Le Monde* des 14 octobre 1996 et 4 mars 1998), sera démantelé à la fin du mois de juin. Ce dispositif sera remplacé par des grillages électrifiés, complétés par des radars et des patrouilles cynophiles de commandos.

■ **DROITS D'AUTEUR : l'Assemblée nationale a adopté**, jeudi 5 mars, en première lecture, un projet de loi inscrivant dans le code de la propriété intellectuelle la protection juridique des bases de données. Ce texte réaffirme le droit d'auteur du créateur d'une base de données et crée un droit spécifique au bénéfice de son producteur.

OPPOSITION Le RPR est embarrassé par les déclarations de son ancien secrétaire général, Jean-François Mancel, président du conseil général de l'Oise, qui s'est dit prêt à accepter les voix du Front national. Certains dirigeants du parti espèrent que M. Mancel sera sanctionné, dans son canton, par les électeurs. Philippe Séguin continue à retourner contre la gauche l'accusation de complaisance envers l'extrême droite. ● EN PICARDIE, la question de l'alliance avec le Front national se pose à la droite au niveau du conseil régional et des conseils généraux de l'Oise et de l'Aisne. François-Michel Gonnot (UDF) estime que l'accord est déjà implicitement acquis. ● DEUX PERSONNALITÉS de l'opposition, Alain Juppé et Jean-Pierre Raffarin, ont pour la première fois, vendredi 6 mars, associé Jacques Chirac à la campagne en appelant les électeurs à lui manifester leur soutien *(Lire aussi notre éditorial page 13).*

La droite tente de minimiser la menace d'accords avec le Front national

Les déclarations de Jean-François Mancel (RPR), prêt à accepter les voix du Front national en Picardie, comme Philippe Vasseur (UDF) dans le Nord, embarrassent les dirigeants de l'opposition, qui ne sont pas sûrs de parvenir à contrôler le comportement de leurs élus

À TOUS LES ÉTAGES de la rue de Lille, siège de la direction nationale du RPR, la « sortie » de Jean-François Mancel a jeté la consternation. Jamais encore, un dirigeant du mouvement gaulliste n'avait exposé, par le menu, l'intérêt qu'il y aurait à accepter le *« concours »* d'un parti qu'Alain Juppé avait qualifié, en septembre 1996, de *« raciste, antisémite et xénophobe »*. Alors que, la veille encore, toute allusion à d'éventuels accords locaux entre des élus de droite et des représentants du Front national nourrissait la colère de Philippe Séguin (*Le Monde* du 6 mars), l'entretien accordé par l'ancien secrétaire général du RPR à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, daté du samedi 7 mars, a provoqué plus que de l'embarras.

De jeunes permanents, qui avaient été choqués, au printemps, par le limogeage brutal de leur ancien patron, étaient abasourdis. Les plus compatissants, qui savent que M. Mancel est en difficulté dans son département de l'Oise, trouvaient, au minimum, que le moment choisi pour jeter une passerelle avec les amis de M. Le Pen, était particulièrement mal venu. Dans la matinée de vendredi, Eric Raoult, secrétaire national chargé des élections, annonçait une réplique *« dans la journée »*. Sur RMC, un autre secrétaire national du Rassemblement, Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, assurait que ceux qui passeraient des accords avec le FN *« peuvent s'attendre à subir le même sort »* que les candidats dissidents du RPR, exclus d'autorité par M. Séguin.

RISQUE DE CONTAGION

Pourtant, tout au long de la journée de vendredi, où il s'est rendu successivement à Yerres (Essonne), à Sancerre (Cher), à Toulouse et à Bordeaux, le président du RPR a évité d'aborder en public ce grave manquement à la ligne qu'il défend avec obstination. *« A quelques jours d'une élection, il est toujours intéressant de faire monter le Front national, en organisant de belles manifestations »*, a affirmé M. Séguin à Toulouse, en faisant référence à l'imposante manifestation anti-FN qui avait eu lieu, la veille, dans la ville, à l'occasion d'une réunion publique de Jean-Marie Le Pen. *« Il est au moins un domaine dans l'héritage de M. Mitterrand où M. Jospin, si avide de droit d'inventaire, est dans la continuité la plus totale, c'est bien celui-là. On ne peut pas dire qu'il dévie de la voie qui avait été ouverte il y a quinze ans »*, a ajouté le député des Vosges, après s'être indigné que la gauche *« avec la complicité de certains médias (...), nous fasse des reproches sur nos prétendues alliances avec le Front national »*. En fait, la direction du RPR s'est donné un temps de réflexion. Elle n'a pas intérêt à gonfler l'événement en faisant de M. Mancel une sorte de victime avant les élections cantonales des 15 et 22 mars. En cas d'élection de M. Mancel et de compromission effective de sa part avec le FN, l'exclusion du fautif n'aurait que plus d'éclat. En revanche, un échec personnel de l'ancien secrétaire général du RPR témoignerait avantageusement, pour la nouvelle direction du Rassemblement, de l'inefficacité de la tactique du sauve-qui-peut.



Les dirigeants du RPR ont aussi le souci de limiter les risques de contagion. Car, comme le dit le président sortant du conseil général de l'Oise, *« d'autres, qui n'osent pas s'exprimer, viendront »* à la stratégie qu'il défend. M. Mancel n'est pas seul, en effet. Devant le club de la presse de Dijon, le maire d'Auxerre, Jean-Pierre Soisson, tête de liste de l'opposition dans l'Yonne, a ainsi expliqué, vendredi, que *« les droites ne reviendront au pouvoir que si elles sont capables de régler* [le] *problème de leurs rapports avec l'extrême droite »*. L'ancien ministre « d'ouverture » de François Mitterrand, qui avait été élu président du conseil régional de Bourgogne, en 1992, avec l'appui du Front national et qui brigue à nouveau cette fonction, a estimé que ce *« mouvement à long terme prendra peut-être dix ou quinze ans »*.

« VOTE QUI VEUT »

De son côté, Charles Pasqua a apporté son soutien à Philippe Vasseur, tête de liste de l'opposition dans le Pas-de-Calais, lequel, comme M. Mancel, ne cesse d'affirmer qu'il est prêt à accepter les voix des élus du Front national lors de l'élection du président du conseil régional. Tout en réaffirmant que la droite parlementaire ne négocierait pas avec le Front national, M. Pasqua a déclaré : *« Les gens qui veulent voter pour nous, ça les regarde, dès lors que nous n'avons rien concédé en échange »*. *« Vote qui veut »*, précise l'un des proches de M. Pasqua pour expliquer la position de l'ancien ministre de l'intérieur, selon laquelle la droite récuse tout accord politique avec le FN, ne demande pas ses voix, mais ne les refuse pas pour autant.

Il y a là une différence d'appréciation avec l'attitude énoncée, avec constance, depuis trois mois, par Edouard Balladur, qui ne sera pas candidat à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France s'il ne dispose pas, au minimum, d'une majorité relative. Sommé dans la polémique ouverte par ses adversaires socialistes d'aller encore plus loin dans cette démarche, l'ancien premier ministre ne peut évidemment pas prendre un pareil engagement au nom de l'ensemble des futurs élus RPR et UDF de la région. Mais il a déjà envisagé la parade qu'il lui faudrait mettre en œuvre si un quelconque émule de M. Mancel devait se manifester : le groupe « balladurien » serait alors fermement prié de déjouer la manœuvre, de sorte que, même avec le renfort des élus lepénistes, l'intéressé ne puisse pas obtenir de majorité.

Le Front national, pendant ce temps, ne cesse d'enfoncer le clou. M. Le Pen s'est fait tout miel, sur RTL : *« Nous ne demandons pas une alliance, nous demandons à être respectés »*. *« La droite se laisse acculer au suicide politique parce que la gauche lui impose une espèce d'oukase, d'interdit à s'allier au FN »*, a-t-il encore affirmé.

Jean-Louis Saux

En Picardie, une alliance conclue « dans le non-dit »

BEAUVAIS
de notre envoyée spéciale

Si Charles Baur (UDF-FD), président de la région Picardie, se refuse à en parler, Jean-François Mancel (RPR), président du conseil général de l'Oise, ne s'en cache pas :

REPORTAGE

« Le problème n'est pas de coopérer avec Le Pen, mais de battre la gauche », pour M. Mancel

il accueillera sans état d'âme les voix du Front national. D'abord pour conserver son canton de Noailles, le 22 mars, puis celles des élus FN qui pourraient faire leur entrée à l'assemblée départementale, pour en rester le président.

Depuis le lendemain de sa défaite aux législatives, M. Mancel, conseiller général depuis 1979, patron du département depuis 1985, sillonne son canton, conscient que ses fonctions de secrétaire général du RPR l'en avaient éloigné. *« J'ai toujours été majoritaire dans ce canton, quelles que soient les circonstances »*, se rassure-t-il. Aux législatives, il y a en effet devancé de 193 voix Béatrice Marre (PS), qui lui a succédé à l'Assemblée nationale, alors que le reste de la circonscription l'avait désavoué.

Dans les vingt cantons renouvelables de l'Oise, les législatives ont donné au FN de 15,7 % à 32,4 %, record atteint par le canton de Noyon, où se présente aujourd'hui Pierre Descaves, par ailleurs tête de liste aux régionales. *« Nous avons fait une moyenne de 22 % aux législatives, j'ai fixé la barre à 25 % »*, annonce Michel Guiniot, secrétaire départemental du FN, qui estime que ses candidats seront en mesure de se maintenir dans quinze ou seize cantons, voire de devancer les candidats de droite à Noyon, Creil-Nogent, Mouy et Beauvais-Nord-Est.

Ces calculs, M. Mancel les a faits lui aussi. *« La présence du FN nous a fait perdre les législatives, il faut montrer à son électorat qu'on le prend en compte »*, déclare-t-il, montrant son matériel de campagne consacré exclusivement à la sécurité. Et si l'électorat ne se laisse pas convaincre, M. Mancel ne voit aucun inconvénient à accueillir des conseillers généraux FN dans sa majorité. *« J'ai tenu un langage anti-FN en tant que responsable national du RPR. Je pense aujourd'hui que c'est un débat qu'on ne peut pas régler schématiquement »*, poursuit-il, s'affirmant convaincu que *« le problème aujourd'hui n'est pas de coopérer avec Le Pen, mais de battre la gauche »*, et qu'*« il est possible de trouver des points de rencontre avec des élus du FN sans succomber aux travers idéologiques de certains de leurs dirigeants »*.

EN POSITION DE FORCE

Depuis un an, un élu FN siège déjà au conseil général de l'Oise, en la personne de Guy Desessart, proche du président converti au lepénisme à grands renforts de publicité, puisque M. le Pen était venu lui-même lui remettre sa carte d'adhérent. M. Mancel admet avoir retiré *« pour marquer le coup »* ses délégations à M. Desessart, dont le canton n'est pas renouvelable, mais il le considère comme membre de la majorité *« puisqu'il vote le budget »*.

La gauche de l'Oise voit dans cet épisode le premier signe tangible d'une alliance qui lui paraît se décliner dans l'ensemble de l'Oise. *« Les quatre cantons sensibles, où Mancel préfère visiblement un FN à un élu de toute autre couleur politique, sont comme par hasard ceux où se présentent les quatre premiers de la liste d'extrême droite aux régionales »*, note Thibaut Viguier (PS), candidat à Crèvecoeur et proche du maire socialiste de Beauvais, Walter Amsallem, lui-même tête de la liste de gauche aux régionales. A Beauvais-Nord-Est, abandonné par Olivier Dassault, le RPR a investi un candidat MPF peu connu, laissant le champ libre à un duel PS-FN. La gauche y voit un geste de M. Mancel envers le FN, celui-ci préfère relever que M. Mancel a mis là un MPF pour éviter d'en avoir un dans son propre canton... Le président du conseil général est attaqué sur tous les fronts. Jusqu'à présent à la tête d'une majorité plus que confortable, il va devoir gérer une percée de la gauche, à la faveur d'une série composée de 17 cantons renouvelables pour la droite, contre 3 pour la gauche, qui devrait augmenter son capital de 12 élus. *« Il nous faudrait 9 sièges pour devenir majoritaire, j'en compte 7 sûrs et 4 possibles »*, calcule la très optimiste Mme Marre, adversaire de M. Mancel à Noailles.

L'UDF de l'Oise a profité de l'affaiblissement de M. Mancel pour obtenir trois « successions » faciles à Lassigny, Senlis et Chantilly. *« L'arithmétique qui sortira des urnes devrait faire de l'UDF, qui ne comptait qu'un élu, un groupe charnière »*, estime l'ancien député François-Michel Gonnot (UDF-DL), satisfait des négociations avec le RPR tant aux régionales (parité parfaite sur les huit premiers) qu'aux cantonales. M. Mancel doit aussi se garder du sénateur Alain Vasselle (RPR), qui ne se cache pas de briguer la présidence du département, et d'un autre poids lourd du RPR, le député et maire de Compiègne Philippe Marini, qui voudrait contrôler la fédération.

« Je saurai lors du dépôt des candidatures pour le second tour des cantonales s'il y a une alliance droite-FN pour la présidence de la région », affirme M. Amsallem, lui-même candidat à cette présidence. *« Régionales et cantonales, c'est pour nous la même campagne. S'il doit y avoir des négociations avec la droite, je mettrai tout dans le même paquet »*, confirme M. Guiniot. Le département voisin de l'Aisne, où le FN est aussi en forte progression, risque de passer à gauche, tout comme la région. C'est dire si le FN est en position de force par rapport à M. Baur, tête de liste RPR-UDF dans l'Aisne. Le président, qui a déjà géré la Picardie avec le FN de 1985 à 1992, se réfugie, pour éviter le sujet, dans un discours incantatoire selon lequel *« le RPR et l'UDF auront la majorité relative, grâce à un bon bilan »*. M. Gonnot, plutôt hostile, comme la droite de la Somme, à un tel accord, pense que celui-ci est scellé, mais *« dans le non-dit, tout comme une éventuelle présidence communiste si la gauche regagnait la Picardie »*.

Pascale Sauvage

Le Conseil constitutionnel valide le « 49-3 régional »

LA COURSE de lenteur engagée par le Sénat a été perdue : vendredi 6 mars, le Conseil constitutionnel a validé la loi réformant le fonctionnement des conseils régionaux pour faciliter la gestion d'un président ne disposant que d'une majorité relative. Fruits de propositions de lois émanant de députés de droite comme de gauche, ce texte ne plaisait guère à la majorité sénatoriale, qui a tout fait pour en retarder l'adoption (*Le Monde* du 27 février).

Le nouveau dispositif contient deux dispositions. Le premier oblige tout candidat à la présidence d'une assemblée régionale à présenter *« une déclaration écrite présentant* [ses] *grandes orientations politiques, économiques et sociales »*. Cela, bien entendu, peut compliquer la préparation d'une alliance discrète entre la droite républicaine et le Front national. Or le Sénat n'a pas voulu en entendre parler, au point que c'est à cause de cette obligation qu'un accord n'a pu être trouvé entre les deux Chambres du Parlement, ce qui a obligé le gouvernement à faire trancher l'Assemblée nationale en dernier ressort.

RÉTICENCES SÉNATORIALES

La seconde disposition prévoit que, si un budget est repoussé par le conseil régional, le président de celui-ci peut, avec l'accord de son bureau, en présenter une nouvelle version et que celle-ci est considérée comme approuvée sauf si une *« motion de renvoi »* – c'est-à-dire de défiance – est adoptée par une majorité absolue des membres de l'assemblée, En clair, un président minoritaire ne sera plus obligé de négocier avec les groupes charnières le vote de son budget en échange de quelques concessions. Or, de cela, l'extrême droite s'est fait une spécialité dans plusieurs régions tout au long de la mandature qui s'achève.

Si, au Palais-Bourbon, la gauche et le RPR ont facilement trouvé un terrain d'accord, il n'en a pas été de même au Palais du Luxembourg, où la droite a traîné des pieds au point de créer un incident grave, sur l'ordre du jour, avec le gouvernement le 19 novembre. Finalement, le Sénat n'a voté ce texte en première lecture que le 18 décembre. Pour les navettes, il a aussi pris tout son temps, dans l'espoir, à peine caché, que cette loi ne pourrait pas être promulguée avant le scrutin régional, ce qui l'aurait rendue inapplicable pour l'élection des présidents des nouveaux conseils régionaux, vendredi 20 mars.

Les députés s'étant prononcés définitivement le 25 février, un groupe de sénateurs UDF, associés à quelques RPR, conduit par Paul Girod, élu UDF de l'Aisne, un des trois départements de la région Picardie, a attendu le 3 mars pour saisir le Conseil constitutionnel. Il pouvait, là encore, espérer que, le temps de l'installation des nouveaux membres – le Conseil disposait d'un mois pour se prononcer –, la décision n'intervienne qu'au-delà du 20 mars. Il n'en a rien été. Dès vendredi, les gardiens de la Constitution se sont réunis, sous la présidence de Roland Dumas, et ont balayé les arguments des sénateurs en observant, notamment, que ce texte, bien loin de restreindre la *« libre administration »* des régions, rend ce principe constitutionnel *« plus effectif »*. Il ne manque plus que la promulgation de cette loi par le président de la République. Elle ne saurait tarder.

Thierry Bréhier

Jean-Pierre Raffarin et Alain Juppé appellent les électeurs à soutenir Jacques Chirac

HARO sur le défaitisme ! Jean-Pierre Raffarin, président (UDF-DL) sortant du conseil régional de Poitou-Charente, vient d'écrire à tous les candidats RPR et UDF aux élections régionales pour les inciter à faire preuve de davantage de pugnacité dans la dernière semaine qui précède le scrutin du 15 mars. Prenant le contre-pied de la relative démoralisation perceptible ces derniers jours dans l'opposition, l'ancien ministre affirme à ses collègues que *« la victoire est accessible pour ceux qui se battent »*, *« pour ceux qui réussiront à mobiliser leurs électeurs, notamment avec un langage positif tourné vers l'avenir »*.

M. Raffarin relève que, selon le sondage d'Ipsos publié par *Le Point* (daté 7 mars), *« la gauche "plurielle" et les divers gauche ont perdu plus de 2 points par rapport aux dernières élections législatives »*, tandis que *« l'UDF, le RPR et les divers droite gagnent plus de 2 points »*. *« Notre seul adversaire, c'est le pessimisme »*, ajoute l'ancien ministre, avant d'en appeler à *« l'exemple de Jacques Chirac »* pour demander à ses amis qu'ils s'engagent dans la campagne avec *« énergie et convivialité »*.

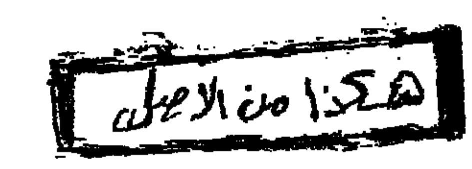
« MAJORITÉ DÉSORDONNÉE »

Le reproche implicite de se résoudre sans combattre à une défaite s'adresse d'abord aux autres dirigeants de la droite et, en particulier, à ceux de l'UDF. C'est en tant que sénateur de la Vienne et candidat aux régionales que le vice-président de Démocratie libérale s'est adressé aux candidats de l'opposition. *« Si l'on se mobilise, et si l'on garde le cap républicain, l'enjeu est tout à fait jouable »*, a affirmé au *Monde* M. Raffarin.

Surtout, M. Raffarin est le premier, à droite, à introduire dans la campagne l'argument du soutien au chef de l'Etat, derrière lequel il s'était rangé lors de l'élection présidentielle de 1995. Depuis lors, M. Raffarin entretient avec M. Chirac des relations de proximité.

Vendredi soir, dans le cadre d'un meeting commun à Bordeaux avec Philippe Séguin, président du RPR, Alain Juppé lui a emboîté le pas, lançant un appel à l'union derrière M. Chirac. *« Nous ne devons pas oublier que Jacques Chirac a besoin du soutien et de l'amitié du peuple de France au plus profond de chacune de nos régions. C'est cela aussi qui est en jeu le 15 et le 22 mars prochains »*, a déclaré l'ancien premier ministre. Le maire de Bordeaux a aussi invité les électeurs à *« faire échec à la mainmise d'un seul parti sur tous les leviers de commande départementaux et régionaux »*, dénonçant *« la majorité plurielle, qu'on devrait appeler majorité désordonnée »*.

Cécile Chambraud



Martine Aubry prône la vigilance sur les droits des femmes

La ministre s'est engagée à « éviter » toute rupture de stocks de RU 486

A la veille de la Journée internationale des femmes, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a, vendredi 6 mars, annoncé un certain nombre de mesures destinées à améliorer le dispositif actuel de maîtrise de la fécondité. Elle s'est engagée à ce qu'il n'y ait pas de rupture de stocks de pilule abortive (RU 486).

EN PRÉLUDE à la Journée internationale des femmes, Martine Aubry a mis en garde, vendredi 6 mars à Cergy (Val-d'Oise), contre tout *« retour en arrière »*. *« Les droits des femmes ne sont jamais acquis*, a-t-elle déclaré. *Rien n'est gagné. Il y a même des hommes et des femmes politiques qui continuent à s'exprimer ouvertement contre l'IVG. »* Accompagnée de la déléguée interministérielle aux droits des femmes, Geneviève Fraisse, la ministre de l'emploi et de la solidarité a annoncé que le gouvernement allait mettre en place un plan d'actions répondant aux insuffisances constatées aujourd'hui dans le dispositif de maîtrise de la fécondité.

Concernant le RU 486, la pilule abortive, Martine Aubry a déclaré que *« les pouvoirs publics s'engageaient à prendre les mesures nécessaires pour éviter toute rupture de stocks et assurer la continuité de sa fabrication »*. Après les déclarations du professeur Etienne-Emile Baulieu, qui avait mis en doute la capacité du laboratoire pharmaceutique Excelgyn de produire cette molécule, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, avait demandé une enquête à l'Agence du médicament. Martine Aubry a révélé que les premières conclusions de l'enquête permettaient de *« ne plus avoir d'inquiétude quant aux stocks existants mais qu'il demeurait des questions quant à la fabrication »*.

Au sujet du remboursement par la Sécurité sociale des pilules de troisième génération, le gouvernement attend pour la fin du mois de mars le rapport du professeur Spira sur les bénéfices attendus de ces moyens de contraception. Des négociations pourront alors être engagées avec les laboratoires pharmaceutiques pour leur demander d'en baisser le prix. Les fabricants qui accepteraient pourraient être autorisés à faire de la publicité sur ces produits, a annoncé Martine Aubry. La ministre a fortement critiqué l'attitude de certains laboratoires qui *« distribuent gratuitement aux centres d'information sur la contraception des échantillons de pilules de troisième génération. Les femmes s'habituent à ce type de pilules, les plus chères du marché, et ont l'impression qu'elles ne peuvent en changer »*.

Améliorer l'offre publique en ce qui concerne les centres d'IVG

La même négociation sera engagée avec les fabricants de stérilets en cuivre : il va leur être demandé de baisser le prix de chaque unité en échange d'une meilleure prise en charge par la Sécurité sociale. Pour l'instant, ce moyen contraceptif utilisé par 16 % des femmes n'est remboursé qu'au quart de son prix, pour les modèles les moins onéreux.

La ministre de l'emploi et de la solidarité a rappelé qu'une campagne d'information sur la contraception sera prochainement lancée auprès des jeunes. *« Il faut surtout redire aux jeunes filles que le préservatif, c'est bien, mais que ce n'est pas suffisant pour la contraception »*, a déclaré Martine Aubry, inquiète de l'augmentation des avortements chez les jeunes. Une mission de réflexion a été confiée au professeur Nisand sur le fonctionnement des centres d'IVG. *« L'objectif est d'améliorer l'offre publique »*, a déclaré la ministre.

La veille, lors d'un débat organisé par l'Association nationale des centres d'IVG et de contraception (Ancic), la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac) et le Mouvement français pour le planning familial (MFPF), le docteur Paul Cesbron avait dénoncé le manque de moyens des centres d'orthogénie. *« Nous ne pouvons recevoir l'ensemble des femmes qui veulent avorter*, avait déclaré le président de l'Ancic. *Cette carence du secteur public oblige les femmes à faire un long circuit et, de ce fait, certaines dépassent les délais. Sur la région parisienne, seule une IVG sur trois se fait à l'hôpital. Les autres ont lieu dans des cliniques privées. Ces établissements appliquent leurs propres critères : certains refusent de pratiquer plusieurs avortements à une même femme ; d'autres obligent les parents des mineures à être présents au moment de l'intervention. »* L'Ancic réclame des moyens, un statut pour les médecins et l'autonomie des centres d'IVG.

Enfin, lors de sa visite à la Maison des femmes de Cergy, Martine Aubry a annoncé qu'une circulaire était en préparation avec le ministère de la justice pour que soit mieux coordonnée l'action de la police, de la justice et des associations dans les cas de violences dont sont victimes les femmes.

Michèle Aulagnon

Les policiers de la BRB démantèlent une bande de braqueurs

Vingt-deux personnes ont été interpellées

À CHAQUE FOIS, cela ressemblait à une opération à la précision quasi-militaire. Les hommes sont en combinaison noire, le visage masqué par des cagoules. Ils agissent en petits groupes coordonnés, où chacun, guetteur ou assaillant, connaît son rôle. Ils sont lourdement armés, de lance-roquettes, d'explosifs, de fusils d'assaut Kalachnikov AK 47, et visent, le plus souvent, le même objectif : un fourgon blindé de transport de fonds. Trois braquages leur sont déjà attribués à coup sûr, peut-être un quatrième, et le total du butin est estimé par la police à près de 50 millions de francs.

Mercredi 4 mars, les policiers de la Brigade de répression du banditisme (BRB), qui dirigeaient l'enquête, ont poussé un soupir de soulagement. En quatorze points différents de la région parisienne, ils ont interpellé, sans dommage, vingt-deux personnes, dont Fernand, le chef, à Athis-Mons (Essonne). Jeudi soir, onze d'entre elles ont été déférées au parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis), qui a ouvert une information pour *« tentative d'homicide sur un agent de la force publique »*, *« vol à main armé en bande organisée »* et *« blanchiment d'argent »*. Et neuf ont été présentées au juge Baudouin Thouvenot en charge de l'instruction. Seuls deux membres du groupe identifiés par la police ont échappé aux arrestations.

Les enquêteurs de la BRB sont arrivés tardivement sur le dossier. Lorsqu'ils sont saisis de l'affaire, le groupe vient de commettre, le 4 juillet 1997, à Villepinte (Seine-Saint-Denis), sa seconde attaque à main armée. Celle-ci tourne mal. La bande échange des coups de feu avec des gardiens de la paix. L'un des siens est blessé. Tous parviennent tout de même à s'enfuir, avec 2,7 millions de francs. Un renseignement va, un peu plus tard, permettre aux policiers d'identifier l'un des trois *« financiers »* de l'équipe. Des recherches sont effectuées sur les comptes de ce gérant d'un bar de Compiègne (Oise) qui se charge de blanchir l'argent, en compagnie du gérant d'une société de bâtiment. Les deux hommes achètent des pavillons en région parisienne, des voitures, prennent des participations dans des restaurants et des boîtes de nuit.

FERNAND ET SES DEUX FRÈRES

Avant Villepinte, il y a eu Bondoufle, le 8 juin 1997. Après, il y aura Noisiel-Lognes en Seine-et-Marne, le 9 janvier. Cette fois, la bande de Fernand, décrit comme *un homme dur, qui, avec ses deux frères, « fait peur aux autres »*, s'empare de 25 millions de francs. Mais *les hommes de la BRB sont sur ses* traces. Les enquêteurs pensent avoir découvert l'existence d'un troisième *« financier »*, un cadre dans une succursale lyonnaise de la banque britannique Barclays. Celui-ci aurait accordé à ses complices présumés des prêts que ceux-ci remboursaient avec l'argent des braquages. Il aurait empoché au passage une commission.

Selon la banque, l'employé aurait été remis en liberté. Il gérait bien le compte de l'une des personnes impliquées, mais ne lui aurait jamais accordé le moindre prêt. Les mouvements sur ce compte se sont d'ailleurs limités à quelques milliers de francs.

Pascal Ceaux

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Pascal Tirach**, professeur certifié de catalan à l'université de Perpignan et auteur présumé d'un texte publié dans le carnet nécrologique de *L'Indépendant de Perpignan*, a été placé sous mandat de dépôt, vendredi 6 mars. Ce faux avis annonçait *« un départ pour d'autres horizons... »* de Bernard Bonnet, ancien préfet des Pyrénées-Orientales et aujourd'hui préfet de la région Corse où il a succédé, le 11 février, à Claude Erignac, assassiné quelques jours plus tôt. Pascal Tirach comparaîtra en citation directe, lundi 9 mars. – *(Corresp.)*

■ **Un ressortissant égyptien**, accusé d'avoir jeté à la mer un jeune couple, en 1983, au large du Cap-Vert, a été acquitté, vendredi 6 mars, par la cour d'assises des Côtes-d'Armor. L'avocat général avait requis la réclusion criminelle à perpétuité contre Ibrahim Allam, âgé de trente-neuf ans. L'accusé a toujours nié être à l'origine de la disparition du couple, affirmant que celui-ci était tombé à la mer lors d'une tempête. Malgré son lourd casier judiciaire (deux meurtres), et l'aveu, lors des débats, qu'il n'y avait pas eu de tempête le jour des faits, les jurés ont estimé que le doute devait lui bénéficier.

■ **ÉDUCATION : le conseil supérieur de l'éducation** (CSE) a voté, jeudi 5 mars, le projet d'arrêté *modifiant les vacances d'hiver* 1999, qui commenceront en fin de semaine et non un mercredi. Le *2 octobre 1997, Ségolène Royal* avait déjà proposé un changement en ce sens pour les congés d'hiver de cette année (*Le Monde* du 4 octobre 1997). En 1999, les écoliers de la zone A partiront du 12 février au 1er mars ; ceux de la zone B, du 5 février au 22 février ; ceux de la zone C, du 19 février au 8 mars.

■ **FAIT DIVERS : un incendie** a ravagé, dans la nuit de vendredi à samedi, le centre social du quartier des « 408 » à Besançon. Selon les premières constatations, le sinistre pourrait être d'origine criminelle, car plusieurs foyers se sont déclarés en même temps et des inscriptions ont été retrouvées sur une porte. Ce centre social avait déjà brûlé en 1997.

AFFAIRES Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, est convoqué, mercredi 18 mars, par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, chargés d'instruire les différents volets de l'affaire Elf. Cette convocation – qui nous a été confirmée par M. Dumas – ne mentionne pas le mot de mise en examen, mais elle précise que le président du Conseil constitutionnel devra se rendre au cabinet des juges, au palais de justice de Paris, afin que lui soient *« notifiés les faits qui [lui] sont reprochés »*. Il devrait alors être mis en examen. Vendredi soir 6 mars, M. Dumas a été reçu par le président de la République, Jacques Chirac, à l'Elysée. Interrogé par *Le Monde*, Roland Dumas a confirmé cette rencontre, mais n'a pas souhaité en révéler la teneur. A propos de son éventuelle démission de la présidence du Conseil constitutionnel, il nous a simplement déclaré : *« C'est un problème que je ne me pose pas. »*

Roland Dumas est convoqué le 18 mars pour être mis en examen

Le président du Conseil constitutionnel a reçu, ces derniers jours, une convocation des juges Joly et Vichnievsky. Il s'est entretenu, vendredi soir, avec Jacques Chirac. « C'est un problème que je ne me pose pas », déclare-t-il au « Monde » à propos de son éventuelle démission

ROLAND DUMAS a reçu, *durant la semaine écoulée*, une convocation des juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Elle précise *qu'il devra se rendre en leur cabinet*, au palais de justice de Paris, mercredi 18 mars, afin que lui soient *« notifiés les faits qui [lui] sont reprochés »*.

Le président du Conseil constitutionnel nous a lui-même confirmé, samedi matin 7 mars, cette information. Même si le courrier ne mentionne pas explicitement une *« mise en examen »*, c'est bien de cela qu'il s'agit. La date de cette convocation a fait l'objet d'une négociation amiable entre les juges et les avocats de M. Dumas. D'abord envisagée pour la semaine prochaine, elle a été reportée de huit jours, M. Dumas devant subir entre-temps une légère intervention chirurgicale.

Cette situation nouvelle relance inévitablement le débat sur le *maintien de M. Dumas à la présidence* de l'institution censée garantir les les lois et les principes *fondamentaux de la République*. C'est sans doute pour cette raison que M. Dumas a été reçu, vendredi soir, par Jacques Chirac à l'Elysée. Confirmant également au *Monde* cette entrevue, M. Dumas se refuse à en dire la teneur : *« Je ne commente jamais mes entretiens avec le président de la République »*, nous a-t-il déclaré. Comme nous lui demandions s'il pensait compatible une mise en examen et sa fonction de président du Conseil constitutionnel, il nous a répondu : *« C'est un problème que je ne me pose pas. »*

A la Présidence de la République, on ne démentait pas, samedi matin, cette rencontre, mais on s'en tenait à cette formule lapidaire : *« L'Elysée ne fait aucun commentaire. »* Cependant, il est difficilement imaginable que la question d'une éventuelle démission n'ait pas été évoquée, les *ennuis de M. Dumas avec la justice* risquant forcément de porter atteinte au crédit de l'institution essentielle qu'est le *Conseil constitutionnel*.

Avant de se rendre à ce rendez-vous à la présidence, M. Dumas avait présidé, vendredi après-midi, une réunion du Conseil constitutionnel. Ouvrant la séance à 14 heures, il a prononcé cette phrase : *« Est-ce que vous avez vu Le Monde »*, faisant allusion aux informations sur l'affaire Elf de notre édition du 7 mars, dans laquelle il s'expliquait également sur des importants dépôts de sommes en espèces sur son compte bancaire parisien. Aucun des membres du Conseil n'ayant encore lu *Le Monde*, il n'y eut aucun commentaire. Peu après 16 heures, à la *fin de la séance*, M. Dumas a simplement confié à l'un des membres du Conseil qu'il allait *« voir Jacques »*.

Selon nos informations, M. Dumas devrait être mis en examen, le 18 mars, pour *« recel »* ou pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*. Cette mise en examen intervient dans le cadre de l'instruction pour *« abus de biens sociaux, recel et complicité »*, ouverte en novembre 1997 *et distincte du* tentaculaire dossier Elf. Ce dossier vise le train de vie fastueux de Christine Deviers-Joncour, ancienne salariée du groupe Elf-Aquitaine, puis collaboratrice de M. Dumas dont elle fut une proche amie. L'instruction concerne notamment les conditions de l'acquisition en 1992 par Mme Joncour, avec l'aide de Gilbert Miara, d'un appartement de 320 mètres carrés, rue de Lille à Paris, pour 17,5 millions de francs. L'enquête a établi que cette somme provenait des comptes suisses dont Mme Joncour était l'ayant droit et sur lesquelles Elf lui a versé au total 59 millions.

La gestion de cet appartement fut confiée à une *société civile immobilière* (SCI), créée pour l'occasion, dotée d'un capital de 10 000 *francs et partagée entre Mme Joncour* (30 %) et un homme d'affaires italien résidant en Suisse, à *Lugano*, Carlo Pagani (70 %). M. Miara avait signé, pour le compte de l'une des sociétés gérées par M. Pagani, immatriculée au Costa-Rica, la promesse de vente initiale de l'appartement. Il avait ensuite présenté à Mme Joncour l'avocat Bernard Lagarde, qui devait rédiger les statuts de la SCI avant la transaction finale chez le notaire.

> Dès lors que le soupçon figure au dossier d'instruction, M. Dumas ne peut plus être entendu comme simple témoin

Selon nos informations, les juges Joly et Vichnievsky seraient en possession d'éléments permettant d'impliquer M. Dumas dans la procédure ayant conduit à l'acquisition de cet appartement. L'actuel président du Conseil constitutionnel, selon un témoignage, aurait *été présent lors d'une réunion* entre Mme Joncour, M. Miara et un avocat, et, à cette occasion, aurait *donné quelques conseils sur le* montage juridique.

Dès lors que ce soupçon figure au dossier d'instruction, M. Dumas ne peut plus être entendu comme simple témoin, sauf à léser les droits de la défense. Sa mise en *examen est donc devenue inévitable*. Les avocats du président du Conseil constitutionnel – qui ne le sera peut-être plus le 18 mars – envisageraient de soulever le problème de la compétence des deux juges d'instruction. Ils pourraient plaider que M. Dumas étant ministre des affaires étrangères à l'époque des faits, en 1992, sa mise *en cause relève de la Cour de justice* de la République.

Services Société et France

D'importantes sommes en espèces et d'obscurs circuits bancaires

● **4 novembre 1997.** Le parquet de Paris ouvre une information judicaire contre X... pour *« abus de biens sociaux, recel et complicité »*, confiée aux juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Cette information vise à éclaircir les conditions d'embauche par Elf d'une femme proche de Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel et ancien ministre des affaires étrangères.

● **7 novembre 1997.** Cette femme, Christine Deviers-Joncour, est mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »* et écrouée. Elle est soupçonnée d'avoir bénéficié, de 1990 à 1993, d'un emploi de complaisance au sein du groupe Elf Aquitaine. Les enquêteurs s'interrogent également sur les conditions d'acquisition de l'appartement parisien qu'elle occupe, rue de Lille, acheté 17 millions de francs en 1992.

● **15 novembre 1997.** *Le Monde* révèle que les juges enquêtent sur l'entourage de Roland Dumas.

● **2 décembre 1997.** *L'intermédiaire* Gilbert Miara est mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*. Entendu par les deux magistrats, il affirme qu'au début de l'année 1992, soit quelques mois après la signature du marché des frégates de Thomson à Taïwan, Mme Deviers-Joncour aurait perçu 45 millions de francs, versés par Alfred Sirven, ancien responsable d'Elf. Selon M. Miara, une partie de cette somme aurait *permis d'acheter l'appartement de la rue de* Lille.

● **5 décembre 1997.** Roland Dumas écrit *au procureur de la République de Paris*, Gabriel Bestard, pour lui demander de saisir la Cour de justice de la République, juridiction *compétente pour juger des ministres ayant* commis des crimes ou des délits dans l'exercice de leurs fonctions. M. Dumas proteste contre *« la campagne de calomnies destinée à [le] compromettre à l'occasion d'une affaire actuellement à l'instruction* de *Mme le juge Eva Joly »*. L'ancien ministre ajoute : *« Je ne crains aucun débat public dès lors qu'il est conduit par les juridictions du pays auquel tout citoyen peut être appelé à rendre compte. Je ne tolère pas, en revanche, que, pour des motifs obscurs et en violation de la loi, on cherche à nuire à ma personne, à mon action passée et à la fonction que j'ai l'honneur d'exercer. »*

● **8 janvier 1998.** Mme Deviers-Joncour est à nouveau mise en examen pour *« complicité de tentative d'escroquerie »*. Elle est suspectée d'avoir joué un rôle dans l'affaire de la vente des frégates à Taïwan.

● **25 janvier 1998.** *Une longue enquête du Monde* révèle que, fin 1997, les juges Joly et Vichnievsky ont envisagé d'ordonner une perquisition chez M. Dumas.

● **27 janvier 1998.** Les juges Joly et Vichnievsky conduisent deux perquisitions au domicile et au cabinet d'avocat de M. Dumas. Le même jour, des policiers se rendent dans la résidence secondaire que celui-ci possède en Gironde ainsi que dans les *appartements privés dont il dispose au Conseil* constitutionnel. Les juges cherchent à savoir s'il existe un lien entre M. Dumas et la commission de 45 millions de francs perçue par son amie Christine Deviers-Joncour. La justice étudie les comptes bancaires de l'ancien *ministre. D'importants versements en* espèces sont signalés.

● **28 janvier 1998.** La garde des sceaux, Elisabeth Guigou, estime *« normal »* que les juges *« développent leurs investigations »*.

● **29 janvier 1998.** Dans un communiqué diffusé par ses avocats, M. Dumas *« confirme solennellement être étranger aux affaires Elf et Thomson »*. Le texte précise que *« toute allusion à une confusion entre ses activités de ministre et d'avocat relève de la malveillance, voire de la diffamation »*. Parallèlement, le parquet de Paris délivre aux juges d'instruction un nouveau réquisitoire supplétif sur des faits de *« recel d'abus de biens sociaux »*. Cette extension de leur saisine est relative aux salaires versés à une quarantaine de personnes par une filiale suisse du groupe pétrolier Elf Aquitaine International (EAI).

● **11 février 1998.** Les avocats de Mme Deviers-Joncour dénoncent un *« chantage judiciaire »*. Me Philippe Lemaire déclare : *« Mme Joncour a été entendue sept fois, elle s'est expliquée. Il est clair que les juges voudraient qu'elle dise qu'une partie de l'argent est allée à Roland Dumas. Si elle le dit, elle sort de prison. Mais elle ne le dira pas, parce que ce n'est pas la vérité. »*

● **6 mars 1998.** L'enquête s'oriente vers *les comptes suisses* de Mme Deviers-Joncour. Dans son édition du 7 mars, *Le Monde* révèle que les enquêteurs ont reconstitué le parcours des 59 millions de francs de commission – et non 45 millions, comme le laissait supposer la première évaluation, – versée à Mme Deviers-Joncour. *L'argent*, qui provenait des caisses du groupe pétrolier Elf, était ensuite ventilé dans un circuit bancaire *où se multipliaient virements et retraits* en espèces. Philippe Hustache, ancien directeur financier d'Elf, a confié aux enquêteurs que les commissions versées par Elf étaient avalisées par l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand, mais les deux secrétaires généraux de l'Elysée successifs durant la période concernée, Jean-Louis Bianco et Hubert Védrine, ne confirment pas cette version des faits.

En outre, les recherches effectuées sur le compte de M. Dumas font apparaître, entre 1991 et 1995, de nombreux versements en espèces dont le total dépasserait 10 millions de francs. Interrogé par *Le Monde*, M. Dumas s'exprime pour la première fois dans la presse sur cette affaire. Jugeant *« exagérée »* l'estimation de 10 millions de francs, il assure pouvoir *« justifier toutes les sommes »* déposées sur son compte du Crédit lyonnais. Le président du Conseil constitutionnel invoque la *« réalisation d'avoirs personnels »*. Il explique la circulation de telles sommes par la vente d'œuvres d'art et par ses activités professionnelles. Plusieurs cadres de l'agence du Crédit lyonnais ont néanmoins fait part de leur *« inquiétude »*, à l'époque des faits, sur l'*« origine des espèces »*. Plusieurs dépôts importants d'espèces auraient permis l'acquisition d'appartements destinés à des proches de M. Dumas.

L'hypothèse d'une démission du président du Conseil constitutionnel

FRANÇOIS MITTERRAND a *peut-être fait un cadeau post mortem* à Jacques Chirac. Le précédent chef de l'Etat avait voulu, à tout prix, que la « mitterrandie » institutionnelle survive à son départ de l'Elysée. En nommant Roland Dumas président du Conseil constitutionnel, pour neuf ans, jusqu'en 2004, il privait M. Chirac de la possibilité de nommer un autre président pendant son septennat. La possible démission, contrainte et forcée, de M. Dumas lui en offrirait l'occasion. Or, cette fonction est devenue, au fil du temps, un élément essentiel de la protection de l'Etat de droit, mais aussi d'un bon équilibre des pouvoirs.

Voulu par les constituants de 1958 pour empêcher le Parlement de récupérer une partie des pouvoirs qui venaient de lui être enlevés, le Conseil constitutionnel est, aujourd'hui, le protecteur des minorités, le gardien sourcilleux qui veille à ce que les majorités politiques successives ne s'en prennent pas au cœur du pacte républicain autour duquel s'est réunie la *nation : les droits de* l'homme, la Constitution. Institution collégiale, son autorité tient *essentiellement à la qualité des* hommes et des femmes qui la composent.

Mais la personnalité de son président joue, forcément, un rôle important. Robert Badinter l'avait démontré, et avant lui Gaston Palewski qui, tout fidèle du général de Gaulle qu'il fût, avait effectué le *pas décisif* dans le contrôle de constitutionnalité en censurant, en 1971, une loi voulue par Georges Pompidou au nom des *« principes fondamentaux reconnus par les lois de la République »*.

FLAMBOYANT MINISTRE

C'est dire à quel point le choix de M. Dumas par François Mitterrand, en février 1995, avait inquiété. Publiquement, c'est parce qu'il *était un proche de François Mitterrand* que sa nomination avait été contestée. Mais cela était une *tradition et des hommes comme* Roger Frey, nommé par Georges Pompidou après avoir été un ministre de l'intérieur aux méthodes critiquables, avaient montré que cela n'empêchait d'être à la hauteur de la fonction. En fait, c'étaient les activités privées du nouveau gardien de la Constitution qui faisaient peur. Ce fils d'un résistant fusillé par les nazis, ce mitterrandien depuis les années 50, ce flamboyant ministre des affaires étrangères est aussi un avocat. Un de ces maîtres du barreau qui s'occupent avec prestance des grandes affaires politico-judiciaire – comme les micros du *Canard enchaîné* – au règlement de gigantesques successions – comme celle de Picasso – en passant, surtout, par le conseil aux entreprises et le traitement de dossiers financiers *fort rémunérateurs surtout lorsque* l'on dispose d'un épais carnet d'adresses internationales.

La rumeur sur le mélange des activités publiques et privées de M. Dumas n'a jamais cessé. Il avait pourtant su la faire oublier à ses nouveaux collègues du Conseil constitutionnel. Ces derniers sortaient d'une présidence prestigieuse – *celle de M. Badinter* – mais omniprésente et pesante. Ils découvraient un président charmeur qui, consacrant peu de temps à cette fonction, laissait une grande liberté aux autres membres du Conseil. Il se contentait de dresser, avec brio, une synthèse d'un dossier *que bien souvent il découvrait*. Mais son passé l'a vite rejoint et ses ennuis judiciaires ont rejailli sur l'institution : les conseillers rétifs devant le principe même de leur responsabilité ont pu parler haut et fort, et tout particulièrement *Alain Lancelot nommé par* René Monory ; la coupure droite-gauche est réapparue à un point qui n'avait jamais été atteint ; le contentieux des législatives du printemps n'a pu être conduit à son terme avec la sérénité indispensable.

LA FIN DU MANDAT

Le choix du nouveau président du Conseil constitutionnel par M. Chirac, si il a à l'effectuer, serait *donc d'une importance* primordiale. De lui dépendrait que cette institution, garante de l'état de *droit*, retrouve l'autorité morale sans laquelle elle ne peut remplir correctement sa tâche. La Constitution laisserait au chef de l'Etat une totale liberté. Il nomme le président du Conseil, parmi les membres de celui-ci, sans avoir besoin du contreseing du *premier ministre*. M. Dumas ayant été nommé par François Mitterrand, son *départ permettrait* à M. Chirac de désigner, là aussi librement, un nouveau membre. Mais celui-ci *n'effectuerait que la fin du mandat* de son prédécesseur, c'est-à-dire qu'il ne pourrait rester en fonctions que jusqu'à fin février 2004. Le Conseil au complet, M. Chirac choisirait son président. Il pourrait nommer la personnalité qu'il viendrait *de désigner. C'est ce qui s'est* toujours passé depuis 1958.

Rien n'interdit, pour autant, au chef de l'Etat d'innover en nommant à la présidence du Conseil constitutionnel un de ses membres actuels. Un seul y a été nommé par *M. Chirac : Pierre Mazeaud*. En faire le président de l'institution, serait donner la prééminence à un ami, à un adepte du franc parler, à un partisan du contrôle de constitutionnalité, mais aussi à un farouche défenseur de la souveraineté nationale et donc à un pourfendeur de la construction européenne.

Le président de la République pourrait aussi « piocher » parmi les autres membres issus de la droite, donc nommés par le président du Sénat. Le non d'Yves Guéna, ancien sénateur RPR de la Dordogne, est ainsi souvent cité. Cet anti-européen affiché a souvent critiqué le rôle croissant du Conseil constitutionnel. Mais depuis qu'il y siège, c'est-à-dire depuis janvier 1997, il y a fait preuve d'une courtoisie, d'une honnêteté intellectuelle qui *ont séduit ses collègues. Toutefois* en désignant, il y a quelques jours, Simone Veil, M. Monory a manifestement allumé un contre-feu pro-européen. Le prestige dans l'opinion de cette centriste adepte du dialogue redonnerait à la présidence du Conseil constitutionnel une autorité morale dont elle a été privée.

Thierry Bréhier

TROIS QUESTIONS À *FRANÇOIS D'AUBERT*

1 ***Député (DL) de Mayenne*, vous avez été un des dénonciateurs du scandale du Crédit Lyonnais. Y a-il *des points communs dans l'affaire* Elf ?**

Le Crédit lyonnais est en train de coûter plusieurs dizaines de milliards aux contribuables, alors qu'ils ne sont victimes qu'indirectement de la gestion d'Elf du fait de la diminution de ses bénéfices. Mais ce sont deux mastodondes du secteur public, avec des contrôles internes *sans doute dérisoires* et des contrôles externes insuffisants. Ils se sont livrés, tous les deux, *aux pires turpitudes* et ont manié de l'« argent sale ». Cela démontre que l'écomomie mixte, résultat d'un concubinage entre la politique et *l'économie, peut déboucher sur un affairisme scandaleux.*

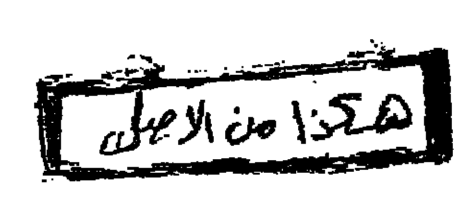
2 **Peut-on contrôler l'utilisation des commissions dans les marchés internationaux ?**

Les commissions font malheureusement partie du jeu international dans certains secteurs : pétrole, armes, travaux publics. Est-ce que celui qui les distribue peut le faire honnêtement ? Je n'arrive pas à le croire. Il faut des contrôles internes très forts, un vrai pouvoir d'actionnaires pour y parvenir. Cette *affaire est le signe qu'en France* c'est la jungle, plus que dans certains autres pays capitalistes. On a toujours du mal à croire que, chez nous, le niveau de corruption peut atteindre celui de l'Italie. C'est une illusion de l'exception française. Il *faut aujourd'hui un effort de remise* en ordre éthique dans la gestion de l'Etat, dans celle des entreprises *nationalisées et récemment* privatisées.

3 **Roland Dumas peut-il rester président du Conseil constitutionnel ?**

M. Dumas doit, pour le moins, s'expliquer. La *mise en cause* dont il fait l'objet fragilise sa fonction de président du Conseil constitutionnel. *Cette fonction d'arbitre* suprême requiert une personnalité sur laquelle ne pèse aucun soupçon. *Il ne serait pas incivique* que M. Dumas envisage de présenter sa démission.

Propos recueillis par Thierry Bréhier



L'aventure du groupe Ministère AMER a commencé à Sarcelles. La petite bande a ensuite essaimé en une myriade de talents. Doc Gynéco, Passi, Stomy Bugsy ont investi les hit-parades mais restent fidèles à un esprit communautaire symbolisé par Secteur A, l'entreprise rap la plus prospère de France



Ministère AMER ou Passi (deuxième à partir de la gauche), suivi de Kenzy (assis), de Stomy Bugsy puis de Doc Gynéco.

Les soldats-businessmen du rap

L'ŒIL non exercé ne distinguera pas les Flânades d'autres quartiers de Sarcelles (Val-d'Oise). La froide géométrie du béton distille sa grisaille sur la *« capitale des lascars »*, *« le dortoir des grands de la banlieue nord »*. Boulevard Edouard-Branly, à deux pas du commissariat de police municipale, une façade impose l'impeccable propreté de ses peintures rouge et noire. Un sas donne l'impression d'entrer dans une banque. Jérôme Ebella reprend d'ailleurs à son compte le slogan de l'une d'elles – *« Nous conjuguons nos talents »* – pour définir les activités du Secteur A, l'entreprise rap la plus prospère de France.

Long, sec, élégant, un regard sévère perçant derrière de fines lunettes, ce jeune homme d'origine camerounaise participe, depuis près de dix ans, à l'éclosion des tchatcheurs de Garges-Sarcelles. Sous le nom de Kenzy, il s'est d'abord rodé à la fonction de porte-parole et de manager d'un groupe sulfureux et fondateur, Ministère AMER (Action, musique et Rap). Longtemps représentant de la frange dure du hip-hop français, la petite bande a essaimé en une myriade de talents qui, contre toute attente, ont infiltré le showbiz. Regroupée sous la bannière du Secteur A, une structure créée par Kenzy et son complice Frédéric Bride, pour gérer édition, production et management, cette nébuleuse a vendu en quelques mois plus d'un million d'albums. Dans les hit-parades, Doc Gynéco, Passi, Stomy Bugsy luttent avec les stars de la variété francophone. Leurs camarades d'écurie – Neg'Marrons, Arsenik, Hamed Daye, MC Janik... – en feront peut-être bientôt autant, soudés par un inébranlable esprit de famille.

Kenzy explique les bases de cette solidarité. *« On s'est aperçu que personne d'autre que nous ne pouvait manager nos affaires. Nous continuons de collaborer avec des partenaires extérieurs – Sony, Virgin, V2... – qui nous aident à développer nos artistes, mais nous gardons le contrôle sur un maximum d'éléments. »* Un idéal a cimenté la bande. *« Quand nous étions plus jeunes, notre rêve était d'obtenir des Disques d'or tout en restant ensemble. Il a fallu se battre pour faire accepter qu'avec nous personne ne restait sur le pas de la porte. Si nous marchions à dix dans la rue, nous devions pénétrer à dix dans ce milieu. »*

Le noyau dur du Secteur A a acquis sa crédibilité sur le bitume. Une histoire répétée dans beaucoup de banlieues. Celle d'une culture afro-américaine, le hip-hop, formidablement adaptée à la vie des cités, à ses codes, à ses frustrations. Passi et Stomy, les deux futurs chanteurs du Ministère AMER, font leurs classes dans les cours d'école et en bas des immeubles. *« Quand le break est apparu,* raconte Stomy, *je répétais des heures dans les sous-sols d'un parking. J'arrivais à l'école avec des cassettes de hip-hop, je déroulais un carton et je dansais en pleine cour. Avant le rap, nous avions déjà cette tchatche, ce goût du défi et de la flambe. Dans les quartiers, quand tu n'as rien, il te reste toujours la beuflam ! Mes premières rimes, je les ai écrites en 1986 avec Passi et Hamed pour vanner des mecs de la classe. On était en sixième. Un jour, en 1989, j'écoutais Radio-Nova et j'ai entendu Passi qui rappait. Je me suis dit : "L'enculé... j'peux le faire aussi." J'ai écrit quatre textes en une semaine et je suis allé à mon tour à Nova. Un de mes raps disait que j'étais "le maquereau des mots". »*

Derrière leurs premiers micros, l'insouciance des débuts fait place à la révolte. L'association de rimeurs se formalise en Ministère AMER. Kenzy analyse la logique du processus. *« Sur scène, on prend conscience d'un impact. Au lieu de l'utiliser pour demander aux gens de lever les mains, on se dit qu'on peut essayer de chanter quelque chose d'intelligent. On comprend que le rap est un médium, une tribune. Le "CNN des ghettos", comme disait Chuck D. »* Pour le groupe, cette radicalité est synonyme de lucidité. *« Tu grandis et tu t'aperçois qu'à Sarcelles les Noirs n'ont rien,* explique Stomy. *Tu vois de belles églises, de belles synagogues et une mosquée minable qui sert aussi de garage à vélos. Tu cherches à comprendre. »*

Des livres – Malcolm X, Frantz Fanon –, des disques – les brûlots politiques des Américains de Public Enemy –, fourniront des grilles de lecture. Critique sociale, langage de rue, goût de la provocation, forment le cocktail détonant des deux premiers albums du Ministère, *Pourquoi tant de haine* et *95200* (le code postal de Sarcelles). Polémiste redoutable, Kenzy prend plaisir à verser de l'acide sur les plaies de la société. Il déclarait (*Le Monde*, 8 septembre 1995) : *« Il y a deux France : celle qui a parqué nos parents dans des cités-dortoirs et celle des enfants qui ont naturellement grandi ensemble, joué au foot ensemble, réfléchi ensemble à leur condition de Noir. A Sarcelles, un habitant sur trois est noir. Il faut que la France grandisse avec ses fautes. »*

MINISTÈRE AMER s'entoure d'une aura sulfureuse en créant une association loi 1901, baptisée Secte Abdulaï. Un rapport des RG, repris dans *Le Canard enchaîné*, parlera d'un conglomérat de *« dealers noirs racistes »*. Kenzy rectifie. *« Abdulaï était en fait la façon dont nous avions rebaptisé notre quartier. C'était une manière de se le réapproprier, de la même façon qu'à Garges l'avenue de la Commune-de-Paris a été rebaptisée rue Case-Nègres par ses habitants. J'étais mort de rire à la lecture du topo des renseignements généraux. En revanche, la façon dont l'affaire fut reprise par* Le Canard enchaîné *m'a attristé. Nous avons essayé de leur expliquer par écrit. Dorénavant, nous attaquons.* France-Soir *a été condamné pour diffamation à nous verser 60 000 francs de dommages et intérêts. »*

Le groupe n'a pas toujours eu autant de chance avec la justice. Deux chansons, *Brigitte, femme de flic*, qui conte les aventures extra-conjugales d'une femme de policier, et *Sacrifice de poulets*, un rap anti-flics qui accompagnait le film de Mathieu Kassovitz, *La Haine*, provoquent l'ire des autorités. Jean-Louis Debré, alors ministre de l'intérieur, porta plainte en juillet 1995 contre Ministère AMER pour ces textes, versions hard-core de ce que furent en leur temps *Hécatombes* et *Le Nombril des femmes d'agents*, de Brassens. Déposée plus de trois mois après leur parution, la plainte fut déclarée irrecevable.

En revanche, plusieurs déclarations au vitriol faites par Kenzy et Stomy aux mensuels *Rock & Folk* et *Entrevue* et à l'émission télévisée *« Ça se discute »* firent l'objet de poursuites pour injures publiques, provocations directes non suivies d'effet envers des fonctionnaires de police et apologie du terrorisme. Les rappeurs plaidèrent la distanciation et la théâtralité de chanteurs-acteurs prolongeant leur jeu jusque dans les interviews. Imperméable à un genre mêlant de façon aussi inextricable réalité sociale et esthétique de la transgression, le tribunal les condamna, le 10 octobre 1997, à 200 000 francs d'amende. *« J'ai vécu cela comme une farce,* ironise Kenzy. *Jusque-là, nous n'avions pas de casier judiciaire. Ce n'est pas un exploit, même dans une ville comme Garges-Sarcelles, mais bon... on en était fier. A présent, nous avons un casier. Pas pour avoir volé, tué ou vendu de la drogue. Pour avoir parlé... »*

« Avec le Ministère, nous sommes comme des soldats partant à la guerre. En solo, chacun peut montrer d'autres facettes de sa personnalité. Je ne suis plus un guerrier, mais le frère qui parle à ses sœurs, le fils qui parle à son père »

Passi

Une des premières chansons de Ministère AMER disait : *« Le savoir est une arme / Maintenant je sais. »* Kenzy s'est persuadé que l'économie aussi était une arme. Passant de la rue aux bureaux d'entreprise, la Secte Abdulaï a mué en Secteur A. L'esprit de compétition inhérent au hip-hop a peut-être contribué à son extraordinaire adaptation à l'industrie du disque. Mais, en développant leur projet autour de leur réseau de quartier, les entrepreneurs du rap font autant l'apologie du libéralisme que du sens communautaire. *« Je suis un sauvage capitaliste d'ascendant communiste »*, revendique Kenzy.

Si le Secteur A a décidé de rester à Sarcelles, ce n'est pas seulement pour bénéficier du statut de cette zone franche. La démarche est militante. *« Il y avait une malédiction qui traînait sur notre communauté qui disait : quand deux Noirs s'associent, ça part en couille. Le Secteur A fait la preuve du contraire. En travaillant en synergie, nous avons vendu plus d'un million d'albums. On met dans la tête de nos jeunes frères nègres qu'ensemble on peut réussir. S'ils ne se lèvent pas, personne ne le fera pour eux, pas même le Secteur A. Les gens de ma génération ont compris qu'ils n'ont pas à s'inférioriser. A Sarcelles, ils ouvrent des salons de coiffure, des sociétés de déménagement ou de courses... C'est une façon de briser ses chaînes. »*

La réussite du Secteur A est aussi le fruit d'un épanouissement artistique. En laissant, un temps, Ministère AMER de côté pour des disques solos, ses membres se sont révélés de véritables auteurs. A vingt-cinq ans, Passi faisait pourtant figure d'ancien de la scène rap ; son premier album, *Les Tentations*, sorti cet automne, a dévoilé une profondeur inattendue. *« Avec le Ministère,* explique-t-il, *nous sommes comme des soldats partant à la guerre. En solo, chacun peut montrer d'autres facettes de sa personnalité. Je ne suis plus un guerrier, mais le frère qui parle à ses sœurs, le fils qui parle à son père. »* Plus introspectif et grave, le jeune homme y retrace son trajet de petit Congolais, orphelin de père, atterri à Sarcelles à la fin des années 70. L'insouciance, les premières embrouilles entre bandes. Son bac tout de même, deux ans d'études, avant de se consacrer définitivement au rap.

Parfois léger et déconneur – *Je zappe et je mate*, *Le Cœur Sambo* –, Passi ne se dérobe pas devant ses propres ambiguïtés (*Le Jardin du diable*). A la diatribe, il préfère cette fois le souvenir, aussi douloureux soit-il. *Le maton me guette* se fait l'écho d'une descente aux enfers. En 1994, Passi, témoin d'un meurtre, est mis en détention préventive. La justice le lavera de tout soupçon. Malgré quelques maladresses, ce disque, produit en partie par Akhenaton, un des leaders d'IAM, déborde de trouvailles linguistiques et de cette sève qui fait aujourd'hui des rappeurs les meilleurs paroliers de la chanson française. Passi conclut ainsi son morceau *79 à 97* : *« Mama, félicite ton fils, je suis droit dans mes choix, on apprécie ma voix et mon nom prend du poids. »* Trois semaines après sa sortie, *Les Tentations* était Disque d'or (cent mille exemplaires vendus), le premier de l'histoire de V2, le label discographique créé, il y a quelques mois, par le milliardaire anglais Richard Branson. L'album a dépassé les 300 000 ventes.

Stomy Bugsy se réjouit du succès de son camarade. Lui-même a mis plus de temps à imposer son disque solo, *Le Calibre qu'il te faut*. Mêlant avec humour expériences vécues, fantasmes cinématographiques et second degré, ce jeune homme d'origine cap-verdienne a réussi une performance d'acteur incarnant le *« gangster d'amour »* et le *« Prince des lascars »*. Disque d'or à son tour, ce gavroche noir hédoniste a pu parader sans complexe aux dernières Victoires de la musique, son impertinence offrant un des seuls bons moments de la soirée.

La jalousie n'est pas à l'ordre du jour. *« La politique des maisons de disques est de diviser pour mieux régner. Nous avons beau être sur des labels différents, c'est notre solidarité – l'esprit d'Abdulaï – qui fait notre force. Nous travaillons tous les uns avec les autres. La réussite de l'un, c'est la réussite de tous. Doc Gynéco a vendu 700 000 albums ? Et alors ? Il est comme mon petit frère. Pendant sept ans, nous avons traîné ensemble entre porte de la Chapelle et Sarcelles. Je me souviens de nous zonant sur le boulevard, de nos petits coups à deux francs. Quand je le vois Disque de platine, comment ne pas être content ? »*

Cadet de la bande, Gynéco – Bruno Beausire pour l'état civil – a été le premier à hisser ses chansons – *Vanessa*, *Nirvana*, *Né ici* – en haut des hit-parades. Son album, *Première consultation*, mélange unique de canaillerie et de désenchantement, a fait de cet Antillais de vingt-trois ans, fan de foot et de demoiselles, l'idole des cours de lycée. Consécration, ce personnage somnambulique papillonnant entre jet-set et HLM banlieusard est le premier rappeur à avoir sa marionnette aux Guignols de Canal Plus. *« Il est comme un esclave de cuisine,* s'amuse Stomy, *qui volerait la bouffe dans le frigo des maîtres blancs pour la donner à ses frères, esclaves des champs. Il est fasciné par les paillettes du show-biz mais les fuit aussi régulièrement. »* Capable d'écrire une chanson demandant à ce qu'on le *« classe dans la variété »*, d'enregistrer un duo avec Bernard Tapie, pour son prochain album, *Les Mauvaises Fréquentations*, Doc Gynéco prouve aussi que le cynisme n'effraie pas le Secteur A. *« Le cynisme est une preuve de bonne santé »*, déclare Kenzy en citant Frantz Fanon.

Le catalogue sarcellois s'enrichira bientôt des rimes virulentes d'Arsenik, de la voix profonde d'Hamed Daye, des mélodies reggae de MC Janik. On parle d'un album conceptualisé par Kenzy lui-même, à moins que ce Spike Lee en herbe, déjà réalisateur de clips, ne préfère le cinéma. De plus en plus sensibles à leurs racines africaines, Passi et d'autres amis congolais s'attellent au projet Bisso Na Bisso, rassemblant dans un esprit festif hip-hop et musiques tropicales. On y chantera la réunification ethnique, mais aussi la sorcellerie, la sape, la cuisine et la danse. Ensuite, il sera temps de réunir à nouveau le Ministère AMER. Le groupe vient de signer un gros contrat avec Virgin.

Ces triomphes actuels n'émousseront-ils pas leur hargne ? *« Dans ma vie, rien n'a changé,* constate Stomy. *Sur scène, dans ma maison de disques, je suis quelqu'un. Au-dehors, même si on l'oublie parfois, il y a toujours des gens pour te rappeler que tu es noir. L'autre jour, j'emmène une fille à l'hôtel. Le mec à la réception me dit : "Je suis désolé, les chambres qui restent doivent être trop chères pour vous." La meuf me regarde. Je fais un grand coup de beuflam : "Ecoute, rien n'est assez cher pour moi et surtout pas pour elle. Donne-moi la chambre, enfoiré !" »*

Stéphane Davet
Photo : Xavier de Nauw

POITOU-CHARENTES

Le salut passe par les villes

La région n'a pas de « capitale » qui s'impose. La mise en réseau des quatre chefs-lieux de département – Angoulême, La Rochelle, Niort et Poitiers – cristallise l'émergence d'un nouveau mode d'organisation administrative et de complémentarité économique. Une pour toutes, toutes pour une...

POITIERS
de notre envoyé spécial

« Charentes-Poitou, Charentes-Poitou... tradition du goût ! » Pour vanter les mérites d'un beurre AOC, le temps d'un spot télévisé, une vachette tortillant de la croupe et roulant des prunelles a naguère enfoncé dans les têtes le clou d'une région définitivement vouée au bocage, aux pâturages et aux labourages. Image charmante mais encombrante pour un territoire administratif dont les quatre départements – Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne – sont perçus comme ruraux et où aucune grande métropole n'atteint la taille critique capable d'imposer une prédominance. Mais où, néanmoins, les grands bassins d'emploi concentrent 70 % de l'activité économique.

Pour inverser la tendance, faire reconnaître un fait urbain, négligé sinon méprisé, et se faire entendre de l'Etat et de la région, les municipalités des quatre chefs-lieux de département – Angoulême, La Rochelle, Niort et Poitiers – ont joué les pionnières dès 1989 en constituant le premier réseau de villes de l'Hexagone. Comme il fallait lui trouver un nom, on le baptisa AIRE 198 en additionnant les codes des quatre départements (16+17+79+86). Un principe vieux comme le monde – « l'union fait la force » – et une circonstance particulière – la préparation du énième contrat de plan Etat-région (CPER) – avaient rendu pressante une démarche novatrice de coopération. Neuf ans plus tard, la perspective d'un nouveau contrat redonne du souffle à AIRE 198 qui espère, en se fiant aux tendances exprimées lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) de décembre, être, cette fois, associé à la négociation, voire cosignataire du CPER.

Sans la volonté partageuse de Jacques Santrot, maire (PS) de Poitiers, la capitale régionale, rien n'aurait pu se faire, mais les affinités politiques des quatres premiers magistrats, tous députés à l'époque (trois PS, un MRG), ont assurément constitué un facteur déclenchant. Le conseil régional était à droite et l'est resté, de même que les quatre conseils généraux, émanations d'un vote rural conservateur. Si leurs collègues prennent des précautions oratoires pour regretter la surreprésentation des secteurs ruraux dans ces assemblées, Michel Crépeau, maire (Radical de gauche) de La Rochelle, admet qu'il s'agissait de constituer un *« contre-pouvoir à un conseil régional de droite »* tandis que M. Santrot évoque un *« environnement ruraliste hostile »*. Seul maire d'une grande ville à siéger au conseil régional, Philippe Mottet (UDF-FD), élu à Angoulême, est, logiquement, plus nuancé : *« Culturellement, la région reste rurale. Ici, passé les remparts, on croise encore des chevreuils... Cependant, les pôles urbains peuvent être les moteurs du développement des campagnes. »*

Le Poitou-Charentes étant en pointe dans le domaine de l'intercommunalité, la notion d'agglomération s'est vite substituée à celle de ville. C'est en représentants du district de Poitiers (regroupant 10 communes), du district du Grand Angoulême (13 communes), de la communauté de villes de La Rochelle (18 communes) et de la communauté de communes de Niort (14 communes) que s'expriment désormais les quatre mousquetaires d'AIRE. Paradoxalement, l'alternance intervenue à Angoulême – *mise en banqueroute par* l'ancien maire socialiste Jean-Michel Boucheron, aujourd'hui écroué – au profit de Georges Chavanes (UDF-FD), n'a fait que conforter le réseau, devenu pluraliste, en crédibilisant son discours.

> « Les pôles urbains peuvent être les moteurs du développement des campagnes »

Par-delà les appartenances politiques, la structure tétracéphale regroupe des personnalités contrastées. Au cœur du terroir, Bernard Bellec, homme de dossiers, héritier un peu austère de la culture mutualiste qui baigne sa cité niortaise (il fut un cadre dirigeant de la MAIF), avec son gros chandail et son pantalon de velours ; en bord de mer, le pétillant et gouailleur Michel Crépeau qui, dans le bâtiment historique de sa mairie, arbore l'élégant costume prince-de-galles croisé du ministre qu'il fut à maintes reprises. Au nord, le collier de barbe haute époque de Jacques Santrot, récemment caricaturé par un quotidien comme un marxiste pithécanthropique alors que chacun reconnaît son réalisme et son pragmatisme ; au sud, la rondeur rassurante de Georges Chavanes, *« homme de dialogue, compétent, et courtois »* (selon la définition de M. Crépeau), ancien ministre lui aussi et toujours président du district d'Angoulême. Ou bien encore, la dynamique juvénilité de M. Mottet, « dauphin » de M. Chavanes, installé, depuis janvier 1997, dans le fauteuil de maire de la cité de Rastignac...

Les quatres villes s'efforcent de faire travailler ensemble leurs techniciens dans les secteurs les plus divers – social, sportif, culturel, touristique, etc. – afin qu'il s'enrichissent mutuellement de leurs expériences. Pour l'emploi et le développement économique, le réseau a édité un CD-ROM de promotion, créé des services aux entreprises sur les zones d'activités, mis en place 200 contrats d'accès à l'emploi.

Fortes de leurs poids cumulés (quelque 400 000 habitants), les agglomérations peuvent « porter » des projets communs mais aussi soutenir collectivement les projets proposés par chacune d'elles en jouant la complémentarité. *Un catalogue des priorités* consensuelles a ainsi pu être rédigé lors du dernier « sommet » du 6 février. Pour Poitiers : la *construction d'un théâtre-auditorium*, la reconstruction du musée afin d'accueillir les collections scientifiques de l'université, la *construction de locaux d'enseignement* jouxtant le CHU. Pour Niort : le développement du pôle régional des métiers d'art, la construction d'un stade de football de 20 000 places. Pour La Rochelle : le développement de l'université et du pôle touristique du bassin des Chalutiers. Pour Angoulême : le développement du pôle image et de la médiathèque, la construction d'une piscine et d'une patinoire.

Une pour toutes, toutes pour une ?, *« Il ne faut pas sombrer dans l'angélisme »*, nuance M. Bellec. Si les divergences d'appréciations sont le plus souvent surmontées c'est que, comme en famille, *« on évite les sujets qui fâchent »*. *« On est entre gens de bonne compagnie,* résume Michel Crépeau. *Comme on se retouve constamment, on ne va pas se déchirer comme des chiens en période électorale. »*

La discorde la plus nette (et néanmoins muette) a porté sur l'université. Alors que l'on s'était mis d'accord pour que Poitiers conserve la seule université et que les trois autres préfectures accueillent des pôles universitaires avec des spécialités pointues, la création au début de la décennie, d'une université à La Rochelle a été mal vécue.

Les choix concernant les grandes voiries peuvent faire surgir de petites difficultés. Niort et Poitiers sont ainsi en concurrence pour figurer sur le tracé de la future liaison autoroutière Nantes-Limoges. Diplomatiquement, AIRE soutient les deux axes. En revanche, à propos du TGV, l'unanimité s'est réalisée pour soutenir le prolongement de la ligne à grande vitesse Paris-Tours jusqu'à Bordeaux via Poitiers et Angoulême. On enrage d'autant plus de voir cette liaison, considérée ici comme *« la plus rentable »*, coiffée par les TGV Paris-Strasbourg et Rhin-Rhône. L'Arc atlantique a l'impression de s'être « fait doubler » par la banane bleue *(zone de dynamisme économique allant de Londres à Milan en passant par les pays du Benelux, Francfort, le Nord et l'Est de la France).*

Au sein d'AIRE, on n'a pas que des projets communs, on a aussi des soucis. Les villes de Poitou-Charentes ne comptent guère de quartiers sensibles, mais les taux de chômage y sont particulièrement élevés (près de 14 % à Niort, 18 % à La Rochelle). Ils seraient largement dus à l'afflux de demandeurs d'emplois en provenance des campagnes. *« Les ruraux ont pris conscience que leurs enfants ne resteront plus à étudier ou à chômer à la campagne »*, observe M. Bellec.

La création d'AIRE correspondait-elle à un intelligent partage des rôles ? *« Partage du gâteau »*, grincent les mauvais esprits qui voit une sorte de « deal » dans le fait que Jean-Pierre Raffarin, président (UDF) sortant du conseil régional, n'ait jamais essayé de conquérir Poitiers et ait fini par traiter AIRE comme un partenaire. Bien que la réussite, quasiment incontestée, du Futuroscope paraisse suffire à son contentement, René Monory, président (UDF-FD) du conseil général de la Vienne, n'a quant à lui toujours pas reconnu la pertinence du réseau.

Robert Belleret

Prochaine étape : ILE-DE-FRANCE

TROIS QUESTIONS À

Dominique Breillat

1 Le Poitou plus les Charentes : est-ce que cette association de territoires est devenue une région ?

Poitou-Charentes est à la recherche de son identité comme d'autres régions. Nous sommes un peu dans la situation des Etats africains. On a créé les Etats avant que n'existe la nation. De la même façon, on a créé les régions avant que n'existe la conscience d'une appartenance régionale. Progressivement pourtant, la communauté d'intérêts devient de plus en plus évidente pour les décideurs de Poitou-Charentes, même si elle peut être contestée par les zones périphériques comme le Sud-Saintonge tourné vers Bordeaux ou le bocage des Deux-Sèvres attiré par Nantes.

2 La région peut-elle croître et s'affirmer sans capitale, sans métropole forte ?

Dans un Etat aux réflexes unitaires, on tend à constituer ce qui existe au plan national. L'originalité de Poitou-Charentes est d'être l'unique région de métropole à ne pas avoir de capitale à plus de 100 000 habitants et dominant largement les autres villes. Cela peut être une chance en permettant un développement équilibré qui ne se fera pas uniquement au bénéfice d'une agglomération, désertifiant le reste du territoire. Il y a en Poitou-Charentes non pas un, mais des sites de référence comme le cognac, le Futuroscope, la côte atlantique.

3 TGV, A 10, RN 10, ces axes peuvent-ils être des atouts d'immigration plutôt que des couloirs d'émigration ?

Ces infrastructures de communication sont indispensables. Si elles sont une voie de passage, elles attirent aussi des activités. La question essentielle est de ne pas reconstituer la centralisation nationale au niveau régional. On ne peut éviter des axes comme Paris-Bordeaux, encore faut-il éviter de les doubler. Il serait par exemple aberrant de faire emprunter au TGV la voie de l'autoroute. Mais il convient encore de développer un autre maillage au-delà de la liaison entre les quatre chefs-lieux régionaux, au risque d'abandonner, par exemple, l'est de la Charente ou le nord des Deux-Sèvres. Si les habitants les plus excentrés ne peuvent accéder aux infrastructures majeures, le TGV et l'autoroute, il y aura le double risque de désertification et de tendances centrifuges.

Propos recueillis par **Yvan Drapeau**

★ ***Dominique Breillat** est professeur de droit public à la faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers.*

L'art d'accommoder les vestiges historiques

LA ROCHELLE
de notre correspondant

On ne fête plus Saint-Eloi, en dehors des clubs du troisième âge, dans le quartier ouvrier de La Rochelle-Pallice (Charente-Maritime) où les chantiers navals ont disparu. Les *sirènes saluant la naissance d'un nouveau* cargo se sont tues depuis longtemps. De même, au fil des années, les arsenaux de la Royale ont déserté Rochefort. La construction des torpilleurs a depuis longtemps joué la fille de l'air, remplacée par la construction aéronautique.

Ce déclin de la navale a posé des problèmes sérieux aux deux pôles industriels de la côte, dont l'économie a lontemps tourné autour des navires. Son éclipse totale a fait du bassin La Rochelle-Rochefort la première victime du chômage dans la région Poitou-Charentes.

Comme remède contre le mal, on n'a rien trouvé de mieux que le tourisme et les activités qui lui sont liées. Mais ce type de mortier est-il capable de faire tenir debout l'artisanat et les petites industries locales ? C'est, en tout cas, la leçon heureuse qu'on croit pouvoir tirer de la région de Royan et des îles charentaises.

Mais c'est peut-être encore de la construction navale que viendra le salut de la côte charentaise où la filière plaisance continue à développer ses structures de production. Mais la navale ne se contente pas de construire des bateaux. Elle attire les foules de plus en plus friandes de tourisme industriel et leur offre l'histoire en prime.

Au bord de la Charente, en plein centre de Rochefort, *au milieu d'un beau jardin dédié au retour des navires, la plus grande « fabrique » d'Europe (la Corderie royale voulue par Louis XIV) est devenue Centre international de la mer.*

A côté, la cale sèche de l'arsenal, où furent construites des escadres entières, a aussi repris du service. Depuis un an, les visiteurs *viennent y voir travailler, comme au* XVIII[e] siècle, les charpentiers de marine qui construisent une frégate du type de l'*Hermione*, qui mena La Fayette aux Amériques. *Le chantier doit prendre dix ans. Alors que* l'armée bat un peu partout en retraite, la ville militaire est en train de redevenir un haut lieu de l'histoire grâce à son passé maritime...

De son côté, La Rochelle, où les activités de pêche ont émigré vers l'ouest, près du port de commerce, a hérité de l'ancien bassin des chalutiers, un beau plan d'eau au pied de ses célèbres tours. C'est l'occasion de séduire une clientèle jusqu'ici absente du golfe de Gascogne, puisqu'elle passe bien au large, à partir de ses bases de la Méditerranée et des Caraïbes. La « grande plaisance », ce petit monde sensible à la mode et avide de luxe tranquille, est dépensière de devises fortes à condition qu'on sache l'accueillir et bien soigner ses bateaux. Déjà, quelques pionniers ont trouvé le chemin du port de La Rochelle pour hiverner entre deux saisons au large. Première expérience en grandeur réelle : au mois de mai, une étape de la Whitbread sur le Vieux Continent *inaugurera les installations* nouvelles. Des installations qui permettront d'ajouter une flottille de yachts aux quelque trois mille bateaux du port de plaisance.

Claude Dubillot

Poitou-Charentes

Conseil régional sortant : 3 PC ; 12 PS ; *1 Div. g.* ; 4 Verts ; 3 GE ; 2 CPNT ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-FD ; 2 UDF-AD ; 1 UDF-DL ; 6 UDF ; *12 RPR* ; 1 Div. d. ; 4 FN ; 1 Ext. d.
Président : M. Jean-Pierre Raffarin, UDF-DL

La population

1995 (en millions d'habitants)	1,618	
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE	2,8 %	
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994)	+ 0,27 %	
DENSITÉ 1995	63 hab./km²	(106,2 hab./km²)*
PART DES - 25 ANS	31,2 %	(33,3 %)*
PART DES + 60 ANS	24,4 %	(21,3 %)*
PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en millions d'habitants)	1,627	

URBANISATION (évol. 1982-1990) : superficie urbaine + 6,6 %, population + 2,9 %

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (soumises à autorisation)	2 625
Total France	64 604
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France)	1,9 %
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France)	2,9 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994	9

* Les chiffres en italique correspondent à la moyenne de la France

PAYS DE LA LOIRE – DEUX-SÈVRES – POITIERS – VIENNE – Vienne – CENTRE – Niort – La Rochelle – CHARENTE-MARITIME – CHARENTE – Charente – Angoulême – LIMOUSIN – OCÉAN ATLANTIQUE – AQUITAINE

La richesse régionale

Part des branches en 1992, en %

AGRICULTURE, PÊCHE	6,6
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	5,0
SERVICES NON MARCHANDS	19,9
INDUSTRIE	22,4
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	46,2

Poitou-Charentes – France métropolitaine

VALEUR AJOUTÉE BRUTE : 153,2 milliards de francs, 2,3 % du total national

Les indicateurs économiques et fiscaux

BUDGET RÉGIONAL 1997	1 670 millions de francs (18[e] rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB.	1 032 francs (21[e] rang)
REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB. 1992	77 300 francs (81 118)*
PIB 1992	158,8 milliards de francs
Part dans le PIB national	2,3 %
Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995	1,1%

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION 25 943,6 km²

AGRICOLE (Vignes, vergers, prairies, cultures...)	75,6 %
ARTIFICIELLE (Bâtis, non bâtis, routes et parkings)	6,4
NATURELLE (Roches et eaux, landes, maquis, forêts...)	18 %

Le chômage

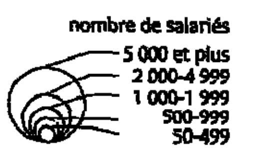
CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (BIT) : Poitou-Char. 13,2 % – 12,5 %

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 : 77 300

Les 20 premières entreprises

1 - Euro Automobiles Heuliez
2 - Mutuelle Assurance Instituteurs France
3 - Ets Constr. Navales de Ruelle
4 - GEC Alsthom Transp.
5 - Futuroscope
6 - Valeo Syst. d'essuyage
7 - Fonderies du Poitou
8 - Sté Jas Hennessy et Cie
9 - Manuf. Française Pneumatique Michelin
10 - Gersteen Iso Delta
11 - Crama Centre Atlantique
12 - Inter Mutuelles Assistance
13 - Magneti Marelli France
14 - Moteurs Leroy Somer
15 - Sochata
16 - Groupe Camif
17 - Sogerma Socea
18 - Camif Catalogues
19 - Saft
20 - Marie Surgelés France

nombre de salariés : 5 000 et plus ; 2 000-4 999 ; 1 000-1 999 ; 500-999 ; 50-499
INDUSTRIE – TRANSPORTS – SERVICES



LE COURRIER DES LECTEURS

Pour ouvrir un débat public sur la loi de 1970 et apporter leur soutien au président de l'association Act Up-Paris, poursuivi devant le tribunal correctionnel, plusieurs dizaines d'artistes et d'intellectuels ont signé une pétition dans laquelle ils affirment être ou avoir été des usagers de drogues : de nombreux lecteurs du *Monde* se sont dits scandalisés par ce texte et par sa publication dans notre journal. Autre sujet de controverse : les chiffres du chômage que *Le Monde*, selon plusieurs de nos correspondants, aurait présentés d'une manière tendancieuse.

Drogue, chômage et parti pris

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

LA PUBLICATION, dans *Le Monde* du 26 février, d'une pétition signée par cent onze personnalités qui disent avoir *« consommé des produits stupéfiants »*, a suscité un abondant courrier de protestation. Nous en publions ci-dessous un échantillon. La plupart de nos correspondants considèrent les signataires comme des *« nantis »* (le mot revient sous la plume de Denise Poitelon, de Bonnat, Creuse, de Jeannette Mercier, de Villeneuve, Aveyron, ou d'Hubert Marrel, de Saint-Genis-Laval, Rhône) qui ne prennent aucun risque en consommant de la drogue et en l'avouant publiquement, mais qui méconnaissent les dégâts que celle-ci peut provoquer dans des milieux moins favorisés.

Quelques-uns de nos lecteurs s'étonnent, comme Jeannette Mercier, déjà citée, de *« l'audience »* donnée par *Le Monde*, *« journal réputé sérieux »*, à cette pétition ou jugent *« consternant »*, comme Stéphane Blanche, *par courrier* électronique, *« l'écho »* que notre journal lui a accordé, alors qu'on attendait de lui *« un peu plus de recul »*. *« Il me paraît salutaire pour l'esprit*, nous écrit Philippe Darrasse, des Sables-d'Olonne, *que dorénavant vous fermiez vos colonnes à ces pseudo-intellectuels frelatés et irresponsables. »*

Précisons donc qu'en publiant un tel texte, *Le Monde* n'épouse pas les thèses défendues par ses signataires, mais qu'il juge le débat nécessaire et donne la parole à ceux qui veulent l'engager, même s'ils le font d'une manière provocatrice. L'éditorial publié le même jour sous le titre « Drogues : impossible débat » ne dit pas autre chose. Sans prendre position sur le fond, il regrette que le rapport de la commission présidée par le professeur Henrion, qui s'était prononcée il y a trois ans, à une voix de majorité, pour une dépénalisation expérimentale de l'usage de cannabis, dorme aujourd'hui dans un tiroir. Sur ce sujet grave et controversé, *Le Monde* ne s'est pas départi, nous semble-t-il, de la prudence requise.

Plusieurs lecteurs s'indignent par ailleurs d'avoir lu, à la « une » du *Monde* du 28 février, sous le titre *« Une embellie pour l'Europe et le chômage »*, un sous-titre ainsi libellé : *« La reprise entraîne un recul du chômage français pour le cinquième mois consécutif »* et, en page 6, ce titre : « Le chômage continue à baisser ». *« Voici une nouvelle manifestation de votre mauvaise foi en faveur de vos amis de la gauche plurielle »*, *nous dit* Jean Faure, *de* Lyon, *qui nous* fait observer, comme d'autres correspondants, qu'en réalité, selon les chiffres officiels, le chômage a augmenté en janvier de 0,2 %.

La vérité est plus complexe. Comme l'indiquait clairement l'article de Bruno Caussé, le chômage s'est accru de 0,2 % selon la nouvelle *méthode de calcul, en vigueur depuis 1995, mais* il a baissé de 1 % selon l'ancienne (qui incluait les personnes ayant travaillé plus de 78 heures) et de 0,1 % selon les critères du Bureau international du travail. Enfin, la variation sur l'année reste à la baisse : – 2,1 %.

Il n'est donc pas abusif de parler d'*« embellie »*, mais il est abusivement simplificateur de titrer ou de sous-titrer sur une baisse du chômage en janvier. Pour éviter les procès d'intention et permettre des comparaisons correctes, il serait préférable que *Le Monde* donne la priorité aux méthodes de calcul en vigueur, quitte à nuancer l'analyse dans les articles de ses spécialistes.

INCONSCIENTS !

La drogue a fait des dégâts considérables dans nos quartiers, surtout chez les jeunes qui n'ont plus tellement de repères, de soutien, d'avenir. Il faut avoir accompagné des mois, des années durant, celui ou celle qui a glissé, incapable de se redresser, de se remettre en selle, de saisir la perche qu'à *force de volonté, de sueur, de* folie, nous essayions de lui tendre pour s'en sortir, avoir une vie, lui et elle, aussi, comme vous, normale. Comme vous, qui avez les moyens intellectuels, culturels, artistiques, un certain pouvoir, qui vous donnent le recul nécessaire pour laisser la came de côté quand vous avez besoin d'argent pour vivre, créer, vous éclater. Dites-vous bien que pour un anonyme enfoncé *jusqu'au cou*, ça n'a rien à voir !

*Il faut avoir vu un quartier « ac*croché » par des gens extérieurs, d'abord gratuitement, puis progressivement, pompé « sous dépendance ». Ce n'est pas de la fiction, je l'ai vécu. Honte que ce gâchis humain. (...) Mais voilà qu'au milieu de cette violence qui croît dangereusement, où les travailleurs sociaux, souvent seules mains tendues, s'épuisent, vous lancez un appel à désobéir à la loi sur les stupéfiants ! Comment pouvez-vous faire une telle erreur *psychologique*, vous qui, pour nombre de gens, dont nous-mêmes, avez jusqu'ici représenté le parler vrai, un certain engagement au service des personnes démunies que nous rencontrons tous les jours. Inconscients ! Votre revendication à consommer de la drogue résonne ici non comme un appel à « discuter de la drogue » mais comme une alerte transgression de la part de nantis.

Hubert Marrel
Saint-Genis-Laval (Rhône)

LES SANS-VOIX

La drogue, c'est comme l'alcool ! Il y en a qui se shootent au whisky, *d'autres à la bière ! Ce n'est* qu'une question de pouvoir d'achat. Quand certains sont confrontés à ce genre de situation, ils n'ont ni les moyens ni les relations que vous avez pour gérer cela... *S'il* vous plaît ! Demandez, *avant de pétitionner* à *tout*-va, l'avis des sans-voix, ne parlez pas toujours en leur nom... Merci.

Claire Viale
Paris

QUELLE RÉPONSE ?

Je suis entièrement d'accord pour dire qu'il est stupide, et sans doute inutilement traumatisant, de poursuivre un adolescent porteur de quelques grammes de cannabis ou un jeune artiste qui a humé un peu de cocaïne, avec risque *de prison d'ailleurs si le juge* applique la loi avec rigueur.

Mais je n'ai pas lu dans votre article ce que les signataires proposent comme situation alternative. (...) *Les signataires* en ont donc dit trop, ou pas assez. Qu'est-ce que ça veut dire de consommer en toute impunité une substance dont le commerce est interdit ? Si on achète, on est complice du marchand illégal, oui ou non ? *Quelle* réponse cohérente la société est-elle prête à donner à cette question ? Dans la loi de 1970, il n'y a pas que la répression, il y a un volet sanitaire. L'injonction thérapeutique, avec tous ses défauts, n'est pas tout à fait *stupide. Dans notre* association de médecins, nous connaissons tous quelques patients pour qui une injonction thérapeutique a été le départ d'une évolution vers l'arrêt de la drogue, même si ce système a de nombreux échecs.

Luc Beaumadier
par courrier électronique

UN UNIVERS DE DÉTRESSE

Oui, il faut penser et repenser *ensemble le sens des usages de* produits stupéfiants et leur statut légal, à la fois au regard de la liberté des individus et du devoir d'assistance à personne en danger. Oui, il faut cesser de se réfugier dans un système dont les dimen*sions répressives font plus de mal* qu'elles ne résolvent de problèmes. Mais que valent, pour en arriver là, des provocations et des pétitions issues de milieux socialement et économiquement protégés, au sein desquels la consom*mation de produits stupéfiants* n'a habituellement strictement rien à voir, dans ses formes et dans les risques encourus, avec la situation vécue par ceux – parmi lesquels de nombreux jeunes à la dérive – pour qui l'usage de drogue s'ins*crit dans un univers de détresse* et de fragilité psychologiques, souvent aggravé par l'expérience de multiples ruptures, de la détention, de l'exclusion, de la pauvreté ?

Raphaël Mala
Paris

DEUX MONDES

Un siècle sépare deux mondes : celui où un intellectuel défend un innocent broyé par l'injustice d'une armée toute-puissante, et celui où cent onze « gauche caviar » réclament le droit de se shooter et d'inciter les autres à le faire. Zola se battait pour la liberté d'autrui, ils se battent pour l'esclavage *sous la drogue. Bravo ! Ils* jouent les héros et les « résistants ». Quelle usurpation, quelle indécence ! Mais ils ne se rendent même pas compte, enfermés dans leur univers. Et, de plus, ils savent bien qu'en fait ils ne risquent rien !

Daniel Gall
Chatou (Yvelines)

CESSONS DE GÉMIR

J'aimerais apporter mes réactions de psychologue dans un service hospitalier pour adolescents à votre article du 4 février, qui souligne la ressemblance entre la courbe du taux de chômage des jeunes et la courbe du taux des suicides de la population masculine. L'*« ambiance suicidogène »* est en effet indéniable.

Est-elle liée au chômage ? Probablement pour certains : l'absence de projet pour un homme entre trente-cinq et quarante-quatre ans est sûrement un facteur aggravant. Mais le passage à l'acte *suicidaire me semble plus* complexe. D'une part, les courbes ne nous disent qu'une chose, c'est qu'elles varient ensemble. De là à en déduire que le chômage serait cause du suicide, ou vice versa, il y a une marge difficile et dangereuse à *franchir. (...) D'autre part, le chô*mage est un phénomène mondial qui n'est pas corrélé au suicide dans d'autres pays.

Aussi est-on conduit à se demander ce qui produit en France cette *« ambiance suicidogène »* et quelle participation collective nous avons au maintien de ce phénomène. La dépression collective est indéniable, en tout cas dans le discours, dans les réactions automatiques qui présentent toutes les filières comme bouchées, dans la dramatisation de l'information, dans le laxisme général devant les adolescents, etc. Nous vivons une société de la plainte, persuadés que nos problèmes sont toujours *les pires. (...) Il faudrait que* les adultes cessent un peu de gémir et de se vautrer dans le spleen politiquement correct qui mène nos jeunes au désespoir, au suicide et à la délinquance.

Marie-Paule Dumoulin
Saint-Nazaire
(Loire-Atlantique)

Guerre des nerfs israélo-libanaise

Suite de la première page

Cette résolution prévoit le retrait *« immédiat »* de Tsahal, le *respect strict de l'intégrité*, de la souveraineté et de l'indépendance du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et la formation d'une force des *Nations unies* (la Force intérimaire de l'ONU pour le Liban, Finul) chargée de s'assurer du retrait israélien et d'aider le gouvernement à rétablir son autorité dans la région.

Adoptée le même jour, la résolution 426 officialisait la création de la Finul. Dans un rapport parallèle, le *secrétaire général* de l'ONU n'excluait pas des arrangements avec Israël et le Liban pour faciliter l'exécution de la résolution. C'est donc avec les Nations unies et elles seules que nous sommes tenus de traiter, disent les autorités libanaises.

Une autre raison est politique. Dans un récent entretien accordé au quotidien saoudien *El Hayat*, le ministre libanais des affaires étrangères, Farès Boueiz, a estimé qu'Israël cherchait à obtenir l'acceptation par le Liban de l'idée de *« garanties et d'arrangements »*. *« Qui sait où cela peut nous mener ?*, s'est interrogé M. Boueiz. *Ils* [les Israéliens] *commenceront par exiger des points de contrôle et de surveillance, puis l'installation d'équipements à cette fin, puis des garanties concernant l'avenir »* de l'Armée du Liban sud, la milice libanaise créée et financée par l'Etat juif, *« puis l'imposition de la censure à toutes les forces opposées à Israël, etc. »*.

LE POIDS DE LA SYRIE

La troisième raison, non dite, ou alors exprimée seulement entre les lignes, est que le Liban est historiquement considéré par *la* Syrie comme son « ventre mou » face à Israël. *Il a en outre toujours* été soupçonné d'être prêt à rompre la solidarité arabe. Il n'entend pas payer le prix d'une paix, ni même d'une simili-paix, avec l'Etat juif, qui laisserait la Syrie, devenue son tuteur, quasiment à découvert dans un face-à-face avec Israël.

Ce n'est pas un hasard si Beyrouth n'a pas *été seul à rejeter la* proposition israélienne. Damas, par la *voix de son ministre des af*faires étrangères et de la presse, a *clairement* signifié que l'offre israélienne était inacceptable. Le gouvernement de M. Nétanyahou *n'a pas pour autant déclaré forfait.* Dans ce qui ressemble fort à de l'intoxication, le quotidien *Yédiot Aharonot* a affirmé, jeudi 5 mars, que deux collaborateurs du premier ministre, Danny Naveh et Uzi Arad, ont rencontré *« secrètement »* à Paris un émissaire du président libanais Elias Hraoui, ce que Beyrouth a aussitôt démenti. Quelques jours plus tôt, la radio militaire israélienne avait affirmé que *MM. Naveh et Arad s'étaient* rendus à Paris en mission *« secrète »* pour solliciter l'aide de la France à propos du Liban.

Le Quai d'Orsay a aussitôt précisé *« ne pas être informé d'une telle visite »*, et M. Védrine a précisé que Paris *était disposé à « parler, écouter, transmettre des messages, discuter, (...) rendre service »*. Mais la position de Paris reste la même : ne rien faire qui ne soit agréé par les deux parties et participer éventuellement à une force de maintien de la paix, mais uniquement dans le cadre d'un traité de paix régional. Paris ne veut pas *avoir* l'air de faire à leur insu une mau*vaise manière aux autres pays* arabes, particulièrement la Syrie, avec laquelle les relations se sont sensiblement améliorées.

Mouna Naïm

RECTIFICATIFS

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le géographe interrogé dans la page Régions consacrée au Languedoc-Roussillon (*Le Monde* du *25 février*) n'est pas « Robert » Brunet mais Roger Brunet. Par ailleurs, Jean-Louis Escafit n'est pas administrateur de la Chambre économique européenne des pays d'oc, mais expert socio-économiste et militant associatif.

LES J.O. DE NAGANO

C'est par erreur que nous avons écrit, dans notre article sur la cérémonie d'ouverture des Jeux de Nagano (*Le Monde* daté *8-9* février), que Chris Moon, marathonien *handisport, portait* la flamme olympique dans son fauteuil roulant, alors qu'il courait avec l'aide d'une prothèse.

FMI

Les pays membres du Fonds monétaire international ne sont pas 24, comme pouvait le laisser penser *un article publié dans nos éditions* datées dimanche 1er-lundi 2 mars, mais 182. Les 24 pays dont les ministres doivent se réunir en avril à Washington constituent le comité intérimaire du FMI et définissent les grandes orientations de l'organisation.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

A droite, l'obsession FN

AU lendemain des dernières élections législatives, le problème avait été posé clairement par Alain Peyrefitte, sénateur (RPR) de Seine-et-Marne, ancien ministre, dans un éditorial du *Figaro* : comment la droite peut-elle espérer retrouver la majorité sans attirer à elle les voix du Front national ? A une semaine des élections régionales, *que les sondages annoncent* calamiteuses pour l'opposition parlementaire, ceux qui, dans ses rangs, n'imaginent pas d'autre solution que de rechercher les suffrages de l'extrême droite s'efforcent de les capter. Le parti de l'alliance *s'esquisse*.

L'embarras des chefs de la droite est manifeste. Les uns se taisent. D'autres n'opposent que de faibles dénégations à des soupçons qu'ils ne sont pas en état de dissiper. Philippe Séguin, légitimement furieux de voir se remettre en place le piège gauche-FN, crie à la manipulation, dénonce une imposture, accuse les socialistes de faire cyniquement *le jeu de ceux qu'ils* prétendent combattre. Sa colère est compréhensible ; ses arguments ne sont pas tous recevables : on ne peut assimiler le maintien, hier, de candidats du FN au second tour des élections *législatives*, privant *les députés* de droite des voix dont ils avaient besoin pour être réélus face à leurs adversaires de gauche, et l'apport éventuel, demain, des voix de conseillers régionaux d'extrême droite à des présidents *UDF ou RPR*.

Hier, le FN a usé de son pouvoir de nuisance ; demain, il parviendrait à ses fins. C'était précisément pour faire sentir à la droite qu'elle ne pouvait se passer de lui qu'il avait choisi de faire « tomber » les députés RPR et UDF sortants partout où il le pouvait. Son *message était clair : « Vous avez besoin de NOS électeurs. »* Si, le 20 mars, des présidents sortants sollicitent ou acceptent les suffrages des conseillers du FN, c'est qu'ils auront *décidé* d'accepter le marché que l'extrême droite *s'échine* à leur imposer.

Aux régionales de 1992, la droite, sur le chemin du retour au pouvoir, avait mis fin à toute compromission avec l'extrême droite, cantonnée dès lors *dans la* marginalité et l'impuissance. Affaiblie aujourd'hui, la même droite abrite dans ses rangs des hommes qui songent de nouveau à pactiser, comme leurs prédécesseurs ou eux-mêmes, pour conserver la maîtrise de leurs exécutifs régionaux. Mais des ententes *« locales »* n'auraient même pas, en 1998 comme en 1986, l'excuse de n'engager à rien. L'enjeu est la formation, au sein de la droite parlementaire, du camp *des partisans de l'accord* avec l'extrême droite.

Ce camp existe virtuellement depuis longtemps. Il a été jusqu'ici empêché de s'affirmer par la vigilance de dirigeants RPR et UDF convaincus que la droite y perdrait non seulement « son âme », mais son unité et sa capacité à rassembler une majorité d'électeurs. Les chefs de l'opposition vont devoir démontrer s'ils sont encore capables d'imposer à leurs troupes la seule stratégie *qui préserve leur capacité de pro*poser demain, face à la gauche, une alternance moralement acceptable et politiquement viable.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : *961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,*
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, *Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.*

IL Y A 50 ANS, DANS LE MONDE

L'offre du général de Gaulle

TANDIS QUE le général de Gaulle revendiquait à Compiègne les responsabilités du pouvoir, le gouvernement assumait les siennes à Paris. On ne saurait imaginer de contraste plus complet. Là-bas une foule enthousiaste, ici des tribunes vides. Un homme au passé prestigieux apportant les *promesses de l'avenir* ; des hommes prisonniers du présent, responsables de l'ordre, du franc et du pain quotidiens. Tout ira mieux quand je serai là ; tout irait plus mal si nous n'étions là...

Laissant aux autres le poids de tous les péchés d'hier et celui de toutes les charges d'aujourd'hui, le général de Gaulle regarde l'avenir et le voit menaçant. Il s'interdit de nous endormir dans une fausse sécurité intérieure et extérieure. Pour la première fois peut-être le général de Gaulle s'offre explicitement à reprendre la direction du pays.

Son ton est pressant, impérieux, présomptueux, même s'il faut donner au *« tout est prêt »* une portée autre que personnelle. Tout est *prêt dès lors que les conditions lui* permettraient de porter les responsabilités nécessaires, dès lors que de nouvelles élections mettraient fin avant qu'il soit trop tard *aux chroniques faiblesses d'un* mauvais système.

On ne voit pas cependant que l'Assemblée soit prête à se suicider. Le serait-elle qu'on ne voit pas comment un climat électoral serait compatible avec la menace que le général redoute. La vacance des pouvoirs longue et troublée, dans la meilleure des hypothèses, le « trou » ne ferait-il pas lui-même appel d'air et ne provoquerait-il pas le péril que l'on veut prévenir ?

Jacques Fauvet
(9 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : *3617* code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La Passion selon Artaud

Il y a cinquante ans, le XXe siècle perdait son Rimbaud, immolé, calciné sur l'autel de l'art. Il était né pour le supplice, faute d'avoir jamais habité son corps ni, par conséquent, sa parole, venue de l'« ailleurs » des poètes et des fous



GEORGES PASTIER/EDIMAGES

Les photos de Georges Pastier, frère de l'éditrice des œuvres complètes d'Artaud, sont les seuls témoignages visuels des derniers mois de la vie de l'écrivain.

LE 4 mars 1948, à l'aube, dans un pavillon attenant à l'hospice d'Ivry, un homme est retrouvé sans vie par le jardinier venu lui apporter son petit déjeuner. Le mort s'est recroquevillé au pied du lit aux draps défaits – il ne serait pas dit qu'il avait succombé couché. Au sol, le flacon d'hydrate de chloral qui l'aidait à trouver le repos ; il est vide. Dans la glace, le rappel d'avoir à changer de chemise. Au mur, des griffonnages hallucinés, rapportés du pire des au-delà, celui de la souffrance. Dans un angle, le billot de bois sur lequel, au plus fort des crises, le malade scandait ses onomatopées. Il y a juste cinquante ans, le XXe siècle perdait son Rimbaud, calciné, immolé sur l'autel de l'Art. La Passion selon Artaud !

Les agonies n'apprennent rien sur l'existence qu'elles paraphent. Sauf si elles remontent à la naissance. Antonin Artaud a commencé à mourir le 4 septembre 1896. Il était né pour le supplice, faute d'avoir jamais habité son corps, ni, par conséquent, sa parole, venue de l'« ailleurs » des poètes et des fous. « Aliéné », comme disaient les assis d'alors, pour avoir la paix. Ce siècle dit civilisé n'en serait pas à une sauvagerie près. Il dévorerait Artaud tout cru. Raconter du dehors un rite de manducation, c'est risquer qu'on en doute. Trente volumes attendent nos relectures. C'est là seulement que gît la vérité sur l'affreux Momo, héritier des romantiques et descendu, comme aucun d'eux, au fin fond de la folie.

Artaud ne choisit pas de faire l'acteur. C'est affaire de survie pour lui, non de carrière. Il ne peut se supporter qu'en scène. Il y joue son existence pour de bon. Par chance, l'entre-deux-guerres est riche en croyants à qui le théâtre tient lieu de religion. Dullin en fait partie. Artaud y retrouve Jean-Louis Barrault, Roger Blin (1922). Il croise André Breton (1924). Mais le surréalisme ne va pas « assez loin », à ses yeux : ni le « Cartel » de Baty. Il crée sa propre troupe, le Théâtre Alfred-Jarry, monte un acte de *Partage de midi*, de Claudel, *Les Enfants au pouvoir*, de Vitrac, *Le Songe*, de Strindberg (pour chasser les surréalistes venus le chahuter, Artaud appellera la police !).

A l'étroit dans le spectacle rationnel à l'occidentale, il se prend de passion, lors de l'Exposition coloniale de 1931, pour le théâtre balinais. Le même besoin d'exotisme radical le conduira, en 1936, chez les Tarahumaras du Mexique. Sa révolution prend forme : elle s'appellera « théâtre de la cruauté ». Tout en vomissant les concepts et les écoles, il tente d'en faire la théorie, dans une série d'articles pour la NRF, puis de l'illustrer par une adaptation des *Cenci*, d'après Shelley. Il espérait casser le cérémonial traditionnel, jouer sur les nerfs, faire que le jeu scénique devienne un enjeu vital, dangereux, pour des spectateurs moins convaincus que « bouleversés ». Il déçoit. Son idéal du don total de soi en public, il ne l'accomplira qu'une seule fois, un an avant sa mort, lors de sa conférence au Vieux-Colombier.

AVANT d'en venir à cette immolation terminale, sa Passion exigeait le parcours erratique de la maladie mentale, paroxysme du sacrifice romantique à l'âge de la psychanalyse. En quelques mois de 1937, le comédien énigmatique de la *Jeanne d'Arc* de Dreyer (1928) et du *Napoléon* de Gance se transforme en sorcière grimaçante, multiplie les provocations délirantes, clochardise, comme s'il cherchait à s'attirer les répressions de la « normalité ». Il s'embarque pour l'Irlande (1937), dans l'espoir d'y trouver la « canne de saint Patrick ». La police de Dublin le renvoie au Havre sous bonne garde. Commencent alors dix années de vie asilaire, à Rouen, Ville-Evrard, dans l'Aveyron.

La guerre et l'Occupation se passent à l'hôpital de Rodez, sous la garde d'un psychiatre, le docteur Ferdière, dont on n'a pas fini de contester le rôle. Comme pour rendre ses écrits plus « recevables », le médecin lui administre des dizaines d'électrochocs et le plonge dans le coma, selon la mode thérapeutique du moment. Le poète connaît des alternances de prostration et de délires. Les nombreuses Lettres de Rodez (tomes X et XI des *Œuvres complètes*) comportent des fulgurances prodigieuses, des plaintes accablées, des blasphèmes entrecoupés de transes mystiques, sans parler d'adresses aux grands de ce monde.

Quand arrive la Libération, ils ne sont qu'une poignée d'amis fidèles – le dramaturge Adamov, la critique Marthe Robert, Paule Thévenin, Henri Thomas – à se souvenir que le visionnaire des *Cenci* croupit loin de Paris, assommé par la médecine d'alors. Ils négocient son retour à la liberté, organisent à son profit une soirée de lectures au Théâtre Sarah-Bernhardt. Un médecin ami met à disposition le pavillon d'Ivry. Aux désordres nerveux du poète s'ajoute un cancer des voies basses tardivement décelé et mal traité.

Rejoints par le poète Jacques Prevel, les amis procurent au malade les calmants dont il a besoin, et dont il abuse. Les notes de Paule Thévenin et le Journal de Prevel relatent presque jour par jour ces trimestres d'errances à Saint-Germain-des-Prés et de douleurs accrues qui ne cèdent plus qu'à des doses massives d'antalgiques. Le malade remplit des cahiers d'objurgations et d'imprécations. Il dicte frénétiquement. La publication de ces brouillons testamentaires, assurée chez Gallimard par Paule Thévenin, n'occupera pas moins de quarante années et près de trente volumes.

C'est le 13 janvier 1947 qu'a lieu l'unique spectacle d'Artaud obéissant à ses préceptes sur l'offrande physique du comédien. La scène se passe au Vieux-Colombier, où officiait Copeau dans les années 20, et où a été créé *Huis clos* de Sartre, en 1944. La salle réunit toutes les gloires du Paris littéraire. Les proches ont fait venir Audiberti, Bataille, Breton, Paulhan, Gide. Le programme annonce *Histoire vécue d'Artaud le Momo*, ainsi que des poèmes « déclamés » par l'auteur (*Œuvres complètes*, tome XXVI). Artaud est seul en scène, assis à une petite table. Il paraît vingt ans de plus que sa cinquantaine. Il a perdu ses dents. Le regard incandescent du film de Dreyer s'est assombri, enfoncé. Le visage est comme cabossé, parcheminé, jauni.

> **A la Libération, ils ne sont qu'une poignée à se souvenir qu'il croupit loin de Paris, assommé par la médecine d'alors**

Après avoir récité les poèmes annoncés, en forçant sur la scansion criarde qu'il avait prescrite, le conférencier a entrepris de raconter à sa façon les conspirations et envoûtements ourdis contre lui. Bientôt, il a été saisi de hoquets. Ses feuillets ont volé. Gide a décrit le *« visage consumé par la flamme intérieure, les mains de qui se noie, tendues vers un insaisissable secours… révélant toute la détresse humaine, une damnation sans recours, sans autre échappement que dans un lyrisme forcené… des éclats orduriers, imprécatoires »*. On venait de voir *« un homme misérable, atrocement secoué par un dieu,… offert aux vautours dévorants »*.

Des notes d'Artaud et des témoins, il ressort que le poète comptait expliquer tous les malheurs de sa vie – coups de couteau reçus à Marseille (1916), à Paris (1928), arrestation à Dublin, internement à Rodez, comas provoqués… – par un acharnement de la société et des autorités instituées, médecine, police. Comme on le saurait plus tard, c'était le temps, 1942, où Camille Claudel mourait à l'asile d'Avignon pour avoir eu la folie d'aimer Rodin hors mariage, elle, la soeur d'un grand poète catholique, et de fracasser ses sculptures.

Si Artaud renonce en scène à son propos, c'est que cela lui semble *« peine perdue »*, il l'avouera le lendemain à Breton. Il lui a paru évident que le public, si bien intentionné fût-il, ne se reconnaîtrait pas complice de sa mise à la torture pour cause de poésie inacceptable. C'était compter sans la compréhension de la plupart des spectateurs, dont celle de Gide, qu'on entendra lancer, à la sortie : *« Nous sommes tous des jean-foutre ! »* Cet aveu confondant de celui qui allait recevoir le Nobel quelques mois plus tard aurait-il soulagé le poète ? Aucune marque de ce genre ne pouvait plus l'atteindre. Son destin de sacrifié, de crucifié, n'admettra plus de retouches. Déjà, il s'identifie à Van Gogh, sur qui il écrit le *« suicidé de la société »*. Comme le peintre, comme Baudelaire, Nerval, Poe, Nietzsche, il se sent en butte aux persécutions pour avoir approché de trop près certains « secrets dangereux ». Qu'est-ce qu'un *« aliéné authentique ? »*, écrit-il : *« Un homme qui a préféré devenir fou, dans le sens où socialement on l'entend, que de forfaire à une certaine idée de l'honneur humain… de se rendre complice de certaines hautes saletés. »*

UN dernier affrontement de sa conception de l'*« honneur humain »* avec la société a lieu en novembre 1947. Artaud a écrit une suite de fulminations antireligieuses, sous le titre *Pour en finir avec le jugement de Dieu*. Blin et Casarès diront les textes, qu'il accompagnera aux percussions. La programmation est prévue pour le 2 février 1948. Le directeur de la RTF, Wladimir Porché, prend peur et décide d'interdire l'émission. Le 5, un jury d'honneur où siègent Barrault, René Clair, Cocteau, Paulhan, Queneau, Jouvet, se dit favorable à la diffusion. *« Enfin le langage vrai d'un homme qui souffre »*, juge un père dominicain. *« Il y a des paroles affreuses*, plaide Artaud, *mais dans une atmosphère si* hors la vie *que le public ne peut se scandaliser. »* Même ce *« hors la vie »*, qui résume son calvaire, ne lui évitera pas la censure. Dernière bataille perdue.

Il ne reste au poète qu'à apprendre du professeur Mondor qu'il est atteint d'un cancer inopérable, qu'il peut abuser des calmants fournis par Prevel. Encore quelques pages, dont certaines couvertes de bâtons comme des cahiers d'enfant, et ce sera la mort solitaire au pied du lit, l'enterrement entre amis, dont certains crurent reconnaître le défunt en personne sous les traits du cocher de corbillard. Pour être sûr qu'Artaud ne repose pas en terre chrétienne, on raconte au prêtre qu'il s'est suicidé.

Au cimetière communal, son nom est écrit à la main, sur un poteau de bois.

Bertrand Poirot-Delpech

Un théâtre contre le culte du texte

L'ŒUVRE théorique d'Artaud, *Le Théâtre et son double*, associe le déclin du théâtre occidental et la décadence même de l'Occident. Elle reprend le rêve rimbaldien d'une vie *« changée »* grâce à un déplacement, vers la scène, du sacré qui a déserté les temples. L'acteur doit devenir un *« supplicié que l'on brûle et qui fait des signes sur son bûcher »*. Là réside la « cruauté ». Elle doit transfigurer la parole en cri. Le spectacle n'a lieu d'être que dérangeant, insoutenable. Les corps se risqueront à l'extrême, par rupture de tout lien entre culture et nature. Mourir à la société pour survivre ! Les mots d'ordre ne sont pas « faste » et « cérémonie », comme on l'a cru, mais *« contagion, peste, alchimie, danger, rupture, bouleversement, pantomime non pervertie »*. Le passage de la théorie à l'application pratique, avant guerre, n'a pas convaincu. Les rares spectateurs qui ont vu les *Cenci* n'y ont rien trouvé de révulsant, donc de probant. Ce qui a étonné, et dominé son expérience, c'est qu'un poète ivre de mots ait poussé le masochisme jusqu'à vouloir se passer de textes. Il entendait congédier « seigneur le Mot » vénéré par Baty. Il a cru que le dépouillement janséniste d'une chorégraphie muette agirait plus radicalement dans le sens d'un tumulte exaspéré, insupportable.

C'est seulement après la mort d'Artaud que son message a trouvé des adeptes, principalement chez les mimes et les étrangers. En France, le culte du texte était trop ancré. Les disciples immédiats trahiraient tant soit peu. Barrault servirait Claudel ; Blin se vouerait à Genet ; Serreau créerait Ionesco et Beckett, ces raisonneurs bavards.

Vers 1950-1960, les fils spirituels d'Artaud sont venus d'Amérique – le Living Theatre, le *happening*, la révolte apprivoisée de *Hair* – ; d'Espagne, avec Arrabal ; de Pologne, avec Grotowski. Ce dernier ira jusqu'à enseigner « sa » version de la Cruauté… au Collège de France, dans les années 1990. Si l'errant pathétique du Quartier latin d'après guerre avait pu prévoir une telle consécration-condamnation, de quels crachats l'aurait-il saluée !

DEUX SORTES DE TRACES

Après le séisme Artaud, le théâtre européen de la fin du siècle a repris sa marche familière, psychologisante, à peine moins assurée de son auxiliaire premier : le langage. L'esprit de révolte radicale s'est réfugié dans des pratiques marginales, l'*underground*, le jazz. Le dynamitage des formes scéniques avait quelque chose de trop sacrificiel, de trop suicidaire, de trop acharné à déplaire, pour s'accomplir pleinement, durablement.

Mais il a laissé des traces de deux sortes. La formation de l'acteur s'est voulue plus complète qu'auparavant, périlleuse, tendue vers l'« athlétisme affectif » (Vitez, Mnouchkine). Et le rêve d'un Art systématiquement a-social demeure présent à l'horizon des avant-gardes – de ce qu'il en reste. Deux films de Gérard Mordillat en ont exalté la persistance fascinante, à partir de témoignages et d'une fiction servie magnifiquement par Sami Frey (1994).

Artaud aura payé de sa vie, de son œuvre, un rappel primordial à ce siècle de créations plutôt consensuelles et pacifiantes : il n'y a d'Artiste digne de ce nom que foudre de guerre, que fou à enfermer !

B. P.-D.

Siemens ouvre un centre de recherche-développement sur la Côte d'Azur

Deux cents ingénieurs dans trois ans

NICE
de notre correspondant

Siemens a inauguré, vendredi 6 mars, sur la technopole de la Côte d'Azur, *Sophia-Antipolis*, un centre de recherche et de développement en microélectronique consacré aux semiconducteurs. Le groupe allemand a installé dans sa nouvelle unité vingt-deux ingénieurs récemment embauchés. D'ici trois ans, deux cents ingénieurs devraient être recrutés internationalement pour travailler sur le site de Sophia-Antipolis.

L'essentiel de la recherche sur les semiconducteurs est basé au siège à Munich. Le centre de recherche et de développement, situé sur la Côte d'Azur, est le sixième *établissement* de microélectronique délocalisé. Trois sont installés aux Etats-Unis, un en Inde et un à Singapour.

Les multiples applications des semiconducteurs, pour le multimédia, les télécommunications, les cartes à puce, l'électronique automobile, offrent à ce secteur économique un fort taux de croissance de l'ordre de 15 %. Depuis le début des années 90, Siemens a décidé *de lancer une offensive* sur ce marché pour rattraper le retard européen face aux Américains et aux Asiatiques. Son ambition est d'entrer dans les dix premiers semiconducteurs mondiaux.

Siemens a créé en 1996, une direction des *semiconducteurs* pour conforter sa stratégie. Sur l'exercice précédent du groupe, clos en septembre 1997, le chiffre d'affaires de cette division, 5,9 milliards de deutschemarks, représente 5,6 % du chiffre d'affaires total du groupe. Au cours du dernier trimestre 1997, le taux de croissance du secteur semiconducteurs a atteint 50 % par rapport à la période de l'année précédente. *« Nous sommes dans une phase de déploiement,* explique Pierre Piver, *directeur de la division semiconducteurs de Siemens. L'objectif est d'atteindre en l'an 2000 un chiffre d'affaires de 15 milliards de deutschemarks. »*

Jean-Pierre Laborde

Les entreprises coréennes voient leurs crédits asséchés par la crise des banques

Le chômage touche un million de personnes

Les banques coréennes cherchent désespérément à assainir leurs comptes : 14 sur les 26 principales d'entre elles ne peuvent satisfaire au ratio de solvabilité de la Banque des règlements internationaux. Elles vont restreindre fortement les crédits qu'elles accordent aux firmes. Selon la projection du centre de recherche Daewoo, 20% des entreprises cotées en bourse seront en rupture de paiement au cours de 1998.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

L'économie coréenne est loin de voir le bout du tunnel de la profonde récession provoquée par l'effondrement de son système financier. *« Le pire est encore à venir »*, estiment les conseillers économiques du président Kim Dae-jung. *Déjà la presse fait ses titres sur la « crise de mars »* : une nouvelle fois le pays pourrait être confronté au risque d'un défaut de paiement.

Sans écarter entièrement une telle hypothèse, les milieux bancaires internationaux à Séoul ne souscrivent guère à ce scénario alarmiste, *estimant que la situation* n'est pas aussi dangereuse qu'elle l'était à la fin de l'année dernière. En revanche, la contraction des prêts accordés par les banques locales, qui cherchent désespérément à assainir leurs comptes – quatorze sur les vingt-six principales d'entre *elles ne peuvent satisfaire au ratio* de solvabilité de la Banque des règlements internationaux (BRI) – et le taux d'intérêt élevé exigé par le Fonds monétaire international (FMI) pour nettoyer l'économie de ses « canards boiteux » (entreprises surendettées) se traduisent par un assèchement du crédit, ce qui va accélérer les faillites. Selon la projection du centre de recherche Daewoo, 20 % des entreprises cotées en Bourse seront en rupture de paiement au cours de 1998.

La hantise d'une *« crise de mars » est alimentée* par l'arrivée à échéance, à la fin de ce mois, d'une partie des emprunts contractés directement par les conglomérats auprès de banques étrangères (53 milliards de dollars). Ces emprunts ne sont pas couverts par l'accord de restructuration de la dette à court *terme (24 milliards de dollars) intervenu* en janvier entre banques étrangères et coréennes. Les banques créancières accepteront-elles un nouveau rééchelonnement ? Ce sera vraisemblablement le cas. Contrairement à la crise de janvier, caractérisée par l'éparpille*ment des créanciers, leur nombre* est cette fois plus réduit, et les dettes sont concentrées sur les cinq grands conglomérats (*chaebols*). Les banques créditrices ont généralement des relations de longue date avec les *chaebols* et estiment que leur risque *débiteur est acceptable*. Certaines sont au demeurant si engagées qu'elles n'ont guère d'autre choix que de financer les conglomérats au risque d'essuyer des pertes encore plus grandes. *« Le sentiment général est une confiance raisonnée »*, estime Alain Pénicaut, directeur *de la BNP à Séoul et président* de l'Association des banques étrangères en Corée.

L'un des facteurs qui pourrait provoquer des tensions sur le marché financier coréen est l'attitude des banques japonaises, dont les encours représentent un quart du *total des prêts à la Corée. Alors que* les organismes d'évaluation de solvabilité des banques viennent de rétrograder une nouvelle fois certaines banques nippones (dont la Fuji), celles-ci cherchent à réduire leurs engagements à l'étranger afin de boucler l'année fiscale, qui *s'achève le 31 mars*, avec des comptes les moins déséquilibrés possible. La Corée est donc menacée de demande de remboursement de prêts japonais.

REPOUSSER LES ÉCHÉANCES

En janvier, les banques japonaises *se sont engagées à rééchelonner* les dettes de leurs homologues coréennes. Mais, également fortement endettées et contraintes à se conformer au ratio de solvabilité de la BRI, elles doivent se recapitaliser au plus vite en récupérant une partie de leurs prêts à l'étranger. Le *mouvement aurait déjà commencé* en Corée pour 1 milliard de dollars. S'il reste à ce niveau, ce repli aura un faible impact sur la situation coréenne. Mais, dans le climat fiévreux qui règne dans les milieux financiers à propos de la Corée, il pourrait inquiéter d'autres banques *étrangères. Bien que celles-ci maintiennent* leurs engagements sur la Corée, elles n'en cherchent pas moins à réduire leurs encours.

Ainsi, le risque d'un défaut de paiement est relativement faible. En revanche, le plus grave problème pour la Corée – et qui, lui, ne fait *guère de doute – est l'assèchement* du crédit interne. Les encours des banques coréennes sont estimés entre 380 000 milliards et 570 000 milliards de wons (de 237 milliards à 356 milliards de dollars) ; la moitié sont des emprunts à court terme (à cent quatre-vingts *jours), dont une partie arrivent* à échéance fin mars. Le gouvernement vient de demander aux banques de repousser de deux mois des échéances de dettes s'élevant à 19 milliards de dollars. Mais la contraction du crédit n'en commence pas moins à avoir un ef*fet dévastateur*.

En 1997, six mille entreprises de taille moyenne, dont huit conglomérats, ont été déclarées en faillite. Le « nettoyage » se poursuit cette année, frappant non seulement les grandes entreprises, mais surtout la myriade de PME sous-traitantes. Le gouvernement n'a pas encore enrayé la pratique des banques de prêter en priorité aux grands groupes (même à ceux qui sont dé*clarés en faillite : Kia, Hanbo)* en abandonnant à leur sort les PME prises à la gorge. Cette distorsion dans la distribution du crédit disponible fait porter le poids de la crise sur un secteur où la syndicalisation est inexistante, mais où le chômage, qui touche officiellement un million *de personnes et qui s'accroît* à une vitesse fulgurante, a des conséquences particulièrement douloureuses en raison de l'absence d'une couverture sociale adéquate.

Philippe Pons

Les « clochards du FMI »

La plus grave crise sociale à laquelle est confrontée la Corée du Sud depuis la guerre a commencé : début mars, le nombre des chômeurs a franchi le seuil du million, alors qu'en *octobre, au début de la crise*, il ne dépassait guère les 350 000. Près de 8 % de la population active sont touchés. Encore ces chiffres ne reflètent-ils que le chômage recensé (selon la définition légale, celui qui a travaillé deux heures dans une semaine *n'est pas considéré comme* sans-emploi). Avec l'entrée en vigueur, fin février, des nouvelles lois facilitant les licenciements, le nombre de ceux que la presse a déjà baptisés les *« clochards du FMI »* va continuer à augmenter rapidement.





Compaq prévoit des résultats « tout juste positifs ».

COMPAQ COMPUTER, LE PREMIER FABRICANT MONDIAL d'ordinateurs, a lancé vendredi 6 mars une bombe à retardement pour les marchés boursiers de lundi, avertissant que ses résultats du premier trimestre 1998 seraient *« tout juste positifs »*. Le chiffre d'affaires de*vrait être inchangé par rapport à celui de la même période de 1997*, a indiqué le groupe de Houston (Texas), dans un communiqué publié après la clôture des marchés.

Compaq se dit également *« prudent »* sur les perspectives du deuxième trimestre. Cet avertissement intervient dans la foulée de deux coups de semonces similaires tirés les 4 et 5 mars par Intel, le numéro un mondial des microprocesseurs, et Motorola, le géant américain des semi-conducteurs et des équipements de communication.

DÉPÊCHES

■ ***BULL** : le groupe informatique français a annoncé vendredi 6 mars* le rachat des activités industrielles et commerciales dans le domaine des cartes du groupe canadien NBS Technologies Inc. en Europe, ce qui lui permettra de renforcer ses positions sur le marché britannique.

■ **DAIMLER BENZ : Juergen Schrempp**, le patron du géant allemand de l'industrie, a annoncé vendredi 6 mars que la Classe-A doit être produite aussi au Brésil. 70 000 unités devraient sortir des chaines brésiliennes chaque année.

■ **ACCOR : les groupes français Accor et espagnol NH Hoteles** ont décidé de mettre fin à leur partenariat dont l'objectif était le développement en Espagne d'Ibis, marque d'hôtellerie économique d'Accor, a annoncé Accor le vendredi 6 mars.

■ **RENAULT : la direction et les syndicats** français, belges et espagnols de Renault ont signé un accord indiquant qu'*« en cas de projet de décision exceptionnelle ayant des conséquences transnationales et de nature à affecter considérablement les intérêts des salariés, le comité de groupe européen est réuni en session extraordinaire »*. Il est consulté *« en temps utile, de sorte que les éléments du débat puissent être encor intégrés au processus de décision »*.

■ **CNP : les salariés, en grève depuis trente jours,** ont décidé de r prendre le travail. Les syndicats seront reçus mardi 10 mars au min tère des finances *et les négociations avec la direction reprendron* 11 mars.

■ **FRANCE-GALOP : pilotée par l'industriel Jean-Luc Lagardèr** société France-Galop, qui gère les courses de galop, a fait l'objet audit critique réalisé par le cabinet Ernst & Young. Le manage est jugé *« peu dynamique »*, sans vision *« à long terme »*, trop breux et trop âgé. Une réorganisation est annoncée.

COMMERCE Auchan lancera, le 16 mars, la marque In Extenso, sous laquelle sera regroupé l'ensemble des vêtements fabriqués pour le compte de ses hypermarchés. ● IN EXTENSO sera, d'entrée de jeu, avec 119 points de vente et 1 milliard de francs de chiffre d'affaires, une marque majeure. ● LES HYPERMARCHÉS, premiers vendeurs d'habillement en France, sont en perte de vitesse sur ce marché, au profit des chaînes spécialisées, qui ont mieux profité du retour de la croissance. ● LES MARQUES de distributeurs, tous domaines confondus, sont en pleine progression dans les grandes surfaces, dont elles représentent 15 % du chiffre d'affaires. ● DES DISTRIBUTEURS, comme Décathlon ou Intermarché, n'ont pas hésité à devenir des producteurs pour mieux maîtriser leur offre produits.

Après l'alimentaire, le vêtement : les grands distributeurs deviennent producteurs

Auchan lance la marque de textile In Extenso. Les produits internes représentent 15 % des ventes des grandes surfaces. Plus créatrices, les chaînes spécialisées, comme C & A, Zara, Celio, Kiabi ou Promod, ont réussi une percée sur le marché de l'habillement

LUNDI 16 MARS, une nouvelle marque d'habillement fera son apparition sur le marché français. D'entrée de jeu, In Extenso, avec 119 points de vente et plus de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires, revendiquera une place de leader en matière de vêtements « basiques », soufflant, par exemple, la place de numéro un du jeans en France à... Levi's lui-même !

Qui se cache derrière cette marque inconnue ? Un nouveau géant venu du froid, comme le suédois H&M, ou du soleil, tel l'espagnol Zara ? Un américain, type GAP ? Un nouveau Benetton ? Non : un distributeur alimentaire, Auchan. Le troisième groupe français d'hypermarchés a décidé de regrouper l'ensemble de ses produits d'habillement sous une seule étiquette. Une démarche lancée voici quatre ans. Auchan n'avait alors pas moins de vingt-cinq marques propres dans le textile, depuis ramenées à neuf.

Les vêtements, sous-vêtements et chaussures In Extenso seront commercialisés d'abord dans les 119 hypermarchés français, puis dans l'ensemble des 198 magasins Auchan dans le monde d'ici à l'été 1999. En concentrant son offre sur une marque unique, dont il va pouvoir décupler la notoriété, le groupe nordiste ne fait que suivre l'exemple de Carrefour, qui réalise un tiers de ses ventes textiles avec sa marque Tex, créée dès 1982, ou Leclerc, qui a lancé la griffe Tissaïa en 1991.

La grande distribution à dominante alimentaire (hypermarchés et supermarchés) est depuis longtemps le premier réseau de vente d'habillement en France. Elle capte 17 % des 200 milliards de francs de chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur, et les trois premières enseignes d'hypermarchés, Carrefour, Leclerc et Auchan, s'adjugent chacune autour de 20 % de cette part. Les 7 milliards de francs ainsi réalisés dans le textile (dont 15 % sous marques propres) représentent 9 % du chiffre d'affaires total des hypermarchés Auchan. Les grandes enseignes se seraient-elles endormies sur leurs lauriers ? Toujours est-il qu'elles se sont fait déborder, ces dernières années, par les chaînes spécialisées, du type C&A, Zara, Celio, Kiabi ou Promod. Celles-ci ont absorbé l'essentiel de la croissance du marché en 1997, augmentant leurs ventes de 6 % quand les hypermarchés stagnaient (+ 0,1 %). D'où la nécessité pour ces derniers de se doter de marques fortes, ayant un « contenu » original.

LOI GALLAND

A l'origine, la marque de distributeur (MDD) a été conçue, d'abord dans l'alimentaire, comme un moyen de mettre les prix des grandes marques sous pression, en leur montrant qu'il peut exister une alternative moins chère. Elle a permis de développer un tissu de PME sous-traitantes, plus faciles à manœuvrer que les multinationales. La MDD est aujourd'hui, et de plus en plus, *« un instrument de différenciation pour les enseignes et de fidélisation des consommateurs »*, observe François Perrot, responsable In Extenso à Auchan.

On est loin des « produits libres », ces produits génériques inventés par Carrefour en 1976 pour échapper à la dictature des marques, mais qui avaient fini par devenir eux-mêmes une forme de marque. Aujourd'hui, dans les produits de grande consommation et les produits frais, les MDD représentent 18,2 % du chiffre d'affaires, toutes enseignes confondues. Elles ont connu une forte croissance au début de 1997, lors de l'entrée en vigueur de la loi Galland sur la vente à perte, qui a redonné aux grands industriels une position de force dans la fixation des prix. Mais une conception plus élitiste de la marque propre impose de faire de la qualité, faute de quoi l'alternative ne serait pas crédible face aux grandes marques. La tentation est grande, de proche en proche, pour un distributeur, de devenir producteur.

Décathlon et Intermarché ont franchi ce pas décisif. Depuis 1986, l'enseigne de matériel de sport, qui emploie 180 ingénieurs de recherche et développement, dessine ses produits, achète la matière première ou semi-finie (tissu...) et assure un contrôle étroit des fabricants qui les réalisent pour elle. Décathlon est ainsi devenu la première marque française de cycles, devant le numéro deux Top Bike, la marque propre de... Carrefour. Intermarché, lui, s'est mis à racheter ses fournisseurs. Le Groupement des Mousquetaires contrôle aujourd'hui quatre sources d'eaux minérales, des usines d'embouteillage, des conserveries et même un armement de pêche industrielle. Le cas extrême d'intégration est celui du distributeur anglais Marks&Spencer, qui ne tolère que deux dérogations à son dogme de la marque unique Saint-Michael : Coca-Cola et Levi's. *« Quand de grandes marques internationales sont vraiment incontournables sur leur marché, il serait absurde de s'en priver*, observe Olivier Kauffmann, directeur général de Décathlon France. *Marque propre ou grande marque, finalement, c'est le client qui décide. »*

Pascal Galinier

Jusqu'au quart des ventes

La part des marques de distributeurs par enseigne (% du chiffre d'affaires en 1996)

- Intermarché : 25 %
- Casino : 19 %
- Auchan : 17 %
- Carrefour : 16 %
- Leclerc : 12 %
- Système U : 10 %
- Continent : 9 %
- Cora : 9 %.

(source Eurostaf)

La grève se poursuit chez Wagons-Lits France

LES SYNDICATS CGT, CFDT et FO de Wagons-Lits France, qui sont en grève depuis plus d'une semaine, ont conclu samedi 7 mars à l'*« échec total »* des négociations et appelé à une *« mobilisation générale »* le jour même sur tous les sites. Des assemblées générales étaient prévues samedi à 11 heures à la gare Montparnasse et à 14 heures à la gare de Lyon.

A l'origine de ce mouvement qui a débuté mercredi 25 février : le maintien pour les salariés de Rail Restauration des avantages acquis dans le cadre de leur transfert de Servair, filiale du groupe Air France, à Wagons-Lits, filiale du groupe Accor.

> A la SNCF, au siège de la compagnie nationale, on ne cache pas une certaine lassitude : les retards et l'absence de restauration à bord des trains lui sont souvent reprochés

Depuis le début de l'année, la SNCF, qui faisait appel à Servair, a choisi Wagons-Lits pour assurer la restauration à bord de ses trains. La convention collective – dont Wagons-Lits et la SNCF sont signataires – oblige Wagons-Lits à garantir, au travers de conventions de transfert, les statuts sociaux en listant les avantages qui doivent être reconduits.

Mais le nouveau concessionnaire, qui a pris l'engagement de ne plus être subventionné par la SNCF à l'issue d'une période de six ans – or ces subventions atteignent 245 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 450 millions en 1997 –, est arrivé avec une nouvelle stratégie qui pourrait bien remettre en cause certains avantages acquis. La direction a proposé de mettre en place une nouvelle organisation du travail en tenant compte des négociations sur la réduction du temps de travail à 35 heures. Cette nouvelle organisation doit permettre notamment d'augmenter le temps de travail effectif des agents, qui est aujourd'hui d'environ 25 heures.

La direction de Wagons-Lits s'est avouée surprise par la position des syndicats : *« Le 8 janvier, nous avons signé un accord avec les organisations syndicales qui allait nous permettre de lister la totalité des avantages collectifs et individuels. (...) Les parties contractantes avaient jusqu'au 23 février pour remettre ce document au ministère des transports. Si ce document ne faisait pas l'unanimité, une commission paritaire devait alors se réunir à partir du lundi 2 mars. Mais les organisations syndicales n'ont pas attendu la date fixée et ont déclenché un mouvement social dès le 25 février. »*

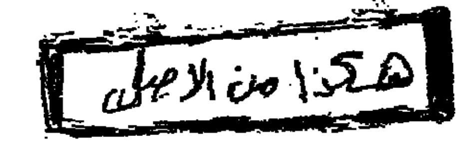
Depuis le début de la semaine, les salariés de Rail Restauration ont multiplié les actions : occupation de voies ferrées et d'hôtels du groupe Accor, démarche à l'Assemblée nationale.

Alors que le choix d'un concessionnaire devait a priori lui éviter de tels déboires...

Jeudi 5 mars en fin d'après-midi, une réunion s'est tenue au siège de Wagons-Lits entre la direction et les syndicats, mais cette dernière n'a pas abouti. En conséquence, la direction du groupe de restauration a demandé au ministère des transports la nomination d'un médiateur. De son côté, le ministère des transports a indiqué jeudi qu'il étudierait cette demande, tout en préférant que direction et syndicats tentent de trouver une issue satisfaisante pour les deux parties.

Les syndicats ont par ailleurs reçu, vendredi, la copie d'une lettre adressée par Guillaume Pepy, directeur général délégué clientèle de la SNCF. Sans prendre position sur le conflit social qui oppose la direction de Wagons-Lits à ses salariés, la SNCF confirme que sa caution, prévue par une convention de 1984 en cas de transfert à une autre entreprise, a pour but de veiller à la prise en compte par la nouvelle entreprise de la liste des avantages acquis. Cependant, en aucun cas elle ne saurait restreindre les droits du nouvel employeur à les renégocier. Selon la SNCF, Wagons-Lits n'a pas adopté une position contraire à ces principes.

François Bostnavaron



Les bancaires en vedette

ON AURAIT PU imaginer qu'à force de battre des records, la place parisienne s'accorde quelques séances de pause pour reprendre son souffle. Non point. Les valeurs françaises s'octroyaient seulement deux séances avant de reprendre leur irrésistible ascension. Sans comparaison avec le bond de la semaine précédente (+ 4,89 %), la Bourse de Paris termine quand même la semaine sur une progression de 1,79 %, portant à 16,1 % ses gains depuis le début de l'année. Moins d'une demi-heure avant la clôture, l'indice CAC 40 a même atteint un plus haut niveau absolu, à 3 488,47 points, et battu un nouveau record de clôture, à 3 483,22 points. Nombre d'analystes estiment que ce n'est pas le niveau actuel de la Bourse qui est inquiétant, mais la vitesse de la progression.

VALEURS

En cinq séances, plusieurs titres ont tiré leur épingle du jeu, à l'image des bancaires, soutenues à la fois par les perspectives de restructuration et de concentration du secteur ainsi que par les résultats de la BNP, bien meilleurs qu'attendu. Cette dernière a vu son cours progresser de 12,23 % à 413 francs sur la semaine. De nombreuses sociétés de Bourse ont changé leurs recommandations : Natexis Capital est passée de « performance en ligne » à « surperformance » et Transbourse d'« accumuler » à « achat ». Morgan Stanley a relevé de 10 % son objectif de cours à 434 francs. Cheuvreux, De Virieu, pour sa part, estime que, compte tenu de l'actif net réévalué du groupe et de sa rentabilité, le titre BNP a une valorisation de 500 francs sur la base de 1,6 fois les fonds propres. ABN Amro, qui est à l'« achat » sur le titre, a porté son objectif de cours à 460 francs, et Cholet Dupont, qui reste à « accumuler », a porté le sien à 490 francs.

Les autres bancaires ne sont pas restées à quai. La Société générale, dont les résultats seront publiés la semaine prochaine, a terminé vendredi à son plus haut niveau de l'année, à 975 francs, en hausse de 6,21 % sur son cours de clôture du vendredi 27 février. Thierry Lefrançois, analyste bancaire chez ABN Amro, cité par Reuters, reconnaissait que la BNP tirait l'ensemble du secteur et que, si les conditions étaient favorables à cette banque, elles l'étaient aussi aux *autres, notamment la Société générale.*

Le CIC, qui a également annoncé des bons résultats 1997, termine la période sur un gain de 7,22 %, à 520 francs. Le Crédit foncier s'est inscrit vendredi à son plus haut niveau de l'année, à 110,60 francs, avec un gain hebdomadaire de 16,42 %, dû à la fois à ses bons résultats 1997 et à l'intérêt que lui ont manifesté General Electric et General Motors.

La Générale des eaux et Havas ont été entourées cette semaine, dans l'attente des précisions sur l'« *éventualité d'un rapprochement* », selon les termes d'un communiqué, *daté du 25 février*, publié par les conseils d'administration des deux compagnies. Selon plusieurs analystes, les parités retenues devraient « *tourner autour* » d'une action Générale des eaux pour deux actions Havas plus une soulte. Le marché a depuis longtemps assimilé ce scénario : vendredi, en clôture, le titre Générale des eaux s'échangeait à 1 012 francs (+ 5,64 % sur la semaine) et celui d'Havas à 503 francs (+ 5,92 %).

Enfin, les intervenants faisaient état vendredi soir d'une nette activité sur le titre Casino, dont Rallye détient 53,8 % à la suite de son OPE. L'action a terminé vendredi à 387 francs (+ 4,31 % sur la semaine), son cours le plus haut depuis un an, dans un marché portant sur plus de 541 000 titres, soit 0,84 % du capital. Les milieux boursiers constatent depuis quelques jours ces *« ramassages » importants de titres Casino*, malgré la fin de l'opération Rallye depuis le 18 février. Selon des rumeurs insistantes, Casino et Rallye seraient amenés à fusionner, sur une base de 420 francs, l'action Casino. Casino et Rallye, cités par l'*AFP*, ont considéré ces rumeurs comme fantaisistes.

François Bostnavaron

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	06-03-98	Diff.
Coflexip	716	+14,19
Elf Aquitaine	704	+3,58
Esso	549	-0,18
Total	685	+2,54
Elyo	350	+10,23

PRODUITS DE BASE

	06-03-98	Diff.
Air Liquide	1024	+4,06
Eramet	253,40	-0,97
Gascogne (B)	526	-1,68
Metaleurop	63,30	+1,76
Pechiney	284	+5,78
Rhone Poulenc A	278,90	-0,60
Rochette (La)	28,30	+19,40
Usinor	95,70	+4,76
Vallourec	429	+2,24
CFF.(Ferrailles)	479	-0,16
Oxyg.Ext-Orient	3545	+2,16

CONSTRUCTION

	06-03-98	Diff.
Bouygues	892	+4,44
Ciments Francais	314	+0,03
Colas	1015	+3,57
Eiffage	352	+6,82
Groupe GTM	405	+2,53
Imetal	830	+9,49
Lafarge	478,50	+6,49
Lapeyre	402,40	+5,34
Saint-Gobain	900	+5,50
SGE	201,80	+9,08
Vicat	546	+2,05

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	06-03-98	Diff.
Alcatel Alsthom	814	+2,77
Bull#	58,35	+2,89
Carbone Lorraine	2026	+8,63
CS Signaux(CSEE)	278,80	+8,48
Dassault-Aviation	1578	+1,80
Dassault Electro	657	+2,17
De Dietrich	305,80	+1,96
Fives-Lille	375	+0,80
France Telecom	295,50	+0,13
Intertechnique	1485	+3,19
Legrand	1531	+8,88
Legris indust.	255	+7,74
Sagem SA	3700	-0,80
Sat	2116	-2,03
Schneider SA	376,30	-0,71
SFIM	1185	+8,41
Sidel	435	+3,08
Thomson-CSF	227	+8,09
Zodiac ex.dt divid	1441	+4,42
CNIM CA#	230	+6,92
Faiveley #	238	+3,47
GFI Industries #	1510	+4,49
Manitou #	875	-0,56
Mecatherm #	227	+0,35
NSC Groupe Ny	815	[illegible]
Radiall #	700	-1,54
Sediver	170	[illegible]

AUTOMOBILE

	06-03-98	Diff.
Bertrand Faure	429,50	+3,27
Ecla	1530	+7,36
Labinal	1865	+9,57
Michelin	384,40	+1,96
Peugeot	845	-2,58
Plastic Omn.(Ly)	800	-1,84
Renault	211,50	-10,23
Sommer-Allibert	236,50	+0,32
Valeo	514	-1,34
Sylea	675	-6,11

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	06-03-98	Diff.
BIC	499,90	+5,58
Chargeurs	377,10	+4,72
Clarins	570	-2,56
Deveaux(Ly)#	901	-0,98
DMC (Dollfus Mi)	133	+6,55
Essilor Intl	1870	+0,05
Hachette Fili.Med.	1455	-1,62
L'Oreal	2760	+0,65
Moulinex #	161	[illegible]
Sanofi	698	[illegible]
S.E.B.	927	[illegible]
Skis Rossignol	119	[illegible]
Strafor Facom	471,10	-0,82
Synthelabo	844	[illegible]
Arkopharma#	412,90	[illegible]
Boiron#(Ly)	402	[illegible]
Devanlay	660	[illegible]
Gautier France	290	[illegible]
Guerbet	208	[illegible]
Hermes Internat.1#	475	[illegible]
Info Realite #	295	[illegible]
Pochet	795	[illegible]
Reynolds	380	[illegible]
Robertet #	1170	+0,86
Smoby (Ly)#	559	[illegible]
Virbac	525	[illegible]

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	06-03-98	Diff.
Bongrain	2801	+1,35
Danone	1228	[illegible]
Eridania Beghin	1114	+2,57
Fromageries Bel	4650	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1250	[illegible]
Pernod-Ricard	406	[illegible]
Remy Cointreau	111	[illegible]
SEITA	249	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns)#	790	[illegible]
L.D.C.	1105	[illegible]

DISTRIBUTION

	06-03-98	Diff.
Bazar Hot. Ville	649	[illegible]
Carrefour	3660	[illegible]
Casino Guichard	387	+4,31
Castorama Dub.(Li)	975	+18,18
Comptoirs Mod.	3349	+1,17
Damart	3780	-0,52
Galeries Lafayette	3838	-2,72
GrandVision	211	-5,38
Groupe Andre S.A.	699	+4,32
Guilbert	976	+2,73
Guyenne Gascogne	2010	+0,50
Pinault-Print.Red.	4000	[illegible]
Primagaz	545	+4,40
Promodes	2845	+4,78
Rexel	2118	+3,30
Monoprix	343	[illegible]
But S.A.	298,50	[illegible]
IMS(Int.MetalSer)#	85	+5,88
Manutan	540	+5,69
Rallye(Cathiard)Ly	320	+2,73
Rubis #	157	-3,08

AUTRES SERVICES

	06-03-98	Diff.
Accor	1400	[illegible]
Atos CA	970	-2,80
BIS	588	[illegible]
Canal +	1377	+7,32
Cap Gemini	624	[illegible]
Cipe France (Ly) #	215	-1,82
Club Mediterranee	470	+3,08
Dassault Systemes	238,10	[illegible]
Eaux (Gle des)	1012	+5,63
Euro Disney	9,50	+7,34
Europe 1	1344	[illegible]
Eurotunnel	5,65	-2,58
Gaumont #	429	-1,60
Havas	503	+5,91
Havas Advertising	983	[illegible]
Infogrames Enter.	255	+5,30
NRJ #	1135	+6,57
Pathe	1289	+10,17
Publicis #	660	-8,15
S.I.T.A	1290	-1,30
Sodexho Alliance	3848	-1,08
Sogeparc (Fin)	412	[illegible]
Spir Communic. #	490	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	829	[illegible]
Technip	696	[illegible]
G.T.I (Transport)	332	+13,78
Louvre #	337,90	[illegible]
Altran Techno. #	2770	[illegible]
Assystem #	265	[illegible]
Fraikin 2#	408	[illegible]
Groupe Partouche #	390	[illegible]
M6-Metropole TV	729	[illegible]
Norbert Dentres.#	820	[illegible]
TF1	764	[illegible]

IMMOBILIER

	06-03-98	Diff.
Bail Investis.	897	+1,42
Finextel	110	[illegible]
G.F.C.	560	[illegible]
Immeubl.France	415,50	[illegible]
Klepierre	962	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	6140	[illegible]
Sefimeg CA	373,10	[illegible]
Silic CA	960	[illegible]
Simco	485	[illegible]
UIF	455	[illegible]
Unibail	665	[illegible]
Fonciere (Cie)	805	+6,06
Fonciere Euris	350	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	850	[illegible]
Foncina #	551	[illegible]
Imm.Plaine Monc.	195	[illegible]
Im.Marseillaise	9650	[illegible]
Frankoparis #	78,95	+6,68
Immob.Batibail Ny#	255	-0,39
Immob.Hotel. #	37,20	-3,37

SERVICES FINANCIERS

	06-03-98	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	332,10	+0,48
Axa	595	+1,01
B.N.P.	413	+12,22
C.C.F.	460	+2,19
CPR	484,90	+2,27
Cred.Fon.France	110,60	+16,42
Credit Lyonnais CI	490	+10,11
Dexia France	777	[illegible]
GAN exdt sous.	149,20	-0,46
Interbail	179,90	-1,15
Locindus	838	-0,71
Natexis	369,40	-0,16
Paribas	577	-0,34
SCOR	315	+0,15
Selectibanque	75	-6,25
Societe Generale	975	+6,20
Sophia	256	-0,77
UIS	223	-0,84
Union Assur.Fdal	820	-1,91
Via Banque	197,10	+5
Worms & Cie	380,20	+0,05
Bancaire (Cie)	1016	-0,58
Cetelem	766	-0,51
France S.A	—	—
Immobanque	760	+3,54
UFB Locabail	450	-4,05
Assur.Bq.Populaire	655	-0,60
Cardif SA	—	—
C.A. Paris IDF	888	+4,47
Factorem	661	+1,69
I.C.C.#	162	-6,94
Union Fin.France	752	+3,01

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	06-03-98	Diff.
Bollore Techno.	881	+1,38
Cerus Europ.Reun	34,45	+0,29
CGIP	2556	-2,40
Christian Dior	748	+1,35
Dynaction	167,90	-1,23
Eurafrance	2850	+0,52
Fimalac SA	591	-5,13
Gaz et Eaux	2750	+5,76
Lagardere	232,40	+3,15
Lebon	285	—
Marine Wendel	1065	+25,12
Nord-Est	127	+4,95
Salvepar (Ny)	510	+5,59
Albatros Invest	173,50	+0,28
Burelle (Ly)	400	—
Carbonique	10880	+0,09
Centenaire Blanzy	525	+2,73
F.F.P. (Ny)	340	-1,44
Finaxa	470	-2,10
Francarep	335,50	+4,84
Sabeton Ly	666	+3,09
Finatis(ex.Locain)	245	+13,42
Montaignes P.Gest.	—	—
Siparex (Ly) #	132	+3,12

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 27 février

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION
Performance moyenne sur 1 an : 4,97 %, sur 5 ans : 43,50 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Soprane Long Terme (D)	BACOT	1	9,60	70	50,34	6060,58
Soprane Long Terme (C)	BACOT	2	9,60	69	50,34	8051,97
Silvarente	CL	3	9,56	25	56,95	256,38
Synthesis	CNCA	4	9,39	5	62,80	19158,48
Croissance Mercure (C)	EPARGNE	5	9,26	32	55,34	5127,31
Croissance Mercure (D)	EPARGNE	6	9,25	33	55,30	3362,19
BIP OAT Index (D)	BIP	7	9,04	4	62,95	20652,67
BIP OAT Index (C)	BIP	8	9,04	3	63,02	28206,82
Sensipremière	ECUREUIL	9	9,03	—	—	14098,91
OAT Indice Gestion	CDC GEST	10	8,88	2	66,22	20911,54
Fructi-Première (D)	BQUE POP	11	8,88	6	61,76	13548,27
Fructi-Première (C)	BQUE POP	12	8,85	7	61,79	15106,61
State Street OAT Plus (D)	STATE ST	13	8,36	11	60,65	1540,78
State Street OAT Plus (C)	STATE ST	14	8,35	12	60,63	1796,27
Reflex Première (D)	SCAF SA	15	8,26	13	60,18	1839,56
Reflex Première (C)	SCAF SA	16	8,26	15	60,15	2273,10
CPR OAT-Plus	CPRGESTI	17	8,22	1	76,78	25410,89
Lion Institutionnels	CL	18	8,21	19	58,55	51769,13
BFT CNO 7/10 (C)	BFT	19	8,20	—	—	135537,05
BFT CNO 7/10 (D)	BFT	19	8,20	—	—	135537,05
Indosuez Long Terme (C)	INDOSUEZ	21	7,97	93	47,93	816,71
Fimindex Première	FIMAGEST	22	7,91	14	60,17	12482,17
Indosuez Long Terme (D)	INDOSUEZ	23	7,90	96	47,50	467,91
AGF France Taux Fixe	AGF	24	7,90	61	51,82	7361,32
SGAM Première 7-10 ans (C)	SG	25	7,65	46	53,08	6711,91
SGAM Première 7-10 ans (D)	SG	26	7,65	47	53,08	5809,14
Indocam Stratégie 7-10 (C)	B INDOSU	27	7,58	26	56,55	29006,73
Indocam Stratégie 7-10 (D)	B INDOSU	28	7,53	29	56,27	17822,63
Epargne Première (C)	CDT MUTU	29	7,50	89	48,27	22882,41
UAP Alto	UAP	30	7,49	8	61	179,64
Epargne Première (D)	CDT MUTU	31	7,49	90	48,25	20504,20
Primance (D)	SG	32	7,45	—	—	12306,91
Primance (C)	SG	33	7,45	—	—	14808,05
Morgan Première Catégorie	JP MORGA	34	7,38	35	54,30	1624,64
Lion Trésor	CL	35	7,37	48	52,78	2563,59
Morgan Net	JP MORGA	36	7,37	42	53,97	2541,33
Ecofi Première	ECOFI FI	37	7,33	76	49,53	1760,02
MDM Long Terme	MDMASSUR	38	7,28	24	57,11	176,34
BRED Obli-Première	BRED	39	7,21	71	50,30	5210,46
Natio Obligations Long Terme	BNP	40	7,20	34	55,28	233,67
Primerus France Etat LT (D)	CCF	41	7,14	27	56,49	1454,40
Haussmann Obligations	B WORMS	42	7,14	81	49,28	1545,26
Egide Première	EGIDEFIN	43	6,95	118	45,45	16279,68
Oblitys	SOGEPOST	44	6,88	—	—	646,66
AXA France Obligations	AXA	45	6,87	20	58,35	185,95
Saint-Honore Capital	CF ROTHS	46	6,85	65	50,67	20356,31
Oblifutur (D)	CNCA	47	6,85	77	49,46	544,63
Mutuassur Obligations	MRA	48	6,84	120	44,81	1196,41
Oblifutur (C)	CNCA	49	6,83	78	49,43	568,38
Lionplus (C)	CL	50	6,75	44	53,50	1619,30
Lionplus (D)	CL	51	6,74	45	53,48	1544,65
Fructi-Capi	BQUE POP	52	6,72	149	41,44	63,96
Frasécur	B PARIBA	53	6,70	9	60,99	270995,20
AXA Première (C)	AXA	54	6,68	55	52,01	150,85
AXA Première (D)	AXA	55	6,67	54	52,01	138,95
CM Gestion Obligataire	CDT MUTU	56	6,67	75	49,76	670,63
Ecureuil Capitalisation	ECUREUIL	57	6,60	132	43,71	265,39
Placements Capitalisation	NSM	58	6,59	56	51,90	21367,20
Hervet Oblicroissance	HERVET	59	6,56	73	50,25	1827,79
SBS France O.A.T. Plus	SBC BRIN	60	6,55	—	—	1238,18
Generali Rendement	GENERALI	61	6,51	157	39,44	11221,83
Sélection Rendement	CCF	62	6,50	51	52,46	237,39
Thesora (C)	SOGEPOST	63	6,49	121	44,73	1030,56
Thesora (D)	SOGEPOST	64	6,49	122	44,73	912,68
Azur-Obligations (C)	GROUPAZU	65	6,48	17	59,64	356,93
Azur-Obligations (D)	GROUPAZU	66	6,47	18	59,63	345,02
CPR Oblig	CPRGESTI	67	6,39	28	56,40	2414,22
Objectif Rendement	LAZARD G	68	6,39	108	46,43	19270,57
Oblipar (D)	B PARIBA	69	6,32	21	58,73	17479,09
Sesterces	BGP	242	2,92	213	31,67	93262,52
Ecofi Arbitrage (D)	ECOFI FI	243	2,91	227	29,77	1630,19
Ecofi Arbitrage (C)	ECOFI FI	244	2,91	228	29,77	1868,21
Partner Options	LA MONDI	245	2,90	226	29,94	19473,07
Orsay Valorisation	ORSAY	246	2,89	206	32,70	19826,08
BIP Trésorerie	KLEIN BE	247	2,88	232	29,44	12686,13
Première Oblig (C)	CDC TRES	248	2,87	194	34,02	13996,96
Première Oblig (D)	CDC TRES	249	2,87	195	34,02	10875,53
Unipremiere - CT	SANPAOLO	250	2,81	205	32,75	1898,45
OBC Court Terme	OBC	251	2,76	—	—	116908,13
Elan Sécurité	ROTHSCHI	252	2,75	250	22,68	17701,97
Orsay Première	ORSAY	253	2,74	235	28,86	2039,05
Pasquier Sécurité	BIMP	254	2,74	—	—	10824,25
Sélection J	CCF	255	2,69	192	34,51	98347,08
Provence Première Categ. (C)	HOTTINGU	256	2,64	148	41,42	86698,72
Obli-CIAL Court Terme (C)	CIAL	257	2,64	236	28,18	13589,51
Obli-CIAL Court Terme (D)	CIAL	258	2,64	237	28,17	11391,43
Provence Première Categ. (D)	HOTTINGU	259	2,64	145	41,48	68744,23
SNVB Epargne Dynamique (C)	SNVB	260	[illegible]	233	[illegible]	12172,46
SNVB Epargne Dynamique (D)	SNVB	261	2,62	234	[illegible]	10621,05
Opfis CT+ Sicav	ORSAY	262	2,57	—	—	311497,16
Paribas Epargne (C)	B PARIBA	263	2,54	242	27,18	28128,02
Paribas Epargne (D)	B PARIBA	264	2,54	243	27,14	25345,68
BSD Valorisation (C)	BSD	265	2,54	245	25,22	169,01
BSD Valorisation (D)	BSD	266	2,53	246	25,21	155,39
Pasquier Rendement (C)	BIMP	267	2,51	241	27,52	157,10
Pyramides Placements (C)	VERNES	268	2,51	239	27,85	45420,17
Pasquier Rendement (D)	BIMP	269	2,50	240	27,52	106,85
Ouest Oblig (D)	CIO	270	2,35	229	29,76	148,89
Real Sensible	SOFIDEP	271	2,34	—	—	1072,48
Natwest Taux Variable (C)	BBL PATR	272	1,66	—	—	1144,51
Natwest Taux Variable (D)	BBL PATR	273	1,66	—	—	1047,13
AA Moyen Terme	GERER CO	274	1,59	247	25,19	1572,71
Obli Taux Variables	CDT NORD	275	1,35	—	—	516,02
Pyramides Oblivariables (C)	VERNES	276	1,05	—	—	11912,39
Pyramides Oblivariables (D)	VERNES	277	1,05	—	—	10031,69
Iéna Tec-10 (D)	BFT	278	0,84	—	—	1033680,16
Iéna Tec-10 (C)	BFT	279	0,84	—	—	1056862,98
Pasquier Varioblig	BIMP	280	0,48	—	—	10436,10

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES
Performance moyenne sur 1 an : 4,52 %, sur 5 ans : 40,20 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Ecureuil Trimestriel	ECUREUIL	1	[illegible]	7	44,72	2073,27
Natio Revenus	BNP	2	5,97	1	51,45	1116,25
Haussmann Multirevenus	B WORMS	3	5,94	15	40,08	1352,12
Paribas Revenus	B PARIBA	4	[illegible]	2	[illegible]	104,80
Norwich Remuneration	NORWICH	5	5,38	9	[illegible]	115,56
Fructidor	BQUE POP	6	5,14	16	[illegible]	257,56
Cardif Revenus Trimestriels	CARDIF	7	5,06	8	[illegible]	106,97
Revenus Trimestriels	SOGEPOST	8	4,59	14	[illegible]	5224,29
Placements Trimestriels	NSM	9	[illegible]	5	[illegible]	10497,21
Triflon	CL	10	[illegible]	10	[illegible]	5146,14
Cadence 3	SG	25	[illegible]	22	[illegible]	1053,22
Solstice	SOGEPOST	26	[illegible]	25	[illegible]	2380,24
Cadence 2	SG	27	[illegible]	24	[illegible]	1050,85
Cadence 1	SG	28	[illegible]	23	[illegible]	1062,40
Intérêts Trimestriels	CORTAL	29	[illegible]	28	[illegible]	1065,09

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES
Performance moyenne sur 1 an : 8,29 %, sur 5 ans : 46,72 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Indocam Multiobligations	B INDOSU	1	[illegible]	1	[illegible]	964,33
Indocam Horizon Europe (C)	B INDOSU	2	[illegible]	—	[illegible]	1184,61
Indocam Horizon Europe (D)	B INDOSU	2	[illegible]	—	[illegible]	1184,61
Obillion	CL	4	[illegible]	21	[illegible]	2288,86
Europe Première	CDC GEST	5	[illegible]	—	[illegible]	1414,13
Primerus Obligations Inte. (D)	CCF	6	[illegible]	8	[illegible]	2247,18
Primerus Obligations Inte. (C)	CCF	7	[illegible]	9	[illegible]	2356,75
UAP Altefi	UAP	8	[illegible]	18	[illegible]	240,80
AXA International Obligations	AXA	9	[illegible]	52	[illegible]	239,78
Partner Mondoblig	LA MONDI	10	[illegible]	44	[illegible]	14712,09
Cardif Obligations Internat.	CARDIF	11	[illegible]	—	[illegible]	126,19
Natio Inter	BNP	12	[illegible]	34	[illegible]	1123,93
Oblicic Mondial	CIC PARI	13	[illegible]	30	[illegible]	4070,80
AXA Europe Obligations	AXA	14	[illegible]	31	[illegible]	149,17
State Street Obligations Monde	STATE ST	15	[illegible]	—	[illegible]	1371,89
Obligations Toutes Catégories	BRED	16	[illegible]	22	[illegible]	283,06
Indocam Stratégie Monde (C)	B INDOSU	17	[illegible]	—	[illegible]	1548,53
Indocam Stratégie Monde (D)	B INDOSU	18	[illegible]	—	[illegible]	1469,94
Mondoblig (D)	BGP	19	[illegible]	51	[illegible]	138,55
Mondoblig (C)	BGP	20	[illegible]	50	[illegible]	176,61
Saint-Honoré Signatures Plus	CF ROTHS	64	[illegible]	—	[illegible]	10524,46
Groupama Capitalisation	GROUPAMA	65	[illegible]	24	[illegible]	2111,17
RG Euro-Première	ROBECO	66	[illegible]	42	[illegible]	10389,29
Primset	SG	67	[illegible]	—	[illegible]	5913,64
Ecofi-Mte	ECOFI FI	68	[illegible]	—	[illegible]	10454,43
Cava Oblig	DUPONT	69	[illegible]	45	[illegible]	13452,58
Alfi Premium	UBS MNGT	70	[illegible]	49	[illegible]	100287,89
Atlas Euroblig	ATLAS	71	[illegible]	43	[illegible]	1051,30
Chateaudun Obligations	CPRGESTI	72	[illegible]	41	[illegible]	1774,99
CPR 1/3 Europe	CPRGESTI	73	[illegible]	47	[illegible]	16975,97
Victoire Obligations	COM FRAN	74	[illegible]	14	[illegible]	441,33
Paribas Trésorerie Plus	B PARIBA	75	[illegible]	53	[illegible]	134204,42
Victoire Sécurité	COM FRAN	76	[illegible]	16	[illegible]	200,76
Elan Trésorerie Plus	ROTHSCHI	77	[illegible]	54	[illegible]	13686,81
Victoire Andromede	ABEILLE	78	[illegible]	—	[illegible]	1426836,73

Les sicav qui misent sur les obligations à taux variables déçoivent

PARADOXALEMENT, le plus grand danger pour une sicav obligataire classique est une remontée des taux d'intérêt. Dans ce cas de figure, les obligations nouvellement émises versent un coupon supérieur aux anciens titres, il est donc plus intéressant de les acheter. Résultat : le cours des vieilles obligations a tendance à baisser. Pour se prémunir contre une hausse des taux, il existe, théoriquement, une parade : investir sur des obligations à taux variables. Le coupon qu'elles versent évolue en fonction des taux d'intérêt. Elles ne sont donc pas pénalisées par une remontée des taux.

Fortes de cette constatation, les sociétés de gestion ont multiplié les fonds misant sur les obligations à taux variables. Le Crédit agricole, la Société générale, la BNP ou le CCF en ont lancé un l'an dernier. Malheureusement, tous affichent des résultats très décevants. *« Les fonds investis en obligations à taux variables ont réalisé des progressions inférieures à celles des sicav monétaires »*, observe Michel Haski, président de Dresner RCM gestion.

Les produits de ce type occupent les dernières places du classement des sicav obligataires établi par Fininfo.

Ces performances ne sont guère surprenantes : le mouvement des taux, ces derniers mois, a été particulièrement défavorable aux obligations à taux variables. D'abord, *« les opérateurs qui anticipaient une remontée de l'inflation et des taux d'intérêt ont été pris à contre-pied »*, souligne Philippe Noyard, directeur de la sicav Alfi Premium.

Les taux longs ont baissé tout au long de l'année 1997 et jusqu'à la fin du mois de février pour atteindre leur niveau le plus bas depuis la seconde guerre mondiale. Les obligations à taux variables ont donc vu leur rendement chuter et leur cours baisser. Ensuite, les titres à taux variables ont été victimes de l'aplatissement de la courbe des taux, c'est-à-dire de la diminution de l'écart entre les taux à long terme, supérieur à dix ans, et les taux à court terme, inférieur à trois mois.

« Schématiquement, cela a pour conséquence de faire descendre les taux qui servent de base au calcul des coupons que serviront les obligations à taux variables. Ces dernières ont donc vu leur cours diminuer », explique Claudio Arenas Sanguineti, gestionnaire de Pyramides Oblivariables, une sicav de la Banque Vernes.

Devant cette situation, bon nombre d'investisseurs qui s'étaient portés sur les fonds investis en obligations à taux variables ont vendu leurs parts. *Toutes les sicav de cette catégorie* ont dû faire face à des sorties massives. Obli Taux Variables a vu ainsi son actif fondre de moitié et les fonds lancés l'an dernier n'ont pas eu le succès escompté. Alfi Gestion, une société passée récemment sous le contrôle de l'Union des banques suisses, a tiré la leçon de cette conjoncture peu favorable : elle a changé, à l'automne, l'orientation d'Alfi Premium. Cette sicav est désormais spécialisée sur les obligations à taux fixes d'une durée de vie comprise entre trois et cinq ans.

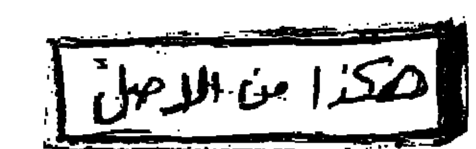
« CORRECTION TECHNIQUE »

Les gestionnaires de fonds qui jouent les obligations à taux variables ont, quant à eux, adapté leur politique d'investissement. Par exemple, Guy Sérou, le gestionnaire d'Obli Taux Variables, a réduit à un tiers l'actif de la sicav du Crédit du Nord exposé aux titres à taux variables.

Cette année sera-t-elle plus favorable aux sicav qui misent sur les obligations à taux variables ? La remontée des taux longs intervenue cette semaine a eu pour effet de faire progresser le cours de l'OAT TEC 10, une obligation d'Etat à taux variables. *« Toutefois, il faudrait que cette hausse continue pendant un certain temps pour qu'elle soit favorable aux sicav obligations à taux variables »*, note Guy Sérou. Mais il n'est pas certain que ce mouvement se poursuive.

« Nous assistons simplement à une correction technique sur le marché obligataire en Europe après les remontées de taux intervenues aux Etats-Unis », pense-t-on à la Banque de financement et de trésorerie. Pour autant, plusieurs gérants estiment que les sicav investies en obligations à taux variables devraient afficher des progressions de l'ordre de 4 %, si les taux se stabilisent à leur niveau actuel.

Joël Morio



Comment les sicav monétaires tentent d'améliorer leurs performances

Les ménages français laissent encore des sommes considérables sur ce produit de placement à court terme, dont la rémunération est devenue très faible. A la fin de l'année dernière, l'encours était encore de 740 milliards de francs

« LES SICAV monétaires, elles, n'ont pas de plafond. » C'est en désespoir de cause le seul argument que Jean-Luc Calvet, gérant de la sicav d'obligations Crédit mutuel Epargne court terme au Crédit mutuel, arrive à avancer en faveur des sicav monétaires. La référence directe vise le livret A des Caisses d'épargne, qui bat à plates coutures les sicav monétaires sur le terrain de la rentabilité, mais sur lequel il n'est pas possible de placer plus de 100 000 francs. D'après la société Fininfo, la « star » déchue n'a rapporté en moyenne en 1997 que 2,97 %. C'est maigre !

La chute libre des taux d'intérêt à court terme sur lesquels sont « calées » leurs performances leur a été fatale. Le livret A, qui répond à une vocation identique : gérer des liquidités, trône du haut de ses 3,5 %. Il trône d'autant plus que les intérêts du livret A sont totalement exonérés d'impôt. Ce n'est pas le cas des sicav monétaires, qui ne sont plus du tout le havre fiscal qu'elles ont longtemps été. Une fois que l'imposition sur les plus-values (le taux est de 26 % dès le premier franc) a fait son œuvre, la rémunération servie s'effondre en 1997 à 2,19 %. La clientèle particulière, qui avait fait un triomphe commercial aux sicav monétaires, a mis du temps à comprendre le message. Les souscripteurs ont eu beaucoup de mal à oublier l'époque heureuse où les sicav monétaires rappportaient plus de 10 % par an « en dormant » et où elles bénéficiaient d'une générosité fiscale inégalée. La décrue est maintenant amorcée. Pour la première fois l'année dernière, les encours des sicav monétaires ont représenté moins de 50 % de l'encours global des sicav françaises.

Au cours des quatre dernières années, les rachats se sont élevés à plus de 575 milliards de francs. Mais le stock reste considérable. A la fin de l'année dernière, les encours des sicav monétaires tournaient autour de 740 milliards de francs. Pour placer de l'argent pour quelques jours, elles n'ont pas complètement perdu leur utilité. Mais il est hors de question de laisser dessus de l'argent pendant plusieurs mois ou plusieurs années.

UNE LOGIQUE DIFFÉRENTE

Par rappport aux sicav monétaires « classiques », un certain nombre de variantes qui appartiennent de près ou de loin à la même famille permettent de réaliser des performances améliorées. Les sicav de trésorerie « dynamiques », qui ne sont rien d'autres que des sicav monétaires dopées, procurent une rémunération légèrement supérieure à celle des sicav monétaires. Elles présentent une particularité intéressante : leurs gérants n'hésitent à faire cohabiter les titres habituels à court terme logés dans les sicav monétaires (certificats de dépôts, billets de trésorerie) et des obligations d'une durée de vie plus ou moins longue. C'est la présence des obligations qui permet d'améliorer la performance.

En règle générale, les sicav de trésorerie « dynamiques » détiennent des obligations de six mois à deux ans. Mais certains gérants prennent du « papier » plus « long ». Fima CT, une sicav de trésorerie dynamique de Fimagest, qui a réalisé une performance de 14 % en 1997, héberge 5 % d'obligations à dix ans. La contrepartie est que les performances des sicav de trésorerie « dynamiques » sont beaucoup moins « lissées » que celles des sicav monétaires et que des sautes d'humeur sont possibles. *« On dynamise le rendement en prenant des risques »*, explique Christophe Tamet, gérant de Fima.

« La gestion s'apparente davantage à celle d'une sicav d'obligations qu'à celle d'une sicav monétaire. Il y a un petit risque en capital si les taux d'intérêt évoluent défavorablement. » Conclusion de Christophe Tamet : *« Je ne conseille pas ce genre de produit pour placer de l'argent pendant une semaine. »* Sur une sicav comme Fima CT, la durée de placement recommandée est de six mois à un an. CPR Sécurité obligataire, une sicav de trésorerie « dynamique » de CPR Gestion, est coulée dans un moule voisin. Elle détient un portefeuille d'obligations à deux à trois ans, ainsi que des obligations convertibles. *« L'objectif que je me suis fixé est de faire mieux que les sicav monétaires sans perdre en capital »*, explique Christine Delagrave, gérante de CPR Sécurité obligataire. Elle conseille de n'investir dans « sa » sicav que pour une durée de trois mois à un an. Là encore, la performance se situe nettement au-dessus de la moyenne des performances des sicav monétaires.

CPR Sécurité obligataire a « gagné » 4,91 % en 1997. Les sicav monétaires en devises constituent un autre chemin détourné pour rompre avec la médiocrité actuelle des performances des sicav monétaires franco-françaises. Elles relèvent d'une logique radicalement différente. Elles ont pour seul point commun d'être investies en titres monétaires (certificats de dépôts, billets de trésorerie). Mais il s'agit de titres monétaires... étrangers, allemands, italiens ou américains. *« Acheter une sicav monétaire en devises, c'est prendre un pari sur le change »*, souligne Gérard Roubach, directeur de la gestion financière au CIC. *« Une sicav d'obligations comporte un double pari sur les taux d'intérêt et sur le change. Une sicav monétaire en dollars par exemple permet à un particulier de spéculer sur l'évolution de la monnaie américaine sans prendre de risque sur les taux d'intérêt parce qu'elle est investie sur du papier à court terme. »*

Autrement dit, si la devise locale prend de la hauteur par rapport au franc, les performances en francs seront excellentes. En moyenne, les sicav monétaires en devises ont réalisé l'année dernière, d'après Fininfo, une performance de 12,1 %. Les sicav monétaires libellées en dollars ont tiré le meilleur parti de la forte hausse du billet vert en 1997. Mais les sicav monétaires en devises ne se contentent pas de jouer sur l'effet change. Elles font aussi profiter les souscripteurs des écarts de taux d'intérêt d'un pays à l'autre.

« Quand le dollar monte, le souscripteur bénéficie du phénomène de change », note Françoise Guillaume, responsable des gestions monétaires à Société générale Asset Management. *« Mais, si le dollar ne bouge pas, il bénéficiera quand même de la différence entre les taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis, qui tournent autour de 5,50 %, et les taux d'intérêt à court terme en France, qui tournent autour de 3,50 %. »* Françoise Guillaume souligne, elle aussi, le pari que représente une sicav monétaire en devise. *« Le degré de risque sur le change est bien supérieur au degré de risque sur les taux d'intérêt »*, affirme-t-elle.

« C'était formidable d'être "positionné" sur le dollar en 1997. La configuration actuelle est moins favorable. » Socgen Cash Dollar, une sicav monétaire en dollars de la Société générale, la première du genre (elle a été lancée en 1990), a réalisé l'année dernière une performance de 5,04 % en dollars et de 19,90 % en francs ! Même cause, même effet : Moneycic Dollar, la sicav monétaire en dollars du CIC, a gagné 5,31 % en dollars en 1997 et 21,28 % en francs. C'est sans comparaison avec une sicav monétaire franco-française. Les sicav en devises sont à manier avec une grande précaution et restent réservées aux investisseurs avertis et à eux seuls. Les sicav monétaires « classiques » sont d'un usage beaucoup plus simple, mais beaucoup moins... rémunérateur !

Michel Turin

Un placement d'attente pour les entreprises

Le stock de sicav monétaires a subi depuis cinq ans une érosion lente, mais régulière. En 1993, leurs encours dépassaient encore 1 000 milliards de francs (ils s'élevaient à plus de 1 060 milliards). Mais la décrue a pris année après année de l'ampleur. En 1994, les sommes placées sur les sicav monétaires ne tournaient plus qu'autour de 954 milliards de francs. Un an plus tard, leurs encours s'étaient vidés de 8 %. En 1996, leur masse dépassait à peine 837 milliards de francs. L'année dernière, la chute a été brutale, puisque le stock de sicav monétaires s'est encore réduit de 11 %. Au mois de janvier 1998, d'après la société Fininfo, les encours ont enregistré une progression de 6,4 %. Mais il s'agit là d'une variation saisonnière « classique » qui est le lot habituel de chaque début d'année. Elle ne remet en aucun cas en cause la tendance lourde constatée depuis plusieurs années.

Malgré la baisse régulière des encours, le « volant » de sicav monétaires reste important. Il s'élevait à la fin du mois de janvier à 784 milliards de francs. La diminution des encours est due pour l'essentiel à la désaffection des particuliers qui ont déserté les sicav monétaires. Mais les trésoriers d'entreprise restent des souscripteurs fidèles. Les sicav monétaires ont ainsi retrouvé leur vocation première, qui était d'offrir aux entreprises un placement d'attente pour gérer leur trésorerie.

Innovez pour réduire vos impôts !

FISCALITÉ

Les contribuables qui souscrivent des parts de fonds de commun de placement dans l'innovation (FCPI) ont droit à une réduction d'impôt significative : 25 % du versement de l'année pris dans une limite de 75 000 francs pour une personne seule et de 150 000 francs pour un couple marié. La réduction d'impôt maximale atteint donc 18 750 francs dans le premier cas et 37 500 francs dans le second.

Toutefois, pour que cet avantage ne soit pas remis en cause, le fisc exige qu'une série de conditions soient respectées :

– Les parts devront être conservées pendant cinq ans au minimum. Dans la pratique, les établissements qui commercialisent ces placements prévoient fréquemment des durées de placement comprises entre sept ans et dix ans pour pouvoir prendre des participations et les céder dans les meilleures conditions.

– L'actif du fonds doit être constitué à hauteur de 60 % minimum de titres de sociétés non cotées considérées comme innovantes.

– Le contribuable avec son conjoint et ses ascendants et descendants ne doivent pas détenir plus de 10 % des parts du FCPI. Et ils ne doivent pas avoir détenu plus de 25 % des droits dans les bénéfices des sociétés figurant à l'actif du fonds au cours des cinq années qui ont précédé la souscription des parts du fonds. Si l'une des ces trois conditions n'est pas respectée, la réduction d'impôt accordée au titre de l'année concernée sera reprise. Toutefois, en cas de revente anticipée motivée par un des cas de force majeure prévus par la loi – décès, invalidité, licenciement du contribuable ou de l'un des époux –, l'avantage fiscal est conservé. Pour bénéficier de la réduction d'impôt prévue, vous devrez joindre à votre déclaration de revenus la copie de l'engagement de conservation des parts établie lors de la souscription ainsi que le relevé qui vous sera adressé par l'établissement gestionnaire du fonds.

Attention ! Les FCPI constituent un placement à risque peu liquide. En conséquence, la souscription ne doit être envisagée qu'à titre de diversification pour une faible part de votre patrimoine.

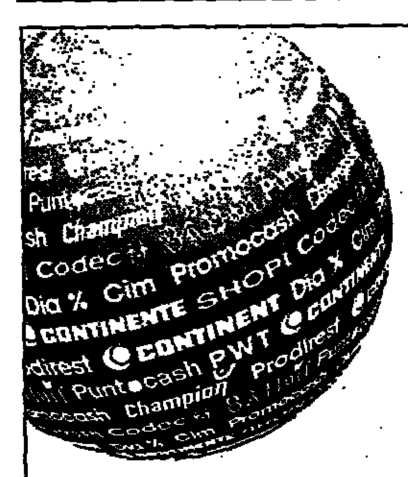
Laurent Edelmann

DÉPÊCHES

■ **FCPE : la Commission des opérations de Bourse (COB) vient d'élaborer** un nouveau dispositif pour les fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) afin de leur assurer plus de transparence. Il sera créé une notice d'information propre aux FCPE offerts aux salariés. Cette « carte d'identité » du FCPE devra désormais être remise aux salariés préalablement à leur souscription.

■ **SICAV : l'encours des sicav françaises, toutes catégories confondues**, a progressé de 1,77 % en février par rapport à janvier à 1 616 milliards de francs, selon les statistiques mensuelles de la base de données spécialisée Fininfo. Les sicav actions ont vu leur encours croître de 8,6 % à 291,5 milliards de francs.

■ **ANNUAIRE : la septième édition de l'Annuaire des banques** édité par Cofisem est parue et présente les comptes détaillés de 598 banques sur trois exercices (1994, 1995 et 1996). L'éditeur publie également avec la Société française des analystes financiers un annuaire des professionnels de la finance.



DISPARITIONS

Jacques Droz

Un universitaire de grande tradition spécialiste de l'Allemagne

SURVENUE mardi 3 mars à la veille de ses quatre-vingt-neuf ans – il était né à Paris le 12 mars 1909 –, la mort de Jacques Droz nous prive d'un des meilleurs spécialistes de l'Allemagne et de l'histoire des idées politiques. Cet universitaire de grande tradition, qui fut aussi, par sa conscience profonde, sa foi laïque et son extrême tolérance, un *« homme de la vieille gauche »*, selon le mot de son élève Pierre Ayçoberry, a connu un parcours singulier pour un intellectuel de sa génération.

Après des étapes classiques – études au lycée Louis-le-Grand, agrégation d'histoire et géographie en 1932 –, il part un an en Rhénanie (1934-1935) alors que l'Allemagne bascule dans le nazisme, pour rassembler le matériau de sa thèse sur la pensée politique et morale des Cisrhénans.

Nommé professeur au lycée de Colmar en 1935, il reste en contact avec le monde germanique, qu'il va étudier comme personne, appartenant à une génération qui, hormis les médiévistes, fait l'impasse sur l'histoire du grand voisin. Mobilisé en 1939, il perd dans la débâcle de 1940 sa bibliothèque, qui sera pillée. En poste au lycée Pasteur de Neuilly (1940), puis à Chaptal à Paris (1942), il soutient sa thèse de doctorat d'Etat (1944) et, après un dernier poste dans le secondaire (au lycée Fustel, parallèlement à sa nomination à l'Institut d'études politiques de Strasbourg), il intègre le supérieur – maître de conférences à Dijon (1946), avant d'entrer à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand (1947-1962), dont il est dès 1957 un doyen formidablement respecté.

Sa carrière se poursuivra à la Sorbonne dès 1962 et, mise à part une parenthèse malheureuse à Vincennes (1969-1970), s'y achèvera à la fin des années 70. Sans que cette retraite soit définitive : dix ans durant, malgré une cécité qui progresse et entrave son inlassable activité de chercheur – il publie encore, en 1985, une *Histoire de l'antifascisme en Europe 1923-1939* (La Découverte) qui intègre l'Italie de Mussolini, sur laquelle il n'avait jamais encore travaillé ! –, il continue d'encadrer des thèses et de fréquenter les cercles universitaires où sa bonhomie, sa franche cordialité et son contact chaleureux et simple sont proverbiaux.

Car, outre son charisme et son goût pour les plaisirs de la vie (de l'opéra, dont il raffole, à l'art baroque de la Mitteleuropa), Jacques Droz laisse à ceux qui l'ont approché le souvenir, rarement compatible, d'un bon prof à la flamme communicative (méticuleux, solides et argumentés, ses cours variaient au moins tous les deux ans, rythme que Droz imprima, doyen à Clermont, par souci de la santé intellectuelle de ses enseignants), d'un responsable d'université exceptionnel (sans doute à cause de son « flair » qui lui fit attirer, à Clermont toujours, des chercheurs *promis* à la « gloire » : Michel Foucault, Michel Serres, Pierre Vilar, Albert Soboul ou Pierre Ayçoberry), enfin d'un chercheur important. Ses publications, nombreuses – citons *L'Allemagne et la Révolution française* (1949), *Les Révolutions allemandes de 1848* (1957), une *Histoire diplomatique de 1648 à 1919* (1959), *L'Europe centrale. Evolution de l'idée de Mitteleuropa (1963)* ou *Le Romantisme allemand et l'Etat* (1966) –, comme ses échanges incessants avec les historiens allemands, ont très largement contribué à changer l'image de l'Allemagne dans l'esprit des intellectuels français, trop enclins à nier un ferment politique démocratique outre-Rhin et se contentant de caricatures « prussiennes ».

La monumentale *Histoire générale du socialisme* qu'il dirige aux PUF (1972-1978), sur les traces de Maitron, et où il signe d'intéressantes contributions, permet de dégager la conception historienne du politique chez Droz, différente des enjeux de stratégies gouvernementales chères à Renouvin, *mais attachée avant* tout aux idées qui prennent chair dans l'expérience politique.

Philippe-Jean Catinchi

■ **LE PÈRE JEAN VINATIER**, ancien vicaire général de la Mission de France, est décédé mercredi 4 mars à Brive, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Né le 24 janvier 1917 à Veix, Jean Vinatier est ordonné prêtre en juin 1944 à Tulle. Dès le lendemain, c'est lui qui a la charge d'enterrer les otages français pendus à Tulle par les Allemands. En novembre 1944, il entre, à Lisieux au séminaire de la Mission de France, ouvert en 1941 pour l'évangélisation des milieux populaires, mais vite soupçonné et fermé par Rome en 1953. La Mission de France est érigée en prélature territoriale à Pontigny (Yonne) en 1954 et le Père Vinatier en devient le premier vicaire général sous la responsabilité du cardinal Liénart. A la fin de son mandat, en 1963, il retourne à la base dans une équipe de mission à Miramont (Lot-et-Garonne), à La Seyne-sur-Mer (Var) et il prend sa retraite en 1975. Personnalité simple et chaleureuse, historien, Jean Vinatier a écrit des biographies du cardinal Liénart (1978), du cardinal Suhard, ancien archevêque de Paris (1983) et du Père Louis Augros (1991), fondateurs de la Mission de France, ainsi que plusieurs ouvrages sur le mouvement missionnaire et ses liens avec la spiritualité de Thérèse de Lisieux.

■ **OSSIP FLECHTHEIM**, historien et sociologue allemand, est mort à la veille de ses quatre-vingt-neuf ans, mercredi 4 mars, près de Berlin. Dans les années 60, il s'était engagé aux côtés de la révolte estudiantine à Berlin et avait compté parmi les personnalités influentes de l'opposition extra-parlementaire.
Né en 1909 à Nikolaïev (Russie), Ossip K. Flechtheim émigre en Allemagne et adhère à l'âge de dix-huit ans au Parti communiste allemand (KPD). Mais, hostile au stalinisme, il le quitte six ans plus tard et écrit une très critique *Histoire du KPD.*
Fuyant le nazisme, il gagne ensuite les Etats-Unis, où il enseigne dans plusieurs universités, avant de revenir en Allemagne en 1946 pour être l'un des responsables de l'Office des plaintes contre les criminels de guerre. Puis il enseigne les sciences politiques à l'Université libre de Berlin et devient notamment l'un des pionniers de la « futurologie », étude des évolutions à venir de la société, qu'il qualifie de *« recherche critique et humaniste sur le futur »*. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage en neuf volumes sur la *Démocratie dans les partis allemands.*

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Annecy. Johannesburg. Paris.

Bienvenue à

Bastien et Maxime,

nés au soir de l'été austral.

Anne et Gilles Odic,
14 Lennox Street,
Waverley 2090.

Christine et Renaud
SÉVERAC-BASTIDE,
leurs fils Théodore,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Victoria,

le 3 mars 1998, à Paris.

123, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Bibilou.

Bonne route, fleurie, pour ce prochain demi-siècle !

Topolino et Gros Chat.

Saint-Germain-en-Laye,
le 8 mars 1998.

– Joyeux anniversaire,

Camille,

né le dimanche 8 mars 1992.

Avec tout l'Amour de Maman pour son petit garçon qui devient Grand.
Six ans.

Vincennes,
le dimanche 8 mars 1998.

– Ce 11 mars 1998,
le joyeux lycéen, modeste musicien et hardi marin, devient citoyen.

Heureux anniversaire,

Corentin.

Brigitte, Didier et Maeve.

Anniversaires

Jo-Elle,

vous ne cesserez jamais de me faire rêver et mon cœur ne bat que pour vous.

Décès

– Sa famille,
Ses amis,
Et ses collègues des « Mozards »,
ont la douleur d'annoncer que

Dany BOLZONY,

les a quittés dans sa quarante-cinquième année.

Ils se réuniront autour d'elle le mardi 10 mars 1998, à 11 heures, au funérarium de Corbeil *(Essonne)*.

100, route de Fontainebleau.

– *Les familles* Doumenc, Peska, Cao, Richaud, Yorck,
Yvonne Folly,
Madeleine Ceccaldi,
Kheria Saiffi,
Les amis de France et d'Algérie,
font part du décès de

Germaine DOUMENC,
née DESGEORGES,
ancienne directrice
de l'Ecole normale d'Alger,

survenu le 1er mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Amant-Roche-Savine, dans la plus stricte intimité.

11, rue de Lesseps,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Olivier et Maïe Fortin,
Maël, Antonin et Lola,
Michel et Paulette Portron-Fortin,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques FORTIN,

survenu le 4 mars 1998, à Angers.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

29, rue Aristide-Briand,
85100 Les Sables-d'Olonne.

– Michèle Colin,
sa compagne,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

René KUBIS,
kinésithérapeute,

survenue le 27 février 1998, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, dans la plus stricte intimité.

8, impasse Mathieu,
75015 Paris.

– M. et Mme Jean-Pierre Labbé,
ses parents,
François-Emmanuel Labbé,
son frère,
Les familles Thiry, Lamouche, Grenon, Schuffenecker, Le Lann, Salvatori et Hedan,
Le personnel de Total Vietnam,
Et la communauté française d'Hanoï,
ont la douleur de faire part du décès de

Laurent LABBE,

le mercredi 4 mars 1998, à Singapour, à l'âge de seize ans, des suites d'un accident survenu le samedi 28 février, à Hanoï.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place Hérold, à Courbevoie.

5, parc De Lattre-de-Tassigny,
92400 Courbevoie.
Oriental Park,
Duong Tay Ho,
Hanoï (Vietnam).

Jacques LE MASSON,
ancien journaliste,

victime d'une transfusion de sang contaminé (hépatite C),

est décédé le 27 février 1998.

Paule Le Masson,
Jean-Jacques, Marie, Pierre,
Et leur famille.

20, rue Auguste-Mourcou,
59800 Lille.

– Maurice et Ariel Pinault,
son fils et sa belle-fille,
Victor et Maxime,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 28 février 1998, à Paris, de

Carla PINAULT.

L'inhumation a eu lieu à Neuilly dans la plus stricte intimité.

6-8, rue Bénouville,
75116 Paris.

– Mme Colette Salmon, née Allard,
son épouse,
Ses *enfants,*
Ses petits-enfants,
Et son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Son Excellence
M. Jean-Charles SALMON,
ambassadeur honoraire
de Sa Majesté le roi des Belges,
président d'Autisme-Europe
(1983-1988),
conseiller et ancien administrateur
de l'Apepa (Association de parents
pour l'épanouissement
des personnes autistes),

survenu le 4 mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Godinne.

84, route de Mont,
B-5530 Godinne-Yvoir.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt-cinq ans, à Montpellier,

Jules ELLUL,
ancien maire de Mahdia (Tunisie),
juge de paix honoraire,
président des anciens combattants,
ex-propriétaire oléiculteur industriel
en Tunisie,

s'est endormi dans la paix du Seigneur, en terre d'asile.

Ceux qu l'ont connu, et ses concitoyens de Mahdia, musulmans, juifs et chrétiens, auront une pensée amie pour sa mémoire.

« La lumière est semée pour le juste, et la joie pour ceux dont le cœur est droit. »
Psaume 97, 11.

– Après avoir écrit un dernier poème, le 8 mars 1994,

Elisabeth MORZIÈRE

décidait de nous quitter.

Elle aurait trente ans.

15, rue des Rosettes,
94120 Fontenay-sous-Bois.

Messes anniversaires

– A l'occasion du trentième anniversaire de la disparition du

général Pierre
DUNOYER de SEGONZAC,

une messe du souvenir sera célébrée le vendredi 13 mars 1998, à 11 h 30, dans la chapelle du Val-de-Grâce, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

A l'issue de la cérémonie, Mme Pierre Dunoyer de Segonzac, ses enfants et *petits-enfants, réuniront leurs amis dans la* salle capitulaire.

Communications diverses

Anciens de Chaptal
– Le 20 mars, à Chaptal, 45, boulevard des Batignolles, Paris-8e, aura lieu, à 18 heures, l'assemblée générale de l'Amicale, suivie, à 20 heures, du dîner au lycée. Inscriptions avant le 15 mars avec chèque de 160 francs à l'ordre des AEC, chez Galmard, 91, rue Caulaincourt, Paris-18e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Soutenances de thèse

– **Abdoul Aziz Mbaye**, grand reporter à la télévision sénégalaise, a soutenu, le 4 mars 1998, à l'Institut de la communication et des médias de l'université Grenoble-III, une thèse de doctorat en communication, avec la mention *honorable*.

Conférences

– Mercredi 11 mars, 19 heures, à Réunir (4-6, place de Valois, métro Palais-Royal) :
« Chômage, inégalités, cohésion sociale : quel modèle de société ? »
Avec J.-Paul Fitoussi, économiste, et R. Castel, *sociologue. 01-47-00-79-45.*
Participation : 10 francs.

La force de l'économie américaine inquiète les marchés

Le taux de l'emprunt du Trésor des Etats-Unis à 30 ans est remonté à plus de 6 %. Les tensions sur le marché obligataire outre-Atlantique se sont propagées jusqu'en Europe

L'économie américaine ne montre aucun signe de ralentissement. Les ventes de logements neufs ont bondi de 10,3 % en janvier tandis que les créations d'emplois se sont élevées à 310 000 en février, permettant au taux de chômage de reculer jusqu'à 4,6 %, son plus bas niveau depuis 1973. Les opérateurs ont de plus en plus le sentiment que la crise asiatique n'aura qu'un impact très limité sur l'économie des Etats-Unis. Ils craignent dans ces conditions une hausse préventive des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine. Les tensions observées outre-Atlantique se sont propagées jusqu'en Europe, malgré les déclarations rassurantes de Hans. Dieter Kuehbacher, membre du conseil de la Bundesbank, qui a exclu un resserrement de la politique monétaire allemande en 1998.

LA MACHINE *économique américaine tourne trop vite au goût des professionnels des marchés obligataires : le rendement de l'emprunt à 30 ans, échéance de référence outre-Atlantique, est remonté cette semaine de 5,92 % jusqu'à 6,08 %, son plus haut niveau depuis le début du mois de décembre 1997 (6,03 % vendredi 6 mars soir).* Les investisseurs espéraient que la crise asiatique allait permettre de ralentir la croissance aux Etats-Unis en réduisant, notamment, le montant des exportations américaines vers l'Asie. Mais rien, dans les dernières statistiques, n'indique une quelconque baisse de régime.

L'indice de l'association nationale des directeurs d'achats a progressé en février, à 53,3 points contre 52,4 points, alors que les analystes s'attendaient à une baisse. Les revenus des ménages ont augmenté de 0,6 % en janvier et leurs dépenses de 0,4 %. Les ventes de logements neufs se sont accrues de 10,3 % en janvier, leur rythme le plus élevé depuis cinq ans. Sur le marché du travail, enfin, 310 000 emplois nets ont été créés en février, soit nettement plus que les 250 000 prévus par les experts ; le taux de chômage s'est établi à 4,6 % contre 4,7 % en janvier, le niveau le plus faible depuis octobre 1973. Avec cette situation de quasi plein emploi, le salaire horaire moyen a grimpé en février de 0,6 % à 12,60 dollars, soit 4,1 % sur un an. Toutes ces statistiques *« témoignent d'un risque de pression inflationniste accru »*, a estimé William Sullivan, analyste à la banque Morgan Stanley Dean Witter. *« Tout cela est très haut,* ajoute Carl Leahey, économiste dans la société High Frequency Economics, *et annonce un taux de croissance de 4 % au premier trimestre. C'est très mauvais pour le marché obligataire. »* Les opérateurs craignent en particulier que la Réserve fédérale soit obligée de relever ses taux directeurs alors qu'ils espéraient voilà quelques semaines, après que son président Alan Greenspan eut évoqué à plusieurs reprises les risques de déflation, un assouplissement de la politique monétaire.

Au-dessus des 6 %

TAUX AMÉRICAINS À 30 ANS

Les opérateurs craignent que la trop grande vigueur de l'économie n'incite la Réserve fédérale à relever ses taux.

CONTAGION NON JUSTIFIÉE

Comme tous ses homologues des grands pays industrialisés, le marché des obligations américaines avait de surcroît profité de la crise financière asiatique et du mouvement de *« flight to quality »* (envol vers la qualité) qui en avait résulté. Les investisseurs, inquiets face à une éventuelle déstabilisation du système financier mondial, avaient acheté en masse les titres émis par le Trésor des Etats-Unis, réputés pour leur sécurité : à la suite de ces transferts, le rendement de l'emprunt à 30 ans avait reculé de 6,70 %, à la mi-septembre 1997, jusqu'à 5,69 % le 12 janvier, le plus bas niveau de son histoire. Mais le relatif apaisement de la crise en Asie – si l'on excepte le cas de l'Indonésie, menacée de se voir privée de l'aide du Fonds monétaire international (FMI) en raison des projets monétaires contestés du président Suharto –, prive aujourd'hui les emprunts du soutien procuré par le *« flight to quality »*.

Les marchés obligataires européens, qui, depuis plus d'un mois, avaient réussi à se déconnecter de leur homologue américain, n'ont pas résisté au brusque regain de tensions outre-Atlantique. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'est brusquement tendu, jeudi 5 mars – les taux montent quand les cours des obligations baissent –, passant de 4,98 % à 5,10 %. Les emprunts d'Etat allemands, italiens, britanniques et espagnols ont connu le même sort.

Une telle contagion n'a pourtant guère de justification économique. Malgré l'accélération actuelle de la croissance, les économies du Vieux Continent sont loin d'être exposées à un risque de surchauffe. Les niveaux très élevés de chômage, notamment en Allemagne et en France, mettent ces deux pays à l'abri de tensions salariales. Parallèlement, les rythmes d'inflation continuent à reculer en Europe (0,5 % sur un an, en France, en janvier). Cette baisse rapide des prix a pour conséquence d'augmenter le niveau des taux d'intérêt réels – diminués de l'inflation – et constitue donc une forme de resserrement monétaire pénalisant pour les investissements des entreprises et les achats de logements par les ménages. *Elle apparaît par là même suffisante pour dispenser la Bundesbank de relever prochainement ses taux directeurs.*

Les déclarations, jeudi 5 mars, de Hans-Dieter Kuehbacher, membre du conseil de la banque centrale allemande, ont confirmé ce scénario, rassurant partiellement les opérateurs (le rendement de l'OAT à dix ans est revenu vendredi soir à 5,05 %). Il a affirmé qu'il ne voyait *« aucune raison justifiant un relèvement des taux d'intérêt allemands cette année. Nous ne devons pas les augmenter tant pour des raisons économiques que pour des raisons psychologiques. En fait (...), nous pourrions même envisager de les réduire ».*

Evoquant le problème délicat de la convergence des taux d'intérêt à court terme imposée par la création de l'Union monétaire, M. Kuehbacher a précisé que les taux des pays d'Europe du Sud et de l'Irlande devront *« être abaissés par étapes »* avant le 1er janvier 1999 jusqu'au niveau de 3,3 % observé dans les pays de la zone mark. Cette analyse va à l'encontre des anticipations actuelles des opérateurs, qui parient que les rendements se situeront à 4 % en Europe lors du lancement de l'euro. Mais les investisseurs restent prudents. M. Kuehbacher a la réputation d'être le conseiller le plus « accommodant » – le moins rigide – de la banque centrale allemande. Ils attendent, pour se laisser convaincre que M. Tietmeyer, le président de la Bundesbank, ou que M. Issing, chef économiste de l'institut d'émission allemand, leur tiennent des propos semblables.

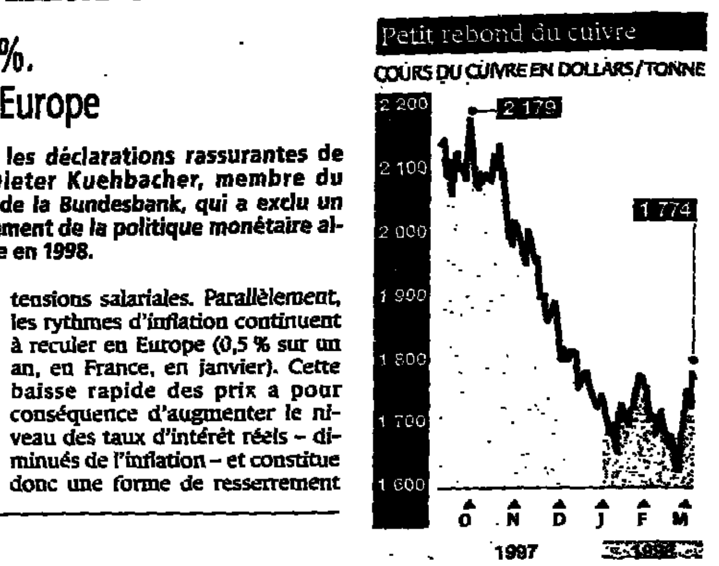
Pierre-Antoine Delhommais

Rebond du dollar

Comme le compartiment des taux d'intérêt, les marchés de change ont connu d'importants remous, cette semaine. Le dollar, jeudi 5 et vendredi 6 mars; est passé de 1,81 mark et 6,07 francs à 1,8350 mark et 6,15 francs, ses plus hauts niveaux depuis un mois et demi. Face à la devise nippone, il a progressé de 124,80 à 128,50 yens.

Le billet vert a été dopé par les propos de Hans-Dieter Kuehbacher, membre du conseil de la Bundesbank, excluant une hausse des taux directeurs allemands cette année. Il a également profité de la confusion régnant au Japon, avec les risques de démission du vice-ministre nippon des finances Eisuke Sakakibara, surnommé amicalement *« M. Yen »* par les opérateurs, qui est soupçonné d'être intervenu au début des années 90 auprès du courtier Daiwa afin que celui-ci compense les pertes boursières d'un de ses amis.

MATIÈRES PREMIÈRES



ON NE SAIT trop ce qui caractérise le plus le marché mondial du cuivre. Volatilité ou manque de transparence, les fondamentaux prennent la couleur qui le symbolise : le rouge. De 1 872 dollars la tonne à la fin du mois de novembre, les prix ont sombré trois mois plus tard à 1 629 dollars, pour se reprendre le 5 mars à 1 800 dollars. Vont-ils poursuivre ce chemin erratique ? Les avis divergent. Martin Squires et Rudolf Wolff pensent qu'un redressement à 2 000 dollars au second semestre n'est pas exclu ; chez Merrill Lynch, au contraire, on juge que le marché devrait rester longtemps déprimé, ce que confirme le consultant britannique Brook Hunt, qui n'attend pas de reprise des cours avant 2001.

L'INCONNUE RÈGNE

Ce scénario devrait se vérifier si la production reste, comme Martin Squires le prévoit, supérieure à la demande de 400 000 tonnes. Mais l'inconnue règne. Certains producteurs – l'australo-britannique BHP Copper, les chiliens Rio Tinto et El Bronce – annoncent des réductions de leurs capacités, des fermetures d'usines ou leur retrait de projets. Il a même couru une rumeur – sans suite – concernant une entente entre grands producteurs pour faire baisser l'offre. En réalité, cette tendance est contredite par d'autres groupes, comme l'américain Phelps Dodge qui compte faire passer la production de sa mine chilienne de Candelaria de 156 000 à 225 300 tonnes. Certains calculent que, même avec un cours à 70 cents la livre, la concentration de cuivre est telle en Amérique latine que la production reste rentable. En outre, un nouveau procédé de production moins coûteux, le SXEW, auquel ont recours de plus en plus d'entreprises, devrait renforcer ce mouvement.

La crise asiatique a-t-elle un impact sur le marché du cuivre ? Oui, répondent les Japonais, qui en donnent pour preuve une baisse de leurs commandes de 4,9 % en janvier 1997. Non, affirme un analyste français du GIRM, selon lequel la crise a pour unique effet d'exacerber la tendance baissière d'un marché en surplus. C'est l'incertitude qui va donc le plus sûrement déprimer les cours.

Carole Petit

Marché international des capitaux : bonnes dispositions

LE MARCHÉ est bien disposé et s'apprête à accueillir plusieurs grands emprunts internationaux de type classique, à taux fixe, tant en dollars que dans les principales monnaies européennes. Au calendrier de cette semaine figurent des signatures excellentes – notamment celles de la Banque mondiale (qui veut lever 5 milliards de dollars pour une durée de cinq ans) et de la compagnie d'Allianz (2 milliards de deutschemarks pour une durée de dix ans) – ainsi que d'autres, beaucoup plus discutées. Les émetteurs d'Amérique latine et d'Europe de l'Est ont retrouvé l'accès à tous les principaux compartiments du marché. Et, pour ce qui est des obligations convertibles en actions, il est question qu'une entreprise japonaise lance, sous peu, de tels titres de la Suisse, pays traditionnellement très ouvert à ces opérations, mais qui n'en avait plus accepté depuis septembre. Si l'affaire voit le jour comme prévu, elle serait libellée en yens et destinée à des souscripteurs européens.

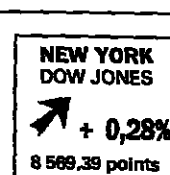
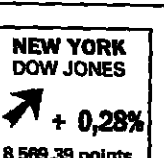
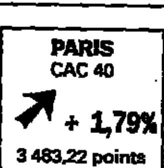
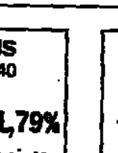
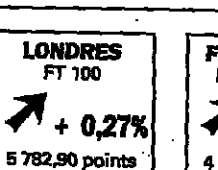
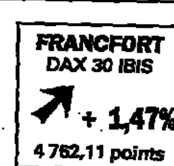
Toute cette activité tend à donner raison à ceux qui estiment que le gros de la crise asiatique est surmonté et qu'il ne reste plus guère qu'à attendre le retour des investisseurs japonais. Ceux-ci, sauf pour ce qui est des fonds d'Etat, manifestent très peu d'appétit pour les obligations en devises. On veut espérer qu'ils reprendront leurs achats de titres internationaux en dollars, en deutschemarks et en livres sterling dès le mois d'avril, au début de leur prochain exercice fiscal. Par ailleurs, l'attention des spécialistes est retenue par les nouvelles sources de financement offertes dans des compartiments tels que ceux du zloty polonais, de la couronne tchèque ou de la drachme grecque. Les émetteurs y lèvent des montants assez faibles par rapport à ce qu'ils trouvent sur les marchés bien développés, mais à des conditions beaucoup plus économiques. Les rendements sont plus élevés, mais il est possible de bénéficier d'opérations d'arbitrage qui n'existent plus dans nos monnaies. Ainsi, les emprunteurs doivent servir des taux d'intérêt proches ou supérieurs à 10 % pour des durées courtes mais, en évaluant de façon relative le coût de leurs transactions (par rapport au loyer en argent à court terme), ils arrivent à des résultats extrêmement avantageux.

Il est intéressant de suivre le développement de ces marchés nouveaux, sur lesquels veillent avec le plus grand soin les autorités des pays concernés. En Grèce, l'administration limite à cinq ou six par mois le nombre de nouvelles émissions internationales, dont les montants ne peuvent normalement pas dépasser 8 milliards de drachmes (environ 30 millions de dollars). Seules les organisations supra-nationales telles que la Banque européenne d'investissement ou la Banque mondiale sont en mesure de se procurer 20 milliards de drachmes à la fois. Tout un carcan réglementaire a été mis en place, ressemblant à celui qui existait naguère dans nos pays, et qui est en train de se desserrer dans la perspective de l'Union économique et monétaire. L'approche du grand marché européen des capitaux, en même temps qu'elle incite à de profondes mesures de libéralisation dans les Etats qui auront accès à l'euro dès 1999, est à l'origine d'importantes réformes. Les marchés des obligations des Trésors publics sont modernisés, ce qui revient à dire qu'ils se calquent sur le modèle américain, et l'éventail des instruments est élargi. Sur le plan technique, la France sera certainement le pays européen le mieux équipé lorsque l'euro existera. Dans quelques mois, le Trésor français devrait être en mesure de contracter des emprunts dont le rendement dépendra de l'évolution du taux d'inflation. L'Allemagne, pour des raisons de politique monétaire, se prive de cette possibilité.

Comme pour rétablir l'équilibre, l'Allemagne est en train de doter deux de ses établissement publics (KfW et DtA) d'avantages certains qui leur permettront d'affronter en toute sérénité la concurrence internationale sur le marché des capitaux. Les deux emprunteurs disposent déjà d'avantages comparables à ceux de la Caisse d'amortissement de la dette sociale française (Cades), et en outre, dans quelques mois, leurs nouveaux emprunts seront explicitement garantis par l'Allemagne. La France, pour sa part, n'accorde qu'avec parcimonie sa garantie à des emprunts internationaux. La Caisse française de développement devrait en bénéficier bientôt, lorsqu'elle se procurera les ressources nécessaires à la contribution du pays au Fonds monétaire international.

Christophe Vetter

Un optimisme tempéré par la baisse des résultats à Wall Street

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
  + 1,78%	+ 0,28%	  + 1,79%	 + 0,27%	 + 1,47%
17 131,97 points	8 569,39 points	3 483,22 points	5 782,90 points	4 762,11 points

LES PLACES MONDIALES ont connu une semaine agitée. La brusque remontée des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis (qui ont atteint 6,06 %, le jeudi 5 mars) et la nouvelle secousse sur les valeurs de hautes technologies ont fait vaciller l'optimisme des opérateurs. Cette semaine a été marquée par les mises en garde successives d'Intel, Motorola et Compaq sur la faiblesse de leurs résultats au premier semestre 1998, due à une baisse des prix très rapide qui érode leurs marges. Des nouvelles qui ont fait reculer l'indice Dow Jones de 1,1 %, le jeudi 5 mars. Néanmoins, le vendredi 6 mars, la publication des chiffres du chômage américain, qui s'est une nouvelle fois réduit à 4,6 %, a rassuré les investisseurs. Bruce Steinberg, chef économiste de Merrill Lynch, estime que cette nouvelle baisse ne devrait pas faire craindre une reprise de l'inflation. Soulagée, la Bourse de New York a terminé la séance du vendredi 6 mars sur un gain de 1,48 %, à 8 569,39 points.

Sur l'ensemble de la semaine, l'indice Dow Jones a progressé de 0,28 %. Certains stratèges de grandes firmes américaines d'analyse estiment que *« Wall Street a encore dix à quinze bonnes années devant elle »*, grâce à la génération des baby-boomers (nés dans les années 60). Selon la firme PaineWebber, les capitaux investis sur le marché passeront ainsi de 13 000 milliards de dollars actuellement à 25 000 milliards d'ici quinze ans. Dans une récente étude, Painewebber estime également que l'apparition *« d'Internet a la même valeur pour l'information que les chemins de fer ont eu pour le transport des marchandises »*. Les nouvelles technologies devraient permettre de réduire les coûts de la main-d'œuvre et des stocks d'entreprises tout en augmentant leur productivité.

En Europe, la reprise de l'économie soutient toujours les places financières. Cette semaine, Paris s'est adjugé la plus forte progression : 1,79 % pour l'indice CAC 40. Cette performance peut désormais être confrontée à celle des nouveaux indices européens, le Stoxx 50 et l'euro Stoxx 50, qui ont gagné respectivement 1,04 % et 1,83 % sur la semaine. Sur la seule séance du vendredi 6 mars, l'indice phare de la place parisienne a grimpé de 2,57 %, à 3 483,22 points, un nouveau record historique. Les valeurs financières, soutenues par les bons résultats de la BNP et la faiblesse des taux d'intérêt en France, ont été les vedettes de la semaine.

Francfort, qui a clôturé avant la publication des chiffres américains, est restée stable. Toutefois, sur le système Xetra des transactions électroniques (qui prolonge la séance), ce même indice a terminé la semaine sur une hausse de 1,85 %, à 4 762,71 points, décrochant également un nouveau record. Les bons résultats de Daimler Benz, premier groupe industriel du pays (le résultat opérationnel a progressé de 78 %, à 4,3 milliards de deutsche marks), ceux d'Adidas, ainsi que la fusion des deux groupes chimiques Degussa et Veba Huel, ont soutenu la tendance. Les investisseurs spéculent aussi sur une hausse des résultats de Volkswagen qui seront publiés le mardi 10 mars.

ATTENTISME À LONDRES

A Londres, l'attentisme a prévalu. Après avoir battu un nouveau record le lundi 2 mars, à 5 846,90 points, l'indice FT 100 a finalement terminé la semaine sur un modeste gain de 0,27 %, à 5 782,90 points. Les valeurs financières ont perdu du terrain dans l'attente du resserrement de la politique monétaire de la Banque d'Angleterre. Même si cette dernière a finalement maintenu son taux de prise en pension, elle n'a pas dissipé toutes les craintes. Durant toute la semaine, la bataille boursière que se sont livrés les deux groupes américains Texas Utilities et PacifiCorp pour le contrôle d'Energy Group a passionné les investisseurs. Ces derniers spéculent aussi sur une offre hostile du laboratoire pharmaceutique Glaxo-Wellcome sur son concurrent SmithKline.

Tokyo évolue sur un rythme à part. Cette place a terminé la semaine sur un gain de 1,78 %, à 17 131,97 points. Les opérateurs locaux réagissent essentiellement aux rumeurs qui circulent sur les nouvelles mesures économiques et fiscales que le gouvernement nippon s'apprête à prendre. Lundi 3 mars, l'indice Nikkei a grimpé de 2,57 % après la déclaration de Taku Yamasaki, l'un des dirigeants du parti au pouvoir. Selon lui, *« son parti réussirait à mettre l'indice Nikkei au niveau des 18 000 points »*, afin de terminer l'exercice fiscal 1997-1998 comme il l'avait commencé.

Pour y arriver, le gouvernement dispose d'un arsenal de mesures dont un possible transfert des fonds de l'épargne postale (1 000 milliards de yens) du marché des obligations vers le marché des actions. Cependant, Testuya Ishijima, responsable de la stratégie chez Okasan Securities, demeure sceptique. Selon lui, le marché n'atteindrait vraisemblablement pas les 18 000 points le 31 mars 1998. Pour preuve de la fragilité du marché, sous le coup des révisions en baisse des bénéfices des cinq principaux sidérurgiste nippons et de la rechute des Bourses de Séoul (– 6,5 %) et Hongkong (– 4,8 %), le mercredi 4 mars, l'indice Nikkei s'est brièvement replié à moins de 17 000 points.

Enguérand Renault

Robert Pires propulse un séduisant FC Metz en tête du championnat

Les Lorrains ont dominé l'Olympique de Marseille (3-2)

Le talent de Robert Pires, la hargne de Bruno Rodriguez, l'adresse de Rigobert Song, ont suffi aux Messins pour dominer l'Olympique de Marseille (3-2), vendredi 6 mars, au stade Saint-Symphorien, et s'emparer de la tête de championnat de France de première division à six journées de l'attribution du titre.

METZ
de notre envoyé spécial

Au fil des mois, le doute s'était installé. De rencontres ennuyeuses en matches ternes, le niveau de jeu général du championnat de France semblait être tombé bien bas. Mais ce n'est pas un hasard si la plupart des moments d'excitation offerts aux amateurs depuis le début de la saison l'ont été par les joueurs du FC Metz. Sur leur pelouse de Saint-Symphorien, devant un public fidèle, les coéquipiers de Sylvain Kastendeuch ont souvent développé un jeu collectif aussi remarquable qu'efficace.

Depuis le début de la compétition, jamais la formation lorraine n'a quitté l'une des trois premières places du classement. Une régularité qui en fait un futur champion potentiel. D'autant plus qu'aucun prétendant sérieux au titre n'a été en mesure de stopper la machine messine sur ses terres. Après le Paris-Saint-Germain et l'AS Monaco, ce fut donc au tour de l'Olympique de Marseille de tomber en Lorraine (3-2), vendredi 6 mars, au terme d'un match qui restera comme un moment fort de cette étrange saison.

Des buts, du suspense et quelques exploits individuels époustouflants, tous les ingrédients nécessaires à une bonne et belle soirée de football se sont trouvés réunis en Lorraine. Face à une formation marseillaise privée de son atout numéro un, Laurent Blanc, blessé au genou, les Lorrains ont une nouvelle fois montré leur savoir-faire. Sous l'impulsion de Frédéric Meyrieu, chef d'orchestre inspiré, et de Robert Pires, soliste génial, le collectif messin a offert un spectacle de choix.

Ne faudrait-il retenir qu'une image d'une rencontre aussi excitante,ce serait à coup sûr l'exploit signé Rigobert Song, en seconde période, alors que le score était de 1-1. Le défenseur international camerounais, monté en attaque et soudain touché par la grâce, réalise ce que les initiés appellent une « aile de pigeon » – la frappe latérale d'un ballon aérien avec le talon. Ce geste technique spectaculaire est suivi d'un contrôle de la poitrine et d'un dribble de l'extérieur du pied, avant un tir victorieux dans un angle pourtant fermé.

TRAVAIL ET PLAISIR

Pensionnaire de première division depuis trente saisons consécutives (seul le FC Nantes a fait mieux), le FC Metz recueille donc aujourd'hui les fruits du travail en profondeur mené depuis de longues années par un tandem composé du président Carlo Molinari et de l'entraîneur Joël Müller. Club sage et raisonnablement ambitieux, le FC Metz sait garder ses joueurs assez longtemps pour permettre le développement d'un jeu collectif très au point. Mais les succès de l'équipe pourraient inciter plusieurs d'entre eux à rejoindre bientôt des formations plus huppées.

En tout cas, l'ambiance reste familiale et la joie de vivre – et de jouer – est bien réelle. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer et d'écouter Robert Pires, un des joueurs les plus convoités du moment : *« Face à Marseille, nous avons tous pris un énorme plaisir. Cela fait cinq ans que je joue à Metz, je suis conscient de ma chance : il est rare d'avoir autant de liberté sur un terrain. Je suis en train de me demander si quitter ce club serait une si bonne chose. L'idée de disputer la Ligue des champions avec Metz me semble une éventualité suffisamment alléchante pour me faire hésiter sur la suite à donner à ma carrière... »*

Le FC Metz champion de France ? L'hypothèse n'a plus rien d'incongru, sans que personne, au sein du club, ne risque de perdre la tête d'ici à la fin de la compétition. Face à l'OM, ces Lorrains conquérants ont connu, en début de seconde période, un petit quart d'heure de flottement qui aurait pu coûter cher. *« Nous ne sommes pas encore champions ! Pour y parvenir, il va nous falloir faire preuve de maturité dans toutes les phases de jeu. C'est à Montpellier ou à Guingamp que nous devrons prouver notre solidité »*, lançait, lucide, Joël Müller. Le calme affiché par l'entraîneur messin ne masquait pas l'euphorie régnant dans le vestiaire messin.

Il ne reste que six rencontres avant de connaître le nom de l'heureux élu. L'AS Monaco connaît parfois des moments d'égarement, l'OM des faiblesses dans le jeu d'attaque, Lens des sautes d'humeur et le Paris-Saint-Germain des états d'âme. Pendant ce temps, les joueurs du FC Metz continuent à se faire plaisir en développant un jeu collectif de grande qualité. Un constat suffisamment positif pour prévoir des lendemains qui chantent sur les bords de la Moselle, en dépit d'une probable participation en Ligue des champions, toujours délicate à négocier pour les novices.

Alain Constant

Le peloton français requinqué se lance sur les routes de Paris-Nice

Si le numéro un mondial, Laurent Jalabert, court à l'étranger, la fidélité ou l'arrivée de nouveaux sponsors ont permis de construire, à l'aube de la saison cycliste, des équipes richement dotées

NUMÉRO UN mondial oblige, Laurent Jalabert, même relevant de maladie, sera le favori du 65[e] Paris-Nice, qui débute dimanche 8 mars à Suresnes et s'achèvera le 15 mars sur la Promenade des Anglais. Les coureurs français aimeraient confirmer en 1998 la bonne tenue affichée en 1997, couronnée par la victoire de Laurent Brochard lors des championnats du monde sur route de Saint-Sébastien. Mais le peloton national reste plus que réservé sur ses chances dans un Tour de France qu'il a remporté pour la dernière fois en 1985. Il n'aura pourtant jamais été aussi prospère.

● **Toujours plus de sponsors.** Le cyclisme suscite, en France, l'intérêt grandissant de sociétés désirant soit se faire un nom à l'extérieur, soit créer une dynamique en son sein. Selon un récent sondage commandé par l'intéressée, 84 % des personnes interrogées estiment que le cyclisme a donné de La Française des jeux une image plus sympathique. La Mutuelle de Seine-et-Marne estime les retombées médiatiques à 11 millions de francs en 1997, chiffre à rapprocher du budget de son équipe : 6,5 millions de francs.

La plupart des commanditaires poursuivent donc leur investissement dans le peloton français pour au moins une année : Festina, La Française des jeux, Casino, la Mutuelle de Seine-et-Marne. GAN ayant annoncé son retrait de la compétition en 1997, on avait conçu quelques doutes sur l'avenir de la formation de Roger Legeay (Chris Boardman, Frédéric Moncassin). Finalement, la compagnie d'assurances a prolongé son bail jusqu'au Tour de France, où elle sera relayée par le Crédit agricole.

Big Mat Auber 93 a, pour sa part, annoncé, vendredi 6 mars, un renfort d'importance. La formation de Stéphane Javalet a obtenu le soutien d'IBM. *« Nous souhaitons utiliser le vélo comme vitrine technologique et comme véhicule pour aller à la rencontre des PME-PMI dans toute la France »*, explique Laure Daniel, responsable de la firme informatique.

● **Des renforts de luxe.** Malgré sa bonne fortune, le cyclisme français n'est pas parvenu à rapatrier Laurent Jalabert et Luc Leblanc. Il se retrouve donc avec plus d'équipes que de chefs de file. D'où une vague d'importations de prestige. L'Italien Francesco Casagrande, sixième du dernier Tour de France, a rejoint Cofidis, où Bernard Quilfen a remplacé Cyrille Guimard. Marc Madiot a misé sur un retour au premier plan du Russe Evgueni Berzine, qui n'a jamais confirmé les espoirs suscités par sa victoire dans le *Giro*, en 1994. *« C'est notre pari de l'année »*, admet le directeur sportif. Festina a également fait sensation en annonçant la signature du Suisse Alex Zülle. Bruno Roussel, le directeur sportif, a tenté de planifier la cohabitation avec Richard Virenque et Laurent Brochard. A Zülle le Tour d'Italie, à Virenque le Tour de France, à Brochard les classiques.

Festina, La Française des jeux, Cofidis, Casino, GAN font partie des vingt-deux équipes affectées en première division par l'Union cycliste internationale (UCI). Ce quintette est d'ores et déjà assuré de participer au Tour de France.

● **En piste.** Les grandes équipes françaises ont intégré dans leurs rangs un nombre important de néo-professionnels. Cofidis a également innové cette saison en embauchant trois pistards d'avenir, Vincent Le Quellec, Laurent Gané et Arnaud Tournant. La formation souhaitait également s'attacher les services de Florian Rousseau, mais a dû repousser l'accord.

Les six médailles dont quatre d'or emportées aux Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996, les six autres glanées lors des championnats du monde de Perth (Australie), en 1997, ont provoqué un regain d'intérêt, notamment de la télévision, pour cette discipline. Les championnats du monde sur piste à Bordeaux, en 1998 et, au-delà, les Jeux olympiques de Sydney, en l'an 2000, attisent les convoitises. Une bonne nouvelle pour ces smicards du cyclisme.

Benoît Hopquin

Les principales dates

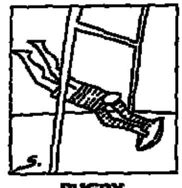
- **8 au 15 mars :** Paris-Nice
- **28 et 29 mars :** Critérium international de la route
- **21 mars :** Milan-San Remo
- **5 avril :** Tour des Flandres
- **12 avril :** Paris-Roubaix
- **19 avril :** Liège-Bastogne-Liège
- **25 avril :** Amstel Gold Race
- **16 mai au 7 juin :** Tour d'Italie
- **19 au 24 mai :** Grand Prix du *Midi-Libre*
- **7 au 14 juin :** Critérium du *Dauphiné-Libéré*
- **11 juillet au 2 août :** Tour de France
- **5 au 27 septembre :** Tour d'Espagne
- **8 au 11 octobre :** Championnats du monde (Pays-Bas)

SPORTS Les sélectionneurs français ont renouvelé leur confiance à l'équipe qui avait triomphé des Ecossais pour affronter l'Irlande, samedi 7 mars, à l'occasion du Tournoi des cinq nations. L'ailier Christophe Dominici, blessé, a été remplacé par Xavier Garbajosa. ● DERRIÈRE LA MÊLÉE, Philippe Carbonneau doit démontrer qu'il s'est définitivement *« racheté une conduite »*, et mener les siens vers une nouvelle victoire. ● LES IRLANDAIS, battus à domicile par les Ecossais (17-16) lors du premier match du Tournoi, sont désormais entraînés par le Néo-Zélandais Warren Gatland, qui va s'attacher à rendre sa fierté à un XV du Trèfle démoralisé. ● L'ARBITRAGE de l'hémisphère Sud soulève quelques questions au sein du Tournoi, où des critiques s'élèvent contre la tolérance des « passages à vide », qui permettent de protéger le porteur du ballon en faisant écran.

Philippe Carbonneau, un homme neuf derrière la mêlée du XV de France

Après les victoires probantes des Bleus contre l'Angleterre (24-17) et l'Ecosse (51-16), le Briviste au tempérament fougueux devait diriger une nouvelle fois la mêlée française, face à l'Irlande, pour « le match le plus piégeux » du Tournoi des cinq nations

JIM FLEMING, l'arbitre écossais qui devait diriger la rencontre France-Irlande, samedi 7 mars, au Stade de France, connaît bien le rugby *made in France* : c'est la neuvième fois qu'il officie dans un match international des Bleus, et il a arbitré des clubs français à de nombreuses reprises, en Coupe d'Europe ou en championnat de France. *« Le rugby français doit être le scénario le plus abouti de Docteur Jekyll et Mister Hyde »*, confiait récemment ce fin connaisseur des deux faces du rugby hexagonal, réputé hors des frontières pour son mélange de talent pur et de violence malsaine.



RUGBY

Cet automne, Jim Fleming a assisté en témoin privilégié à la transformation radicale d'une équipe française, le Club athlétique de Brive (CAB) : rageurs et arrogants face aux Gallois de Pontypridd dans leur poule qualificative de Coupe d'Europe, les Brivistes avaient ensuite fait preuve d'une maîtrise inespérée jusqu'à la finale, perdue (18-19) face aux Anglais de Bath. Lors de ses deux premières sorties du Tournoi des cinq nations, face à l'Angleterre et à l'Ecosse, le XV de France a lui aussi montré un nouvel état d'esprit, dominé par la sérénité.

Philippe Carbonneau, le demi de mêlée du CAB et de l'équipe de France, est sans aucun doute l'homme qui illustre le mieux cette ambivalence et ce renouveau : derrière les avants brivistes ou le pack de l'équipe de France, sa retenue impressionne autant que son manque de contrôle pouvait irriter. Avant le début du Tournoi 1998, les journaux britanniques ne se privaient pas de désigner en lui un éventuel point faible des Bleus. Facile à agacer, facile à déstabiliser. Comme tout le monde, ils n'avaient pas vu arriver le Carbonneau nouveau. Ils ne croyaient pas que cet homme choisirait le grand côté de l'exemplarité.

A Murrayfield, face à l'Ecosse, son adversaire direct, Gary Armstrong, a vérifié la nouveauté à ses dépens. *« Il m'a marché sur le pied, il m'a poussé sur trois ou quatre introductions en mêlée. Ça m'a agacé, mais je n'ai pas répondu »*, se félicitait Philippe Carbonneau. Impliqué dans les incidents qui avaient émaillé la tristement célèbre « troisième mi-temps » du bar Le Toulzac après le match Brive-Pontypridd (*Le Monde* du 17 septembre 1997), Philippe Carbonneau avait été marqué par cette épreuve : *« J'ai écouté mes amis, ma famille, et j'ai compris que, si je n'arrêtais pas de faire des conneries, ça pouvait se retourner contre moi. »* Quelques mois plus tôt, lors de la tournée estivale des Bleus en Australie, il s'était fait reprendre par l'encadrement de l'équipe de France, qui, furieux de son comportement, avait décidé de le *« mettre au frigo »* après sa dix-septième sélection.

Privé de Coupe latine et de tests contre les Springboks, il a en a tiré les conclusions. *« Philippe Carbonneau a évolué*, reconnaît Thomas Castaignède, son ancien partenaire du Stade toulousain et actuel associé à la charnière du XV de France. *Avant, il était un peu chien fou, mais, aujourd'hui, c'est plus un caniche, ou plutôt un lévrier, car il va très vite. »*

« Il a mis un peu de plomb dans sa tête, confirme Pierre Villepreux. *Il a compris qu'être un bon joueur ne suffisait pas, qu'il fallait aussi avoir un comportement digne de l'honneur d'une sélection. »* Nommé capitaine à Brive, le demi de mêlée s'est vu confier de nouvelles responsabilités en sélection. *« Nous lui donnons carte blanche, nous l'amenons à bien gérer le jeu »*, précise l'entraîneur adjoint du XV de France. Raphaël Ibanez, le capitaine des Bleus, apprécie : *« Je m'appuie sur lui d'abord d'un point de vue stratégique, et je le responsabilise au niveau du jeu. Il assume ce rôle avec beaucoup d'enthousiasme. »*

Cantonné, malgré lui, au poste de trois-quarts centre au Stade toulousain, où il a gagné trois titres de champion de France, Philippe Carbonneau avait quitté les Rouge et Noir pour jouer derrière la mêlée du CA Brive, en 1996. Champion d'Europe avec les deux clubs, il a gagné un premier brevet de respectabilité, grâce à sa polyvalence, à son aisance technique (sauf dans le jeu au pied) et, surtout, à son audace et à sa bonne lecture du jeu. *« Il a ce sens du jeu qui fait la force des grands champions. Il a cette compréhension instantanée, qui lui permet d'être souvent placé au bon endroit au bon moment »*, relève Pierre Villepreux.

« Il prend des initiatives, il n'est pas du style à se contenter de faire constamment la passe à son ouvreur, ajoute son complice Thomas Castaignède. *De plus, le nouveau style de jeu, plus débridé, lui convient mieux. »* A condition de maîtriser durablement ce tempérament insaisissable, Philippe Carbonneau, vingt-six ans et vingt sélections en équipe de France, a toutes les chances de s'offrir une belle fin de carrière. *« S'il est capable de rester dans cette dynamique, il ne porte pas à la contestation »*, assure Pierre Villepreux.

Eric Collier

Galles-Ecosse, deux équipes démoralisées

Après la déroute de Twickenham (60-26), il y a quinze jours, l'entraîneur gallois Kevin Bowring espère assister à un sursaut d'orgueil de ses troupes face à l'Ecosse, samedi 7 mars. *« Le Pays de Galles est connu pour sa passion, qui a grandement manqué contre l'Angleterre »*, souligne-t-il. *Mais quand votre fierté est blessée, le seul remède est de répondre avec feu et engagement »*. Kevin Bowring a procédé à huit changements dans l'équipe qui avait lourdement chuté devant les Anglais. Les Ecossais, eux aussi démoralisés par leur défaite face à la France (51-16), ont effectué trois changements. L'Arms Park de Cardiff étant toujours en cours de rénovation, le match aura lieu à Wembley : *« Il est temps que nous donnions à nos supporteurs des raisons de chanter »*, dit Kevin Bowring.

Le style d'arbitrage dicte le style de jeu

CINQUANTE ET UN POINTS pour la France contre l'Ecosse, soixante points pour les Anglais contre le pays de Galles : le Tournoi des cinq nations prend enfin le rythme du rugby moderne. On ne saurait sous-estimer le rôle de l'arbitrage dans cette débauche de jeu. Ce n'est peut-être pas un hasard si chacune des deux dernières rencontres de la compétition fut dirigée par deux arbitres néo-zélandais, Paddy O'Brien et Colin Hawke.

L'arbitrage de l'hémisphère Sud a su accompagner les joueurs et entraîneurs dans la recherche du spectacle. Le Super 12 lui doit beaucoup de sa réussite. Au risque de schématiser, les arbitres du Sud privilégient les attaquants, alors que leurs confrères du Nord favorisent les défenseurs. *« Le Super 12 représente une progression dans l'esprit du rugby, où les équipes se libèrent pour le jeu et uniquement pour le jeu »*, reconnaît René Hourquet, « patron » des arbitres français.

Pour Graham Henry, entraîneur des Auckland Blues, l'arbitrage est l'élément décisif de la domination de l'hémisphère Sud : *« Dans un match du Super 12, neuf fois sur dix on arrive à libérer la balle après un plaquage. Mais, dans le Nord, c'est du 50-50, ce qui oblige les joueurs à pratiquer davantage le jeu au pied. »* Grâce à leur technique individuelle et à cette vision de l'arbitrage, une équipe comme Auckland arrivait, en 1997, à enchaîner jusqu'à dix phases de jeu, au bout desquelles l'essai était quasiment imparable.

Seulement voilà : ce scénario ne plaît pas à tout le monde. Les instances internationales, voyant là une dérive, ont tiré la sonnette d'alarme. *« Le rugby doit plaire aux spectateurs, et pour cela il faut de la continuité*, admet Lee Smith, chargé du développement du rugby au sein de l'International Board. *Mais ce n'est pas la continuité de possession que l'on recherche, c'est la continuité du jeu. »* *« Lorsqu'une équipe est en possession du ballon et arrive à enchaîner plusieurs séquences, ça devient beaucoup trop prévisible*, proteste Syd Millar, ancien international irlandais et haut dirigeant de l'International Board. *Le football américain ou le rugby à XIII sont devenus ennuyeux, car une seule équipe arrive à garder trop longtemps le ballon. »*

Au sein même du Super 12, les dirigeants se sont rendu compte qu'il fallait rétablir l'équilibre en faveur des défenseurs, afin de leur donner une chance équitable de récupérer le ballon aux points de chute. En vertu de l'interprétation de l'article 18 du règlement, un joueur plaqué au sol a trois options : poser la balle, la relâcher ou la passer à un partenaire. Pour ce faire, l'arbitre observe une tolérance qui peut aller jusqu'à cinq secondes. Dans le Super 12, elle n'existera plus : afin de limiter les plongeons et de privilégier le jeu debout, ils ont décrété qu'un joueur plaqué doit immédiatement relâcher le ballon s'il se trouve en présence d'un adversaire resté debout sur ses appuis. Le défenseur, à condition de ne pas aller lui-même au sol, a donc le droit d'intervenir tout de suite sur le ballon.

Plus préoccupante peut-être, pour les observateurs du Tournoi des cinq nations, est l'introduction du « passage à vide ». Le XV de France a rencontré cette tactique litigieuse en Australie, puis face aux Sud-Africains et aux Anglais. Théoriquement, un attaquant n'a pas le droit de passer devant le porteur du ballon, mais on utilise de plus en plus les courses « à vide » pour tromper la défense. Rien de bien nouveau là-dedans, la bonne vieille « feinte de croisée » n'a jamais été sanctionnable. Problème : les courses des « leurres » vont de plus en plus nettement au-delà du porteur du ballon.

MONTÉE « À VIDE »

A quel moment l'arbitre doit-il considérer que cela entraîne une gêne illicite pour le défenseur ? Les avis sont partagés. David McHugh, l'arbitre irlandais de France-Angleterre, estime qu'il n'y a pas de faute tant qu'il n'y a pas de contact entre le défenseur et le leurre. Paddy O'Brien, l'arbitre néo-zélandais d'Ecosse-France, juge, lui, que si la montée « à vide » va trop près de la défense, jusqu'à couper sa course, elle doit être sanctionnée par une pénalité pour obstruction.

Les équipes sont actuellement dans le doute ; il va falloir codifier rapidement ce secteur du jeu. *« Les passes dans le dos ont toujours existé*, rappelle René Hourquet. *Mais, aujourd'hui, certaines équipes ont élevé la stratégie des "passages à vide" à la hauteur d'une tactique. Bientôt, la "percussion à vide" sera tolérée, et l'on va se rapprocher du football américain. On risque une dérive complète du jeu. »*

Ian Borthwick

Nuages et pluies

UNE PERTURBATION venue de l'Atlantique abordera l'ouest du pays dimanche matin et gagnera progressivement un grand nombre de régions. Les pluies seront parfois soutenues, en particulier sur le sud-ouest. Seules les régions de l'extrême sud-est bénificieront d'un temps ensoleillé.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne et les pays de Loire les pluies *arriveront* le matin. Sur la Normandie des éclaircies se développeront mais des pluies gagneront par le nord dans l'après-midi. Il fera de 10 à 14 degrés.

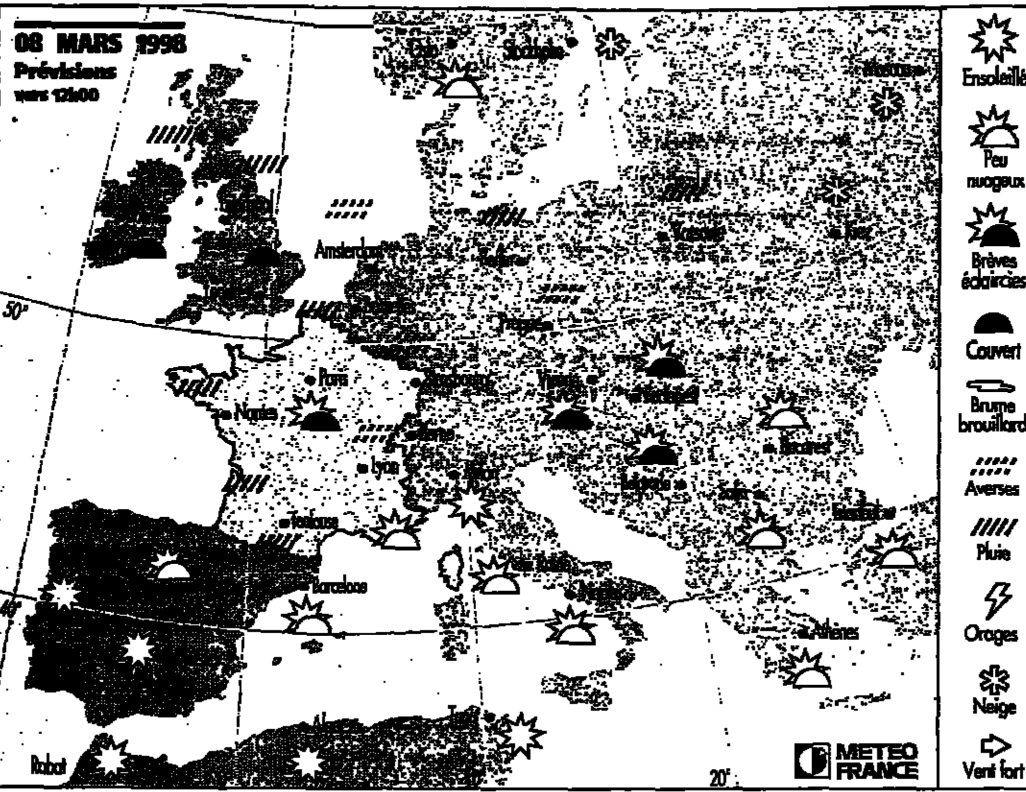
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le matin le soleil fera des apparitions. Au fil des heures des pluies aborderont Nord-Picardie et l'Ile-de-France. Il fera de 6 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera maussade avec un ciel très nuageux accompagné de pluies faibles. Quelques rayons de soleil seront parfois présents en Bourgogne. La limite pluie-neige s'abaissera progressivement à 700 mètres sur le relief. Il fera de 7 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera couvert et pluvieux tout au long de la journée. Les pluies seront *parfois* modérées. Il neigera au-dessus de 2000 mètres dans les Pyrénées. Il fera de 12 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le matin le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. L'après-midi les pluies gagneront l'ensemble des régions. Il neigera au dessus de 1 200 mètres sur les Alpes. Les températures ne dépasseront pas 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse le soleil sera présent. Sur Languedoc-Roussillon le ciel sera couvert et faiblement pluvieux. Le vent d'ouest sera soutenu le long des côtes avec des rafales atteignant 80 à 100 km/h. Il fera de 16 à 17 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 08 MARS 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/30 P	KIEV	1/6 *	VENISE	8/18 N	LE CAIRE	11/20 N
				POINTE-A-PIT.	23/30 S	LISBONNE	10/18 S	VIENNE	8/12 N	MARRAKECH	12/27 S
				ST-DENIS-RÉ.	24/29 S	LIVERPOOL	2/7 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/24 N
				EUROPE		LONDRES	2/8 C	BRASILIA	19/30 C	PRETORIA	19/26 P
				AMSTERDAM	1/8 P	LUXEMBOURG	2/7 P	BUENOS AIR.	17/28 S	RABAT	13/23 S
FRANCE métropole		NANCY	6/11 N	ATHENES	10/18 N	MADRID	7/20 N	CARACAS	23/29 S	TUNIS	14/23 S
AJACCIO	9/15 N	NANTES	9/13 P	BARCELONE	13/19 N	MILAN	10/19 S	CHICAGO	4/10 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	11/14 P	NICE	10/16 N	BELFAST	1/5 P	MOSCOU	-9/-3 *	LIMA	25/29 C	BANGKOK	24/35 S
BORDEAUX	10/14 P	PARIS	7/12 N	BELGRADE	6/15 N	MUNICH	5/9 P	LOS ANGELES	9/16 S	BOMBAY	19/30 S
BOURGES	6/12 N	PAU	9/14 P	BERLIN	5/8 P	NAPLES	12/18 S	MEXICO	9/26 S	DJAKARTA	26/30 P
BREST	10/12 P	PERPIGNAN	10/15 C	BERNE	4/10 P	OSLO	-10/-5 N	MONTREAL	-2/2 S	DUBAI	19/27 N
CAEN	7/10 N	RENNES	7/12 P	BRUXELLES	1/8 P	PALMA DE M.	12/22 S	NEW YORK	8/13 P	HANOI	19/28 S
CHERBOURG	7/12 N	ST-ETIENNE	6/12 N	BUCAREST	5/18 S	PRAGUE	5/8 P	SAN FRANCIS.	9/14 C	HONGKONG	19/22 P
CLERMONT-F.	6/14 N	STRASBOURG	5/12 N	BUDAPEST	8/13 N	ROME	11/17 S	SANTIAGO/CHI	10/26 C	JERUSALEM	12/20 N
DIJON	5/11 N	TOULOUSE	8/14 P	COPENHAGUE	-1/2 *	SEVILLE	13/25 S	TORONTO	1/8 P	NEW DEHLI	11/23 S
GRENOBLE	5/13 N	TOURS	8/11 P	DUBLIN	2/6 C	SOFIA	4/17 N	WASHINGTON	13/20 P	PEKIN	3/12 C
LILLE	5/7 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	6/9 P	ST-PETERSB.	-10/-5 *	**AFRIQUE**		SEOUL	2/13 S
LIMOGES	7/12 P	CAYENNE	24/29 N	GENEVE	8/14 N	STOCKHOLM	-4/1 *	ALGER	10/23 S	SINGAPOUR	27/34 N
LYON	6/13 N	FORT-DE-FR.	23/29 P	HELSINKI	-8/-4 *	TENERIFE	15/21 S	DAKAR	20/28 S	SYDNEY	17/22 C
MARSEILLE	10/16 N	NOUMEA	25/29 N	ISTANBUL	6/13 N	VARSOVIE	6/8 P	KINSHASA	24/27 P	TOKYO	2/9 S

Situation le 7 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 9 mars à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie allemande Lufthansa double les milles de son programme de fidélisation sur toutes les liaisons entre la France et l'Allemagne, permettant ainsi à ses passagers de gagner plus rapidement des billets gratuits. Une promotion valable quelle que soit la classe empruntée mais non cumulable. Les passagers de la classe affaires peuvent, par ailleurs et sous certaines conditions, obtenir, pour la personne de leur choix, une réduction du prix du billet de 50 %. *Renseignements au 0-801-63-38-38.*

■ **THAÏLANDE.** Le Bamboo Bar du légendaire hôtel Oriental vient d'être rénové et agrandi pour accueillir un espace réservé aux fumeurs de cigares.

■ **FRANCE.** Le Yaca, un hôtel de 26 chambres au charme provençal, rouvrira le 4 avril à Saint-Tropez. Tél. : 04-94-97-11-79.

PRATIQUE

Promenades ornithologiques à la recherche de l'oiseau rare

LE RENDEZ-VOUS fixé porte Dorée a attiré trente amateurs, tous munis d'une paire de jumelles, l'outil de base de l'ornithologue. Ils sont habillés de sombre pour ne pas effaroucher les oiseaux. Premier arrêt autour du lac du bois de Vincennes où évoluent des canards et des cygnes. *« Ce sont des cygnes domestiques ; ils volent d'un lac à l'autre dans le bois »*, explique Christian Galinet, l'animateur du Centre ornithologique Ile-de-France (Corif). Pour voir des cygnes sauvages, il faut aller au lac du Der, en Champagne-Ardennes, où ils viennent hiverner avant de remonter vers le Cercle arctique.

Malgré le bruit de fond du boulevard périphérique, on entend le chant des mésanges charbonnières et des grives draines. On apprend au passage que ces dernières se nourrissent des baies du gui, et transportent les graines de cette plante d'arbre en arbre.

Un participant signale un canard d'espèce inconnue, vers lequel se braquent toutes les jumelles. C'est un fuligule miloin, dont le cou est moins long que celui du colvert, parce qu'il ne se contente pas de chercher sa pitance en surface, mais plonge pour se nourrir de la végétation aquatique du fond. Plusieurs participants ont sorti de leurs sacs des livres spécialisés et comparent les notices, dessins et photos. *« Ce qui est formidable dans les sorties ornithologiques, c'est ce partage du matériel »*, remarque Isabelle. Pour cette psychologue, *« l'ornithologie, qui nécessite l'observation, l'écoute, l'entraide et le respect, vaut tous les séminaires de formation »*.

L'APPEL DU MÂLE

Le groupe quitte le lac pour s'enfoncer dans le bois, où un écureuil ravit momentanément la vedette aux oiseaux. Nouvel arrêt près d'un point de nourrissage, où deux mangeoires sont suspendues aux branches. L'animateur remet des graines dans la première et remplace la seconde, une sorte de marmite *remplie d'un mélange de margarine*, tournesol, graines pour tourterelles, blé, millet, chènevis et maïs concassé.

Un rouge-gorge attend que les visiteurs s'éloignent pour venir se restaurer. *« Il faut diminuer progressivement le nourrissage à l'approche du printemps, pour ne pas rendre les oiseaux dépendants. D'autre part, il faut proscrire le pain qui, une fois imbibé d'eau, peut provoquer des occlusions intestinales, notamment chez les canards »*, explique Christian.

« Vous venez de manquer un pic noir », s'exclame un jeune homme très observateur. Il n'y en a qu'un seul couple à Vincennes, car le territoire de ce volatile est pratiquement équivalent à la superficie du bois, 890 hectares. S'ils ont des petits, ils devront s'exiler. Plus loin, on admire un étourneau sansonnet pourvu d'un long bec, *« bel exemple d'oiseau imitateur, capable de contrefaire le chant du loriot d'Europe, du merle noir, et du pic épeichette »*, précise Christian Galinet. Peu appréciés lorsqu'ils sont deux millions à élire dortoir dans une commune, les étourneaux sont protégés en Europe de l'Est, car ils mangent les criquets au printemps et sauvent les cultures.

Avenue des Tribunes, on entend une grive musicienne au chant répétitif (*philiphilip*). Quelqu'un signale un ouvrage intitulé *Le Chant des oiseaux*, où ceux-ci sont transcrits phonétiquement. L'animateur explique que le chant sert au mâle à prendre possession de son territoire et à appeler les femelles. Il raconte l'histoire d'un pic épeichette qui tambourinait tous les matins sur une antenne de télévision. De quoi ravir cette retraitée qui vient pour apprendre à reconnaître les cris d'oiseaux. Une autre, qui entend mal, se contente du spectacle.

En fin de parcours, on apercevra dans les aulnes un sizerin flammé, ainsi nommé en raison de son front écarlate. C'est un passereau nordique rare dans nos contrées. *« Seul, je n'aurais jamais repéré et identifié tous ces oiseaux »*, remarque un participant, qui se souvient d'avoir fait le guet de 6 heures du matin à midi, en attendant que le brouillard se lève, pour photographier *un canard qui s'est avéré* être un banal colvert !

A chacun ses motivations. La conservatrice du Musée de la vie romantique cherche à percer le secret des faucons crécerelles qui nichent dans le mur de son musée, en plein Paris. Isabelle veut renouveler le plaisir de *« ce moment fugitif où l'oiseau arrive dans les jumelles »*.

D'autres apprécient un loisir qu'ils peuvent pratiquer en ville, dans les parcs (Buttes-Chaumont) et les cimetières (Bagneux, Père-Lachaise). Le possesseur d'un jardin veut apprendre à poser des nichoirs. *« Il faut les installer au plus tard en mars, suffisamment haut, loin de toute branche horizontale, les orienter au sud, et à l'abri des courants d'air, et surtout s'interdire d'approcher lorsqu'il y a des petits »*, explique Jean-Pierre Lair, du Corif.

D'autres préfèrent les sorties nocturnes, ou l'observation des rapaces. L'ornithologie donne aussi l'occasion de protéger la faune en réalisant des études, des comptages d'oiseaux, des actions, notamment auprès de France Télécom pour boucher les poteaux métalliques dans lesquels tombent fréquemment les oiseaux cavernicoles. Enfin, l'ornithologie conduit à s'intéresser à la botanique, et aux autres animaux. D'ailleurs, à la fin de la visite, est annoncée pour le 28 mars, à l'initiative du club Connaître et protéger la nature (CPN) de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), une « Nuit du crapaud ».

Michaëla Bobasch

Les bonnes adresses

● **Associations.** Centre ornithologique d'Ile-de-France (Corif, 1, rue du Docteur-Charles-Richet, 75013 Paris ; tél. : 01-44-24-56-42). *Sorties et conférences.* Adhésion : 105 F par an. On peut s'y procurer la carte *Oiseaux et forêts en Ile-de-France* (35 F). France Nature Environnement (FNE, pavillon de Chevreul, Muséum d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier, 75231 Paris Cedex). Ligue pour la protection des oiseaux (LPO, Corderie royale, BP 263, 17305 Rochefort Cedex).

● **Exposition.** « L'oiseau et la ville en Ile-de-France », à l'Animathèque-MJC, 21, rue des Ecoles, 92330 Sceaux ; du 20 au 31 mars, de 9 heures à 22 heures, samedi de 10 à 13 heures et de 14 à 18 h 30. Tél. : 01-43-50-05-96.

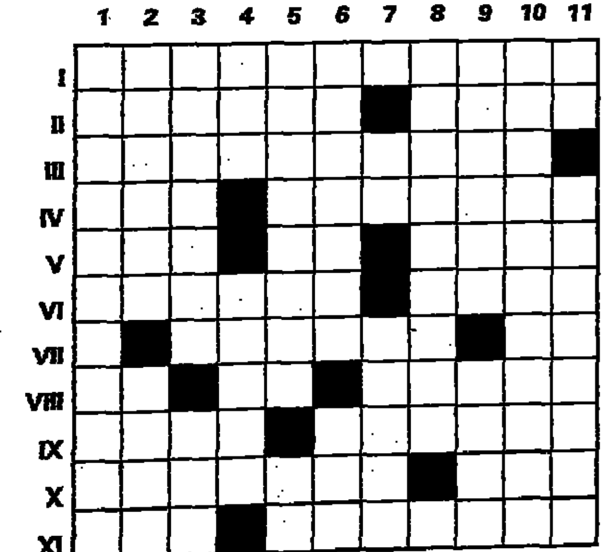
● **Parcs ornithologiques.** Marquenterre (baie de Somme), Dombes, Parc aux oiseaux (Drôme), Camargue.

● **Achats.** Les magasins Nature et Découverte proposent des livres, nichoirs et mangeoires.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98058

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. A fait danser les yé-yé, mais pas les rappeurs. – II. Belle jeune fille des montagnes. Passe en coup de vent. – III. Quand le regard en dit long sur le malade. – IV. Circule au Japon. Se changea en oie pour échapper à Zeus. – V. Manche. Le temps de faire un tour. Sur la Côte. – VI. Ester. Très serrés. – VII. Temps de pause. En lutte et en liberté. – VIII. Réponse enfantine. Une belle Citroën. Toujours en place. – IX. Travailla sur les deux bouts. Donne de la voix en toutes circonstances. – X. Grecque. Patron des peintres et des médecins. – XI. Refuse à moitié. Faire le tour de la prairie.

VERTICALEMENT

1. Récolte sur le terrain. – 2. Difficile à imaginer. On va chez elle quand il n'y a pas de place ailleurs. – 3. Bien entourées. La radio de papa. – 4. Transformé en gray. Assistai. – 5. Demoiselles et libellules. Article. – 6. Renvoient sur la Lune. Tête de gondole. – 7. Club de foot. Reçoit les offrandes. – 8. Sous-titrées. – 9. Temps libre. Grande réserve. – 10. Travaille pour les huiles. – 11. Négation. Circulait à Rome.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98057

HORIZONTALEMENT

I. Tire-bouchon. – II. Eperonne. So (os). – III. Menace. EOSN. – IV. Tiare. RER. – V. Epillets. Le. – VI. Réel. Arec. – VII. Agressivité. – VIII. Tassée. Ac. – IX. Us. Psitt. – X. Repli. Réuni. – XI. Estrapasser.

VERTICALEMENT

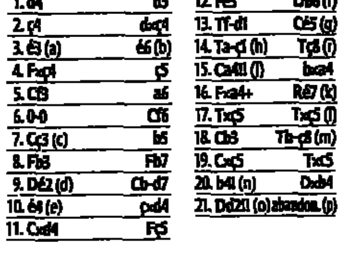
1. Température. – 2. Ipe. Pégases. – 3. Rentiers. Pt. – 4. Eraillés. Lr. – 5. Bocal. Sépia. – 6. Onéreuses. – 7. Un. Et. Ira. – 8. CEE. Savates. – 9. Or. Rictus. – 10. Osselet. Ne. – 11. Non-recevoir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-présidente : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

ÉCHECS N° 1782

MATCH AMÉRIQUE-EUROPE
(Mermaid Beach Club, 1998)
Blancs : R. Leitao (Brésil).
Noirs : A. Baburin (Irlande).
Gambit-D accepté.

1. d4	d5	12. Fé3	Db6 (f)
2. ç4	dxç4	13. Tf-d1	Cé5 (g)
3. é3 (a)	é6 (b)	14. Ta-ç1 (h)	Tç8 (i)
4. Fxç4	ç5	15. Ca4!! (j)	bxa4
5. Cf3	a6	16. Fxa4+	Ré7 (k)
6. 0-0	Cf6	17. Txç5	Txç5 (l)
7. Cç3 (c)	b5	18. Cb3	Th-ç8 (m)
8. Fb3	Fb7	19. Cxç5	Txç5
9. Dé2 (d)	Cb-d7	20. b4! (n)	Dxb4
10. é4 (e)	çxd4	21. Dd2!! (o)	abandon. (p)
11. Cxd4	Fç5		

NOTES

a) 3. Cf3 est normal et empêche la libération 3..., é5.

b) Après 3..., é5 ! ; 4. Fxç4 (si 4. dxé5, Dxd1+ ; 5. Rxd1, Fé6), éxd4 ; 5. éxd4, Fb4+ ; 6. Cç3, Cf6 ; 7. Cf3, 0-0 ; 8. 0-0, Fg4 ; 9. Fg5, Fé7 ; 10. Fé3, Cb-d7 ; 11. Tç1, ç6, les Noirs ont une position satisfaisante.

c) Un grand choix s'offre aux Blancs : 7. Dé2, 7. Fb3, 7. Cç3, 7. a4, 7. é4, 7. a3, 7. dxç5.

d) Meilleur que 9. a4, qui donne aux Noirs un bon jeu après 9..., ç4 ; 10. Fç2, b4 ; 11. Cé2, Cb-d7 (Kortchnoï-Gurguenidze, 34e *championnat d'URSS*).

e) Ou 10. Td1, Db6 ; 11. a4, ç4 ; 12. Fç2, b4 ; 13. a5, Dç7 ; 14. Ca4, Tç8 ; 15. é4, b3 ; 16. Fb1, Dxa5 ; 17. é5, Cd5 ; 18. Cg5 et les Blancs s'emparent, au prix d'un pion, de l'initiative (Noi-Sadler, Erevan, 1996).

f) Le gain du pion é4 est trop risqué : si 12..., Cxé4 ; 13. Cxé4, Fxé4 ; 14. Dg4, Fg6 ; 15. Tf-d1!, 0-0? ; 16. Cxé5, fxé5 ; 17. Fxé6+.

g) Ici aussi 13..., Cxé4 est à éviter : 14. Cxé4, Fxé4! ; 15. a4!, b4 ; 16. a5, Db7 ; 17. Cxé6!, fxé6 (si 17..., Fxé3 ; 18. Fa4!) ; 18. Fxç5, Cxç5 ; 19. Dh5+ et 20. Dxç5. Si 13..., 0-0? ; 14. Cxé6!

h) On voit déjà se profiler quelques menaces sur le Fç5.

i) Une réponse trop automatique. 14..., Td8 valait mieux sans craindre la suite 15. Cdxb5, Fxé3! (si 15..., axb5? ; 16. Fxç5, Dxç5 ; 17. Cd5) ; 16. Dxé3, Dxé3 ; 17. Cç7+, Ré7 ; 18. fxé3, Txd1+ ; 19. Cxd1, Tç8.

j) Une superbe réfutation de la position du Fç5 « en l'air ».

k) Si 16..., Cé-d7 ; 17. Txç5!, Dxç5 (si Txç5, 18. Cb3) ; 18. Cxé6, Da5 ; 19. Cxg7+, Rf8 ; 20. Fxd7, Rxg7 ; 21. Fxç8, Txç8 ; 22. Fd4 *avec avantage aux* Blancs.

l) Et non 17..., Dxç5 ; 18. Cf5+, éxf5 ; 19. Fxç5+, Txç5 ; 20. éxf5 et les menaces des Blancs sont difficiles à parer (21. f4 et 21. b4).

m) Cette défense bien naturelle est perdante. *Les Noirs ne voient pas la défense subtile* 18..., Cxé4 ; 19. f3, Tç2!! De même, si 19. Fxç5+, Cxç5 ; 20. Dxé5, Cxa4. Reste la suite 19. Cxç5, Cxç5 ; 20. Dd2 (ou 20. Fg5+, f6 ; 21. Dxé5, Cxa4), Fd5! (et non 20..., Tç8?, à cause de 21. Fxç5+, Dxç5 ; 22. Dg5+!) ; 21. b4, Cé4 ; 22. Fxb6, Cxd2 ; 23. Fç5+, Rd8 ; 24. Txd2, Rç7.

n) Une première pointe.

o) Et une seconde, de toute beauté.

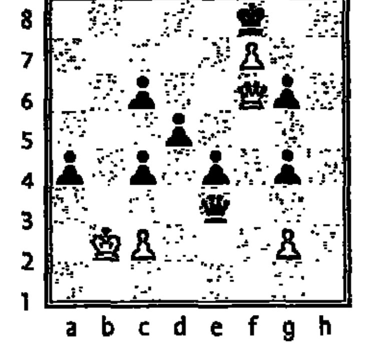
p) Si 21..., Dxd2 ; 22. Fxç5+, Rd8 ; 23. Txd2+ avec une qualité en plus. Si 21..., Db6 ; 22. Fxç5+, Dxç5 ; 23. Dd8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1781
C. A. PERONACE (1953)

(Blancs : Rç8, Dg3, Pf5. Noirs : Ré8, Db4, Pf7, h5.)

1. Dé5+, Dé7 (si 1..., Rf8 ; 2. Dh8+, Ré7 ; 3. Dd8 mat) ; 2. Dh8+, Df8 ; 3. Dd4, Dé7 ; 4. f6, Dé6+ ; 5. Rç7, Rf8 ; 6. Dd8+, Dé8 ; 7. Dd6+, Rg8 ; 8. Dg3+ et 9. Dg7 mat.

ÉTUDE N° 1782
K. A. L KUBBEL (1935)



Blancs (5) : Rb2, Df6, Pç2, f7, g2.

Noirs (9) : Rf8, Dé3, Pa4, ç4, ç6, d5, é4, g4, g6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

FESTIVAL L'Orchestre national de Lyon, le festival Musiques en scènes se sont unis pour donner l'intégrale de l'œuvre de Webern dans différents lieux de la capitale régionale. ● ABATTU PAR UN SOLDAT AMÉRICAIN, près de Salzbourg, un soir de septembre 1945, Anton Webern est au cœur d'un débat qui oppose les tenants de la tradition tonale et ceux qui ont transcendé l'histoire pour inventer un nouveau langage dans le premier quart du XXe siècle. ● CARACTÉRISÉE PAR UNE BRIÈVETÉ souvent lapidaire, par un geste instrumental fragmenté et un refus de l'épanchement sentimental, sa musique a longtemps été plus lue qu'interprétée. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Alain Surrans, délégué à la programmation de l'Orchestre national de Lyon, affirme que cette *musique ne pose plus aucun problème.*

Anton Webern, l'homme de la fracture musicale du XXe siècle

L'œuvre du compositeur, mort en 1945, a fait s'opposer les tenants de la tradition modale et tonale aux partisans d'un changement radical de langage utilisant la dissonance. Son intégrale, donnée à Lyon, montre que la perception de sa musique a évolué

LE SOIR du 15 septembre 1945, *un soldat américain abattait un homme devant l'entrée d'une maison de Mittersill, près de Salzbourg. Malgré le couvre-feu imposé par l'armée d'occupation américaine, Anton Webern était sorti fumer une cigarette, dont le bout rougeoyant attira l'attention d'une patrouille. Deux années plus tôt, le compositeur avait achevé sa Deuxième Cantate pour soprano, basse, chœur et orchestre op. 31* en pleine seconde guerre mondiale, bien que sa musique fût interdite d'exécution publique et d'édition par les nazis, qui avaient classé cet Autrichien au regard d'acier parmi les « *dégénérés* » et les « *bolcheviques* ». Webern fut donc contraint de se retirer de la vie publique alors même qu'il était convaincu de la supériorité de l'art germanique sur tous les autres. Cette cantate devait être la dernière pièce terminée par le compositeur.

Dans les années qui suivirent sa mort, son œuvre fut l'enjeu de violents débats qui opposèrent les tenants de la grande tradition musicale européenne fondée sur le système tonal et modal et les partisans d'un changement radical de langage, faisant table rase des règles du passé dictées par les tensions et les détentes liées à l'harmonie, par l'utilisation raisonnée de la dissonance, se fondant sur la mélodie et des formes induisant *de facto* une relation émotive du public, des interprètes à la musique. Les héritiers de Webern refusèrent donc l'utilisation d'un langage communicatif, d'un langage pour les masses.

Ce débat n'est toujours pas clos et certains voient dans la trinité viennoise – Arnold Schoenberg et ses élèves Alban Berg et Anton Webern – la cause de la rupture entre les compositeurs vivants et le public. Leur musique s'étant peu à peu émancipée du système tonal, devenue dodécaphonique puis sérielle, elle a engendré une avant-garde coupée de la tradition à un moment historique – des années 30 à nos jours – qui a vu la bourgeoisie, menacée jusque dans les valeurs qui avaient assuré sa suprématie, rechercher dans les grands exemples du passé une musique facile à consommer et dont l'écoute, sans cesse réitérée, grâce au développement du disque et de la radio, avait les vertus d'un baume.

MÉLODIE DE TIMBRE

L'histoire de la musique n'est pas si simple et ses tuilages permanents devraient inciter à plus de méfiance. Webern ne sort pas du néant et sa musique ne doit rien à la génération spontanée. Né en 1883, il connaissait parfaitement la musique du passé et celle de son temps. Il commença par composer une musique post-romantique, tonale donc, et marquée par un chromatisme déjà présent chez Chopin et plus encore chez Liszt et Wagner, avant de devenir l'élève de Schoenberg à une époque (1903) où ce dernier voyait son langage s'émanciper de Wagner et de Mahler : il venait de pousser le plus loin possible cet héritage dans *La Nuit transfigurée*, les *Gurrelieder* et *Pelléas et Mélisande*. En 1908, Webern poursuivait seul son chemin et, dès l'année suivante, montrait avec ses *Pièces pour quatuor op. 5* qu'il allait vers une concision, une abstraction grandissantes. Suivront les *Six pièces pour orchestre op. 6* dans lesquelles Webern commence à appliquer cette fameuse mélodie de timbre – *Klangfarbenmelodie* – qui consiste à confier une ligne « mélodique » à plusieurs instruments se succédant et non à la faire chanter par un instrument ou un groupe du début à la fin.

Webern ira sans cesse plus loin dans cette émancipation et dans la mise au point d'un nouveau langage pour composer des œuvres, dans lesquelles il utilisera la technique dodécaphonique de Schoenberg formulée en 1924. Elle consiste à utiliser douze sons qui ne sont pas hiérarchisés comme ils le sont dans la gamme – il n'y a ni fondamentale, ni tonique, ni sensible dans le système dodécaphonique, puisqu'il n'y a pas de tonalité, ni majeure ni mineure. Contrairement à Berg, chez qui un sentiment tonal se fait presque toujours sentir car il s'arrange pour que la superposition des lignes sonnent ainsi (par exemple dans le *Concerto à la mémoire d'un ange*, de 1936), chez Webern l'émancipation devient totale dès le *Trio à cordes op. 20* et la *Symphonie op. 21*, de 1928. L'autre révolution de Webern tiendra dans la brièveté de ses œuvres et dans son refus de l'éloquence expressive immédiate : la quatrième de ses *Pièces pour orchestre op. 10* dure une vingtaine de secondes. Seul Chopin dans ses *Préludes* aura ainsi fait tenir tant d'émotion dans un geste à la brièveté lapidaire. Une autre caractéristique de la musique de Webern est son utilisation de formes anciennes et d'un contrepoint extrêmement serré qui ne sont pas perceptibles en tant qu'éléments sensibles mais en tant qu'éléments intellectuels consubstantiels à l'idée.

Peu abondante, l'œuvre de Webern ne comporte aucun déchet et sa relative difficulté d'exécution – plus psychologique que technique car le geste instrumental ne peut y pourvoir à la volonté – l'a éloigné des salles de concerts. Pierre Boulez, qui s'en est fait l'inlassable propagateur, l'a enregistrée intégralement pour CBS-Sony, il y a vingt ans. Il vient de recommencer pour Deutsche Grammophon.

ASSIMILATION DU LANGAGE

Ramassée dans le temps, l'écoute de cette musique est assez fascinante. Nous croira-t-on, mais du stade de la lecture probe provoquée sans aucun doute par le peu d'habitude des musiciens de l'époque avec un langage atomisé et lapidaire, on en est arrivé aujourd'hui à la perception d'une interprétation induite par l'assimilation de ce langage qui n'est pas plus difficile à comprendre, en réalité, que celui de *Jeux*, de Debussy, ou de *L'Art de la fugue*, de Jean-Sébastien Bach. Et comme les interprètes ont assimilé cette musique déjà ancienne, ils sont aujourd'hui capables de la restituer avec leur cœur – pour reprendre une terminologie ancienne.

D'ailleurs, Pierre Boulez, l'Ensemble InterContemporain et les BBC Singers viennent de faire acclamer Webern, à Lyon, le 5 mars au soir, par un public de 2 000 personnes largement composé de jeunes. Cinquante-trois ans après la mort du compositeur autrichien, il est sans aucun doute temps de ne plus justifier son apport mais de l'écouter.

Alain Lompech


CENTRE DE DOCUMENTATION MUSICALE/RGM/PARIS

Anton Webern en 1930.

Un budget de 2 millions de francs

Le budget global de l'intégrale Webern par l'Orchestre national de Lyon est estimé à 2 millions de francs. En dehors des frais de fonctionnement courants, il comprend les dépenses d'engagement de supplémentaires, de solistes invités, la communication, une exposition sur Webern, la commande passée au peintre Ernest Pignon-Ernest d'un portrait de Webern pour l'affiche. Cette somme est entièrement prise en charge par le budget de l'orchestre qui s'élève à 80 millions de francs par an. S'y ajoute la participation du Studio Grame, dans le cadre du festival Musiques en scène.

Une intégrale en un mois

● **Dimanche 8 mars, 11 heures,** 14 heures, 16 heures, 18 heures, Auditorium Maurice-Ravel : intégrale de la musique de chambre et des Lieder, par Sibylle Ehlert, Vivian Tierney (sopranos), Hervé Billaut, Iain Burnside, Elisabeth Rigollet (piano), le Quatuor Debussy, Stéphane Tran Ngoc, Klaidi Sahatci (violon), Fabrice Lamarre (alto), Nicolas Hatmann (violoncelle), Robert Bianciotto (clarinette), Frédéric Frouin (saxophone), solistes de l'Orchestre national de Lyon, Daniel Kawka (direction). Présentation : Jean-Pierre Derrien. 50 F le concert ; 120 F les quatre.

● **Jeudi 12 mars**, 20 h 30, Musée d'art contemporain : *Rondo pour quatuor à cordes (1906) ; Mouvement lent pour quatuor à cordes (1905), Quatuor à cordes (1905), Six Bagatelles pour quatuor à cordes op. 9*, avec des œuvres de Kurtag, d'Amy et de Robert Pascal, par le Quatuor Debussy. 70 F et 90 F.

● **Samedi 14 mars**, 18 heures, Auditorium Maurice-Ravel : *Passacaille pour orchestre op. 1 ; Six Pièces pour orchestre op. 6*, avec des œuvres de Mozart et de Bartok. Par Leonidas Kavakos (violon), ONL, Emmanuel Krivine (direction). 16 h 30, conférence de Dominique Jameux. De 70 F à 270 F. Tarif jeunes : de 50 F à 135 F. (Concert donné à Toulouse, le 12 mars, 20 h 30, à la Halle aux grains.)

● **Jeudi 19 mars**, 20 h 30, Auditorium Maurice-Ravel : *Im Sommerwind, idylle pour grand orchestre ; Variations pour orchestre op. 30*, avec des œuvres de Stravinsky, d'Olivier Beaufils, Robert Pascal, Gérard Pesson, Franck-Christophe Yeznikian. 19 heures, conférence de Patrick Szersnovicz. Tarifs : voir au 14 mars.

● **Vendredi 20 mars**, 20 h 30, CNSM de Lyon : *Symphonie op. 21*, avec des œuvres de Kurtag et Hans Tutschku. Ensemble orchestral contemporain, Daniel Kawka (direction). 70 F et 90 F.

● **Jeudi 26 mars**, 20 h 30 et samedi 28 mars, 18 heures, Auditorium Maurice-Ravel : *Fuga ricercata* de *L'Offrande musicale* de Bach, transcrite par Webern, avec des œuvres de Beethoven et Dvorak, par Gerhard Oppitz (piano), l'ONL, Emmanuel Krivine (direction). Tarifs : voir au 14 mars.

● **Jusqu'au 28 mars** : exposition Webern à l'atrium de l'Auditorium Maurice-Ravel.

● **Renseignements et location :** 04-78-95-95-95.

Ce qu'ils ont dit de lui

● ***Le Ménestrel***, en 1929, à propos des *Cinq pièces pour orchestre op. 10 : « Ces pièces ressemblent un peu à une série de cinq coups de poing donnés au public. Celui-ci en reste tout pantois. Il est difficile de juger tellement on est éberlué de semblables attaques aussi brèves et aussi directes. On est mis tout de suite* knock-out. »

● **Florent Schmitt**, en 1936 : *« Ces courbes minuscules, ces poussières de musique, ces juxtapositions répétées à perte d'ouïe de deux ou trois notes qui veulent être des thèmes et où revient avec insistance, parmi de fugitifs souvenirs de Schoenberg, une citation à peine déguisée de la* Symphonie en mi *de Brahms, sans doute ont-elles dans la pensée de l'auteur une signification secrète, profonde peut-être ; j'avoue, à ma honte, ne l'avoir que partiellement pénétrée à ce premier contact. Et comme c'est vraisemblablement moi qui ai tort, je me garderai, pour ce soir, d'aller plus avant. »*

● **Theodor W. Adorno**, en 1962 (in *Introduction à la sociologie de la musique*, Ed. Contrechamps) : *« ... Ce qui manque à la nouvelle musique facilite précisément sa réception. Celle de Schoenberg, de Berg et de Webern fut rendue difficile par le surcroît de tension dans leurs œuvres. Elles l'attendaient aussi de l'auditeur adéquat, alors que le public, d'après son propre état d'âme, n'en faisait pas preuve. Cette disproportion fut la cause des rires avec lesquels, par exemple, on réagit du vivant de Webern à ses instants musicaux. »*

● **Bernard Gavoty**, en 1981 : « ... *Leur succèdent des mélodies de Schoenberg et de Webern en leurs débuts, à l'époque où la règle sérielle ne jugulait pas l'inspiration de ces jeunes musiciens... Rien que du plaisir à entendre ces mélopées sensibles...* »

● **Ernest Ansermet**, en 1961 (in *Les Fondements de la musique*, Robert Laffont) : *« Il est sans loi, c'est-à-dire qu'il ne sait pas à l'avance où il va ; d'où son incapacité d'engendrer une forme et d'aller plus loin dans le même mouvement qu'un nombre réduit de mesures. Il s'avance au hasard de l'inspiration. »*

Alain Surrans, délégué à la programmation de l'Orchestre national de Lyon

« Pour nos musiciens, aborder ce compositeur n'est plus un problème »

« Après Varese en 1996, Webern en 1998. Pourquoi l'Orchestre national de Lyon s'abonne-t-il ainsi aux intégrales ?

– Avec Emmanuel Krivine, notre directeur musical, nous balayons dans le répertoire du XXe siècle les compositeurs peu joués, en particulier à Lyon, et qui nous paraissent indiscutables. Anton Webern est de ceux-là. Pour l'intégrer dans le répertoire, il fallait réaliser un « coup » auprès de l'orchestre et au public. En ramassant dans le temps l'œuvre d'un compositeur, les musiciens prennent sa musique à bras-le-corps. Ils la donnent sous toutes ses facettes : symphonique, chorale, musique de chambre. Ils peuvent s'identifier à elle et les auditeurs en profitent.

– Les membres de l'Orchestre national de Lyon sont-ils prêts à ce travail ?

– Dans une formation assez rajeunie comme la nôtre, aborder Webern n'est plus un problème. Les musiciens l'ont étudié dans les conservatoires, ils ont travaillé Boulez et Ligeti, ils sont habitués à ce langage. Ils ne ressentent plus la violence de la rupture comme leurs prédécesseurs. Mais ce n'est pas uniquement une question d'âge. Webern utilise des intruments classiques et reste très près du geste musical. Cela séduit les interprètes. Entre nos quatre clarinettistes, il y a vingt ans de différence, ils jouent tous Webern magnifiquement.

– Le dimanche 8 mars, quatre concerts couvriront l'ensemble des œuvres de musique de chambre et des lieder. Comment avez-vous conçu la journée ?

– En dehors des musiciens de l'orchestre, nous avons fait appel à des spécialistes comme la soprano Sybille Ehlert, le pianiste Hervé Billaut, le Quatuor Debussy, qui a signé un disque Webern, ou le chef d'orchestre Daniel Kawka. La programmation est essentiellement chronologique, mais, à l'intérieur, nous avons voulu souligner les évolutions dans l'écriture d'un instrument. Par exemple, j'ai regroupé les pièces pour violoncelle et piano en un seul concert : c'est d'autant plus intéressant que Webern était violoncelliste de formation.

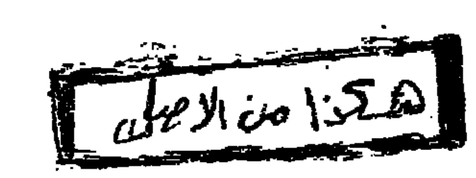
– Les concerts symphoniques sont marqués par des rapprochements étonnants avec Rossini, Mozart, Beethoven ou Dvorak. Pourquoi n'organisez-vous pas des programmes plus homogènes ?

– Il reste difficile de programmer des soirées uniquement consacrées à Webern. Sa musique demande à l'auditeur une écoute trop intense pour pouvoir être soutenue sur une longue période. A partir de là, nous n'établissons pas de dogme. Nous ne nous sommes pas demandé : *« Que mettre avec Webern ? »*. Nous faisons confiance à la sensibilité des chefs. Avec les *Cantates*, Gian Luigi Gelmetti nous a proposé le *Stabat Mater*, de Rossini. Même si l'écriture est très différente, il y a là un rapprochement intéressant par rapport au grand style choral : Rossini lui-même était dans ce domaine un héritier de Palestrina et Webern a consacré sa thèse au musicien franco-flamand Heinrich Isaac, un des pères de la musique polyphonique.

– Quels compositeurs comptez-vous explorer pour les prochaines saisons ?

– Nous avons envie d'aller plus loin, d'explorer l'œuvre du compositeur polonais Karol Szymanowski et celle du Suisse Franck Martin. »

Propos recueillis par Pierre Moulinier



Le grand rendez-vous de la « mémoire » et des « créations du monde »

La deuxième édition du « Festival de l'Imaginaire » réunit des artistes de la Guinée à l'Asie centrale


R. BOIS

Chants bédouins de Jordanie, chants de mariage et semsemiya de Aqâba, à la Maison des cultures du monde, du 27 au 29 mars.

LE 13 FÉVRIER 1983, tandis que l'Europe célèbre le centenaire de la mort de Richard Wagner à la Sorbonne, quatre cents intellectuels du monde sont réunis. Pour la deuxième journée consécutive, ils s'interrogent sur les rapports entre la création et le développement. Vaste débat d'où il ne ressortira pratiquement aucune proposition concrète, mais forum d'idées d'où surgissent quelques phrases habiles.

Ainsi celle du sociologue Jean Duvignaud, qui voit dans ces rencontres l'expression d'une *« Internationale de l'imaginaire »*. La formule est belle. Elle devient le titre d'une revue créée en 1984 par la Maison des cultures du monde – ouverte en 1982 –, dont Jean Duvignaud, par ailleurs président de cette nouvelle structure dédiée aux *« mémoires et créations du monde »*, assurera la direction éditoriale avec Chérif Khaznadar, directeur du lieu.

LIEU DE CONFRONTATION

D'abord simple journal commentant l'actualité des spectacles, la revue a changé de forme et de contenu. Aujourd'hui diffusée par Actes Sud, dans sa collection de poche Babel, elle se veut un lieu de confrontation, réunissant autour d'un thème écrivains, artistes, spécialistes du spectacle. D'après Actes Sud, il se vend entre 2 000 et 3 000 exemplaires de chaque numéro. Le huitième, intitulé *Le Corps tabou*, publié fin janvier, reprend les actes des tables rondes organisées autour de ce thème l'an dernier, en marge des spectacles présentés dans le cadre de la première édition du Festival de l'Imaginaire.

Depuis l'époque où Chérif Khaznadar créa avec Françoise Gründ le Festival des arts traditionnels, à Rennes en 1974, le créneau des musiques du monde est beaucoup plus encombré. A Paris notamment, entre les programmations régulières du Théâtre de la Ville, de l'Institut du monde arabe, de la Cité de la musique, de Radio-France, ou du Centre Mandapa, la concurrence devient rude.

SPECTACLES INÉDITS

Pour attirer l'attention des spectateurs, se démarquer de ses voisins, il faut innover, trouver coûte que coûte un concept capable de faire mouche. La formule prononcée par Jean Duvignaud en 1983 était forte et belle, pourquoi ne pas continuer à la décliner ?

Après la revue (*Internationale de l'Imaginaire*), le livre – *Atlas de l'Imaginaire, « un bilan de notre travail »*, dit Chérif Khaznadar –, publié en 1996 chez Favre, voici donc le Festival de l'Imaginaire. Un événement autour duquel la Maison des cultures du monde resserre désormais l'essentiel de son activité, lui consacrant un budget artistique approchant les deux millions de francs.

Composite, la *manifestation* s'est ouverte cette année avec un spectacle de kathakali, théâtre dansé inventé au sud de l'Inde au XVII[e] siècle, et s'achèvera avec un panorama des chants et musiques de l'ancien Turkestan et du Caucase. Un programme fourni qu'on abordera avec d'autant plus d'appétit qu'il propose de nombreux artistes et spectacles inédits.

Des traditions musicales et vocales rares, comme les polyphonies des Guerzé, peuple forestier de Guinée, qui vont évidemment perdre de leur force et de leur essence dans cette « délocalisation » provisoire. Sorties de leur contexte, les musiques ethniques ont-elles quelque chose à gagner en se présentant sur les scènes occidentales ? Ça, c'est une autre histoire, un débat qui n'est pas près d'être clos.

Patrick Labesse

Eclectisme musical et géographique

- **Liban.** Nidaa Abou Mrad, Mohammad Saïd Chami. Les 7 (20 h 30) et 8 mars (17 heures), Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, Paris 6[e]. M° Notre-Dame-des-Champs.
- **Yémen.** Hasan al-'Ajami, Ahmed'Ushaysh, Abdel-Karim al-Shami. Le 7 (20 h 30) ; Mohammed Sâlem Ben Shamekh. Les 13 et 14 mars (20 h 30), Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5[e]. M° Jussieu.
- **Vietnam.** Chants et musiques bouddhiques de Hué. Du 9 au 11 mars (20 h 30), Maison des cultures du monde.
- **Croatie.** *Chants populaires de Dalmatie* les 13 et 14 mars (20 h 30), le 15 mars (17 heures), Maison des cultures du monde.
- **Guinée.** Polyphonies des Guerzé. Du 16 au 18 mars (20 h 30), Maison des cultures du monde.
- **Arabie saoudite.** Ensemble Sameri d'Unayzah. Les 20 et 21 mars (20 h 30), le 22 mars (17 heures), Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, av. Daumesnil, Paris 12[e]. M° Porte Dorée.
- **Irak.** Hamed al-Saadi et son ensemble de *tchâlghî baghdâdî*. Du 23 au 25 mars (20 h 30) Maison des cultures du monde.
- **Jordanie.** *Chants de mariage, chants bédouins et semsemiya de Aqâba.* Les 27 et 28 mars (20 h 30), le 29 mars (17 heures), Maison des cultures du monde.
- **Ouzbékistan, Turkménistan, Azerbaïdjan.** Matlubeh Dadabayeva, Zohreh Khan Djamala Saparova, Bakhar Agaeva, Akmurad Chariev, Durdubaï Gurbanov, Bayrammurad Soyupov, Djanali Akberov, Gandab Gulieva, Simara Imanova, Vamig Mamadaliev, Zamik Aliev, Fakhreddin Dalachev. Les 3 et 4 avril (20 h 30), Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, Aubervilliers. M° Fort d'Aubervilliers).
- **Prix.** De 80 à 150 F (abonnements 240 F et 350 F). Tél. : 01-45-44-41-42.

Pierre Carles, maître du rififi dans la lucarne

C'EST UNE AFFAIRE TROUBLANTE. Elle met aux prises des adversaires qui emploient les mêmes procédés et se disqualifient mutuellement au nom de la déontologie journalistique. Ou comment un film sur la télé commandité par la télé est finalement censuré par la télé. Tout commence le 6 juin 1994, jour de la commémoration du débarquement, avec la mer en toile de fond. Etienne Mougeotte et François Léotard, alors ministre de la défense, devisent avec un naturel étonnant des destinées de TF1. Rien de fracassant en soi, si ce n'est qu'ils se tutoient et se croient hors antenne. Ils le sont, mais une caméra, celle du polémiste Pierre Carles, les filme tout de même. A l'époque, *Le Canard enchaîné* révèle la teneur de cette conversation, qui dérange moins par son contenu que par la connivence qu'elle suggère entre les deux hommes. A ce simple stade de « l'affaire », le débat est posé, pas vraiment nouveau : jusqu'à quel point les relations privilégiées des journalistes avec les politiques sont-elles admissibles pour satisfaire à la fois leur devoir d'informer et leur devoir d'indépendance ? La télé répond en choisissant de ne pas diffuser ces images.

Peu de temps après, Pierre Carles est sollicité par Canal Plus pour réaliser un sujet qui entrerait dans le cadre d'une journée consacrée à la télévision et au pouvoir. Il soumet le projet suivant, qu'Arte vient de refuser : montrer le film piraté à de grands noms du journalisme politique en leur demandant pourquoi le sujet n'a pas été montré à la télévision. Idée forte, mais un rien perverse : la séquence est en elle- même d'un tel intérêt que refuser de la monter en épingle serait plutôt un signe de raison. D'un autre côté, tant de scoops calamiteux occupent déjà l'écran qu'on ne voit pas pourquoi on passerait celui-ci sous silence. Pierre Carles boucle son sujet, qu'il intitule comme il se doit *Pas vu à la télé*. Et là, surprise, surprise : Bernard Benyamin, Henri de Virieux, Patrick de Carolis, Anne Sinclair, Charles Villeneuve, Jacques Chancel, Guillaume Durand et quelques autres y témoignent d'un tel embarras, d'une telle morgue ou d'une telle hypocrisie que le film en devient explosif. Si explosif que Canal Plus (plus de confraternité et moins d'insolence pour le coup) le censure (*Le Monde* du 5 avril 1995), et que son titre prend tout à coup valeur prophétique et opératoire : *Pas vu à la télé* ne sera pas vu à la télé, et n'est toujours pas programmé au jour d'aujourd'hui sur une chaîne française (il a été diffusé par la RTBF en mai 1996).

UN PROVOCATEUR OPINIÂTRE

Qu'à cela ne tienne. Pierre Carles est un provocateur opiniâtre. Depuis 1995, il travaille à un autre film, qui retrace les grandes lignes de cette aventure ainsi que ses prolongements, montrant notamment comment Karl Zéro, qui voulut le repêcher pour son « Vrai-faux journal », symbole revendiqué de la liberté de parole, fut à son tour victime du syndrome Carles. Ce film inédit, qui vient d'obtenir le Grand Prix du jury et le Prix du public au Festival de Belfort, s'intitule *Pas vu pas pris* et, faute évidemment d'être diffusé à la télévision, fait l'objet de deux programmations successives au cinéma, respectivement organisées par l'association Citoyen spectateur (dimanche 8 mars, 19 heures, en *présence du réalisateur et du cinéaste* René Vautier, cinéma Georges-Méliès, centre commercial Croix-de-Chavaux, Montreuil) et par le ciné-club Ciné-Citoyen (lundi 9 mars, 20 heures, en présence du réalisateur, du sociologue Patrick Champagne et du journaliste Laurent Roth, salle polyvalente de la Roquette, 15, rue Merlin, Paris 11[e]).

Les débats devraient valoir la peine, car le film de Pierre Carles est un libelle cinglant mais problématique. S'il démontre avec une ironie subtile les limites de l'insolence et de l'éthique télévisuelles, les méthodes qu'il utilise à cette fin (enregistrement des conversations téléphoniques, interlocuteurs piégés, montage) sont éminemment télévisuelles. La différence, sans doute, est que Pierre Carles n'en fait pas mystère. *Mais les assumer les justifie-t-il ? « Avec des gens malhonnêtes, il faut être malhonnête »,* soutient Pierre Carles. Comme on dit à la télé, ça se discute.

Jacques Mandelbaum

DÉPÊCHES

■ **ROCK : *un double CD posthume de Jeff Buckley*,** intitulé *Sketches (For My Sweetheart, The Drunk)*, sera publié la première semaine de mai par Columbia (Sony). Constitué de vingt morceaux enregistrés à New York et à Memphis avant la noyade du chanteur dans le Mississippi en 1997, cet album, supervisé par la mère de Jeff Buckley, a été produit en partie par l'ancien membre de Television, Tom Verlaine.

■ **RAP : Imhotep, alias Pascal Perez, l'« architecte sonore » de IAM,** lance un label dédié au hip-hop marseillais, Kif Kif Prod. distribué par la filiale française de la multinationale allemande BMG (Bertelsmann Music Group). Premier disque à paraître sous cette nouvelle étiquette : *Chroniques de Mars*, qui réunit quatorze sélections (pour la plupart déjà parues sous forme de simples de vinyle) par divers représentants de la « scène hip-hop marseillaise » : Shurik'n, Akhenaton, Freeman (tous issus de IAM), la Fonky Family, *Faf la Rage, le 3[e] Œil, le Venin...*

■ **MUSIQUE : les héritiers d'un compositeur lyonnais oublié, Francis Popy,** ont découvert qu'ils allaient toucher des droits sur les recettes du film *Titanic*, dans lequel a été utilisé un extrait de la musique de leur aïeul. Le morceau est entendu pendant 1 min 44, selon la Sacem, gérant en France les droits des créateurs français et étrangers, qui précise *« ne pas pouvoir encore évaluer »* le montant des droits qui seront touchés par les héritiers. *« C'est une belle surprise. Mais c'est moins l'argent qui nous intéresse que la notoriété de Francis Popy »*, a témoigné à l'AFP le petit-fils du musicien, Gérard, 46 ans, propriétaire d'un magasin d'appareils hi-fi à Villefranche-sur-Saône (Rhône).

■ **POLITIQUE CULTURELLE : Antje Vollmer, députée écologiste (Verts) et vice-présidente du Bundestag** (chambre basse du Parlement allemand) s'est prononcée en faveur d'un ministère fédéral de la culture. La culture est aujourd'hui l'affaire des Etats régionaux (Länder), selon la tradition fédérale allemande, mais elle est dans une situation financière dramatique. – *(AFP.)*

« Shazam », nouveau précipité des inventions spectaculaires de Philippe Decouflé

Le chorégraphe mêle jusqu'à plus soif l'image et la réalité des corps, le vrai et le faux

Loin de tout folklore, *Shazam,* le dernier spectacle de Philippe Decouflé, s'offre comme une quintessence du chorégraphe, concentrant avec sobriété quelques-unes de ses obsessions majeures : illusions d'optique, cadrages, métamorphoses, cinéma. *Entre concret du corps et virtualité de l'image,* il suspend son monde dans une formidable illusion théâtrale. Simple et agile, la danse *ondule en limpides entrelacs.*

SHAZAM, de Philippe Decouflé. *Jusqu'au 11 mars à 20 h 30 (le 8 mars à 17 heures) à la Coursive, La Rochelle. Tél. : 05-46-51-54-02. De 95 F à 145 F. Au Quartz de Brest, du 25 au 28 mars. Tél. : 02-98-44-10-10. Au Volcan du Havre, du 2 au 5 avril. Tél. : 02-35-19-10-10.*

LA ROCHELLE
de notre envoyée spéciale

Ouf ! La crainte de voir Philippe Decouflé recycler avec force intelligence ses multiples appâts (machinerie merveilleuse, mirifiques costumes) s'évanouit dès les premières minutes de sa nouvelle création. Loin de tout folklore, *Shazam* (mot-clé des prestidigitateurs pour faire apparaître un objet) s'offre comme une quintessence de Decouflé, concentrant avec sobriété quelques-unes de ses obsessions majeures : illusions d'optique, cadrages, métamorphoses, cinéma. En quinze ans de travail, le chorégraphe a signé une dizaine de réalisations, clips, pubs ou courts-métrages – dont le délicieux *P'tit Bal,* qui ravit la planète depuis 1994. Pour la première fois, il injecte ses images dans un spectacle. Avec maestria.

D'emblée, un film en noir et blanc donne le ton. Au milieu d'un cadre sculpté comme une dentelle, gros plan sur un œil battant de la paupière. Puis une nuque s'incruste, que zappe une oreille, vite bousculée par deux index joueurs. Glissements de cadres, sautes d'humeur, kaléidoscope d'images, petit prodige de poésie fraîche et douce. Un peu plus tard, Philippe Decouflé met en scène live le tournage de cette jolie bobine, dévoilant l'installation dans laquelle musent et s'amusent les danseurs. La magie selon Decouflé supporte qu'on révèle ses secrets. Dans la foulée, il double certaines séquences, projetant simultanément sur écran leur version cinéma.

Parfois l'image anticipe l'action sur le plateau ou inversement, de telle sorte que le mouvement semble mystérieusement se propager de l'un à l'autre. Parfois, un plan serré donne comme un coup de loupe sur une partie du corps d'un danseur. Une façon astucieuse de faire « toucher » la courbe d'un poignet, le galbe d'un mollet.

Ces visions de la même scène obligent le regard du spectateur à une gymnastique peu ordinaire. Jonglant de l'une à l'autre, l'œil se métamorphose en zoom monstrueux, modulant jusqu'à plus soif au point de ne plus démêler l'image de la réalité, le vrai du faux. Ainsi, un duo-duel entre une danseuse bien en chair et sa partenaire projetée finit-il tout bonnement par se désincarner. Le leurre traque le vivant et le vampirise.

Chavirante, la séance des miroirs sans tain, façon palais des glaces, envoie valser tout repère et déboulonne définitivement le public. A la queue leu leu, les interprètes, leurs reflets et leurs ombres, les fantômes des uns et des autres se courent après. Vertiges du réel, qui est qui dans cette maison hantée ? Quel abîme ? Avec délectation, en digne héritier d'Alwin Nikolais, Philippe Decouflé ouvre et ferme ce merveilleux casse-tête qu'est *Shazam,* sculptant à loisir une architecture spectaculaire mouvante et fragile. Entre concret du corps et virtualité de l'image, il suspend son monde dans une formidable illusion théâtrale.

> Un duo-duel entre une danseuse bien en chair et sa partenaire projetée finit par se désincarner

Et la danse dans tout ça ? C'est la base de tout le spectacle, comme l'annonce lui-même au début du spectacle le metteur en scène, qui ne veut plus se faire appeler chorégraphe. Dessinateur né, passé par le cirque et le mime, Decouflé a pourtant choisi la danse pour matérialiser ses rêves. Et s'il se compte désormais parmi les vieux danseurs, c'est toujours autour d'elle et avec elle qu'il orchestre ses magies. Simple et agile, elle ondule en limpides entrelacs. Délestée de ses prothèses magnifiques et autres enjoliveurs chers au costumier Philippe Guillotel, la gestuelle gagne encore en moelleux, se fait même vaporeuse dans ses chutes, ses portés.

Les vocalises arabisantes de la chanteuse Amina lui soufflent un vent léger dans les gambettes. Les élucubrations tintinnabulantes de la Trabant, orchestre de Sébastien Libolt, la secouent ou la font planer. Et toujours cette élégance ludique, cette intensité bizarrement décontractée qui marque le chic Decouflé. Jamais notre prestidigitateur n'exhibe l'émotion, ne force l'effet. Même les sketches toujours suaves de Christophe Salengro se serrent la ceinture. Entre un défilé de hussards-majorettes et un karaoké de castagnettes, *Shazam* me voilà, ouvre-toi !

Rosita Boisseau

SORTIR

PARIS

Poésie B
Gabor Rassov, Ignoble S et Lucio Mad, ci-devant Poètes B – comme « beauté et bonheur » – animeront, avec Dom Farkas en maître des cérémonies (MC), l'une de leurs soirées réputées où les mots s'entrechoquent et la musique s'enflamme. Aux instruments, quelques *funkers* futés – dont une rythmique très souple avec orgue Hammond grondant –, des « avant-gardistes » sans œillères comme Noël Akchoté ou Thierry Madiot. On y chantera les paradis artificiels, le sexe, le quotidien, des lieux de Paris et d'ailleurs.
Montreuil (93). Instants chavirés. 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, le 7 mars. De 40 F à 80 F.

Spring, Smoke City
Ambiances sucrées et futuro-tropicales pour la deuxième soirée du festival Les femmes s'emmêlent. Les Français de Spring doivent aux raffinements de leurs mélodies pop leur signature sur le label espagnol, Elefant. Riche d'un tube, *Underwater Love,* qui servit à illustrer une publicité pour des jeans, Smoke City mêle subtilement musique brésilienne et trip-hop londonien.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 7 mars. Tél. : 01-44-92-77-66. De 100 F à 120 F.

Okna Tsahan Zam
Technique vocale toujours surprenante pour le spectateur occidental, le chant diphonique, dans lequel l'interprète émet deux voix différentes en même temps, se rencontre notamment en Kalmoukie, région située à la frontière du Caucase, d'où vient Okna Tsahan Zam. Entouré de deux musiciens, il interprète le *Djangar,* vaste épopée de la littérature mongole qui a su résister à l'usure du temps et au laminage de la censure soviétique.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. 17 heures, le 7 mars. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Hasan al-Ajami et Ahmed Ushaysh
Tradition musicale la plus classique du Yémen, très liée à la poésie, le chant de Sanaa (capitale du pays) s'interprète accompagné au luth. Hasan al-Ajami est l'un des rares représentants de ce style raffiné. A ses côtés, Ahmed Ushaysh marque le rythme sur un plateau métallique tenu à l'horizontale, le sahn mimiye. En première partie, un jeune disciple du maître, Abd el-Karim al-Shami.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, le 7 mars. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.

Les Nomades rageurs
Cette joyeuse troupe où les clowns qui n'en ont pas l'air sont catalans, les acrobates allemandes, les musiciens kurdes ou italiens, vient de s'adjoindre les services exceptionnels de la chanteuse brésilienne Monica Passos, à qui le cabaret va comme un gant. On peut manger, rire, chanter, les enfants adorent, et le lieu, bien qu'un peu lointain, est magique : le patron a réalisé lui-même une copie à l'identique d'un chapiteau de cirque ambulant, le Magic Mirrors. Le jongleur est fabuleux.
Parc de La Villette, Magic Mirrors, Paris 19e. Mº Porte-de Pantin (entrée par le Zénith), 20 h 30, les 5, 6 et 7 mars. Tél. : 08-03-07-50-75. 140 F. Jusqu'au 14 mars.

Une sortie didactique et divertissante de l'Orchestre national d'Ile-de-France

Les mélomanes ont pu apprécier un concert presque parfait consacré au répertoire des vents

A TRAVERS VENTS. Alessandro Scarlatti (orchestration de Dimitri Chostakovitch) : *2 Pièces.* Carl Maria von Weber : 6 *Valses.* Wolfgang Amadeus Mozart : *Sérénade en mi bémol majeur.* Régis Campo : *Phantasmagoria* (création). Anton DVORAK : *Sérénade en ré mineur.* Orchestre national d'Ile-de-France, Scott Sandmeier (direction).
LA NACELLE, Aubergenville (78), le 28 février. Même programme à l'ESPACE LINO-VENTURA de Torcy (77), le 8 mars, à 17 heures (tél. : 01-60-37-37-60).

Par l'intelligence thématique de ses programmes, la qualité artistique de ses prestations et le caractère multipolaire de ses apparitions, l'Orchestre national d'Ile-de-France (ODIF) accomplit à longueur d'année une action éducative sans équivalent en région parisienne. On a encore pu le vérifier à Aubergenville où de nombreux mélomanes de ce secteur semi-rural des Yvelines se sont retrouvés pour apprécier, souvent en famille, un concert presque parfait consacré au répertoire des vents.

Bonne humeur garantie d'entrée avec deux pièces de Scarlatti, malicieusement orchestrées par Chostakovitch. Les auditeurs avertis qui reconnaissent, dans la première, une célèbre *Sonate en ré mineur,* suivent d'abord avec perplexité le train de sénateur adopté par Scott Sandmeier, mais ne tardent pas à se dérider en goûtant – grâce à la lenteur du tempo – la saveur spirituelle de maintes figures ornementales telles que des trilles confiés à une flûte-rossignol. Si, dans la seconde – vive et en *fa* majeur –, les cors semblent un peu à la peine, le trombone se taille un franc succès auprès des enfants grâce à un art consommé du glissando et l'ensemble ravit les parents par une verve communicative.

Pendant les changements d'effectif, le jeune chef américain Scott Sandmeier se montre aussi avisé devant un micro qu'à la baguette et fournit aux auditeurs conquis par ses propos authentiquement didactiques de très utiles informations pour l'écoute des œuvres.

PLÉNITUDE

Les Valses de Weber qu'il dirige avec beaucoup de nuances se succèdent plaisamment dans des caractères fort divers, noble ou rustique, martial ou enivré. Après le léger Scarlatti et le tendre Weber apparaît Mozart, dont la *Sérénade en mi bémol* touche à l'absolu dans l'interprétation sereine des vents de l'ODIF – grâce notamment à un adagio velouté, un menuet fondant et un pétillant allegro final.

Une entreprise pédagogique de fond ne saurait négliger la musique contemporaine. Les musiciens franciliens offrent donc au public d'Aubergenville l'occasion rare d'entendre en première mondiale une œuvre de qualité. Bien dans le ton divertissant de ce concert, *Phantasmagoria* du jeune Régis Campo (né en 1968) joue la carte de l'illusionnisme à travers les mutations d'un groupe instrumental qui débute comme une fanfare avant de se tranformer lentement en carillon, en orphéon et même en jazz-band.

L'écriture, d'essence cinétique, préserve habilement l'équilibre entre l'extinction et la relance de chaque séquence dans un réseau de processus cellulaires qui rappelle le style de Philippe Leroux, et plus encore celui de Magnus Lindberg, références actuelles de la jeune génération. Visiblement tonifié par cette expérience, Scott Sandmeier aborde ensuite la *Sérénade* de Dvorak avec une aisance impressionnante et, dans l'accent jovial comme dans la projection sentimentale ou la rêverie exotique, obtient des vents de l'ODIF une plénitude à couper... le souffle.

Pierre Gervasoni

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A armes égales
(Etats-Unis, 2 h 05), de Ridley Scott.
Grève-party
(France, 1 h 26) de Fabien Onteniente.
Marie Baie des Anges
(France, 1 h 30), de Manuel Pradal.
Suzaku
(Japon, 1 h 35), de Naomi Kawase.
On a très peu d'amis
(France, 1 h 25) de Sylvain Monod.
The Boxer
(Irlande, 1 h 53), de Jim Sheridan.
Will Hunting
(Etats-Unis, 2 h 06), de Gus Van Sant.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Hantaï
Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-60-22-99. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Du 7 mars au 21 juin. Entrée libre.
Patrick Tosani
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 7 mars au 11 avril. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre de Paris
Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 491.* Prokofiev : *Roméo et Juliette, suite nº 1 et 2.* Peter Frankl (piano), Matthias Bamert (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 heures, le 7 mars. Tél. : 01-40-28-28-40. 30 F.

Miklos Perenyi (violoncelle)
Reger : *Suite op. 131.* Kodaly : *Capriccio.* Dutilleux : *Strophes sur le nom de Sacher.* Bach : *Suite pour violoncelle seul BWV 1010.*
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. 17 heures, le 7 mars. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Boris Pergamenshikow (violoncelle)
François-René Duchable (piano)
Saint-Saëns : *Sonate pour violoncelle et piano op. 32.* Schumann : *Fantasiestücke pour violoncelle et piano op. 73.* Mendelssohn : *Sonate pour violoncelle et piano op. 58.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 8 mars. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Pascal Devoyon (piano)
Roland Daugareil (violon)
Emmanuel Gaugué (violoncelle)
Schubert : *Fantaisie pour violon et piano D 934.* Tchaïkovski : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 50 « A la mémoire d'un grand artiste ».*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 h 30, le 8 mars. Tél. : 01-40-28-28-40. 80 F.

Living Time Orchestra
Russell : *All About Rosie, Stratusphunk, It's About Time, Vertical Form VI, Dialogue with Ornette, American Trilogy.* Etudiants du conservatoire de Paris et de la Guildhall School of Music and Drama de Londres, George Russell (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 8 mars. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Ronnie Patterson Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 21 heures, le 8 mars ; 22 heures, les 9 et 10 mars. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Bireli Lagrene, Titi Winterstein Quintett
Romainville (93). Salle des fêtes, avenue Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 7 mars. Tél. : 01-42-43-56-66. De 70 F à 90 F.

RÉSERVATIONS

Germania 3
Les Spectres du mort-homme
de Heiner Müller, mise en scène Jean-Louis Martinelli, avec Jean-Marc Bory, Laurent Manzoni, Sylvie Milhaud...
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Du 11 mars au 11 avril. Tél. : 01-44-62-52-52. 55 F et 110 F.

Steve Coleman and Five Elements
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Les 14 et 15 mars à 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 154 F.

Dan Ar Braz
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Les 16 et 17 mars à 19 h 30. Tél. : 01-42-08-60-00. 170 F et 200 F.

Pigalle
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 16 mars. Tél. : 01-47-42-25-49.

Orchestre national de Barbès
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 19 mars à 20 h 30. Tél. : 01-44-92-78-03. 121 F.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 21 mars à 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 121 F.

DERNIERS JOURS

9 mars :
Bruce Nauman
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, entrée rue Saint-Merri, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. 30 F.

10 mars :
Le Nu dans l'œuvre de Félix Vallotton
Musée Maillol-Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. 40 F.
Félix Vallotton
Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-42-60-23-18. De 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

14 mars :
Pipes de terre et pipes de porcelaine
de Madeleine Lamouille, mise en scène de Geneviève Pasquier, avec Juliette Brac.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Du mardi au samedi, le lundi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-38-38. 30 F et 50 F.

15 mars :
Que-Cir-Que
avec Emmanuelle Jacqueline, Hyacinthe Reisch et Jean-Paul Lefeuvre.
Parc de La Villette, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mº Porte-de-la-Villette. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. De 80 F à 140 F.

SAMEDI 7 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

16.55 Monsieur Smith au Sénat ■ ■ ■
Frank Capra (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 125 min). Cinétoile

23.00 La Rumeur ■ ■
William Wyler (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

23.00 Aux sources du Nil ■ ■
Bob Rafelson (Etats-Unis, 1989, 135 min). Ciné Cinémas

23.15 Les Espions ■ ■
Henri-Georges Clouzot (France, 1957, N., 120 min). Cinétoile

1.15 La Chèvre ■ ■
F. Veber (Fr., 1981, 95 min). Cinétoile

2.20 La Sarabande des pantins ■ ■
Henry Koster, Henry Hathaway, Jean Negulesco, Howard Hawks et Henry King (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. LCI

MAGAZINES

19.00 T.V. Le cinéma à la télévision. Canal +
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 7 mars 1948. Le sens d'une commémoration. Invité : Maurice Agulhon. Arte
20.00 Thalassa. Les rescapés de Phnom Penh. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Alexandre Famoux, Irène Frain, Roger Dupuy, Pierre Joxe. Histoire
20.45 Le Club. Invité : Georges Beaume. Ciné Cinéfil
21.10 Cap'tain Café. France Supervision
21.40 Metropolis. La danse en Israël, une réussite culturelle. Visions 2000 : Regard de Rem Koolhaas sur l'avenir. Walter Jens lit... Arte
23.05 Imagina 98. Canal +
23.50 Musique et Cie. France 3
0.00 Questions d'histoire. *L'histoire des femmes.* Histoire

DOCUMENTAIRES

19.30 Une histoire du jazz en France. [3/3]. 1960 à nos jours. Histoire
19.45 L'Homme technologique. [5/8]. Temps et mouvement. Planète
20.10 Genèse d'un quatuor. Denis Levaillant, musicien généraliste. Muzzik
20.30 La Cathédrale Saint-Julien. France Supervision
20.35 Louisiana Blues. Planète
20.45 L'Aventure humaine. A la rencontre des dieux, avec Reinhold Messner sur la montagne du dieu noir. Arte
20.50 Primates d'hier et d'aujourd'hui. TMC
21.30 Enquêtes médico-légales. [1/13]. La disparition de Helle Crafts. Planète
21.45 Le Siècle Stanislavski. [2/3]. Les années sismiques. TMC
22.05 Making of Kiss of Death. Ciné Cinémas
22.05 Buto : Ushio Amagatsu, éléments de doctrine. Muzzik
22.15 ▶ Ainsi parlait Elisabeth Nietzsche. [2/2]. Odyssée
22.25 Rendez-vous avec le crime. L'affaire Grégory, le roman noir d'un fait divers. France 3
22.35 Zev, le survivant des Carpates. Planète
22.35 Star biographie : Nicolas Cage. Ciné Cinémas
23.00 La Grand-mère d'Israël. Histoire
23.15 Kazuo Ohno, danseur japonais. Muzzik
23.35 Music Planet, Classic Albums. The Grateful Dead : American Beauty. Arte
23.55 Américains et pygmées, une vie de famille. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Rugby. Tournoi des Cinq Nations. France - Irlande. France 2
20.00 Tennis. Tournoi messieurs de Rotterdam. Demi-finale. Eurosport
20.30 Equitation. Jumping de Paris Bercy. Paris Première
23.30 Boxe. Championnat d'Europe. Poids mouche : David Guerault (Fr.) - Philippe Desavoye (Fr.). France 2
3.50 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix d'Australie. La course. TSR
3.55 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix d'Australie. La course. TF 1

MUSIQUE

18.00 Barbara Thompson's Paraphernalia. Muzzik
22.05 Alan Stivell au Festival interceltique. France Supervision
23.25 Wap Doo Wap. France Supervision
23.55 Black Sessions. Paris Première
0.15 Le Chevalier à la rose. Mise en scène de Rudolf Hartmann. Direction Herbert von Karajan. Muzzik

VARIÉTÉS

20.55 Claude François 20 ans. TF1

TÉLÉFILMS

20.50 Les Pédiatres. Hartmut Griesmayr [2/4]. France 3
22.35 Hollywood Night. Péchés capitaux. Δ Jim Wynorski. TF 1
23.20 Les Dames du Creusot. Bruno Gantillon. Festival
23.45 Lucas. Nadine Trintignant. RTL 9
0.15 Les Feux de la Saint-Jean. François Luciani. Festival
0.35 La Vie de Marianne. Benoît Jacquot [1/2]. Arte

SÉRIES

20.35 ▶ Cracker. Enfance sans partage. Canal +
20.50 Le Caméléon. La découverte. M 6
21.00 Angela, 15 ans. Trahison en vidéo. Canal Jimmy
21.30 The Visitor. The Black Box (v.o.). Série Club
21.45 Dark Skies, l'impossible vérité. Les tours de Watts. M 6
22.15 Brooklyn South. Wild Irish Woes (v.o.). Série Club
22.40 Spectromania. L'envoûtement. Arte
22.40 Profiler. O L'ombre des archanges. M 6
23.20 Columbo. Columbo change de peau. TSR
0.40 Médecins de nuit. Hep, taxi ! Série Club
0.40 Star Trek, la nouvelle génération. Allégeance (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Seinfeld. Vivement l'an 2000 (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 22.25 France 3
« Rendez-vous avec le crime » : l'affaire Grégory

Ce fut le grand feuilleton des années 80. Pour «l' affaire Grégory », la presse écrite, la radio et la télévision se sont déchaînées, au plus mauvais sens du terme. Il est vrai qu'il y avait là tous les ressorts d'un sinistre mélodrame : un village perdu des Vosges, l'assassinat d'un enfant, un mystérieux « corbeau », des haines familiales, un témoin qui accuse puis se rétracte, un coupable tellement présumé qu'il sera exécuté par le père de Grégory, avant que la mère de celui-ci n'attire, à son tour, la vindicte générale... Treize ans après, l'assassin court toujours.
Comme le montre remarquablement le document réalisé par Joël Calmettes, tout le monde est sorti de son rôle. Des journalistes se sont faits enquêteurs et procureurs. Des magistrats, des avocats, des gendarmes et des policiers – sans compter les parents de l'enfant – ont utilisé la presse. Tous ont fait fi du secret de l'instruction et de la présomption d'innocence. Certains, aujourd'hui, ont le courage de venir dire leur *« mauvaise conscience ».* – *E. C.*

● 23.50 France 3
« Musique et Cie » : Gershwin, un centenaire toujours swing

La pulsation et le rythme de Manhattan, c'est lui. La musique comme les chansons de George Gershwin – ces formidables mélodies composées dans la complicité de son frère, Ira, et qui ont aussi fait les riches heures d'un certain cinéma – sont lovées à jamais aux images de l'Amérique de l'entre-deux-guerres. Ce documentaire d'Alan Benson célébrant le centenaire *de la naissance du musicien* est à ne pas manquer. – *Val. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Beverly Hills.
20.00 Journal, L'Image du sport.
20.35 Spécial F 1.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Claude François 20 ans.
22.35 Hollywood Night. Péchés capitaux. Téléfilm Δ. Jim Wynorski.
1.10 Formule F 1.
1.45 Formule foot.

FRANCE 2

18.55 Farce attaque... à Lyon.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.35 L'Image du jour : Rugby.
20.40 A cheval, Météo.
20.55 Faites la fête.
23.30 Boxe. En direct. Championnat d'Europe.
0.40 Journal, Météo.
0.50 Troisième mi-temps.
1.45 Les 30 Dernières Minutes.

FRANCE 3

18.50 et 0.45 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Les Pédiatres. Téléfilm [2/4].
22.25 Rendez-vous avec le crime. L'affaire Grégory, le roman noir d'un fait divers.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 Musique et Cie. Gershwin, un centenaire toujours swing.
0.45 Un livre, un jour.
0.55 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.50 et 22.15 Flash infos.
19.00 T.V. +. Le cinéma à la télévision.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ Cracker. Enfance sans partage.
22.20 Jour de foot.
23.05 Imagina 98.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Les Nuits d'amour d'Antoine et Cléopâtre. Film classé X. Joe D'Amato.

ARTE

19.00 Armstrong et Miller. [2/7].
19.30 Histoire parallèle.
20.15 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. A la rencontre des dieux, avec Reinhold Messner sur la montagne du dieu noir.
21.40 Metropolis.
22.40 *Spectromania. L'envoûtement.*
23.35 Music Planet, Classic Albums. The Grateful Dead : American Beauty.
0.35 La Vie de Marianne. Téléfilm [1/2]. Benoît Jacquot
2.00 La Femme en gris. [8/10].

M 6

19.10 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Hot forme.
20.40 Ciné 6.
20.45 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. 21.45 Dark Skies. 22.40 Profiler. O.
23.35 Prison de femmes. Téléfilm O. Karen Arthur.
1.10 Techno Max, Techno Mix.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Nouveau répertoire dramatique. *Houlette, bâton et schlag,* d'Elfriede Jelinek.
22.35 Opus. Beatriz Ferreyra.
0.05 Le Gai Savoir. Annick Houel, psychologue.

FRANCE-MUSIQUE

19.31 Opéra. *Orphée et Eurydice,* de von Gluck, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Frans Brüggen. Nathalie Stutzmann (Orphée), Virginie Pochon (Eurydice).
23.07 *Présentez la facture.* Les trompettes de Maurice André et Guy Touvron.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Stamitz, Haydn, Mozart, von Weber.
20.40 Le violoncelliste Janos Starker. Œuvres de Bach, Hindemith, Beethoven, von Dohnanyi, Chopin.
22.35 Da Capo. Œuvres de Sibelius, Beethoven, Brahms.

DIMANCHE 8 MARS

FILMS DU JOUR

17.15 La Sarabande des pantins ■ ■
Henry Koster, Henry Hathaway, Jean Negulesco, Howard Hawks et Henry King (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil

17.55 L'Amour l'après-midi ■ ■
E. Rohmer (F., 1972, 95 min). Cinétoile

19.30 La Ballade des sans-espoir ■ ■
John Cassavetes (Etats-Unis, 1961, N., 105 min). Cinétoile

20.00 La Femme du boulanger ■ ■ ■
Marcel Pagnol (France, 1938, N., 115 min). TV 5

20.30 Les Années sandwiches ■ ■
Pierre Boutron (France, 1988, 105 min). Ciné Cinémas

20.30 The Snapper ■ ■
Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, 95 min). Cinéstar 1

20.55 Le Corniaud ■ ■
Gérard Oury (France, 1964, 110 min). France 2

21.00 Bronco Billy ■ ■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1979, v.o., 125 min). Paris Première

21.15 Stromboli, terre de Dieu ■ ■ ■
Roberto Rossellini (Italie, 1949, N., v.o., 105 min). Cinétoile

22.45 Un ange à ma table ■ ■
Jane Campion (Nouvelle-Zélande, 1990, v.o., 150 min). Cinéstar 2

23.00 Family Life ■ ■
Kenneth Loach (Grande-Bretagne, 1971, 105 min). Téva

0.10 La Foire aux chimères ■ ■
Pierre Chenal (France, 1946, N., 95 min). France 3

0.50 Jacquot de Nantes ■ ■ ■
Agnès Varda (France, 1991, 115 min). Cinétoile

1.55 Haut, bas, fragile ■ ■
Jacques Rivette (France, 1994, 160 min). Ciné Cinémas

2.55 Honkytonk Man ■ ■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1983, 120 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.05 et 2.25 Polémiques. Invités : Edouard Balladur; François Hollande. France 2
12.10 et 23.10 Le Monde des idées. LCI
18.30 Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. François Bayrou. LCI
19.00 Public. Invités : Anne-Marie Idrac ; Arlette Laguiller ; Brice Lalonde ; Jack Lang ; Bruno Mégret. TF 1
23.05 Dimanche soir. Invité : Marc Blondel. France 3

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Miller - Reip - Boada. La Cinquième
10.55 Droit d'auteurs. Invités : Jean Rouaud ; Emmanuèle Bernheim ; François Bon. La Cinquième
12.30 Arrêt sur images. De Niro : la star, le juge et les médias. Invités : Daniel Soulez-Larivière ; Jean-Pierre Bouchet. La Cinquième
13.00 Lignes de mire. Invitée : Claudia Cardinale. France 3
13.00 Thalassa. *Les rescapés de Phnom Penh.* TV 5
13.30 Les Lumières du music-hall. Claude François. La Cinquième
13.45 Les Quatre Dromadaires. Frère loup. France 3
14.00 La Planète ronde. Chili 1962. Invités : Claude Allègre ; Norbert Eschman ; Thierry Roland ; Nikon Santos. La Cinquième
14.00 Faut pas rêver. Togo : Les Nana-Benz. France : Les affouagistes de Saint-Aubin. Russie : *La ville de fer.* TV 5
14.05 Imagina 98. Canal +
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Chasseurs d'ombres : retour au Vietnam. Histoire
15.00 Stars en stock. Kirk Douglas. Sophia Loren. Paris Première
15.55 *Naturellement.* Le Fantôme des Rocheuses. France 2
16.30 Le Sens de l'Histoire. Franco a-t-il sauvé les Juifs ? La Cinquième
16.50 Sud. Invités : Hervé Barelli ; Jean-Michel Blottière ; Fabrice et Christian Taillefer. TMC
17.30 Questions d'histoire. L'histoire des femmes. Histoire
19.00 Le Gai Savoir. Les femmes et les don Juans. Invités : Denis Tillinac ; Pierre Combescot ; Patrick Dupont ; Madeleine Chapsal ; Nina Bouraoui ; Lucy-Anna Kukstas. Paris Première
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Histoire secrète de la conquête spatiale. Histoire
20.50 Zone interdite. Je te quitte. M 6
22.30 Viva. I Love Geneva, mais mon cœur reste américain. TSR
23.00 Envoyé spécial, les années 90. La France défigurée. L'intégration. Histoire
0.50 Metropolis. La danse en Israël, une réussite culturelle. Visions 2000 : Regard de Rem Koolhaas. etc. Arte
1.00 D'un monde à l'autre. Les Français sont fous de jeux. TV 5

DOCUMENTAIRES

17.25 Enquêtes médico-légales. [1/13]. Planète
17.50 La Boucane. Planète
18.25 Zev, le survivant des Carpates. Planète
18.30 Le Temps des cathédrales. [7/9]. Le XIVe siècle. Histoire
19.00 Les Grands Moments de l'art en Italie. [4/6]. Léonard de Vinci. France Supervision
19.30 ▶ Maestro. Tokyo Waltz. Arte
19.45 Américains et pygmées, une vie de famille. Planète
20.30 *Cités et merveilles.* Dakar. Téva
20.40 Soirée thématique. Mamma Mia ! Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? Arte
21.35 Une terre, des hommes. [1/3]. Les cheminées fumantes. Planète
21.45 Maryflo. Histoire
22.00 Urgences. Planète
22.25 Grand document. Le Modello. RTBF 1
22.45 Lignes de vie. Les Enfants de cœur. France 2
0.00 Africa. [5/8]. La Bible et le pistolet. Histoire

SPORTS EN DIRECT

13.00 Biathlon. Championnats du monde de poursuite : 10 km D. Eurosport
20.30 Stock cars. Championnat NASCAR (4e manche), à Atlanta. Eurosport

DANSE

0.20 Scandal Point. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

18.00 Black Ballad. Enregistré à la Grande Halle de La Villette, à Paris, en 1991 Muzzik
19.20 Motets, de Jean-Sébastien Bach. Concert. Muzzik
20.30 Le Turc en Italie. Par l'Orchestre de Caen, dir. Cyril Diederich. France Supervision
21.00 Abdelli à Angoulême 1997. Concert. Muzzik
22.25 Norma. Mise en scène de Sandro Sequi. Dir. Giuseppe Patanè. Muzzik
23.15 Le Royal Ellington. Concert. France Supervision
23.30 Kermit Ruffins 1996. Concert. Paris Première
23.55 Musiques au cœur. "Hommage à Montserrat Caballé : Midem 98" France 2
1.00 The Louis Armstrong All Stars. Concert. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.30 Une ville déchirée. De Daniel Petrie. Téva
18.50 Sara. De Robin Crichton. Festival
20.30 Maria des Eaux Vives. De Robert Mazoyer [3 et 4/4]. Festival
20.35 Electronic Junior. De Walt Disney [2/2]. Disney Channel
22.25 Le Point de rupture. De Peter Markle. RTL 9
23.20 Clarissa. De Jacques Deray. Festival

SÉRIES

18.55 Demain à la une. Cure de jouvence. M 6
20.00 Seinfeld. Vivement l'an 2000 (v.o.). Canal Jimmy
20.30 Dream On. Le week-end de tous les dangers (v.o.). Canal Jimmy
20.45 Columbo. Tout finit par se savoir. RTBF 1
20.50 Le Renard. Mariage avec la mort. France 3
20.50 Julie Lescaut. Fête des mères. TSR
21.00 Presque parfaite. Le retour de l'ex (v.o.). Canal Jimmy
22.05 Spicy City. *Love is Downland (v.o.).* Canal Jimmy
22.30 ▶ New York Police Blues. Le ver est dans le fruit (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Twin Peaks. Episode 22 (v.o.). Série Club
23.20 Spin City. Une femme parfaite (v.o.). Canal Jimmy
0.15 Les Cinq Dernières Minutes. L'Epingle du jeu. Série Club
4.25 Father Ted. La grande tombola (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.45 France 2
« Lignes de vie » : Les Enfants de cœur

Le long chemin de l'adoption

LA SCÈNE SE PASSE devant la grille d'un orphelinat de Recife, au Brésil. Arrivés en taxi, Chantal et François Adoue, un couple de Français, observent de la voiture, muets, les frimousses des gamins qui vont et viennent derrière les barreaux. Soudain Chantal sursaute et lance, la voix cassée par l'émotion : *« C'est elle, c'est Priscilla ! »* La jeune femme a reconnu au milieu des autres visages celui de la petite fille dont le portrait en Polaroid l'accompagne partout depuis des mois. Quelques instants plus tard, Chantal et son mari sont dans la cour de l'orphelinat et serrent dans leurs bras Priscilla, deux ans et demi, et son frère Fabien, quatre ans ; deux petits Brésiliens, abandonnés par leur mère, qui vont désormais partager leur vie.

Candidat à l'adoption, ce couple d'agriculteurs des Pyrénées a patienté près de dix ans avant que son dossier, finalement pris en main par Médecins du monde, aboutisse. Faute de pouvoir adopter en France, ils ont fait plus de dix mille kilomètres pour venir chercher ce petit garçon et cette petite fille. Chantal Lasbats, auteur du *document Les Enfants du cœur*, coproduit par France 2 et Margot Communication, a accompagné les futurs parents pendant leur voyage vers le Brésil et tout au long de leur séjour à Recife, qui durera six semaines. Elle a filmé l'attente, les angoisses, la joie, les moments de doute et d'inquiétude aussi.

Au-delà de l'expérience vécue par Chantal et François Adoue, le documentaire fait le point sur l'adoption en France, une démarche qui, malgré l'évolution de la législation, reste pour les familles candidates une aventure incertaine et éprouvante. La réalisatrice a aussi profité de son passage à Recife pour enquêter sur les conditions de vie des enfants. Selon Chantal Labats, l'arrivée d'un nouveau juge, déterminé à lutter contre les trafiquants, semble avoir assaini *la situation. Ce volet* du reportage est malheureusement escamoté, alors que certains points méritaient une véritable enquête. Un document émouvant mais qui laisse des questions en suspens.

Sylvie Kerviel

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Le Rebelle.
14.10 Les Dessous de Palm Beach.
15.00 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.55 Pacific Blue.
16.45 Disney Parade.
17.55 Vidéo Gag.
18.25 30 millions d'amis.
19.00 Public.
20.00 Journal, L'Image du sport.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.53 C... comme cinéma.
20.55 L'Arme fatale 3. Film O. Richard Donner.
22.55 Ciné dimanche.
23.05 La Fille de l'air ■ Film O. Maroun Bagdadi.
1.00 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.25 Sous vos applaudissements.
15.05 L'Ecole des fans. Sheila.
15.55 Naturellement.
16.45 L'Esprit d'un jardin.
16.50 Nash Bridges.
17.35 *Parcours olympique.*
17.40 Stade 2. Spécial femmes.
18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Drucker'n Co.
19.30 Stars'n Co.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, A cheval.
20.55 Le Corniaud ■ ■ Film. Gérard Oury.
22.45 Lignes de vie. Les Enfants de cœur.
23.45 Journal, Météo.
23.55 Musiques au cœur. Hommage à Montserrat Caballé : Midem 98.

FRANCE 3

13.00 Lignes de mire.
13.45 Les Quatre Dromadaires.
14.40 Magnum.
15.30 Sports dimanche.
15.40 Tiercé à Auteuil. En direct.
16.20 Cyclisme.
17.25 Corky, un enfant pas comme les autres.
18.15 Va savoir.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Bouvard du rire.
20.50 Le Renard. Mariage avec la mort.
21.55 Un cas pour deux.
23.00 Soir 3 : Les titres.
23.05 Dimanche soir.
23.55 Météo, Soir 3.
0.10 La Foire aux chimères ■ ■ Film. Pierre Chenal.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 15.00
12.45 Le Vrai Journal. Avec Dominique Strauss-Kahn.
13.35 La Semaine des Guignols.
14.05 Imagina 98.
15.00 L'Etranger dans la ville. Téléfilm. Peter Levin.
16.30 Les Repentis.
17.15 Babylon 5.
18.00 Les Petits Champions 2. Film. Sam Weisman.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.40 et 22.15 Flash infos.
19.50 Ça cartoon.
20.35 Rimbaud Verlaine. Film. Agnieszka Holland.
22.25 L'Equipe du dimanche.
0.55 Girl 6 ■ Film. Spike Lee (v.o.).
2.40 Clint Eastwood. Interview.
2.55 *Honkytonk Man* ■ ■ Film. Clint Eastwood (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall.
14.00 La Planète ronde. Chili 1962.
15.00 Chercheurs d'aventure.
15.30 Histoires de stars. Mae West.
16.30 Le Sens de l'Histoire.
18.00 Les Nouvelles Aventures de Vidocq.
19.00 La Femme en gris. [9/10].
19.30 ▶ Maestro. Tokyo Waltz. Avec Yo-Yo Ma.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Mamma mia ! Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?
20.45 Camorra ■ Film Δ. Lina Wertmüller.
22.30 La Démission des mammas ?
23.15 L'Amour et la Douleur en partage. Trois femmes d'une famille sicilienne.
0.50 Metropolis.
1.45 Un mandarin des temps modernes. L'architecte Ieoh Ming Pei.

M 6

13.20 Meurtres à Beverly Hills. Téléfilm [1 et 2/2]. Marvin J. Chomsky.
17.05 L'Ambassade en folie. Téléfilm. Baz Taylor.
18.55 Demain à la une.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.05 E = M 6. Les aliments.
20.35 et 0.45 Sport 6.
20.50 Zone interdite.
22.45 Météo.
22.50 Culture pub. La pub anti-raciste. Le retour à l'ordre moral.
23.20 Les Fantasmes de la nuit. Téléfilm □. Jackie Garth.
0.55 Boulevard des clips.
1.55 Fréquenstar. Claude Nougaro.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer.
21.30 Le Concert. Musiques traditionnelles : voix de femmes.
22.35 Atelier de création radiophonique.
0.05 Radio archives. Dominique Ingres ou le destin au long de la vie.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien.
20.30 Concert international. Œuvres de Haydn, Mozart, Cimarosa.
22.00 Voix souvenirs. Pierre Deldi, baryton.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *La Flûte enchantée,* de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Georg Solti, Uwe Heilmann (Tamino), Ruth Ziesak (Pamina).
22.35 Rites d'initiation. Œuvres de Rimski-Korsakov, Strauss, Wagner.



Les ferrets d'Elf

par Pierre Georges

L'ARGENT. Des flots d'argent. *Une marée d'or noir. Un puits* d'argent comme il en est de pétrole. Et ils pompaient, pompaient, pompaient. Luxe, volupté et corruption. Qui, en lisant la page consacrée, hier, dans *Le Monde*, à l'affaire Elf, n'aura eu l'étrange sentiment de *s'aventurer dans un autre univers*, obscène, presque irréel, où les dizaines de millions de francs vont, viennent, virevoltent dans un labyrinthe secret de comptes bancaires, de codes aux noms étranges, « Nitram », « Oror » « Nersiv », « Sissi », *de banques suisses, de sociétés* de complaisance comme pavillons ?

L'argent. Des sacs d'argent. En coupures usagées et d'un usage discret, pour payer les commissions comme l'on fait ses courses. Pour obtenir des marchés comme l'on fait son marché. Pour assurer les livraisons ou rembourser l'intermédiaire menaçant, 20 millions de francs en liquide, dans des sacs, avec rendez-vous à l'Hôtel du Rhône, mot de passe pour roman noir : *« Aujourd'hui la montagne est belle »*.

Belle montagne, en effet, culminant à 59 millions. Avec carte bancaire, fonctionnant comme planche à billets. Restaurants et boutiques de luxe, grands couturiers et piano de concert. Avec mouvement de fonds pour acheter comptant un menu appartement, 17,5 millions de francs, rue de Lille à Paris. Avec salaires ici, France, et salaires là, Suisse.

L'argent. Mais qui donc était cette Christine Deviers-Joncour, salariée du groupe Elf, pour que le groupe pétrolier subventionne *ainsi* à hauteur de 59 millions de francs ses efforts de « relations publiques » ? Quel pouvoir d'intervention, d'intermédiaire, quelle influence déterminante, quelles relations décisives lui prêtait-on pour ainsi, sans contrôle, lui accorder, sur ordre direct du PDG du groupe, semblables lignes de crédit noir ?

Laissons de côté les pratiques coutumières, ce grand mystère de Polichinelle sur le commerce parallèle, ces marchés internationaux, pétrole, armes, frégates qui ne fonctionnent qu'à la *commission*, qu'à l'intermédiaire et n'obéissent qu'à une sorte de nécessité cynique faisant loi : qui veut le marché n'est point trop regardant sur les moyens. Qui veut vendre doit d'abord acheter ! Cela figurait en *toutes lettres, en tous chiffres, hier*, dans cette page. sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, Elf consacrait 800 millions de francs par an à ce que l'on appelle pudiquement des *« commissions »*. Elf, comme d'autres, a toujours eu la bosse obscure du commerce de la France.

Mais, on l'a compris, ces 59 millions de francs confiées à une femme d'influence et dont la plus notoire relation publique était celle d'être l'amie de l'ex-ministre des affaires étrangères, Roland Dumas, sont autrement brûlants. Les deux magistrats instructeurs travaillent sur ce lien-là. Leurs investigations vont dans ce sens-là. Jusques et y compris cette curieuse histoire de *chaussures du ministre, qui feraient* penser aux ferrets de la Reine, version contemporaine.

A cette différence près que le romanesque, cette fois, le cède au judiciaire. Que le président du Conseil constitutionnel est désormais en délicate posture. Ne préjugeons pas le judiciaire. Mais, comment dire ? Il y avait, hier, toujours dans *Le Monde*, un article terrible. L'argent, toujours l'argent. Le récit méticuleux des allées et venues de dix millions de francs, versés en espèces sur le compte bancaire du ministre ou sur le compte de collaboratrices faisait terriblement question.

Le FBI soupçonne la France d'espionnage industriel

LE FBI *a ouvert une enquête pour vérifier si l'agence de traduction saoudienne Zan Trading a fourni illicitement au groupe français GIAT-industries des manuels techniques (20 000 pages) de matériels militaires américains, notamment des documents sur le blindage des chars M1A2 Abrams qu'on lui avait demandé de traduire en arabe. C'est la revue spécialisée britannique* Jane's Defence Weekly *qui l'annonce. Se faisant l'écho des craintes du groupe américain General Dynamics, qui produit l'Abrams, elle parle d'« un acte d'espionnage industriel ». General Dynamics et GIAT-industries, qui fabrique le Leclerc, sont en compétition à Riyad pour un marché de 400 chars. Réfutant ces « allégations », les industriels français affirment qu'« ils n'ont aucune raison de prêter attention à un char d'une génération ancienne face au Leclerc ». – (AFP.)*

❑ **NUCLÉAIRE : deux agents du laboratoire d'étude des combustibles irradiés** du Centre du commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Saclay (Essonne), ont subi, le 27 février, une *« légère contamination »* radioactive, a indiqué, vendredi 6 mars, l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI). *« Une faible activité corporelle »* a été relevée sous forme de traces au niveau d'une main d'un des agents, lesquels ont été contaminés à la suite d'une *« erreur de manipulation »* d'un objet radioactif.

Tirage du Monde daté samedi 7 mars : 493 267 exemplaires - 3

Trois adolescents sont écroués après le meurtre de l'épicière de Pavilly

Ils voulaient voler la caisse du magasin pour s'offrir un briquet Zippo

PAVILLY
(Seine-Maritime)
de notre envoyé spécial

MICHEL et Simone Auzou *avaient un projet tout simple* : dans quelques mois, ils allaient vendre leur affaire pour partir enfin à *la* retraite. Depuis près de trente ans, ils tenaient l'unique épicerie-bar-tabac du quartier de la Vierge, sur les hauteurs de Pavilly (Seine-Maritime). *Au long de ces années, ils y avaient* donné tout leur temps, de 6 heures à 21 heures, pratiquement tous les jours de l'année. Les vacances n'étaient qu'un lointain rêve pour les Auzou. Michel s'occupait du bar, Simone trônait, en maîtresse *femme, dans son épicerie. Un* caractère, Simone. Toujours à morigéner les jeunes qui venaient lui acheter des bonbons avec des pièces jaunes, ou qui réclamaient de la monnaie pour une dernière partie de baby-foot. Elle n'était pas méchante. A sa façon un peu rude d'interpeller ceux qu'elle regardait grandir, elle voulait montrer qui était la patronne.

Mercredi 4 mars, à l'heure du déjeuner, *Simone s'est effondrée* derrière son comptoir, une balle dans la tête. Elle venait tout juste de remplacer au bar son mari, parti à Rouen acheter des légumes au marché d'intérêt national. Derrière sa fenêtre, une voisine a vu trois adolescents cagoulés guetter le départ de Michel, mais elle n'a pas osé donner l'alerte. Ils se sont introduits précipitamment dans le café et l'un d'eux a pointé un 357 Magnum. Ils voulaient le contenu du tiroir-caisse pour s'offrir un briquet Zippo. Simone, qui avait remarqué les silhouettes encore frêles de ses agresseurs, ne s'est pas laissée intimider. Le coup est parti. Julien, Alexandre et Gregory, *trois jeunes du quartier*, âgés d'à peine quatorze et quinze ans, se sont enfuis sans même prendre les quelques centaines de francs de la caisse. Un peu plus tard, pris de remords, Julien s'est rendu à la brigade de gendarmerie. Ses deux copains ont été appréhendés peu après, à leur domicile. Vendredi soir, l'auteur du coup de feu mortel a été mis en examen pour *« homicide précédé d'une tentative de vol à main armée »*, et ses complices pour *« tentative de vol à main armée »*.

« IMPRÉVISIBLE »

La nouvelle de la mort de Simone Auzou a jeté la consternation à Pavilly. Dans la périphérie de Rouen, *ce gros bourg de 6 000 âmes avait* plutôt une réputation de calme, avec un centre-ville commerçant aux rues fraîchement pavées et, sur le plateau, des zones pavillonnaires piquées de quelques petits immeubles. Les HLM des Sources causaient bien quelques soucis à *la* municipalité, mais rien de commun avec le quotidien des grands ensembles. Surtout, personne n'aurait pu dire que la tragédie frapperait le tranquille quartier de la Vierge.

« Imprévisible », le mot revient dans toutes les bouches, des voisins de Simone aux copains de classe des trois adolescents, du maire au principal du collège du Val-Saint-Denis. Sur les *lieux du drame*, les habitants se sont murés dans un silence fait de respect et de crainte de voir stigmatiser un quartier qui *« ne le mérite pas »*. Le choc est d'autant plus grand que les adolescents meurtriers n'ont rien de loubards. *Leur cadre familial était suffisamment* solide pour éviter les dérapages. Certes, Julien était un enfant un peu turbulent, mais qui aurait pu croire qu'un jour il subtiliserait l'arme de son beau-père pour commettre un braquage ? Qui aurait soupçonné qu'il préparerait minutieusement – *« naïvement »*, dit un enquêteur – son méfait avec ses comparses, jusqu'à prévoir des vêtements de rechange ?

Plus grave encore, les trois adolescents ont pris le 357 Magnum vide et l'ont chargé avant de se rendre sur place. *« Ils évoluaient dans un monde virtuel »*, confie une source proche de l'enquête. Pour ces adeptes de jeux vidéo, la réalité allait dépasser la fiction. Cette arme, c'était un peu la manette d'une Playstation : presque aussi simple à manipuler. L'horizon de Julien, d'Alexandre et de Gregory, *c'était la butte du quartier* de la Vierge et le local désaffecté où ils aimaient se retrouver. Leurs rêves étaient ailleurs, alors ils ont bâti leur propre scénario. Ils viennent de passer leur première *nuit en prison* pour avoir omis d'en imaginer la fin.

Acacio Pereira

La croisade fiscale du patron de Chez Edgard

LORSQUE le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, est venu déjeuner Chez Edgard, le 2 mars, Paul Benmussa a fondu sur lui. Le patron du restaurant le plus *médiatico-politique de Paris, furieux*, réclamait la fin d'une *« terrible injustice »* : les fast-food bénéficient d'un taux de TVA de 5,5 % alors que les restaurants sont soumis à *un taux de 20,6 %. Imperturbable*, M. Sautter a passé commande, déjeuné, puis, après avoir jeté un coup d'œil vers les tables, toutes largement occupées par des élus, *des journalistes et des vedettes de* la chanson, il a répliqué qu'il ne changerait rien à la règle. Depuis, « Paul » ameute le Tout-Paris, en affirmant qu'il ferme son établissement.

L'incident serait anodin si la clientèle de Chez Edgard n'était composée de tout ce qui compte en politique depuis près de trente ans. A droite comme à gauche, on s'est donc ému devant la menace. *Philippe Séguin*, ami de M. Benmussa, a téléphoné en personne, et le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, devrait recevoir le restaurateur, dès la semaine prochaine, pour le convaincre de renoncer à pareille extrémité... Car M. Benmussa est sans doute aujourd'hui le meilleur lobbyiste de ses propres affaires.

Expulsé en 1967, juste après la guerre des six jours, de Tunisie, où il dirigeait une grosse affaire de textile, ce juif pied-noir a rebâti sa fortune en s'appuyant sur un travers *très parisien : le snobisme du* pouvoir. Il rachète rue Marbeuf (8e) un établissement vieillissant mais superbement placé : dans les rues adjacentes sont installées les rédactions de *TF 1, Antenne 2, Eu*rope 1, RTL et Paris-Match. Son bagout et ses relations feront le reste.

En Tunisie, « Paul » avait rencontré *M. Séguin. A Paris*, il devient l'ami de Jacques Delors. *« Les autres ont suivi »*, dit-il aujourd'hui. Ce n'est pas la cuisine qui attire, mais la cohabitation. Entre les *deux tours de l'élection présiden*tielle de 1981, les états-majors de campagne de Jacques Chirac et de Valéry Giscard d'Estaing dînent ainsi sans se voir dans deux salons *différents, à dix pas d'une troi*sième alcôve accueillant M. Delors.

ÉCLECTISME

Les adversaires s'invectivent dans les *meetings*, mais se *croisent* dans le restaurant. Au point qu'en 1986, lorsque la France inaugure vraiment la cohabitation au sommet, le *Wall Street Journal* ne trouve *rien* de plus parlant que d'expliquer aux Américains cette innovation institutionnelle... à travers *l'éclectisme des tables de* Chez Edgard.

Deux ans plus tard, le 13 novembre 1988, c'est là que se nouera l'affaire Péchiney, lors du dîner *d'anniversaire donné par* Pierre Bérégovoy, au premier étage, auquel l'homme d'affaires Samir Traboulsi a été convié. Lorsque Charles Hernu est contraint de re*noncer à son poste de ministre* de la défense, après le sabotage du *Rainbow-Warrior*, Jacques Attali, conseiller spécial de François Mitterrand, déjeune avec le démissionnaire au rez-de-chaussée pour que nul n'ignore que l'Elysée lui conserve toute son estime. Si Chez Edgard ferme ses portes, il faudra trouver un autre endroit où il fasse bon être vu.

Raphaëlle Bacqué

L'armée française va apporter une aide alimentaire à la Papouasie

« LES Papous n'ont pas le temps de mourir de faim. Ils meurent avant d'en arriver là », déclarait récemment au mensuel *Pacific Islands Monthly* Simon Williamson, de Care Australia, association caritative travaillant en Papouasie - Nouvelle-Guinée où sévit, depuis plusieurs mois, une sécheresse sans précédent. La France va envoyer 100 tonnes de produits alimentaires (riz, farine et huile), qui seront acheminées de Nouvelle-Calédonie par le navire *Jacques-Cartier*, attendu à Port Moresby, la capitale papoue, mercredi. Un Transall de l'armée française, qui doit arriver de Nouméa lundi, transportera ensuite les vivres vers deux communes, Goraina et Menyama, relativement proches de la capitale mais inaccessibles autrement qu'en avion, la Papouasie - Nouvelle-Guinée étant presque entièrement dépourvue de routes. Environ 7 000 personnes devraient bénéficier de ces livraisons, alors que les services australiens estiment, pour le moment, que 45 000 personnes souffrent encore de la famine.

MALARIA ET DYSENTERIE

Première intervention tricolore en Papouasie - Nouvelle-Guinée, cette opération humanitaire a été mise au point en *« étroite coopération avec les Australiens »*, indique-t-on côté français. Début décembre, Paris avait déjà donné 7 tonnes de vivres.

Fin janvier, l'agence australienne de *coopération* Ausaid *estimait* que 1,2 million des 4,3 millions d'habitants – dont 85 % vivent en autosuffisance dans les hauts plateaux de jungle au centre du pays – *étaient menacés*. Outre les conséquences directes de la sécheresse sur les plantations, la formation de poches d'eau stagnante favorise le développement de la malaria, transmise par les moustiques, qui constitue l'une des principales causes de décès avec la dysenterie. Des pluies sont récemment survenues, mais elles n'ont pas réglé la question de la famine. Elles ont, en outre, provoqué l'érosion de la couche de terre fertile, pourri le taro qui germait et déclenché une prolifération d'énormes chenilles...

Après ces récentes pluies, l'Australie a diminué l'intensité de ses opérations de secours, mais on craint que la saison sèche, qui commence théoriquement au mois d'avril, soit cette année en avance.

Florence de Changy